

Peris 2015

*...s, pupillis
DOCUMENTS VIEUX
...nt en parchemin
le vénérable Chapitre
tralle de la Ville de Grasse
chifs, Rangés par Siècles,
es différentes (de couleurs,
voir ceux de Grasse dans*

2011 - N°200

RECHERCHES
ALPES-MARITIMES
ET CONTRÉES LIMITROPHES
RÉGIONALES



CONSEIL GÉNÉRAL
ALPES-MARITIMES

SOMMAIRE

Colloque : Menton une exception azurée ou 150 ans d'histoire du tourisme (1861-2011)	P 3
Introduction	
Menton ville libre 1848-1861 Par Thierry Jan	P 6
La grande saison d'hiver dans le Midi fin XVIIIe-début XXe. Menton, le séjour le plus parfait Par Marc Boyer	P 9
Naissance du tourisme et des palaces, Quand Menton recevait l'Europe (1860-1914) Par Jean-Claude Volpi	P 14
Le Cap Martin accueillera le monde entier ou naissance d'un paquebot de luxe, le grand hôtel du Cap Par Jean-Claude Volpi	P 20
Joseph Aletti, empereur de l'hôtellerie Par Bruno Lavelle	P 26
Les débuts de la villégiature maritime à Menton, 1860-1914 Par Alain Bottaro	P 30
L'épopée des casinos de Menton de 1848 à 1934 Par Dominique Gorzala	P 45
Tourisme et palaces durant la Première guerre mondiale à Menton Par Jean-Claude Volpi	P 48
Entre les deux guerres mondiales, pour le tourisme et les palaces, rien ne sera plus comme avant à Menton Par Jean-Claude Volpi	P 52
Le tourisme à Menton durant les années noires (1939-1945) Par Jean-Louis Panicacci	P 56
Tourisme et hôtellerie mentonnais durant les trente glorieuses (1945-1976) Par Jean-Claude Volpi	P 61
Table ronde sur l'hôtellerie mentonnaise de 1945 aux années 1960 Témoignages de Jacques Rides, Jeanine Garraffo, André Faustini	
L'hôtellerie mentonnaise à la recherche d'un nouveau souffle (1978-2011) Par Jean-Claude Volpi	P 65
L'office de tourisme de Menton : évolution depuis les années 90 et adaptation à la mondialisation Par Danièle le Goff	P 68
	P 71
Menton, une place à part sur la planète tourisme Par Jean-Claude Guibal député-maire de	

**RECHERCHES
REGIONALES**

Alpes-Maritimes

et

Contrées limitrophes

52e année

2011

Octobre-Décembre

N° 200

ISSN 2105-2891

Menton	P 73
Le poids des impositions en pays de Provence au dernier siècle de l'Ancien Régime Par Michel Derlange	P 76
L'implantation de la marine russe à Villefranche en 1858. Un exemple de repositionnement stratégique de la Russie en Méditerranée Par Igor Delanoë	P 85
Spéracédès, du hameau à la commune (1884- 1910) Par Michel Froeschlé	P 97
Aventures et passions de François Bonjean, un Niçois témoin de l'Islam Par Suzanne Cervera	P 111
Comptes-rendus bibliographiques	P 121

**MENTON,
UNE EXCEPTION AZURÉENNE OU
150 ANS D'HISTOIRE DU TOURISME
(1861-2011)**

Le 20 mai 2011, le CEHTAM¹ organisait salle Saint-Exupéry à Menton un colloque intitulé «Menton, une exception azurée ou 150 ans d'histoire du tourisme (1861-2011) ». Cette manifestation a pu se dérouler, avec le soutien de la Ville de Menton dans le cadre des manifestations prévues à l'occasion du 150^e anniversaire du rattachement de Menton à la France.

L'objet de cette manifestation était de rappeler la place importante du tourisme dans l'histoire contemporaine de la « cité des citrons » et de commémorer le 150^e anniversaire du lancement de la station de Menton par le Docteur Bennett arrivé à Menton en 1859. Mais il avait également pour but d'élargir la recherche concernant l'histoire touristique de Menton à des sujets jusqu'à présent peu abordés comme les mutations de l'hôtellerie mentonnaise voire les rapports entre hivernants et touristes avec la population locale et aussi de faire le point sur l'évolution postérieure à 1945 et les transformations récentes de l'activité touristique et hôtelière dans le secteur de Menton-Roquebrune Cap Martin, les années 1860-1930 de notre étude ayant déjà fait l'objet d'un certain nombre de publications. Enfin comment de pas faire ressortir la place à part occupée par Menton dans l'histoire touristique de la Riviera : une station d'hiver à vocation spécifiquement climatothérapique, en raison de ses conditions hivernales idéales (« Menton, le séjour d'hiver le plus parfait »²) elle se démarque des autres stations historiques de la Côte d'Azur, Nice, Cannes, Monacodavantage mondaines et tournées vers la fonction résidentielle durant la grande époque de la villégiature hivernale dans le Midi (1860-1914).

Après avoir travaillé successivement sur l'histoire du travail dans l'hôtellerie-restauration de la Côte d'Azur au XX^e siècle et 250 ans de présence britannique sur la Riviera, le CEHTAM s'est lancé dans une monographie locale d'autant plus intéressante qu'elle concerne « la perle de la France » (Elisée Reclus), une des plus belles stations touristiques de la Côte d'Azur, qui a su concilier valorisation de son patrimoine (ville d'art et d'histoire) et souci d'améliorer la qualité de l'accueil touristique. Toujours soucieux de couvrir l'ensemble du sujet proposé, nous pouvons déplorer les lacunes de notre programmation sur des sujets aussi connus que l'histoire des jardins de Menton ou des thèmes jusqu'à présent peu abordés comme les conditions de travail, le droit du travail et les rapports employés-employeurs dans l'hôtellerie mentonnaise.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des intervenants pour leur participation à ce colloque, plus spécialement Jean-Claude Volpi, auteur d'un tout récent ouvrage intitulé *Quand Menton recevait l'Europe. Des pensions aux palaces, un siècle d'hôtellerie mentonnaise* qui a largement contribué à l'élaboration de cette manifestation, d'une part en raison de cette grande passion, qui l'honore, pour l'histoire de l'hôtellerie mentonnaise et d'autre part en raison des nombreux contacts qu'il a pu, au fil du temps, nouer avec les habitants et services de la ville de Menton.

Programme du colloque

Présentation du colloque par Alain Callais, président du CEHTAM et « Menton, ville libre et de passage (1848-1861) » par Thierry Jan, membre du CEHTAM

1^o partie : Menton, de 1861 à 1939

- « L'hiver dans le Midi. Menton le séjour le plus parfait » par Marc Boyer, spécialiste et auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire du tourisme.

¹CEHTAM : association dont l'objet est un travail de mémoire et de valorisation à propos du riche passé touristique de la Côte d'Azur. Siège : Lycée hôtelier Paul Augier 163 bd René Cassin 06200 Nice. Contact, renseignements ; tel : 04 93 72 39 31 et 06 75 53 95 52 ; adresse email : contact@cehtam06.com; site internet : www.cehtam06.com

²Marc Boyer « *L'Hiver dans le Midi. L'invention de la Côte d'Azur XVIII^e-XXI^e s* ». Editions l'Harmattan, 2009

- « Naissance du tourisme et des palaces. Quand Menton recevait l'Europe (1860-1914) » par Jean-Claude Volpi, auteur de plusieurs livres sur Menton et sa région.
- « Joseph Aletti, empereur de l'hôtellerie » par Bruno Lavelle, passionné d'histoire de l'hôtellerie française de la Belle Epoque et de l'entre-deux-guerres.
- « Le littoral mentonnais et la naissance de la villégiature maritime 1861-1930 » par Alain Bottaro, conservateur aux Archives départementales des Alpes-Maritimes, responsable des archives privées.
- « L'épopée des casinos de Menton de 1848 à 1934 » par Dominique Gorzala, attachée de direction à l'Hôtel Royal Westminster et ancien guide au Service du Patrimoine de Menton.
- « L'impact de la Première Guerre Mondiale sur l'activité touristique et hôtelière à Menton d'août 1914 à septembre 1919 » par Jean-Claude Volpi.

2° partie : Menton, de 1939 à nos jours

- « Tourisme à Menton durant les années noires (1939-1945) » par Jean-Louis Panicacci, spécialiste de la Seconde Guerre Mondiale dans les Alpes-Maritimes.
- « Les mutations du tourisme et de l'hôtellerie dans la Cité des citrons de 1945 à nos jours » par Jean-Louis Tomasi, directeur de l'Hôtel Orly et responsable du festival de musique de Menton, président de l'Office de Tourisme et du Syndicat des hôteliers de Menton.
- Séance « Emotions et souvenirs d'après-guerre » : table ronde sur l'hôtellerie mentonnaise de 1945 à 1965 animée par Pierre Gouirand, ancien directeur de l'hôtel Westminster de Nice et réunissant Jacques Rides, ancien propriétaire de l'hôtel Dauphin, Mme Jeanine Garraffo ancienne propriétaire de l'Hôtel Côte d'Azur et ancienne secrétaire du syndicat des Hôteliers, André Faustini, ancien maître d'hôtel à l'Hôtel Royal Westminster, Jacques et Michèle Volpi, anciens propriétaires de l'hôtel-restaurant Le Terminus.
- « L'Office de tourisme de Menton : évolution récente et adaptation à la mondialisation depuis les années 1990 » par Danielle Le Goff, responsable du Pôle Promotion, Groupes & Congrès (Service Promotion et Développement) à l'Office de tourisme de Menton.
- Conclusion du colloque par Jean-Claude Guibal, député-maire de Menton.

Cette manifestation a été illustrée et complétée par :

- une exposition de documents sur l'histoire du tourisme de Menton proposée par les Archives municipales de Menton et présentée dans le hall d'entrée de la salle Saint-Exupéry
- une fiche proposant un itinéraire de découverte des façades des anciens hôtels et palaces du « cœur de ville » de Menton (réalisée par Jean-Claude Volpi)
- le DVD « Naissance de l'hôtellerie mentonnaise », réalisé par MM. Christian Villevieille et Jean-Claude Volpi, présenté au public à l'issue du colloque.

MENTON VILLE LIBRE 1848-1861

Thierry Jan

● Menton et Roquebrune villes libres

C'est depuis le XIV^e siècle que Menton et Roquebrune se trouvaient sous la souveraineté de la Principauté de Monaco des Grimaldi. Durant la révolution et le premier empire, la Principauté et donc Menton sont intégrées dans le département des Alpes-Maritimes qui s'étend du Var à San Remo. Après 1814 la Principauté retrouve son indépendance et sa souveraineté sous la protection du royaume de France. On en revient au traité de Péronne de 1641. Après les 100 jours en 1815, le second traité de Paris met désormais Monaco et son prince sous la garantie du royaume de Piémont Sardaigne. Le prince Honoré IV ne règne pas, il laisse la réalité du pouvoir à son fils Honoré V. Ce dernier n'ayant pas d'enfant, c'est son frère Florestan 1^{er} qui occupe le trône princier depuis 1841 et y restera quinze ans jusqu'à 1856.

Le territoire de la Principauté s'étend de Cap d'Ail au pont Saint-Louis, deux frontières des États Sarde. Le territoire monégasque est donc entièrement enclavé. Ce n'est qu'une mince bande de terre qui ne remonte vers l'intérieur que dans la vallée du Carei avec le hameau de Monti qui dépend de la commune de Menton. Monaco se retrouve en concurrence avec le Comté de Nice et la Ligurie pour l'oléiculture. Le Prince base son économie sur de multiples taxes qui frappent les diverses activités de ses sujets. Cette répartition de la fiscalité est déséquilibrée entre le Rocher et Menton. En 1842 l'économie mentonnaise est principalement agricole, les ressources dépendaient des récoltes et suite au gel, la sécheresse ou d'autres catastrophes, la misère menaçait la population. En principauté l'organisation de la société ressemble à celle d'un fief du moyen âge. Tout se concentre au palais avec l'administration : finances, trésor, douanes et carabiniers. La principauté est dirigée par quelques familles bourgeoises qui sont des propriétaires fonciers. Leurs terres sont travaillées par des ouvriers agricoles souvent indigents.

Il y a une rivalité entre Monaco et Menton, entre le Rocher où se trouvent le palais princier et une garnison et la cité des citrons qui assure à elle seule la production économique et paye les impôts. De plus il y a des différences linguistiques et sociologiques qui séparent les deux cités. Ces différences n'étaient pas insurmontables et un prince habile aurait pu les niveler. Mais en 1815 Honoré V, tout comme Louis XVIII en France ou encore le roi de Piémont Sardaigne veut que tout redevienne comme avant. Il souhaite effacer la révolution et faire comme si rien ne s'était passé. C'est très maladroit et à Menton, il y a un ressentiment contre la dynastie. La population, maintenant que Vintimille appartient aux Savoie, porte ses regards vers l'embouchure de la Roya.

Le prince Honoré V réside rarement dans ses Etats, en 26 ans de règne il n'y effectuera que quatre très courts séjours. Il gouverne par procuration. Une autre erreur est cette volonté de centralisation du pouvoir et de son administration. On peut dire que sur ces deux points, le caractère absolutiste s'est aggravé par rapport au XVIII^e siècle.

Un autre déséquilibre entre le Rocher et Menton se retrouve dans la démographie. Les trois quarts des habitants résident entre Roquebrune et Menton. Le prince voulant compenser des pertes de revenus, ceux de ses terres de France perdues avec la révolution, augmente les impôts et c'est Menton qui les subit du fait de sa population plus nombreuse. Honoré V est décidément bien maladroit. Pourtant ce prince avec l'école gratuite instaurée dès 1815, avait une vision moderne du développement social. Il refusait d'admettre la fin du principe absolutiste et cet entêtement provoquera la séparation entre Menton et le rocher. Charles Albert en Piémont Sardaigne, le Pape Pie IX, Léopold II de Toscane font en 1847 une union douanière, on peut y voir l'amorce de l'unité de la péninsule. C'est ce nouvel état d'esprit

libéral et national qui va amener le risorgimento de 1848, ce que l'on a appelé le printemps des nations. Charles Albert promulgue une constitution libérale le 5 mars 1848 à Turin. Les Mentonnais réclament les mêmes mesures qui viennent d'être appliquées dans le royaume des Savoie. Ils demandent aussi un abaissement des droits de douane de 50 %. Le prince Florestan 1^{er} qui a succédé à son frère Honoré V en 1841 ne fait que des promesses évasives ce qui exacerbe les Mentonnais. Aussi en mars 1848 Charles Trenca fait arracher les symboles princiers et adopter par la population le drapeau tricolore, montrant ainsi le souhait d'être rattachés au royaume de Piémont Sardaigne. Le 4 avril, le droit de vote est élargi aux habitants de plus de 25 ans et résidant depuis au moins dix ans. Le 30 du même mois, la loi fondamentale est proclamée. Le 1^{er} mai le gouvernement est élu, il se compose de cinq membres. Un plébiscite le 30 juin ratifie une demande de rattachement au royaume de haute Italie.

● Menton de 1848 à 1861

Le 18 septembre 1848, après s'être assuré de la neutralité de la France, le gouvernement sarde occupe Menton et Roquebrune. Le commissaire extraordinaire du roi s'installe le 15 octobre. Des incidents opposent légitimistes fidèles au prince et sécessionnistes à la frontière entre Roquebrune et Monaco. Le 10 mai 1849 un décret rattache Menton à l'intendance générale de Nice. Le 10 novembre la chambre des députés à Turin adopte une loi qui fait de Menton une entité du royaume de Piémont Sardaigne. Le sénat à Turin ne statue pas, laissant cette loi à l'état de projet. Les Savoie ont profité d'une crise pour s'installer à Menton. Cette situation se poursuit et la question de droit n'est pas résolue. Napoléon III est sollicité par la princesse Caroline qui plaide la cause monégasque dans une lettre du 21 décembre 1855. Victor Emmanuel II propose une rente au prince contre l'abandon de Menton. Les incidents se multiplient entre les autorités piémontaises et la famille princière. En 1854 à l'occasion de la Sainte-Dévote, patronne de Monaco, le duc de Valentinois est surpris à Menton alors qu'il se rendait à Gènes. Trois ans plus tard celui qui sera le Prince navigateur Albert 1^{er} est reconduit à la frontière alors qu'il visitait des églises.

Après le plébiscite des 15 et 16 avril 1860 et l'accord franco-monégasque du 2 février 1861, Menton devient française. Le syndic de la ville était alors le chevalier Charles de Monléon. Le oui l'emporta par une large majorité : sur 910 inscrits, 695 votants on dénombrait : 639 oui, 54 non et 2 nuls. À Roquebrune c'est 194 oui, soit 100% pour la France. Charles III prince régnant depuis 1856 recevait comme indemnisation pour la perte de Menton et Roquebrune 4 millions de francs de Napoléon III. Menton en choisissant la France, faisait le pari du progrès et du développement. La cité des citrons voit arriver le train en 1868 et est dotée d'un port en 1871. En 1859, un médecin anglais, le docteur Bennett choisit la cité des citrons pour se soigner. Il guérira et durant vingt ans de 1859 à 1879 y reviendra. « Le climat meilleur qu'à Menton, je ne l'ai pas encore trouvé. ». James Henry Bennett est ainsi véritablement le créateur de la station climatique de Menton. En 1859, à son arrivée, Menton est alors constituée essentiellement par la vieille ville et demeure un modeste lieu de séjour et d'accueil même si dès 1850 on y comptait 8 hôtels, 4 pensions de famille, 90 villas et appartements loués à des étrangers. Il n'y a rien pour distraire l'hivernant, cette ville c'est le grand calme. A partir de 1861, on va assister à une spectaculaire transformation de l'économie et de la société mentonnaise. Cette ville qui avait pour principale activité économique l'agriculture avec l'olivier et ses citrons, va devenir en une dizaine d'années une rivale de Cannes, Nice et San Remo. La douceur de son climat sera son principal atout. La cité des citrons devient une grande station de villégiature et de climatothérapie ainsi qu'un lieu de passage obligé sur la route de l'Italie. « Connais-tu le pays où fleurit l'oranger ? » nous demande le poète. Tout est dit dans sa question. .. Des artistes, on citera : Benoît et sa lithographie de 1860 et Charles Nègre et son autoportrait, soulignent le caractère d'absolue

tranquillité de la cité des citrons d'alors. Une quinzaine d'années auparavant, ce calme avait déjà séduit Turner.

Evolution de la population entre Menton et Monaco

Année	Monaco	Menton
1814	1118 habitants	3874 habitants
1817	1115 habitants	3799 habitants
1826	1130 habitants	3988 habitants
1847	1250 habitants	4900 habitants
1857	1200 habitants	4857 habitants
1861	1213 habitants	4908 habitants

La population connaît donc peu de variations. Roquebrune verra le nombre de ses habitants osciller entre 500 et 600. Monaco ne représente qu'à peine le quart du total des sujets de son Prince et tout le poids de la fiscalité, repose donc sur ces deux cités qui ont également le rôle majeur dans la vie économique.

Les souverains

Monaco	Piémont Sardaigne
Honoré IV 1814-1819	Victor Emmanuel 1 ^{er} 1802-1821
Honoré V 1819-1841	Charles Félix 1821-1831
Florestan 1 ^{er} 1841-1856	Charles Albert 1831-1849
Charles III 1856-1889	Victor Emmanuel II 1849-1861

Quatre amoureux de Menton

Charles Trenca

Il y a des hommes qui marquent leurs époques par leurs actes et leurs choix. Charles Trenca né le 2 septembre 1801, fils d'un négociant en citrons en est un. C'est lui qui va animer la révolte des mentonnais contre le Prince de Monaco. Il devient après 1848 le chef des deux villes libres. Il meurt le 20 juin 1853, Menton et Roquebrune étant sous la protection du royaume de Piémont Sardaigne.

John Mallard William Turner

Ce peintre aquarelliste Anglais né en 1775 et mort en 1851, très influencé par le romantisme, va tomber amoureux de Menton, bourgade perdue. A l'occasion de ses trois voyages en Italie en 1819, 1829 et 1840, il viendra dans la cité des citrons, immortalisant des paysages enchanteurs.

Charles Nègre

Ce Grassois né dans la cité des parfums le 9 mai 1820, abandonne la peinture pour la photographie en 1850. Il va photographier tout le littoral, et aujourd'hui ses clichés sont les témoins de ces années où tout se bouleverse avec l'avènement du tourisme sur cette riviera aux hivers cléments. Il décède le 16 janvier 1880 à Grasse

Élisée Reclus

C'est un géographe sans aucune attache avec notre région, né le 15 mars 1830 en Gironde. Il collabore au guide Joanne en 1860. C'est lui qui donnera de Menton sa définition : « Perle de la riviera française » Il s'éteint en Belgique le 4 juillet 1905.

Les événements majeurs de cette période

20 novembre 1815	Principauté sous protection des Savoie
Juillet août 1817	Emeutes frumentaires
14 août 1818	Parution dans un périodique libéral d'une doléance au prince
16 février 1819	Mort d'Honoré IV, avènement d'Honoré V
15-26 mars 1821	Suite aux événements de Turin, révolte libérale à Menton
7 mai 1833	contestation populaire à Menton
2 octobre 1841	Mort d'Honoré V, avènement de Florestan 1 ^{er}
5 novembre 1842	Florestan 1 ^{er} rejette les doléances des mentonnais
4 novembre 1847	Demande de réformes des mentonnais
25 février 1848	Florestan accorde, mais trop tard une constitution
2 mars 1848	Gouvernement provisoire et garde civique à Menton
21 mars 1848	Menton et Roquebrune : Villes libres
20 au 30 juin 1848	Demande de rattachement au royaume de Piémont
18 septembre 1848	Charles Albert occupe Menton
1 ^{er} mai 1849	Menton et Roquebrune rattachées à l'intendance de Nice
20 juin 1856	Mort de Florestan, Charles III prince de Monaco
24 mars 1860	Traité de cession de Nice à la France
12 janvier 1861	Charles de Monléon premier maire de Menton
2 février 1861	Accord Napoléon III et Charles III sur cession de Menton.

LA GRANDE SAISON D'HIVER DANS LE MIDI FIN XVIII^e- DEBUT XX^e. MENTON, « LE SEJOUR LE PLUS PARFAIT »

Marc Boyer

Du XVIII^e à la crise de 1929 s'épanouit la plus grande migration d'oisiveté de tous les temps, celle qui conduisait « dans le Midi », comme on disait alors, un nombre croissant de rentiers. Le Midi, ce n'était pas une région, mais un thème, un attrait dont bénéficiaient des stations, rivales entre elles. Chacune vantait la supériorité de son climat, et de sa végétation, l'élégance de sa clientèle. Fin XIX^e, Menton était incontestablement une des plus cotées.

A cet Eden, les Britanniques, souvent les plus anciens, et toujours les plus nombreux, donnaient le nom de *Riviera*. Fin XIX^e, le poète bourguignon Stephen Liegard proposa *Côte d'Azur*. Au milieu du XX^e, le maire de Nice, Jean Medecin réussit à composer ce vocable ; Ainsi Nice, se trouvait promue capitale de région et non plus rattachée à Marseille. Alors Menton a acquis la renommée d'être « la plus parfaite des villes d'hiver ».

• Les prémisses : la Révolution touristique du XVIII^e et les débuts de l'hiver dans le Midi³

Du XVI^e à la fin du XVIII^e, l'Europe « civilisée » fit la *Révolution touristique*, à peu près contemporaine des Révolutions agricole et industrielle. Cette coïncidence ne peut être fortuite. Mais où est le rapport de causalité ? L'aristocratie britannique perdant peu à peu son rôle politique, économique dominant aurait-elle voulu se distinguer autrement ? Par de nouvelles migrations ostentatoires ? Ainsi elle inventa et développa le voyage culturel, *The tour*, qui couronnait l'éducation du gentleman. Le voyage à Rome valait brevet de grande culture.

Au XVIII^e, l'aristocratie britannique valorisa ses *séjours à la campagne*. Plus que les propriétaires fonciers du Continent, elle avait le souci d'augmenter le rendement des terres, d'améliorait le confort de sa maison de campagne. Elle donnait de l'agrément à ses séjours, invitant parents et amis, multipliant les distractions et les jeux, répandant le croquet, le volley, le tennis. La villégiature tendait aussi à devenir un plaisir mondain.

Parallèlement, le séjour aux eaux devient une villégiature. C'était une corvée, une pratique, inconfortable ; hébergements et distractions manquaient. Richard Nash, début XVIII^e, initie la *Révolution de Bath*. Nash, et les architectes Wood père et fils, dans la première moitié du XVIII^e, transforment Bath en station élégante, lieu de rencontres mondaines. On joue de l'argent, on fait des rencontres. Villas et hôtels sont embellis. C'est le succès. Bath est initié sur le Continent à Spa, Hombourg, Carlsbad, Vichy, Montecatini, Aix-en-Savoie.

La fin du XVIII^e et l'époque romantique multiplient les initiatives qui révolutionnent la villégiature. Les Britanniques continuent d'avoir un rôle pionnier. Au XIX^e beaucoup de rentiers s'adonnent aux *excursions estivales en montagne* et font de *longs séjours d'hiver* dans le Midi. Fin XVIII^e commence l'ère de la conquête des grands sommets. Au départ, il y eut un prétexte scientifique (ainsi H.B. de Saussure), mais bientôt les observations furent un alibi et s'épanouit le souci de gloriole, le désir de « réaliser des premières ».

Autres novation, contemporaine : *l'hiver dans le Midi*, au départ, fut un prétexte thérapeutique ; cela devint vite un attrait mondain. Fin XVIII^e, le vocable *villes d'hiver* désignait une sédentarité saisonnière et mondaine « dans le Midi ». Des stations avaient une réputation climatique et une végétation exotique, un décor de paradis. Cette migration

³ Je renvoie à ma thèse de Doctorat *L'invention du tourisme dans le Sud-Est*, 21 fasc. 2340 p. 1997. Ed. du Centurion. Lille III.

Et aussi à *-L'Hiver dans le Midi (XVIII^e-XXI^e)* Paris. L'Harmattan 2002, 439p.

-Les villégiatures... Caen 2008, 238p.

saisonnaire durait de un à sept mois. Elle fut d'abord britannique. Le comte Moszynski qui passe à Marseille l'hiver 1784-85 fait ce constat : « Les Anglais ont l'habitude de fuir leur pays dès l'automne comme les hirondelles pour y revenir au printemps ».

A la veille de la Révolution française, on trouve cent cinquante familles d'hivernants à Nice, une cinquantaine à Hyères ; l'une et l'autre sont déjà fin XVIII^e des villes d'hiver incontestées. Ajoutons une modeste présence d'hivernants à Aix, Marseille, Pise et Livourne.

● La diffusion de l'hiver dans le Midi au XIX^e

L'hiver dans le Midi était donc, en 1789, une invention toute nouvelle qui ne concernait qu'un nombre réduit d'hivernants. Pourtant la Révolution française ne fit pas disparaître le phénomène. Les hivernants surtout britanniques revinrent en 1802 (sans lendemain) puis en 1815. Tout au long du XIX^e et jusqu'à la crise de 1929, l'hiver dans le Midi progressa, s'étendit, augmenta ses effectifs, multiplia les villes de saison tout en conservant l'essentiel de ses caractères élitistes. De même l'aspect de migration saisonnière ne fut pas changé – toujours d'octobre à avril- ni le caractère cosmopolite de la clientèle d'hiver. On atteignit un premier sommet vers 1910 ; alors 200.000 « étrangers » venaient faire des « séjours dans le Midi » dont 20.000 environ passaient tout l'hiver. Les Anglais étaient le premier groupe, mais les autres nationalités étaient de plus en plus représentées : Français, Russes, Austro-hongrois, les divers pays d'Europe et même les Nord-Américains.

Dans toute l'histoire générale du tourisme, aucune migration n'eut jamais cette importance. Créant des villes nouvelles, modifiant profondément les anciennes comme Nice, juxtaposant les sites et les renoms sans constituer jamais une région continue, l'hiver dans le Midi fut un essaimage dans l'espace méditerranéen – et pas seulement sur la Côte. Au XVIII^e, les inventions furent peu nombreuses. La prolifération se fit au XIX^e siècle ; elle est terminée après 1914.

L'hiver dans le Midi avait une durée exceptionnelle, pouvant aller jusqu'à six à sept mois, une clientèle de grande qualité : des familles régnantes, l'aristocratie, les rentiers. Il est remarquable aussi par sa longévité – du début XVIII^e à la crise de 1929. A ce titre, l'hiver dans le Midi a structuré la migration oisive des rentiers jusqu'à la crise de 1929. Les choix des lieux d'élection, les palaces, villas de luxe ont survécu à la crise de 1929 et donc à l'étiollement progressif du phénomène.

De même que l'épanouissement de l'hiver dans le Midi avait été le trait fondamental du tourisme aristocratique des XVIII^e et XIX^e, de même les difficultés grandissantes des villes d'hiver, des palaces hivernaux furent le signe que l'ancienne époque du tourisme tendait à être révolue. La Révolution touristique était vraiment finie... bien avant que n'apparaisse l'ère du tourisme de masse. Dans les années 1930, des journaux très réactionnaires, comme *Gringoire*, dirent que l'arrivée des « congés payés » chassa la clientèle aristocratique de la Côte d'Azur... ou des stations thermales de luxe. Ce propos polémique ne correspond pas à la réalité.

● Les inventions de villes d'hiver

Le phénomène –l'hiver dans le Midi- a été toujours localisé. Le décrire, c'est montrer des créations de lieux, des extensions de stations...mais aussi le caractère toujours élitiste de la clientèle, la tonalité britannique. Les préférences de lieux sont présentées comme objective ; la suprématie du climat, la possibilité d'une végétation plus exotique, la qualité thérapeutique du lieu sont invoquées.

- Dans le dernier tiers du XVIII^e, deux lieux d'hivernage sont déjà consacrés : Nice et Hyères. Nice a une date et des circonstances de naissance établies la publication, en 1766 des douze *Letters to Nice from Nice* du Dr Tobias Smolett. Le médecin écossais fut relayé, dans

les années qui suivirent par d'autres hivernants qui dirent l'intérêt et l'agrément de ce séjour. Nommons Sterne, Lalande, Millin, Saussure.

Dès les origines, les premières villes d'hiver ont une série d'attraits déjà reconnus. Cela ne changera pas au XIX^e ; Rappelons-les brièvement :

- le climat pendant l'hiver et la beauté de la végétation au moment où le reste de l'Europe est figé dans la froideur. C'est « la Provence fécond jardin » vantée déjà par tant d'auteurs (Cf. *Jardins* de l'abbé Delille).

- le bon marché des produits et des services qui étonnent agréablement les Britanniques.

- la proximité de l'Italie dont la visite est souvent un complément du séjour climatique. Les inventions de villes d'hiver se sont succédées au XIX^e, après le retour de la paix. Certaines se situant hors la zone méditerranéenne, certaines dans le Sud-Ouest (Pau, Arcachon) ou au Portugal : Estoril, Madère. Mais la majorité furent méditerranéennes, confortant, les réputations des plus anciennes villes d'hiver –Nice et Hyères.

L'invention de Cannes, découverte en 1834 par lord Brougham... fut un hasard. Le grand aristocrate britannique avait projeté d'aller en Italie, mais il fut arrêté sur le Var par une interdiction (à cause du choléra). Plutôt que de revenir bredouille en Grande-Bretagne, il décida de trouver un autre lieu ; ce fut Cannes où il n'y avait pas encore d'hivernants. Il fut conquis par le lieu. Brougham fut un inventeur à un double titre il fut le propagandiste du lieu qu'il avait trouvé, y attirant sa famille et ses amis et il inaugura la pratique bientôt classique de construction de villas où les hivernants pouvaient revenir –chez eux. Ce fut la villa Eleonore-Louise⁴.

Après l'invention de Cannes villes d'hiver, toutes les autres implantations eurent les mêmes caractères : situées à l'écart de la ville ancienne, elles sont d'abord juxtaposées de villas hétéroclites et souvent prétentieuses. Il y a toujours plantation d'espèces exotiques, d'une nouvelle végétation.

Quant aux inventions de lieu, elles s'échelonnent au long du XIX^e. Elles se situent d'abord dans les environs de Nice et Hyères. A Nice, le faubourg de la Croix de Marbre, privilégié, bientôt ne suffit plus. Et les hivernants s'installent dans diverses collines autour de Nice, comme le Mont-Boron, Saint-Philippe et surtout Cimiez. A Hyères, la saison des hivernants s'épanouit à Costebelle, à Gien, à Porquerolles. D'autres villes d'hiver furent créées, surtout avec l'arrivée du chemin de fer. L'ensemble constitue la Riviera ou plutôt les *Rivieras du Ponante* et *di Levante*. Au-delà de Pise, le phénomène a peu d'ampleur... Il faut aller jusqu'en Campanie pour retrouver un hivernage important, puis en Sicile... ou à Corfou. A l'Ouest d'Hyères, les installations sont tardives et relativement limitées –Sanary, Bandol, la Ciotat. Bien plus loin, Collioure et Banyuls... Ou encore les Baléares, l'Andalousie... Sans vouloir être exhaustif, rappelons qu'il y eut aussi, des colonies d'hivernants, des sites continentaux judicieusement choisis. Ainsi Grasse et Hyères.

Dans la deuxième moitié du XIX^e, grandissent les rivalités entre les villes d'hiver. Menton et Roquebrune, du fait de leur sécession, 1848, ont acquis une place à part. Et le Dr Bennett, par ses Guides, les met à la première place des villes d'hiver. Installé à Menton en 1859, il y passa ensuite vingt hivers ; péremptoire, Bennett affirme : « De climat meilleur qu'à Menton, je n'en connais pas ».

En 1850, il n'y avait pas d'hivernants à Menton ; en 1862, on compte trois cents familles d'hivernants et en 1869, plus de mille. Après 1870, tous les Guides vont répétant que Menton est le séjour d'hiver le plus parfait. Mais la concurrence est de plus en plus sévère. En 1911, Porcheron publie « *Les stations climatiques françaises* ». Il en compte alors 1200 ! Il donne la primeure à Menton.

⁴ Les *Brougham papers* conservés à la London University témoignent du rôle initiateur du lord qui avait donné à la villa le nom de sa fille.

● La fin de la saison d'hiver dans le midi et l'invention de la Méditerranée estivale

C'est un immense sujet. Il faut bien admettre qu'il mériterait une grande étude. Constatons aussi que, dans les années 1929-39 où le déclin s'amorça vite, les observateurs virent mal ce qui se passait. Qu'il me soit permis d'indiquer quelques pistes :

- La guerre de 1914 fut, certes, une coupure mais elle n'a pas entraîné la fin de l'hiver dans le Midi. La reprise, après 1919, fut rapide ; les constructions reprurent dans les stations déjà connues et apparurent de petites stations satellites autour des anciennes. Vers 1930, il y a encore des constructions flamboyantes comme la villa des Noailles, l'œuvre de Robert Stevens.

Ce sont les derniers feux. Désormais, la mode favorise un séjour nouveau, celui des stations de sports d'hiver depuis que les Rothschild ont découvert et lancé Megève. De simples villages savoyards ou suisses qui n'attiraient pas (ou bien peu) d'estivants, deviennent immédiatement – à partir des années 1920- des stations de sports de glisse sur neige et glace. Des hôteliers de la Côte d'Azur, étonnés de ne pas voir revenir leurs anciens hivernants ont, dans les années 1925 et suivantes, dépêché des observateurs à Megève, Chamonix ou autres lieux savoyards pour constater que leurs anciens clients aristocratiques avaient fait un autre choix que l'hiver dans le Midi.

Autre élément qui a joué dans la reconversion ; tout simplement le fait que l'ancienne zone de l'hiver c'est-à-dire les rivages méditerranéens sont devenus attractifs pour une clientèle élégante en quête de bronzage, heureux de vivre l'été dans l'ancien décor kitch des villes d'hiver, ou à proximité. Ce n'est pas un hasard si la nouvelle pratique de l'été dans le Midi, les plages des trois ou quatre S, Sea, Sand, Sun and Sex, sont nées au cœur de l'ancien système hivernal, à Juan-les-Pins qui fait partie de la commune d'Antibes, et fut une ville d'hiver caractéristique. C'est, en effet, sur la commune d'Antibes que les premiers palaces se sont convertis à l'été.

On peut considérer que les années 1930-39 pour la Méditerranée n'ont pas été seulement une période de difficultés à cause du déclin de l'hiver dans le Midi, mais aussi un temps de renouveau par les débuts brillants, de la nouvelle saison d'été. Quant à l'arrivée de nouvelles couches sociales, il ne faut pas l'antidater. Peu d'estivants avant 1939, mais un rush rapide dans l'après-guerre, surtout après 1950. Pour faire bref, disons que le nouveau paysage du tourisme méditerranéen s'est mis en place depuis un demi-siècle. Qu'il s'agisse de stations anciennes ou de lieux tout nouveaux, le bilan est net, la Méditerranée est devenue la première destination estivale de l'Europe.

● Prolongements

Il est incontestable que le déclin de l'hiver dans le Midi a été rapide, général, irrémédiable et n'a pas connu d'exception. Les remèdes tentés par les responsables locaux du tourisme, municipalités, hôteliers, ont été vains et paraissent dérisoires. Ce constat brutal et sans appel ne doit pas cacher d'autres aspects très importants.

Et d'abord que les anciennes grandes villes de l'hiver avaient acquis un nom, un renom, une réputation qu'elles ont conservés et même amplifiés. On peut aujourd'hui y organiser des manifestations internationales de prestige. Le Festival de Cannes en est un exemple ; il n'est pas le seul. Ces rencontres tendent à conforter la réputation du lieu, à le faire connaître davantage et à le détacher de la saisonnalité. La plupart évitent l'hiver – l'ancienne saison qui paraissait désuète et aussi l'été – trop « populaire » maintenant et préfèrent les intersaisons.

Dans cet espace méditerranéen, il a été, certes, difficile de passer de la mono saison hivernale au trop plein estival, en conservant une réputation élitiste. Les lieux les plus prestigieux y sont parvenus. Ce primat de l'intersaison pour les réunions de prestige est un privilège de quelques lieux de la Côte d'Azur. De quoi rendre jaloux les autres types de

stations de tourisme, les stations thermales ou les stations de sports d'hiver qui sont prisonnières de leur saisonnalité.

Une fréquentation annuelle permanente, c'est une vue de l'esprit. Par nature, le tourisme est saisonnier ; mais il peut être pluri saisonnier. Et il peut donner naissance à des activités primaires et souvent tertiaire. Ainsi la transformation de la Riviera en jardin exotique aux espèces variées a favorisé le développement d'une agriculture complexe fondée sur l'acclimatation. La prolifération de résidences de luxe, rivalisant de beautés ostentatoires a excité les architectes et favorisé les novations. Tel est le contexte de cette géographie aux limites incertaines, à cheval sur la frontière franco-italienne qui a un petit pôle de prestige à Monaco et une incontestable aptitude à s'adapter à l'évolution des mœurs.

NAISSANCE DU TOURISME ET DES PALACES « QUAND MENTON RECEVAIT L'EUROPE » (1860-1914)

Jean-Claude Volpi

Le 16 avril 1860, les Mentonnais se prononcent pour ou contre le rattachement (ou plutôt l'annexion) à la France. Jusqu'au début du XIXe siècle, le bourg ancien de Menton n'avait connu qu'un développement limité intra-muros. En 1860, la simple bourgade de pêcheurs et de cultivateurs-arboriculteurs s'était déjà étendue au petit-port de la Ciapetta sur lequel veillait le vieux Bastion. Vers l'ouest, après l'aménagement de la Rue Neuve (actuelle Rue de Bréa), un nouveau quartier s'était créé jusqu'au torrent Fossan. Il est bordé au sud par la rue Saint-Michel, très animée, qui franchissait ce petit cours d'eau grâce à un pont de bois. En bordure de mer, la grève est utilisée principalement pour les activités maritimes. A l'est, au-delà de la place Saint-Julien, entre la vieille ville et Garavan, l'antique voie romaine a été améliorée après 1800 suite au passage du général Bonaparte, qui la jugeait primordiale pour les relations avec la Ligurie. La remontée dans les vallées n'est pas encore d'actualité. Je n'aborderai pas les détails des événements qui ont amené Menton et Roquebrune à se séparer de la Principauté de Monaco en 1848 avec laquelle elles avaient une longue histoire commune pour m'en tenir à l'objet de ce colloque, la naissance du Tourisme et des Palaces.

• L'arrivée du train à Menton

Néanmoins, il faut mentionner qu'à l'occasion du plébiscite du 16 avril 1860, il y avait quelques solides promesses dans l'escarcelle impériale mais on était encore loin de penser à l'évolution de la contrée en ces termes : villégiature et hôtellerie. Notamment l'arrivée du train à vapeur de la société ferroviaire Paris-Lyon-Méditerranée, le train qui rendra accessible l'ensemble des Alpes-Maritimes mais surtout Menton. Jusqu'alors, le voyage des Anglais depuis Calais via Paris était très long, cher et épuisant. Jusqu'en avril 1863, il fallait bien du courage à l'hivernant pour rejoindre Menton. Il s'arrêtait bien avant, aux Arcs en Provence. Une fois le train arrivé dans cette bourgade varoise, il fallait pas moins de 7 heures de diligence pour rejoindre Cannes, éventuellement, une dizaine d'heure de plus pour ensuite arriver à Menton y compris le passage de la frontière sur le fleuve Var afin d'entrer dans le Comté de Nice puis franchir l'octroi, où tout était pesé, avant de pénétrer dans Menton. Il restait le bateau mais pas de port pour accoster. Cette promesse, faite à ce nouveau département des Alpes-Maritimes, aux Mentonnais et aux Roquebrunois, va être rapidement suivie d'effet pour ce qui concerne le train. Cannes est atteinte en 1863, Nice l'année d'après, Monaco en 1868 et seulement le 6 décembre 1869, il entre en gare de Menton en raison de retards de travaux. Il n'y a qu'une seule voie en terminus. Ce prolongement fera partie des 7000 kms de nouvelles voies ferrées qui seront établies pendant les 22 ans de règne de Napoléon III.

En 1851, l'administration sarde avait bien présenté un projet de ligne de chemin de fer de 106 kms entre Coni et Nice. Cette ligne aurait pour itinéraire la remontée de la vallée de Latte afin de rejoindre la vallée de la Bévéra à partir de Triori en direction du nord vers Breil en délaissant la partie basse de la vallée de la Roya et Vintimille. Pour la traversée de Menton, l'itinéraire, qui avait été proposé, aurait été assez catastrophique pour l'avenir de la ville. Il s'agissait d'une boucle qui, à partir de Garavan à hauteur de l'avenue Saint-Jacques, aurait bifurqué vers le bord de mer, passant devant la vieille ville, puis aurait tourné au sud de la Ciapetta. Ensuite, la ligne, à voie unique, aurait longé le front de mer jusqu'au torrent Gorbio, la traversée de Carnolès se faisant au Quartier Banastron et elle serait venue se repiquer sur le tracé actuel au tunnel du Cap Martin qui aurait été percé 100 mètres plus au nord. La réaction de la municipalité, des pêcheurs et des quelques rares hôtels impliquera l'étude d'une

déviations plus au nord. Elle sera ensuite retenue, à quelques détails près par la Société ferroviaire française Paris-Lyon-Méditerranée.

Autre réalité du moment en 1860 : la nécessité de l'entretien des routes et des chemins ainsi que le désenclavement terrestre de Menton et Roquebrune avec la perspective d'une 2ème grande route par le bord de mer (article V des accords franco-monégasques applicables à compter du 2 février 1861). Autre préoccupation, un plan d'urbanisme cohérent pour l'extension de la ville vers l'ouest afin de sauvegarder un équilibre social et économique. Finalement à l'issue d'une transaction financière, le 2 février 1861, Menton et Roquebrune deviennent françaises.

● Naissance du tourisme

Menton, à côté de son image de bourgade ancienne, où une partie de la population semblait « vieillir avec les pierres », va essayer et réussir le pari de devenir une cité moderne conçue dans des décors arborés et encore peu bâtis. La spéculation immobilière guette. Elle commencera dès le 14 avril 1861, où les élus décident d'aliéner les terrains sablonneux, galets et cannes qui sont compris depuis le Careï jusqu'au torrent Gorbio. Entre la route impériale et le rivage de la mer, au sud, la grève est divisée en lots. Un cahier des charges est établi avec une vingtaine d'articles dont l'obligation de participer à la création de la Promenade du Midi et de ne pas pouvoir construire au sud de l'axe médian des dits-terrains mis en adjudication. Deux lots ne sont pas concernés, un pour la Place d'Armes et l'autre pour le chantier de construction de navires, actuelle partie ouest du square Elysée-Reclus. Malgré les coups de mer qui seront toujours à redouter aux équinoxes, le 17 août 1860, suite à la demande des hôteliers, le conseil municipal décide la création de la Promenade du Midi sur les plans de l'ingénieur Durandy. Les travaux d'aménagement de la grève sont autorisés par le Ministre de la Marine et des Colonies, le 7 septembre 1863.

Le premier recensement de 1866, indique 4904 habitants sur Menton, 795 de plus qu'en 1860 (et 844 habitants à Roquebrune). Menton va connaître une métamorphose à partir de 1867 juste avant l'arrivée du train dont les travaux d'établissement de la ligne en voie unique connaît quelque retard en raison de la topographie accidentée, le long de la mer. L'accueil des hivernants deviendra vite crucial, et va générer des préoccupations nouvelles pour les édiles; notamment l'élaboration de nouveaux quartiers. Cela n'empêchera pas une définition réfléchie d'un plan d'urbanisme grâce au savoir-faire de l'administration française. Il y a également cette nécessaire préoccupation d'organiser des loisirs. Par ailleurs, il faut adapter les mentalités sans perte de l'identité locale. Ce dernier tiers du XIXème siècle annoncera la Belle-Epoque. Elle sera faite d'opulence et de distractions pour les hivernants fortunés qui s'installeront dans les nouveaux quartiers soit à Garavan, soit sur les hauteurs de la ville, soit vers l'ouest, entre la route (impériale ou nationale suivant les périodes) et la Promenade du Midi jusqu'au Cap Martin qui lui, sera livré à la spéculation immobilière à partir de 1891.

Autre réalité importante : jusqu'au 2 février 1861, seule la religion catholique était autorisée. Le passage sous la tutelle française s'accompagnera de la liberté de culte. Dès lors, Menton devient accessible à la clientèle européenne qui se diversifiait par des cultes différents, protestant, anglican ou orthodoxe russe. Chacune de ces clientèles va s'organiser en quartiers autour de son église où de belles villas et des hôtels ou des palaces luxueux vont se construire. Chacune s'y organisant en petites colonies ayant ses lieux de loisirs ou de réunions. Néanmoins, cette ville nouvelle sera partagée, sans véritable mixité ni unité de style architectural spécifique, le quartier anglais entre les vallées du Careï et du Borrigo (au sud de la voie ferrée) qui répondait à la volonté habituelle des britanniques de créer un quartier colonial en bordure de la ville ancienne existante, les Russes à Carnolès, les Allemands, entre le Careï et le Casino du cercle, au nord de la rue Partouneaux.

L'hôtellerie va être un véritable indicateur de la bonne santé touristique de la cité. Les hôteliers et les divers casinos mentonnais aussi bien à la fin du XIXe siècle qu'au cours du XXe siècle, seront toujours présents dans l'organisation de nombreux divertissements en dehors de leurs établissements : carnaval en 1876, théâtre, bataille de fleurs, végliane et redoutes, des bals à thèmes ou masqués, bals de bienfaisance, bals d'enfants travestis, courses vélocipédiques, régates internationales. Même si à l'évidence, Cannes, Nice et Monte-Carlo sont des villes de plaisir plus mondaines qui attirent ceux qui aiment les fêtes scintillantes, on vient à Menton pour sa douceur de vivre.

• Naissance de l'hôtellerie

En 1859, le célèbre docteur londonien, James Henry Bennett va mettre en évidence les bienfaits du climat de Menton, au travers d'un ouvrage : *Menton and the Riviera as the Winter climate*. Il n'y mentionnera que peu d'hôtels (certains de ces hôtels étant « précurseurs » de la première période dite « sardo-monégasque ») :

- Hôtel de France, rue de la Nation/ Rue Saint Michel
- Hôtel d'Angleterre M. Velliano, propriétaire. Dans les années 1878, il deviendra l'hôtel Bristol (au sud de la place Nationale future place Clémenceau).
- Hôtel du Midi, route du bord de mer/ promenade du Soleil (actuellement, il y a le Tagliatelle en rez-de-chaussée).
- Hôtel Méditerranée, avenue Victor Emmanuel II/ future avenue Félix Faure au n° 29.
- Hôtel Victoria, M. Milandri propriétaire (actuel Balmoral) qui était l'Hôtel du Littoral en 1840.
- Hôtel des Quatre Nations, M. Isnard propriétaire (non situé. Peut-être place Clémenceau, côté Nord).
- La pension des Anglais, qui deviendra en 1872, Hôtel-Pension Anglaise puis Hôtel des Anglais, chemin Sainte-Anne (actuelle copropriété Marly).
- La pension Camous, sans doute la plus vieille de toute, entre l'actuelle avenue Félix Faure et la promenade du Soleil.

Cinq ans après le rattachement, la ville va compter 17 hôtels et 10 pensions dont :

- Hôtel du Pavillon (Prince de Galles face au Palais Carnolès)
- Hôtel de Grande Bretagne (square Victoria)
- Hôtel des Iles Britanniques (foncier actuel du projet d'hôtel-thalasso à Garavan)
- Hôtel de Londres (avenue Carnot, sur l'emplacement de l'aile sud/est de l'Astoria).
- Hôtel du Louvre
- Hôtel des Etrangers (rue Saint-Michel)
- Hôtel de la Paix, copropriété Casa del Mare, Porte de France
- Hôtel d'Écosse futur Grand Hôtel de Garavan, actuelle copropriété « Porte de France ».
- Hôtel Victoria et des Princes, avenue Boyer.
- Hôtel de Turin, avenue Carnot.
- Hôtel Beauséjour (futur Hôtel de Venise en 1882).
- Pension de l'Univers, actuel bar-tabac le Narval.
- Pension des Étrangers et du Wurtemberg, rue Prato.
- Pension Hemmelmana, à côté et à l'est de la Pension Camous, une partie de l'actuel Paris Palace.
- Pension Miramar, Veuve Bournaléat, à côté et à l'ouest de la Pension Camous.
- Pension suédoise, actuel Hôtel de Londres ainsi que le futur Hôtel du Parc, actuel Jardin des Muses 11 avenue de Verdun.
- Pension d'Italie, futur hôtel Britannia et Beau site, actuelle copropriété « Espace 2000 ».
- Pension Suisse, place du Cap-angle début quai Bonaparte.

Le nombre des chambres d'hôtel approche les 1500. Par contre, les Mentonnais ne sont guère représentés à la tête des nouveaux hôtels. Pendant une vingtaine d'années, Menton va devoir compter sur de nombreuses villas pour compléter l'offre hôtelière. Fait paradoxal, la clientèle est loin d'être au rendez-vous. Il est vrai que les investisseurs n'avaient pas calculé le retard pris pour les travaux de l'établissement et l'ouverture de la ligne ferroviaire (effondrements dans les tunnels). Le 8 avril 1869, M. Dominique Milandri, propriétaire de l'Hôtel Victoria (actuel Balmoral) fait signer une pétition qui recueille 53 signatures d'hôteliers et propriétaires en garnis mentonnais pour que la Promenade du Midi soit prolongée jusqu'à la pointe du Cap Martin. A la suite de quoi, le conseil municipal vote, en date du 21 avril 1869, une somme de 4000 francs pour la construction du prolongement de la Promenade du Midi, entre le Borrigo et le Gorbio. Le 29 mai 1870, le conseil municipal décide la mise en adjudication de 2 lignes d'omnibus à chevaux type diligence : une « saisonnière » entre le pont de l'Union et le poste de la douane (actuelle Fontaine Hanbury), l'autre, à l'année pour la desserte de la ville et des hôtes.

• Le boom hôtelier des années 1880 freiné par le séisme de 1887

L'après-guerre de 1870 marque une pause dans l'extension de l'hôtellerie mentonnaise. Il faudra attendre la fin des années 1870 pour qu'une troisième phase s'opère et que Menton commence à être dotée de palaces dignes des autres villes de la Côte d'Azur (le National, le nouveau Iles Britanniques). Sur le plan de l'architecture, le néo-classicisme piémontais règne toujours dans les bâtiments privés; notamment les hôtels. Mais dans les premières années de 1880, Scipion Aimé Jeansoulin, un architecte mentonnais incontournable entre 1870 et 1890 tient le haut du pavé. Il est l'architecte attitré de deux « sociétés de spéculation immobilière » : la Société Immobilière de Nice et la Société Foncière Lyonnaise. Elles ont acheté, à bas prix, de la garrigue au quartier des Vignasses, situé entre les vallées du Borrigo et du Careï. Leur projet est d'appliquer ce qui se fait aux Etats-Unis : acheter du foncier sauvage en bord de ville et le viabiliser avant de le revendre en lots avec une confortable plus-value. Déjà, ce dispositif spéculatif a été appliqué entre Cannes et le Cannet avec la création d'un boulevard qui deviendra le futur Boulevard Carnot. Certes, plus modeste, sera conçue la rue Jeansoulin (actuelle avenue Riviera). Au bout de celle-ci sera construit l'Hôtel Cosmopolitain inauguré le 15 octobre 1883 dont Jeansoulin en sera l'auteur. Cet hôtel deviendra le Riviera-Palace en octobre 1899 après une première modification et extension.

M. Jeansoulin, un admirateur de l'architecte Charles Garnier, ce protégé de Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie, sera le concepteur de quasiment toutes les villas du nouveau quartier des Vignasses, (Champfleuri, Jeanne, des Tourelles, actuelle Villa « Les Iris »,....) ou des Capelettes, aussi bien que de l'ouverture de la rue Juliette ou de la rue Jeanne et des immeubles et villas qui les bordent. De nombreuses autres villas dans la ville porteront également sa signature, notamment sur le boulevard de Garavan comme la Villa Paradou et la Villa Fontana, en bord de mer la Villa Marie-Louis ou en centre-ville. D'autres architectes auront pour nom M. Gléna, sis 11 rue St. Michel, qui succèdera à M. Jeansoulin, M. Marsang sis 3 rue Piéta, M. Georges Rives de Paris, M. Hans Georg Tersling, un danois, architecte-urbaniste polyvalent qui habite au 7 avenue Félix Faure, puis viendront M.M.Adolf Gobert, Adrien Rey, Félix Verola, Etienne Maccario sis rue des Cabrolles. Suivant la commande, chacun va faire preuve d'imagination et de variété. Ils chercheront continuellement à atteindre le chef d'œuvre de leur vie avec une autonomie évidente dans le style. Le seul lien à mentionner est dans la blancheur des façades, symbole puissant du colonialisme pour la clientèle anglaise.

La population a atteint onze mille habitants en 1880. En 1882, la compétition sera toujours très rude entre les divers hôtels et palaces. Le National, sera le premier bâtiment de Menton à recevoir l'eau courante distribuée par la nouvelle Compagnie des Eaux, le jeudi 11 février de cette année ; cette journée inaugurale va donner à l'hôtel une longueur d'avance sur

tous ses concurrents, une grande fête sera donnée dont le clou sera des fontaines jaillissantes dans les jardins et un grand bal en soirée. En 1883, on compte 35 hôtels et 7 pensions dont 7 hôtels et 2 pensions à Garavan.

Du 1^{er} décembre 1883 au 1er mars 1884 s'est tenue l'Exposition Internationale de Nice éclairée par l'électricité. La première municipalité Biovès se montre un peu frileuse pour la participation de la ville et ne vote qu'un budget à minima de dix mille francs. Ce qui est peu. Le complément va être fourni par l'industrie hôtelière et une souscription publique pour la construction du Pavillon Mentonnais. En 1886, la pension du Nord (elle a pu aussi s'appeler Hôtel des Voyageurs pendant quelques temps), située au bas de la vallée du Borrigo, est reconstruite sur les plans haussmanniens tardifs de l'architecte parisien Georges Rives. Pour suivre les travaux de l'Alexandra, il fera appel à un jeune débutant : Hans Georg Tersling.

Le 23 février 1887, un tremblement de terre estimé à une magnitude de 6,5 ne fait pas de victime à Menton, mais 3 décès sont à noter à Castillon qui a durement été touchée. Le nombre de morts est plus grand du côté des villes et villages de la Ligurie italienne, toute proche. Ce n'est pas la meilleure des publicités. Bien que les grands hôtels aient bien résisté, la vieille ville et de nombreuses villas de la basse ville, notamment au quartier Saint-Benoit, des Terres Chaudes jusqu'au rivage, vers Carnolès, sont bien touchées. La presse nationale et internationale s'en font l'écho, reproductions de lithographies à l'appui. Le restant de l'année sera difficile pour les hôtels. Les 3 années qui vont suivre seront moroses. En 1890, 3 ans après le séisme, la population est retombée à neuf mille âmes (2000 personnes en moins).

Malgré le tremblement de terre du 23 février 1887, les capitaux recommencent à affluer dans la pierre. En effet, plusieurs progrès déterminants depuis 1890 permettent de concevoir des palaces de 200 à 300 chambres. Ainsi vont naître le Grand Hôtel du Cap, l'Hôtel climatique de Gorbio, le Winter-Palace, le Leubner-Majestic, l'Impérial ou vont s'agrandir ceux qui existaient : le Riviera Palace, l'Orient Palace, le Mont Fleuri, le Venise, les hôtels de Russie et d'Allemagne, des Anglais, le Grand Hôtel de Garavan. Ce qui n'était pas envisageable au préalable :

- la suppression des cheminées pour chauffer chaque chambre. Elles seront remplacées par divers systèmes de chauffage au gaz et par air pulsé,
- l'apparition de la « Fée électricité » qui supprime l'éclairage au gaz ou au pétrole qui aurait nécessité une armée de lampistes,
- l'emploi du wagon-ascensionnel qui permet l'accès aux étages supérieurs. « Il primo piano » n'est plus le seul « étage noble »,
- les monte-charges pour faciliter le travail des domestiques dans les étages,
- la distribution de l'eau, chaude ou froide, à tous les étages,
- le début de la mise en place du « tout-à-l'égoût » en lieu et place des antiques fosses septiques,
- en cuisine, malgré la réticence des chefs cuisiniers, la bataille des fourneaux tourne à l'avantage du gaz contre l'emploi du bois,
- l'apparition des chambres froides.

● La Belle Epoque à Menton

Les années 1894/1914 seront une période d'essor économique pour la ville qui va pouvoir recevoir « le monde » non seulement la vieille Europe mais également les Américains et les Australiens. En septembre 1895, des travaux de rénovation accompagnent l'arrivée de l'électricité dans le palace des Iles Britanniques qui avait la particularité de donner le signal des festivités pour les hivernants avec des bals et les prestations de nouvelles troupes d'artistes. En 1899, l'industrie hôtelière de Menton est une des plus brillantes et des mieux structurées de la Riviera française. On note une quarantaine d'hôtels (de nombreuses pensions ont évolué et sont devenues des hôtels), quelques pensions et 80 villas aux noms enchanteurs ou évocateurs. Ces chiffres sont identiques à ceux de Monaco/Monte-Carlo. Par contre,

Cannes compte 65 hôtels et pensions et Nice, 112 hôtels et pensions. Pour la construction des palaces, des hôtels ou des villas. Une armée de travailleurs est nécessaire. Cette main d'œuvre, bon marché, sera essentiellement transalpine, du terrassier au portefaix, du maçon au tailleur de pierre. Comme, il y avait du travail à l'année, nombre d'entre eux s'installeront à demeure. Mais, la vieille ville est surpeuplée et le centre ville, qui était réservé aux hivernants, est inabordable. Ces nouveaux migrants « remonteront » dans le haut des vallées pour trouver un petit lopin de terre à construire. Même, les quartiers roquebrunois de Carnolès et du Banastron seront concernés.

Lors du recensement de 1901, Menton comptait 14 913 habitants. Pendant la saison hivernale, 20000 personnes fréquentent les hôtels et garnis de la ville. Dès 1910, la municipalité et l'industrie hôtelière veulent renforcer cette image de marque tournée vers la santé. C'est cette motivation qui attire les hivernants dont l'hôtel climatique de Gorbio est le parfait exemple. Ainsi, on va s'orienter vers les soins. La première Maison russe est rouverte en 1913 comme Hôtel Hermitage avec 25 chambres. La propriétaire du fonds commercial, Mme Vergne s'attachera les services du Docteur P. Gallot. L'Hermitage proposait des cures et des régimes à des personnes non tuberculeuses (hydrothérapie et héliothérapie). A partir du 15 avril 1914, un congrès de thalassothérapie débute à Cannes. Les membres du Syndicat des Hôteliers mentonnais sentent tout l'intérêt de se rapprocher de cette manifestation et offrent aux congressistes une journée d'accueil à Menton pour la promotion de la station. Un repas somptueux est donné au Casino Municipal, avenue Boyer. Sans le début de la guerre, nul ne doute que les contacts noués au cours de cette journée, auraient pu influencer sur la physionomie hôtelière mentonnaise avec la thalassothérapie comme nouveau moteur. Au contraire de Cannes qui compte plusieurs hôtels ou stations héliomarines, qui combinaient l'action thérapeutique des rayons du soleil avec l'air marin ou des bains de mer, Menton ne s'était pas positionnée sur ce segment du traitement de toutes les formes de la tuberculose. L'usage des bains dans notre station climatique était plutôt connu pour répondre au besoin d'une clientèle « à susceptibilité nerveuse » et au soin de la « phtisie éréthique » (forme de tuberculose spécifique).

A la veille de la Première guerre mondiale, Menton comptait 18001 habitants et sur le plan hôtelier, 83 établissements :

- 69 palaces et hôtels dont 20 ayant une capacité comprise entre 90 à 300 chambres totalisant 4375 chambres auxquelles il faut ajouter les suites (environ 900 chambres de plus que Monaco en catégorie « luxe »). Ni l'hôtel climatique de Gorbio, ni celui du Grand Hôtel du Cap Martin ne sont compris dans cet effectif. Dans ce parc hôtelier, les clientèles sont surtout britanniques, un peu françaises mais aussi allemandes, autrichiennes, russes, américaines, hollandaises ou scandinaves.

- 14 pensions (environ 246 chambres).

- Il n'y a plus qu'une trentaine de villas à la location saisonnière.

LE CAP MARTIN ACCUEILLERA LE MONDE ENTIER OU NAISSANCE D'UN PAQUEBOT DE LUXE « LE GRAND HÔTEL DU CAP »

Jean-Claude Volpi

Il faut aborder l'histoire du Grand Hôtel du Cap sous différentes facettes afin de mieux comprendre que ce palace a véritablement sa place dans l'épopée hôtelière de la Côte d'Azur. Le 8 avril 1869, une pétition ayant recueilli 53 signatures d'hôteliers et de loueurs en garni amenés par Dominique Milandri, propriétaire de l'hôtel Victoria (actuel Balmoral à Menton), demande que la Promenade du Midi, qui s'arrête au Borrigo sans le franchir, soit prolongée jusqu'à la pointe du Cap Martin pour offrir une belle promenade aux hivernants. La construction de la route du bord de mer pour relier Menton au Cap Martin commence à partir de 1871. L'arrivée du train en 1869 n'amènera pas immédiatement sur la commune de Roquebrune-Cabbé un démarrage de l'hôtellerie comme ce fut le cas pour Monaco et Menton. Le véritable déclic hôtelier roquebrunois se fera à partir de la vente du domaine du Cap Martin (1890) lorsque les investisseurs privés vont commencer à s'intéresser véritablement à cette commune.

• Vente et achat de l'ancien domaine princier du Cap Martin

En mai 1848, le comte Jules de Mouchy obtient le droit de pâturages dans le Cap Martin, confirmé le 13 novembre 1857 par un décret de Victor-Emmanuel, roi de Piémont - Sardaigne. Le 26 avril 1859, le comte de Mouchy fait l'acquisition du Cap Martin mais le revend le 10 août 1861 à Pauline Tosty, comtesse russe résidant à Nice, veuve d'Arsène de Gerebetzoff de Saint-Petersbourg. Ne pouvant tenir ses engagements financiers, le domaine est mis aux enchères publiques le 21 avril 1868 Guillaume Sabatier de Pierrefond l'acquiert pour une somme de 110.000 francs or. Un premier lot de 4 ha est cédé en 1870 à un riche médecin qui le revend à un président de la Cour d'Appel de Paris. Après la mort de Sabatier, sa veuve qui a hérité du domaine du Cap, le propose à la ville de Menton. La somme demandée n'est pas à la portée des finances de la municipalité mentonnaise qui doit encore panser ses plaies à la suite du tremblement de terre de 1887. Avec un financement de diverses origines (américains, belges et français) et pour 575.000 francs or, Georges Calvin White, sujet britannique d'origine écossaise s'en porte acquéreur le 29 mars 1889. Il divise le Cap en lots avec le concours de l'architecte Tersling à qui il confie l'élargissement et l'aménagement des 4 sentiers existants qui, depuis la base de la péninsule, rejoignent la pointe. Une fois devenus carrossables, ces chemins desserviront le lotissement viabilisé et un palace de prestige à construire. Une route en bord de mer, côté est et longeant le Golfe de la Paix sera achevée en 1896.

En 1886 (inauguration le 19 novembre), 3 ans avant la vente à M. Georges Calvin White, le Cap Martin a été aménagé en domaine privé pour la chasse avec chiens courants pour retrouver le gibier dans les ronces et les basses futaies. La gentry internationale s'y retrouvait pour tirer lièvres, lapins, faisans, perdreaux et petits chevreuils; les nuisibles comme le renard.

• 1890 à 1896 Le domaine du Cap Martin devient « un petit Versailles »

Durant ces années, une armée de capitalistes se partagera cette magnifique péninsule complantée de pins, d'oliviers et d'essences typiquement méditerranéennes à coups de capitaux : un Anglais, King fait édifier un charmant cottage, la Villa Cynthia (en 1892) ; à la pointe du Cap, J de F. Martin, transforme sa villa Miramar en musée personnel ; il y expose sa collection de boutons ; chemin de la Dragonnière, Mme Wintworth s'installe dans son nouveau chalet ; De Montgomery a fait construire sa villa Aréthuse (en 1893). Son épouse,

musicienne de talent, donne des petits récitals privés ; Hans Georges Tersling, l'habile architecte danois qui a présidé à la construction de tant de villas y fait construire la sienne.

En tant qu'architecte polyvalent, Tersling débute sa carrière mentonnaise comme surveillant lors de la transformation de l'hôtel des Voyageurs en somptueux Hôtel Alexandra au style haussmannien tardif (1886) d'après les plans de l'architecte parisien Gustave Rives. Il travaillera également aux côtés de Charles Garnier lors de la construction du casino de Monte-Carlo. Cet inlassable travailleur, architecte de grand talent, superbement doué, dont la vision urbanistique est exceptionnelle, va s'exprimer tant dans la péninsule du Cap Martin qu'à Menton avec la création du quartier anglais, entre le Careï et le Borriego, au sud de la voie du chemin de fer. Sa production passera non seulement par la conception d'hôtels d'exception (Le Grand Hôtel du Cap Martin, le Métropole à Monte Carlo, le Bristol à Beaulieu, l'Impérial à Menton, Hôtel du Golf à Sospel) mais également par l'édification de nombreux petits palais mondains (l'agrandissement du Palais Carnolès, la Villa Masséna à Nice, le Château de l'Hermitage-Marquet à Cap d'Ail, le Château de la Boisserie à Rambouillet), de belles villas (la sienne ainsi que les villas Cynos, White, Cinthia ou Aréthuse au Cap Martin, la villa Les Citronniers ou le Palais Viale à Menton) ou des commandes plus particulières, le casino Kursaal, actuel Palais de l'Europe, le kiosque à musique ou l'église russe à Menton, la stèle-souvenir dédiée à Sissi au Cap Martin, le monument Hériot à Rambouillet. Cette période de mise en lot du domaine du Cap Martin amènera la construction du Grand Hôtel du Cap et les activités parallèles que cela a générées. Il est donc important d'indiquer la chronologie des faits majeurs qui ont participé à rendre cet établissement si prestigieux, puis son déclin suite aux convulsions politiques du monde.

● **La construction du Grand Hôtel du Cap Martin, véritable paquebot de luxe**

Une société anonyme anglaise *The Cap Martin Hôtel Limited* dont le siège est à Londres, 41, Coleman Street achète 13 ha et fait construire le Grand Hôtel du Cap. Le nom d'un loueur de voitures monégasques, Crovetto, qui spéculait à tout va, est également mentionné. Courant 1890, à la pointe du Cap Martin, les premiers travaux sont entrepris pour la construction d'un palace qui sera doté des perfectionnements les plus modernes. Les pins maritimes ne résisteront pas longtemps. Une première tranche est achevée en 1891. En 1892, un étage est ajouté à ce premier bâtiment central dont le toit « à la Mansart » est bardé à la française en petites tuiles d'ardoise. Deux ailes seront construites. Celle côté ouest, plus longue, qui accueillera les suites de luxe dont celle réservée à Eugénie de Montijo, veuve de Napoléon III ou celle de l'Empereur François-Joseph 1er d'Autriche et de Sissi à partir de 1894. Celle côté est se termine avec des balcons en encorbellement. Le toit est en tuiles provençales. Cette même année, la villa « La Pointe », de style mauresque, plus connue sous la dénomination de Pavillon du Cap ou *Moorish Tea Pavillon* en raison de son style arabisant, a été construite sur un jeu de piliers en béton entre l'hôtel et les rochers déchiquetés. Cet établissement de divertissements proposait des concerts *afternoons-tea* très courus et des rencontres d'escrime en plein air soutenues financièrement par la société des Bains de Mer de Monte Carlo.

Le Grand Hôtel du Cap sera la synthèse parfaite entre la beauté décorative, le fonctionnel, et la technicité de l'époque. Dès son ouverture, et avant ceux de Menton, il sera le premier des hôtels, à avoir le « gaz à tous les étages ». Ses jardins étaient éclairés par des réverbères. Le financement pour le raccordement depuis l'usine installée à Carnolès-Plage en 1885/86 est assumé par le Grand Hôtel. Il dispose également de l'eau courante dans toutes les chambres grâce à un ingénieux système de réserve d'eau sous le toit alimenté par une pompe de sur-élévation. De même, une chaudière d'avant-garde (eau chauffée par du fuel) avec relais de poulies, servait de dynamo pour fournir de l'électricité avant l'arrivée définitive de celle-ci. C'est pour cela qu'il ne faut pas nier au Grand Hôtel du Cap, son rôle dans le développement de l'hôtellerie d'agrément aristocratique pour Menton, la Principauté de Monaco et la « French

Riviera ». Vu depuis le large, il étale sa façade éclatante de blancheur. Les Préalpes, posées comme un diadème, couronnent cette architecture que Stephen Liégeard qualifia de « Leviathan de luxe et de confort ». Une fois franchie la porte à tourniquet, le hall et ses galeries, le client, avant d'accéder aux étages et à sa chambre, peut déboucher sur une terrasse en belvédère qui sera agrandie ultérieurement. Elle domine l'extrémité de la pointe encore sauvage qui s'étale à ses pieds. Là, il peut admirer le plus beau des panoramas à mi-chemin entre la Principauté de Monaco, Menton et l'Italie, l'azur en fond de décor, l'écume des vagues se brisant sur les rochers.

A l'intérieur du palace, une armée de domestiques veille à ce que chaque demande soit satisfaite. Ici, le client est roi et le service se doit d'être à la hauteur. Cela commençait avant son arrivée car chaque « habitué » fait l'objet d'une fiche où tous ses goûts sont indiqués. La gouvernante générale, qui supervise plusieurs dizaines de femmes de chambres, de lingères et de valets d'étages, devait faire préparer la chambre ou la suite en fonction de ces desideratas. Pour chaque équipe, chaque jour est un nouveau challenge. Il faut être prêt à satisfaire toutes les fantaisies. Le Grand Hôtel du Cap fait partie des quelques palaces azuréens qui, avant 1914, met à la disposition des clients accompagnés de leur domesticité, des « courriers » pour que ce personnel soit disponible à chaque instant. « Les courriers » étaient des chambres réservées pour la préceptrice des enfants, la camériste de Madame, le valet ou le secrétaire de Monsieur. Elles étaient situées au même étage, côté nord. Grâce au wagon ascensionnel (l'ascenseur), le premier étage n'est plus le seul étage noble. Chaque autre étage est traité de la même manière. Les sous-sols sont réservés aux services des communs : les cuisines, l'économat, l'importante cave à vins et champagnes, l'entrée de services, les vestiaires et les salles à manger non seulement du personnel propre à l'hôtel mais également pour le celui privé qui accompagnait la clientèle fortunée, la lingerie, le mécanisme des ascenseurs, les petits ateliers des métiers d'entretiens journaliers (menuiserie, plomberie, etc...)

● En marge du Grand Hôtel du Cap

A partir de 1892, la jeunesse mentonnaise et roquebrunoise se retrouve dans l'olivieraie du Cap pour un bal champêtre. Au grand étonnement des anciens, il faut se rendre à l'évidence, de plus en plus de jeunes filles du pays abandonnent l'ancien costume local et la capeline pour des vêtements un peu plus modernes ! En 1894, après avoir projeté un Cercle de jeux pour attirer la clientèle du Grand Hôtel de Cap, une société anglaise *Construction Limited* fait édifier au quartier La Torraca, un casino, en simple rez-de-chaussée avec une façade de 25 mètres. Son ouverture le 20 mars 1894 n'attirera pas la clientèle escomptée. On vient au Cap Martin pour sa quiétude aristocratique, le soleil, l'azur, la température, les oliviers, les citronniers, les orangers, et les fleurs; non pour la vie trépidante et nocturne d'un casino. Suite à la faillite de cette société du Casino-Club du Cap Martin, le matériel, le mobilier, les bibelots et divers seront vendus aux enchères publiques, le 19 mai 1895, place Nationale (actuel Place Clemenceau) à Menton.

La même année, la Grande Vacherie du Cap Martin, installée par M. Joseph Gioan dans l'olivieraie millénaire permettra de fournir une partie du besoin en lait frais des clients du Grand Hôtel. La trentaine de vaches ne pourra jamais assumer la livraison des 500 litres journaliers nécessaires, et encore moins le beurre et la crème fraîche qui viendront soit du Piémont et de Milan, soit de régions françaises de production. En octobre 1904, la Société Hippique et Sportive du Cap Martin est créée (statuts chez maître Rendu, notaire à Menton), une société à responsabilité limitée au capital de 60.000 fr. (120 parts de 500 fr). Un hippodrome sera aménagé au quartier de la Torraca (actuel lotissement dit « du Concours hippique »). En Mai 1905, le premier concours accueillera 80 cavaliers et leurs montures. L'année d'après, cette manifestation sportive devient internationale. De nombreux compétiteurs résideront au Grand Hôtel du Cap. L'Hôtel du Cap est implanté dans un vaste parc arboré qu'il avait fallu gagner sur une nature méditerranéenne vigoureuse à grands coups

d'excavations, de tirs de mines, et d'importants charrois. Prés d'une cinquantaine d'essences y ont été ensuite apportées et plantées qu'une quinzaine de jardiniers entretenait. Les allées, en corniches ou en escaliers parcourent le parc ou descendent jusqu'à la mer. Elles sont bordées de murs où alternent les pierres brutes serties ensemble par l'œuvre d'un habile artisan rocaillieux qui laisse supposer que seule, ici, la nature a agi.

En 1902, des travaux d'agrandissement sont entrepris. Le toit est déposé. Un 4ème étage est ajouté. A cette occasion, l'architecte Tersling innove avec la toiture où il emploie 2 matériaux. Il conserve la tuile - ardoise d'origine autour du bâtiment pour la partie « pavillon », percée de lucarnes rappelant ainsi les immeubles haussmanniens. Par contre, le terrasson du comble brisé, non visible du sol, est en tuiles mécaniques. La partie centrale d'origine est aussi modifiée et agrandie côté nord. Mars 1904, fin des travaux. La profondeur du hall, et celle des galeries ont été augmentées. Une salle de restaurant supplémentaire et 60 chambres sont disponibles. Une majestueuse marquise, en fer forgé, surplombe le perron d'entrée sur l'arrière du bâtiment. Le mur du jardin, en vis-à-vis, est confié à des artisans « rocaillieux » qui l'orneront de vasques saillantes pour recevoir des essaims de fleurs multicolores ou des géraniums retombants.

De 1900 à 1912, M. Roman Ullrich est le directeur autrichien avant qu'il ne prenne la direction de l'hôtel Impérial à Menton. Son successeur est M. Schupbach. L'hôtel était ouvert du 15 Novembre à fin Avril proposant 250 chambres, 300 suivant les revues. L'hôtel a toujours disposé de ses propres véhicules pour aller chercher la clientèle à la gare de Menton, (rarement à Cabbé). D'abord hippomobiles, de types breaks, landaus ou calèches, puis automobiles. Les garages étaient situés au pavillon Sissi, annexe de l'hôtel. Il y avait également une station de taxis à demeure. Lors du projet du tramway des T.N.L Monaco-Menton, l'hôtel tentera d'obtenir que celui-ci passe le plus près possible. Finalement, une voie en site propre sera construite avec un tunnel qui sera une véritable prouesse technique puisque la boucle fait un tour complet sur elle-même. Un arrêt étant prévu à l'entrée est du tunnel, un petit chalet y sera édifié pour l'attente de sa clientèle.

• La parenthèse de 1914/1918

La Villa La Pointe a été affectée à la réception de réfugiés franco-belges début 1915. Le 19 avril 1916, la société *The Cap Martin Hôtel Limited* dont le secrétaire est M. Webstr se plaint auprès de M. Leroy Dupré, le maire de Roquebrune-Cap Martin, pour qu'il intervienne auprès des autorités françaises. En effet, la villa La Pointe subit des dégâts importants de la part de ces "occupants très particuliers et de leurs enfants".

A la suite des actives démarches de Mme France Beith, propriétaire de la villa Riva Florida, représentante de la Croix Rouge Française, du Comité Britannique de Londres et de la colonie anglaise de Menton (les époux Cochrane, Stanley Rendall, Lord et Lady Michelham), il est projeté d'établir un hôpital anglais de convalescence. Un accord financier est trouvé, fin 1915, avec la direction à la condition que seuls les officiers britanniques y séjournent. De sa création jusqu'au mois de mai 1919, l'organisation sanitaire des époux Michelham permet d'accueillir plus de 1200 officiers britanniques dont de nombreux canadiens. Cet hôtel-convalescence n° 8 prendra le nom de Michelham-Home car les époux Michelham prendront en charge une partie du financement de son fonctionnement. Mais la guerre se prolonge et leurs finances ne peuvent pas suivre. Le 28 mai 1918, le service de santé de la *British Expeditionary Force* prend la relève. Le Colonel Goodwing sera le commandant gestionnaire jusqu'à la fermeture du Michelham-Home, qui conservera son appellation. Cette fermeture se fera le 25 mars 1919 en présence de la princesse Louise, duchesse d'Argyll (6ème enfant et 4ème fille de la reine Victoria). Les 2 derniers convois de 1919 datent du 26 février (60 officiers) et le 3 mars (49 officiers).

● L'Hôtel du Cap rouvre ses portes en décembre 1919

La reprise le 8 décembre 1919 est des plus moroses. Certes, la « Der des Ders » vient de finir dans l'allégresse. Mais les grandes fortunes d'avant-guerre ne sont plus là. Les familles royales et les lords britanniques, qui formaient la principale clientèle, ne reviennent pas. La 2ème clientèle, celle des ducs et duchesses, qui, à la fin du XIXème siècle était issue des empires centraux, ne peut plus revenir. Ici, plus qu'à Menton, le marasme hôtelier va se ressentir. Comme il s'agit d'une société qui gère l'hôtel, les actionnaires vont, petit à petit, revendre leurs parts. Alexandre Giaume, le propriétaire des hôtels Monte-Carlo Palace et Alexandra, croit encore à l'avenir de l'hôtellerie de luxe sur la Côte d'Azur mais.... remise aux goûts du jour. Pour cela, il va s'inspirer du concept particulièrement novateur du Monte-Carlo Beach qui a été aménagé de 1926 à 1929 par l'architecte Charles Lestrosne sur la commune de Roquebrune-Cap Martin pour le compte de la Société des Bains de Mer de Monte-Carlo. Entre l'hôtel et la mer, avec le concours de l'architecte mentonnais Antoine Gioan, qui assurait la fonction de superviseur de la maintenance de l'hôtel depuis une vingtaine d'années, il va élaborer un ensemble similaire, certes plus modeste, qui sera ouvert pour l'été 1932 avec une piscine alimentée à l'eau de mer et dotée d'un toboggan, des courts de tennis entre l'hôtel et la piscine, la rénovation du Pavillon du Cap comme restaurant, un plongeur en mer, un parking paysager pour voitures qui sera accessible depuis la promenade du Cap pour une clientèle de passage.

La seule véritable difficulté rencontrée, en dehors des problèmes techniques à résoudre, c'est la déviation et le maintien du chemin ouvert au public dit « des douaniers » (actuel chemin Le Corbusier). Elle sera résolue, en accord avec les Affaires Maritimes, par la création d'une galerie en béton armée pour permettre le libre passage des promeneurs. Elle aura son utilité comme plage d'appoint autour de la piscine avant la construction de la plage alvéolaire, en contrebas

Ces nouveaux aménagements, vantés par une superbe affiche, permettront à l'hôtel de rester ouvert toute l'année pour la première fois afin de recevoir, en été, ces nouveaux touristes adeptes du bronzage et même des clients extérieurs à l'hôtel qui peuvent s'acquitter d'un droit d'entrée pour l'accès à la piscine (location de cabines, draps de bains, matelas et parasols) que viendra compléter ultérieurement une plage artificielle bétonnée et alvéolaire en arasant les rochers au sud de la piscine. Comme la ligne de tramway a été supprimée, une transaction a été conclue avec la famille Crovetto, autocariste monégasque qui possède un grand garage, en bord de mer, près de la chapelle du Cap (elle sera détruite par le pilonnage italien en juin 1940 et est occupée par l'actuelle résidence Ciel et Mer, 95 avenue Sir Winston Churchill). Moyennant un dédommagement financier, il mettra à disposition 5 petits autocars privés Renault, avec le nom Cap-Martin Hôtel sur chaque côté, ainsi que les chauffeurs et mécaniciens. Le lieu de garage est le Pavillon Sissi. L'important personnel hôtelier est également réduit. Il devra être plus polyvalent tout en sachant s'adapter aux nouveaux besoins des clients en fonction de chaque saison; celle estivale, plus jeune, différente de celle des hivernants, plus âgée, non concernée par les plaisirs de la plage.

M. Giaume compte sur ces réalisations et ajustements pour relancer son établissement et traverser, au mieux, cette période incertaine qui a débuté en octobre 1929 avec le terrible Jeudi Noir de Wall Street.

En 1932, seule une courte fermeture est prévue à partir du 3 octobre. Tout le personnel prend ses congés. Il ne reste plus que 4 personnes dans cet immense immeuble. Le 16 octobre, à 19 h, M. Emile Galliano, un jardinier donne l'alerte. Un incendie a pris naissance dans les étages supérieurs, côté est. Sous les ordres du lieutenant Ferraut, les pompiers de Menton arrivent sur les lieux et attaquent le feu depuis la cage de l'ascenseur. De petites lances sont mises en batterie sur les côtés. Face à l'ampleur du sinistre dans les combles, au 5ème étage et dans une partie du 4ème, il est fait appel au corps des sapeurs pompiers de Monaco. Ils seront rapidement à pied d'œuvre. Un vrai problème reste à régler : disposer d'une plus grande

quantité d'eau pour éteindre le sinistre. Le château d'eau, qui avait été prévu comme réserve de l'hôtel, se trouvait sur un de ses terrains mais il était trop éloigné. Pour suppléer à cette difficulté, l'eau sera pompée dans la piscine avec l'engin-pompe monégasque en relais. Cela s'avère encore insuffisant. Finalement avec l'arrivée d'une auto-pompe à grande capacité de Nice et de nouveaux éléments des sapeurs pompiers départementaux, l'eau sera pompée directement dans la mer. L'incendie ne sera maîtrisé que vers minuit trente. Les dégâts seront importants. Non seulement à cause du sinistre lui-même, dont les causes ne seront jamais établies avec exactitude, mais aussi en raison de l'eau déversée, qui en se répandant, d'étage en étage, abîmera les chambres, les couloirs et le mobilier jusqu'au rez-de-chaussée.

- **La fin de l'odyssée hôtelière de ce « paquebot de luxe »**

Une grande partie des combles et de la toiture ne sera pas reconstruite à l'état d'origine. La fin des années 1930 sera difficile financièrement. Le début des années 1940 avec la déclaration de guerre sonnera le glas d'une fin prochaine. Le Pavillon du Cap est détruit lors du pilonnage de l'armée italienne en juin 1940. Une petite pagode avec terrasse et pergola le remplacera après 1946. L'hôtel deviendra copropriété en 2 temps. D'abord une première tranche sera réaménagée et vendue en appartements en 1947. Les plans sont de l'architecte Antoine Gioan. Cette même année, et durant plus d'un mois d'été, le cinéaste Alfred Rode choisit le Grand Hôtel du Cap pour plusieurs scènes majeures du film « Cargaison clandestine » tourné aussi en Ille-et-Vilaine. A côté d'une pléiade d'acteurs dont Pierre Renoir et Claudine Dupuis, un jeune chanteur d'opérettes, généreux et enthousiaste, Luis Mariano accepte le rôle de José, le chanteur d'un orchestre tzigane. Cette prestation lui ouvrira les portes de la notoriété cinématographique. L'enthousiasme et, malgré tout, la quiétude de ce tournage, où évolue une équipe de 300 personnes, marque avant l'heure, une certaine idée de la « Dolce Vita » sur la Côte d'Azur. Le gérant de la pagode qui n'était pas équipé pour cela, est obligé de prévoir de servir tous les jours des repas à l'ensemble de la production. L'hôtel et la piscine font le plein. On refuse du monde. Ce film, sorti en salle en 1948, va remettre au goût du jour le Grand Hôtel du Cap. On accourt de partout pour le fréquenter. La pagode est remplacée par un restaurant-bar en béton armé au début des années 1950. Hélas ce feu de paille ne dure guère. S'il a permis de garder ouvert le reste du bâtiment en tant qu'hôtel pour une douzaine d'années supplémentaires, finalement, en 1959, il sera vendu totalement en appartements.

« JOSEPH ALETTI, EMPEREUR DE L'HÔTELLERIE »

Bruno Lavelle

Joseph Aletti, hôtelier de génie, bâtira un empire hôtelier à Vichy, mais débutera sa carrière dans les Alpes-Maritimes, plus particulièrement à Menton, Cannes et Nice. Evoquons tout d'abord l'enfance et la famille de Joseph Aletti, car c'est indispensable pour comprendre les raisons de son parcours professionnel fulgurant et mieux connaître le personnage. La vie familiale de Joseph Aletti sera ponctuée de drames : il perdra 2 sœurs âgées de 28 ans, 3 frères âgés de moins d'un an et un fils âgé de 11 ans. On peut ainsi comprendre son intense vie professionnelle où il trouvera un refuge dans le travail.

1864 - Naissance de Joseph Aletti en Suisse. (au château de Wartegg, commune de Thal). Sa mère Celesta est originaire de Plaisance (Italie) ; son père Giacomo est originaire de Parme (Italie) ; Joseph Aletti aura 11 frères et sœurs.

Giacomo, le père de Joseph Aletti, fait partie de la haute domesticité de la duchesse Louise de Parme. Il était devenu l'homme de confiance de la famille qu'il accompagnait dans ses déplacements. En 1876, un des descendants de la famille de Parme, le comte De Bardi, achète à Cannes, sur la croisette, la villa Bel Ombre qu'il rebaptise villa Henri IV. Le père de Joseph Aletti sera le maître d'hôtel de la demeure où il se fixera et fera venir sa famille. Le jeune Joseph a alors 12 ans. La villa Henri IV est de vastes dimensions et agrémentée d'un superbe et grand jardin. Giacomo Aletti est alors au sommet de sa carrière et appartient à la domesticité de prestige au service des grandes familles. Il ira jusqu'à entretenir des liens très proches avec ses maîtres. Aussi, afin d'aider la famille Aletti à posséder sa propre maison, le comte de Bardi vend en 1877 à Giacomo un terrain jouxtant la maison. L'année suivante est construite la Villa Aletti où vivra la famille Aletti. Cette villa sera vendue en 1947 puis démolie dans les années 70 pour laisser la place à une résidence. Le jeune Joseph Aletti va découvrir la vie cannoise tout en baignant dans la haute société fréquentée par son père.

Joseph Aletti fréquente le collège Stanislas puis le lycée de Marseille où, bon élève, il obtient son baccalauréat en 1884. L'année suivante en 1885, il part à Londres avec un ami pour perfectionner son anglais. Il n'a que 21 ans et découvre la liberté en menant une vie festive et insouciant de dandy faisant de nombreuses conquêtes féminines. Tout au long de sa vie, même après son mariage, Joseph Aletti aura la réputation de séducteur aux nombreuses aventures. Comme il a vite dépensé son capital de départ, il cherche du travail pour gagner sa vie et va ainsi débiter sa carrière dans l'hôtellerie. Il commence en tant que commis dans un luxueux restaurant londonien et va poursuivre son parcours initiatique à travers diverses villes d'Europe, en Belgique, Allemagne et Suisse. Aletti avait une grande aisance relationnelle, c'était un homme du monde fin et cultivé qui parlait 4 langues l'italien, le français, l'allemand et l'anglais.

Il fera son apprentissage des palaces dans les plus beaux hôtels de Montreux et de Baden-Baden et commencera à être apprécié pour sa rigueur et son professionnalisme. A chaque saison d'hiver il rejoint sa famille à Cannes où sa sœur Palmyre travaille aussi dans l'hôtellerie. En effet elle a épousé un certain Georges Brenning, citoyen allemand, qui est propriétaire de l'hôtel Saint-Charles, un hôtel cannois ancien et réputé construit en 1872. Cet hôtel Saint-Charles est important dans la carrière de Joseph Aletti car il marquera le début de sa carrière sur la Côte d'Azur. Il en prendra d'ailleurs plus tard provisoirement la direction. En 1889, sa sœur Marie étant très malade, il décide d'abandonner ses fonctions dans les hôtels à l'étranger pour se rapprocher de sa famille à Cannes. En 1890, et jusqu'en 1894, Joseph Aletti se verra confier la direction de l'Hôtel d'Orient à Menton.

Au départ d'Aletti, le fils du propriétaire le remplacera à la direction de l'hôtel. L'Hôtel d'Orient est un ancien hôtel appartenant à la famille Brunetti et idéalement situé rue Partouneaux au milieu d'un agréable parc. Cet hôtel était à l'origine de dimensions plus modestes, et à l'instar de nombreux anciens hôtels, il s'est développé au cours des décennies et des agrandissements successifs. Nous retrouverons d'ailleurs la même chose concernant ses

voisins l'Hôtel de Malte, l'Hôtel de Venise et l'Hôtel du Louvre, tous les trois surélevés à différentes époques. En 1912, Louis, le fils de Charles Brunetti, qui a rejoint son père à l'exploitation de l'hôtel, le fait agrandir et porte ainsi sa capacité à 115 chambres. De 1914 à 1918, l'Hôtel d'Orient devient l'hôpital militaire numéro 49. Après la disparition de Monsieur Brunetti, sa veuve rachète l'Hôtel d'Angleterre rue Urbana. On pourra voir des publicités sous le nom de Hôtel d'Orient et d'Angleterre. En 1924 et 1925, on ajoute des magasins en bordure du parc rue de la République. Et surtout l'hôtel va être agrandi et changer totalement d'aspect en adoptant un style architectural mauresque. Nous étions alors dans la France des colonies et ce style dépaysant plaisait comme le démontre l'Hôtel Alhambra de Nice dans la même inspiration.

L'Hôtel d'Orient fait alors 150 chambres, bien que certaines publicités en annoncent jusqu'à 200.

A ce sujet, il ne faut pas oublier que les hôteliers de l'époque prenaient quelques libertés concernant les publicités de leurs établissements où le nombre de chambres et de salles de bains variaient au fil des insertions. Après la Seconde Guerre mondiale, l'Hôtel d'Orient fermera pour être vendu par appartements.

En 1894 Joseph Aletti est appelé à Cannes où son père décède et où on lui demande de prendre la direction de l'Hôtel Saint-Charles car Georges Brenning, le mari de sa sœur Palmyre est malade. Il assurera aussi (jusqu'en 1900) la direction du Grand Hôtel de Royat. Il y fera la connaissance de Madame Germot qui lui demande de prendre la direction de l'Hôtel du Parc à Vichy, actuellement dirigé par sa famille. Aletti accepte non sans une certaine réticence. L'Hôtel du parc est alors un hôtel déjà vieux et dépassé des années 1860, sans grand confort ni prestige. Aletti va néanmoins être intéressé et va se mettre à réfléchir au potentiel qu'il pourrait exploiter. Il part en effet de la constatation qu'à Vichy il n'y a pas vraiment d'hôtels prestigieux dignes de recevoir la clientèle aristocratique et fortunée comme sur la Côte d'Azur. Il pense que tout est encore à faire dans cette ville concernant l'hôtellerie haut de gamme. C'est ainsi que va naître son idée visionnaire qui sera à la base de son futur empire hôtelier. Il va donc convaincre les propriétaires de l'Hôtel du Parc d'agrandir et rénover entièrement l'hôtel. D'importants travaux commencent dès 1904 (suivis de plusieurs autres jusqu'en 1926), et dès 1905 l'hôtel sera le plus bel établissement de Vichy en affichant complet.

Entre temps, sa sœur Palmyre devenue veuve en 1895, se remarie avec Joseph Roten en 1902 qui remplace alors Aletti à l'Hôtel Saint-Charles de Cannes. Etant donc libéré de cet engagement Aletti va pouvoir se consacrer plus librement à ses affaires tant professionnelles que matrimoniales. En effet il va tomber amoureux de la très belle Vichyssoise Anne-Hubertine Vioux qu'il épousera en 1904 et avec qui il aura 6 enfants (2 fils et 4 filles). En 1907 on propose à Aletti de diriger un nouvel hôtel en construction qui va ouvrir à Vichy sous le nom de Majestic. Ce nouvel hôtel se situe à côté de l'Hôtel du Parc, juste séparé par une rue. Les 2 hôtels fonctionneront ensemble, mettant en commun leurs salons, leurs restaurants et leurs publicités. Le Majestic avait une immense et luxueuse salle de restaurant de 9 mètres de haut avec loggia pour orchestre. En 1912 Aletti achète l'hôtel Guillaume à Vichy pour le transformer entièrement en un palace de 300 chambres qui deviendra l'année suivante le Carlton. Cette même année Aletti va perdre sa mère et sa sœur Palmyre. De nouveau très affecté par ce drame familial il va se réfugier dans son intense travail pour surmonter cette épreuve.

En 1913 Aletti va revenir à Menton pour prendre la direction de l'Hôtel Impérial qui vient de se construire. Cet hôtel dernier cri, alors le plus prestigieux de la ville, a comme investisseur le célèbre hôtelier César Ritz et comme architecte Tersling. Aletti sera l'administrateur de l'Hôtel Impérial tandis que sa direction est confiée à Ulrich, Autrichien et ancien directeur de l'Hôtel du Cap. L'Hôtel Impérial est luxueux, bénéficie des derniers équipements de confort et se trouve dans un vaste et merveilleux parc qui contribua beaucoup à sa réputation. Contrairement aux autres palaces mentonnais concurrents situés sur les

hauteurs, il se trouve près de la mer. En 1915 l'Hôtel Impérial est transformé en hôpital auxiliaire franco-anglais n° 222 et dirigé par Percy Cochrane, citoyen anglais résidant à Menton. Ce dernier y fera construire une grande villa qui est l'actuel conservatoire de musique. L'Hôtel Impérial, qui reçoit ses premiers blessés en avril 1915, aura une capacité de 400 lits et sera équipé d'un bloc opératoire après la fermeture de celui du casino municipal. Le docteur Leblanc, chirurgien, sera le médecin-chef de ce bloc opératoire. Après la guerre, il s'installera à Menton où il ouvrira la première clinique chirurgicale de la ville qui sera la clinique Saint-Georges avenue de Sospel, à la place de l'ancien Hôtel Wagner. L'hôpital militaire n° 222 ferme en décembre 1919 après 4 ans d'activité et 7000 militaires soignés. Après la guerre, l'Hôtel Impérial sera exploité par le groupe Ritz-Carlton pour fermer définitivement après la Seconde Guerre mondiale et être vendu par appartements.

Au moment de l'inauguration de l'Hôtel Impérial en 1913, Menton est alors à l'apogée de sa capacité hôtelière et de sa clientèle d'hivernants. Tous les principaux hôtels et prestigieux palaces sont déjà présents avec entre autres : l'Alexandra, le Majestic, le Louvre, l'Hôtel de Venise, l'Hôtel d'Orient, le Westminster, le Regina, Les Iles Britanniques, le Winter Palace, le Riviera Palace, l'Hôtel des anglais, Le Grand Hôtel. A cela s'ajoutent les tout derniers hôtels récemment ouverts en 1912 et 1913 comme : le Carlton, l'Astoria, le Garavan Palace. La Première Guerre mondiale arrêtera brutalement ce fantastique développement hôtelier avec même des projets d'hôtels en construction stoppés net comme le Lutetia et l'Hôtel Atlantic devenu le Palais Ausonia et qui ne furent jamais exploités comme hôtels.

Aletti restera à l'Hôtel Impérial une partie de la guerre pour apporter son aide puis retournera à Vichy en 1918 pour assurer la direction du Carlton et pour la saison d'hiver celle de l'Hôtel Ruhl de Nice. Cet Hôtel Ruhl porte le nom du grand hôtelier Henri Ruhl qui dirigea des dizaines d'hôtels et casinos. L'Hôtel Ruhl de Nice est un superbe établissement de 300 chambres situé sur la promenade des Anglais et qui remplace en 1913 l'ancien Hôtel des Anglais détruit à l'occasion.

En 1919 Aletti divorce après avoir découvert que sa femme avait une liaison avec un militaire venu en convalescence à Vichy, mais surtout après qu'elle eut mis au monde un enfant dont la paternité était plus qu'incertaine. Cette même année il va assurer la direction de l'Hôtel Claridge à Paris. Il s'agit d'un luxueux hôtel situé avenue des Champs-Élysées. Dans l'entre-deux-guerres, le Claridge fut le rendez-vous huppé de la haute société internationale et de toute l'élite du monde des arts et lettres et du spectacle. L'hôtel s'est même agrandi durant cette période portant sa capacité à 565 chambres. Tout était grandiose : immenses salons, thé dansant avec orchestre, boutiques de luxe et même, chose rare à l'époque, une piscine. La crise de 1929 entraîna la faillite du Claridge en 1935.

En 1921 Aletti se voit proposer la direction de l'Hôtel Ruhl de Vichy qui était alors le plus imposant hôtel de la ville avec 350 chambres et 350 salles de bains selon les publicités. Cet hôtel ouvert en 1913, propriété d'Henri Ruhl, fut revendu en 1920 à la famille Giorgetti qui en confia la direction à Joseph Aletti. Il fut durant un an rebaptisé Palace Hôtel pour en 1922 rechanger de nom et devenir l'Hôtel Radio. Une anecdote au passage sur ce changement de nom par Aletti. Il lui donna le nom d'Hôtel Radio pour conserver les initiales HR de l'ancien Hotel Ruhl sur l'argenterie, la vaisselle et le linge. Il ne rouvrit jamais après la Deuxième Guerre et fut ensuite vendu par appartements pour devenir une immense copropriété, l'actuel Palais des Parcs.

En 1921 Aletti prendra aussi la direction de l'Hôtel Negresco le mythique palace de Nice et de la Côte d'Azur. Cet Hôtel Negresco est né de l'initiative d'un roumain, Henri Negrescu (1868-1920), (nom changé plus tard en Negresco), qui avait été employé dans la restauration en gravissant les échelons de manière assez spectaculaire. Il rêvait d'avoir son grand hôtel et put réaliser son projet grâce à un industriel Alexandre Daracq qui en assura le financement. En janvier 1913 l'Hôtel Negresco fut brillamment inauguré et la première saison fut un grand succès. Malheureusement la guerre arrive très vite et le Negresco va subir le

même sort que d'autres palaces. A l'issue de la guerre, la situation financière est catastrophique et Henri Negresco doit se séparer du palace. Il meurt ruiné à Paris en 1920. Cette même année le Negresco est racheté par une société belge qui exploite plusieurs hôtels en Europe. Durant la période où Aletti dirige l'Hôtel Negresco, il est à noter que son nom figure sur les publicités en tant que directeur en remplacement d'Henri Negresco.

En 1923 Aletti achète l'Hôtel du Parc à Vichy. En 1925 Aletti quitte la direction du Negresco pour prendre celle de l'Hôtel Majestic de Nice, boulevard Cimiez. Cet immense hôtel de 400 chambres ouvert en 1908 est l'œuvre des frères Emery, grande famille d'hôteliers suisses qui avait déjà sur le même boulevard l'hôtel Riviera Palace. L'Hôtel Majestic, dont la construction avait été particulièrement coûteuse et compliquée, n'avait pas eu le temps d'être rentabilisé lorsque éclata la Première Guerre mondiale. L'hôtel deviendra hôpital militaire de 1914 à 1916. Après des travaux de remise en état, le Majestic obtiendra une substantielle indemnisation de l'état français. L'Hôtel Majestic rouvrit après la guerre, mais les conséquences de la guerre, puis de la crise de 1929 et les changements du tourisme, affaiblirent davantage l'hôtel qui, comme les hôtels de Cimiez, souffrait de l'éloignement de la Promenade des Anglais et des festivités du centre-ville. En 1929 s'ouvre à Nice le Palais de la Méditerranée avec son somptueux casino. Le bâtiment est signé des architectes Charles et Marcel Dalmas. Ce Palais de la Méditerranée est aussi une des initiatives de Joseph Aletti qui souhaitait un établissement à la hauteur de la renommée de Nice. Pour financer le projet il réunira des investisseurs, dont le milliardaire américain Franck Jay Gould, créateur entre autres du légendaire palace de Juan-les-Pins, l'Hôtel Provençal.

En 1930 Aletti achète l'Hôtel Thermal Palace qu'il dirige depuis 10 ans à Vichy. Cette même année Aletti va concrétiser un projet qui lui tenait à cœur : construire de l'autre côté de la Méditerranée un hôtel conçu par lui et qui porterait son nom. C'est ainsi que va naître à Alger l'Hôtel Aletti, le plus somptueux de l'époque. Il s'agissait d'un immense complexe hôtelier comprenant hôtel, restaurant, bar, boîte de nuit, théâtre, cinéma, salle des fêtes, des boutiques et un casino. L'ouverture de cet hôtel correspondait avec les fêtes du centenaire de l'Algérie Française. Cet établissement renommé sera le rendez-vous de la clientèle fortunée d'Afrique du Nord en recherche de divertissement. Joseph Aletti en confiera la gestion à son fils aîné pour se consacrer au maximum à Vichy où les affaires sont prospères et aussi pour éviter les voyages fatigants en Algérie. L'Hôtel Aletti d'Alger existe toujours sous le nom de Hôtel Safir.

En 1933 Aletti achète l'Hôtel Majestic de Vichy et en 1937 le monumental Hôtel Radio également à Vichy. En juillet 1938, alors que la saison d'été bat son plein et que Vichy est à son apogée, Joseph Aletti décède brutalement à son domicile à l'âge de 74 ans. Des obsèques grandioses auront lieu à Vichy avant son inhumation à Cannes dans le caveau familial. Ses fils le remplaceront un temps puis, la Seconde guerre mondiale avec la réquisition en ministères de tous les grands hôtels de Vichy, le déclin du thermalisme ainsi que les changements sociaux auront raison de l'empire hôtelier de Joseph Aletti.

La réussite d'Aletti fut spectaculaire. En moins de 30 ans il bâtit un véritable empire hôtelier avec les 5 plus beaux hôtels de Vichy et employant jusqu'à 2500 personnes. Ces 5 palaces étaient tous très bien situés, autour du Parc des Sources et de l'opéra, le centre névralgique et mondain de Vichy. Après la guerre ces hôtels allaient fermer les uns après les autres sauf un, le Thermal Palace, encore ouvert de nos jours sous le nom d'Aletti Palace. Joseph Aletti dirigeait d'une main de maître cet empire hôtelier de plus de 1 300 chambres, en observant et supervisant tout dans un souci permanent de perfection. Grand créateur et travailleur insatiable, toujours à la recherche d'idées à exploiter, il était craint, mais aussi respecté et apprécié par son personnel. Aletti reste un grand hôtelier et créateur injustement méconnu du grand public, qui a brillamment débuté sa carrière sur la Côte d'Azur en dirigeant les plus beaux hôtels de Menton à Cannes avant de poser les fondations de son empire dans la ville de Vichy. Des Alpes-Maritimes à l'Allier, Aletti a su tisser sa toile dorée dans un prestigieux parcours sans faute et qui reste pour tous un modèle du genre.

LES DÉBUTS DE LA VILLÉGIATURE MARITIME À MENTON, 1860-1914

Alain Bottaro

« Vers la fin du mois de novembre 1855, une lourde calèche attelée de quatre chevaux s'arrêtait à la porte de l'hôtel des Quatre-nations, à Menton... Jusque là, rien de plus simple et de plus ordinaire qu'une voiture de poste qui s'arrête à Menton, un père voyageant avec ses enfants, accompagné d'une femme de chambre nerveuse et d'un domestique poltron... Lorsque Lord Seyton, sans doute de nouvel étranger descendu à l'hôtel des Quatre-Nations se nommait ainsi, demanda si l'on pouvait lui donner des chambres, et à quelle heure on dînait ; ces questions durent paraître encore toutes naturelles... Mais il n'en fut pas de même quand, le postillon étant venu prendre les ordres à transmettre à la poste pour le soir ou le lendemain, on entendit le propriétaire de la calèche lui dire qu'il n'avait plus besoin de chevaux. » C'est par ces lignes écrites en 1862, soit seulement sept années plus tard, que débute le luxueux guide photographique *L'hiver à Menton* d'Alfred de Longpérier-Grimoard⁵, le premier du genre dans annales de l'édition locale. Se plaisant à le souligner par l'anecdote, l'auteur témoigne d'un changement soudain de société dont les contemporains eurent conscience. Etape sur la route de l'Italie, fondant sa prospérité sur la trilogie séculaire de l'agriculture, de la pêche et du cabotage, Menton entre au tournant des décennies 1850-1860 dans l'économie de la villégiature maritime. Une mutation irréversible qui va façonner autant le cadre naturel, les paysages, que les mentalités.

A l'instar d'Alfred de Longpérier, nous nous proposons de mettre en exergue ce passage du monde ancien du micro terroir à celui du tourisme international.

• Les derniers feux de l'économie maritime traditionnelle :

Si la société mentonnaise traditionnelle, celle du temps long, s'est bâtie sur un enracinement rural, celui d'une agriculture de jardins, à la fois de subsistance et de rapport, l'exportation des agrumes, elle vit par ailleurs sur le milieu marin omniprésent. Cette présence s'impose à la ville : accrochée à son piton qui se prolonge en figure de proue par le rocher de la Ciapetta, elle vit en osmose avec l'élément marin dont les flots viennent lécher les bas quartiers sur la baie de Garavan. Telle est la situation antérieure aux travaux d'endiguement menés sous le Second Empire aussitôt après l'annexion. Le plan du cadastre parcellaire de 1807⁶, de même que les relevés des délimitations du rivage effectués par l'administration des domaines⁷ viennent souligner l'absence de séparation entre l'urbain et le marin.

⁵ Alfred de Longpérier Grimoard, *L'hiver à Menton*, chez Pascal Amarante, Menton, 1862. Guide illustré de 10 tirages photographiques originaux d'Alphonse Davanne.

⁶ Voir Archives départementales des Alpes-Maritimes [désormais ADAM], CE P 203 bis.

⁷ Voir ADAM, fonds des Ponts-et-chaussées, 4S 164, dossier de l'ingénieur en chef, 1871.



La construction de la digue de protection du quai Bonaparte viendra marquer la séparation. Que l'on se figure pour se représenter Menton mais aussi Villefranche d'alors, un cadre naturel qui n'est s'apparente aux villages des Cinqueterre de la Ligurie du levant.

La large plage vient de surcroît borner la ville à l'est comme à l'ouest⁸. La grève constitue encore une partie intégrante de l'économie de subsistance traditionnelle des habitants des littoraux de l'Europe au XIXe siècle. Elle fournit à faible coût les matériaux de construction des bâtiments grâce à l'extraction du sable et des galets. Cette pratique ancestrale est attestée par la présence de dossiers de permission d'extraction dans le fonds d'archives de l'administration des domaines jusqu'aux années 1930⁹. De même, c'est sur la grève et à l'embouchure du Carei que les citadins se livrent aux travaux qu'interdit l'exiguïté de la ville : les ménagères y font leur lessive et certains artisans y établissent les ateliers, notamment les menuisiers. Bien évidemment, les gens de mer y travaillent : les pêcheurs raccommodent les engins de pêche et installent les chaudières destinées à la teinture des filets de coton dans une décoction de feuilles de lentisque et d'écorces de pin¹⁰ afin d'augmenter leur résistance. Jusqu'aux années 1870, l'absence de port à Menton imposait l'atterrissage des bateaux, les barques de pêche mais encore les tartanes de commerce qui venaient se hisser à la place de halage, mêlant aux habitations proches l'enchevêtrement des mats de leur voiles latines¹¹.

⁸Voir ADAM, fonds photographique Charles Nègre, 8Fi 67, fonds photographique Neurdein, 10Fi 3522-3523.

⁹Voir ADAM, sous série 2Q, fonds de l'administration des domaines.

¹⁰Procédé traditionnel sur le pourtour de la Méditerranée qui disparut avec l'introduction des filets de nylon (cf. le récit de Henri Vian, ancien président de la prud'homie des pêcheurs de cannes, ADAM, corpus Récits de vie, 14 AV 9). La présence des chaudières est attestée à Menton en 1909 (cf. ADAM, 2Q 170, 1145.).

¹¹Cf. vue photographique de la cale de halage de Menton en 1860 in A. Longpérier, *op.cit.*



Enfin, certaines pêches se font à pied, totalement ou en partie, depuis la plage ou les rochers : la pêche collective aux *issaugues*, appelée aussi « à la senne », consiste à tirer à partir de la grève un large filet déployé dans le fond marin afin de rabattre sur le rivage le poisson¹². On pratique aussi la pêche individuelle « à l'épervier ». Un filet de faible dimension et lesté de plomb à ses bords est lancé sur les eaux dans un mouvement tournoyant au dessus de sa tête par le pêcheur, tandis qu'il arpente le rivage¹³. Enfin, les coquillages et les oursins se ramassent dans les rochers à Menton à l'aide d'un ustensile, la *radasso*, les nuits de pleine lune, d'octobre à mars¹⁴.

Les effectifs de la prud'homie de Menton au XIXe siècle sont difficiles à évaluer, on peut penser qu'ils sont en diminution étant donné le nombre modeste des membres d'équipage déclaré dans un rapport de 1903 : on compterait alors 35 pêcheurs, dont des femmes pour la pêche aux *issaugues*. On dénombre une flotte de 17 embarcations et en engins de pêche, 5 *issaugues* et 5 *bregins* pour les pêches collectives, 24 *tartanons* et 14 *rissoles* pour les pêches individuelles¹⁵. L'activité de la pêche professionnelle est suffisamment importante dans la prud'homie de Menton pour qu'une commission franco-italienne de délimitation des eaux soit réunie en 1891. Le rapport au ministre s'appuie sur une limite traditionnelle consacrée par l'usage local : « la limite à proposer doit de rapprocher de celle consacrée par l'usage, c'est à dire, déterminée par la ligne passant par le trou de la *Pertusella* et tangentant l'escarpement situé immédiatement dans l'est dudit trou.¹⁶ »

Dernier aspect de l'économie maritime traditionnelle, le commerce. En 1864, le chemin de fer franchit le Var et arrive à Nice. Il rallie Menton en 1869, sonnant le glas du trafic voyageur et de la majeure partie du fret par voie de mer. Cependant, le cabotage des tartanes perdurera dans un lent déclin jusqu'au début du XXe siècle. Le mentonnais Marcel Viale témoigne encore en 2008 de l'époque de son grand-oncle Ignace Viale, patron de tartane, qui convoyait sur la *Jeune-Valentine* les citrons de Menton à Marseille à la fin du

¹²Cf. le récit de Henri Vian, ancien président de la prud'homie des pêcheurs de Cannes, ADAM, corpus Récits de vie, 14 AV 9 et le film *La Côte d'Azur en 1938*, ADAM, fonds ACPAN Gilbert Bianchi, 23AV 1/36. Cf. aussi ADAM, fonds photographiques, 10Fi 1051 (photo Neurdein).

¹³Cf. le récit de Dominique Allari et Stéphane Dunan, pêcheurs de Saint-Jean-Cap-Ferrat, ADAM, corpus Mémoire des gens de mer, 20 AV 6.

¹⁴Voir ADAM, fonds affaires maritimes, 4S 89, rapport du préposat de Menton, 1904.

¹⁵Voir ADAM, fonds affaires maritimes, 4S 89, rapport du préposat de Menton, 1903.

¹⁶Voir ADAM, idem, rapport de la commission du 25 février 1891.

XIXe siècle¹⁷. Menton faisait partie en effet du réseau des ports et des havres prospères d'un commerce de cabotage qui s'étendait du golfe du Lion au golfe de Gênes. Il assurait le transit des marchandises pondéreuses, l'huile en particulier mais aussi le bois entre l'Italie et la France. Menton fondera sa prospérité à partir du XVIIIe siècle sur le fructueux commerce des agrumes. Ce réseau passait par Livourne, Portofino, Gênes, Savone, Oneglia, Menton, Nice, Antibes, Saint-Tropez Marseille et Agde¹⁸. Parmi ces étapes, la fonction commerciale des plus modestes va péricliter avec l'avènement du transport ferroviaire. Elles deviennent des hauts lieux du tourisme balnéaire au cours du XXe siècle.

Cette économie maritime ancienne et le paysage côtier mentonnais inchangés vont basculer dans les temps nouveaux de la villégiature maritime puis de la mono industrie du tourisme balnéaire au XXe siècle.

● De la villégiature maritime au tourisme balnéaire :

Le Mentonnais intègre une tendance de fond dans l'évolution économique et culturelle du continent européen, qui affecte au XIXe siècle l'ensemble du littoral français et certaines côtes d'Italie, les golfes de Gênes, de Venise et de Naples. Il s'agit d'une intégration dans les circuits internationaux du tourisme balnéaire. Les origines de l'attraction des Européens vers les rivages est connue : elle débute sur les côtes anglaises, Brighton en particulier, au milieu du XVIIIe siècle. Sa cause est thérapeutique : à l'instar du thermalisme pratiqué dans les spas, les stations de l'intérieur comme Bath alors en vogue, la balnéothérapie britannique commence à présenter la pratique des bains de mer comme une panacée. A la vertu des eaux marines, le néo-hyppocratismes de la médecine du temps va y adjoindre une véritable géographie médicale des microclimats classés en fonction des pathologies sur le modèle de la pharmacopée. Rapidement, cette géographie des bains de mer franchit le *Channel* puisque la faculté de Montpellier propose des cures à Balaruc dès les années 1780, probablement la première station balnéaire de Méditerranée avec Livourne sur les côtes de Toscane¹⁹.

Le médecin britannique Tobias Smolett vient à Nice pour son climat, il y pratique les bains de mer et fait connaître la future Riviera à ses compatriotes contribuant à lancer ainsi la villégiature d'hiver, ce que Marc Boyer a décrit sous le concept de paléotourisme²⁰. Durant la première moitié du XIXe siècle, Viareggio, Hyères, Cannes et Menton intègrent cette géographie du tourisme balnéaire européen. Les débuts mentonnais antérieurs à 1850 sont anecdotiques, on cite le séjour de quelques hivernants, des Britanniques, et celui du duc de Bade à la villa Partouneaux.

L'arrivée du chemin de fer et le développement d'une littérature spécialisée, les guides à la fois touristiques et médicaux, vont lancer Menton sous l'impulsion d'un de ces premiers hivernants, le médecin Gordon Bennett. Un de ces guides explique ainsi la place de Menton dans le concert des stations balnéaires : « Le docteur Guéneau de Mussy partage les climats propres à être habités pendant l'hiver en deux groupes. Le premier groupe comprend les stations dont l'air est doux et un peu humide, comme Pau, Madère, Venise, Rome et Pise. Le deuxième comprend les stations dont l'air est sec et tonique, comme Hyères, Cannes, Naples, Palerme, Alger, Menton et San Remo. Il recommande les premières aux malades d'une grande susceptibilité nerveuse et les secondes à ceux qui sont doués d'un tempérament lymphatique. Je crois que Menton peut satisfaire cette double indication et former, comme le dit mon honorable confrère, le docteur Bonnet de Malherbe, un troisième groupe intermédiaire. Les

¹⁷Cf. ADAM, corpus Mémoire des gens de mer, récit de Marcel Viale, 20 AV 5.

¹⁸On se reportera en particulier : ADAM, fonds du consulat de France à Nice, déclarations des capitaines dans les registres de chancellerie, séries C et 1Z ; fonds de l'inscription maritime, registre du cabotage dans le golfe Juan pour 1783.

¹⁹Alain Bottaro, « La présence Britannique à Nice sous l'Ancien Régime » in *Recherches régionales*, Archives départementales des Alpes-Maritimes, Nice, janvier-mars 2011.

²⁰Marc Boyer, *L'hiver dans le Midi. L'invention de la Côte d'Azur*, Harmattan, Paris, 2009.

sujets dont la maladie pulmonaire est accompagnée d'un état d'excitation des nerfs ou des vaisseaux capillaires seront placés dans le bassin occidental Promenade du Midi, et les tempéraments scrofuleux dans le bassin oriental [baie de Garavan]²¹. » Dans cette géographie médicale des microclimats, Menton se rapproche de Cannes, les deux sites se révèlent propices aux bains de sable : « A l'extrémité du quai Bonaparte existe une plage belle, spacieuse, à pente douce et légèrement inclinée, dont le fond est un sable fin qu'on croirait tamisé par la main de l'homme...L'industrie, cette vigilante sentinelle du siècle, complètera bientôt l'œuvre de la nature par la création de deux grandes écoles de bains qui ne craindront point de rivales. Un genre de bains qui n'est praticable que sur nos plages échauffées par un soleil brûlant...Nous voulons parler des bains de sable, si efficaces contre les affections rhumatismales.²² »

Cependant, si la volonté de recouvrer la santé a puissamment contribué à la naissance et au développement de la villégiature maritime, elle ne peut rendre compte à elle seule d'un phénomène migratoire saisonnier qui ira en s'amplifiant au siècle suivant jusqu'à devenir un tourisme de masse. L'engouement pour le séjour côtier puise sa force dans le désir de littoral qui représente déjà pour les Européens des XVIIIe et XIXe siècles, un exotisme, non pas inaccessible mais à portée de diligence puis de train. La villégiature maritime s'est nourrie du mythe du paradis terrestre qu'ont véhiculé les récits des expéditions scientifiques des Lumières dans le Pacifique. Les voyages de Cook, de Bougainville au XVIIIe siècle, jusqu'à la campagne de l'*Uranie* en 1817-1820 aux îles Carolines, ont été suivis avec passion par les opinions publiques. Les récits et une riche iconographie ont fourni une abondance d'images de ces édens qui a joué sur l'imaginaire et le goût²³. Cet imaginaire a stimulé la création artistique en Europe qui a son tour est venue renforcer le goût de l'exotisme ; il n'est que de rappeler le succès du roman *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre qui entraîne le lecteur dans la luxuriance d'une nature bienveillante sur l'île de La Réunion. Les compositeurs d'opéra puisent aussi dans la veine exotique, notamment l'opéra français du XIXe siècle : les œuvres les plus connues demeurent *Les pêcheurs de perles* de Georges Bizet et *Lakmé* de Léo Delibes. Dans le champ des arts décoratifs, l'engouement pour les panoramas de papiers peints fournit un support spectaculaire qui transporte dans les intérieurs aristocratiques et bourgeois les paysages de rivages lointains, tels le panorama *Les sauvages de la mer Pacifique* attribué à Jean-Gabriel Charvet qui fut présenté à l'Exposition des produits de l'industrie française en 1806²⁴.

C'est donc un public réceptif qui reçoit les guides de voyages, les récits et les images diffusées abondamment par les nouveaux procédés d'impression. Commence ainsi à se forger l'image et le mythe d'une Riviera édénique, au climat doux, à la nature généreuse et aux paysages enchanteurs, qui fera le succès de la Côte d'Azur. Mais nous aimerions avancer l'hypothèse d'un autre exotisme qui a joué en faveur de la villégiature maritime en Méditerranée et en particulier dans les pays Mentonnais et la proche Ligurie : l'exotisme biblique. En effet, le mouvement lent et profond de déchristianisation des mentalités qui commence au XVIIIe siècle ne saurait occulter l'omniprésence des références bibliques dans la culture et par conséquent l'imaginaire collectif des Européens du XIXe siècle. Le tourisme culturel, au début du XIXe siècle, commence à se tourner vers la Terre Sainte. Chateaubriand, dans son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, inaugure en 1806 le pèlerinage au berceau de la religion, comme le voyage d'Italie l'avait été pour le berceau des arts. Il initie son public à la découverte d'un orient chrétien mêlant le pittoresque et le spirituel, entre tourisme et

²¹pp. 30-31.

²²Cf. Abel Rendu, *Menton et Monaco, Histoire et description de ce pays, climatologie de Menton*, chez Amarante, Menton, 1867, pp. 626-627.

²³Sur le retentissement des voyages de découvertes en Océanie et en Amérique dans la culture européenne on se reporta au catalogue d'exposition *D'un regard l'autre, histoire des regards européens sur l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie*, Musée du quai Branly, Paris, 2006.

²⁴Musée des Beaux-Arts de Lyon, inv. 1962-429.

pèlerinage religieux: « nous jouissions d'une vue charmante : les maisons de Rama sont des cahutes de plâtre, surmontées d'un petit dôme tel que celui d'une mosquée ou d'un tombeau de santou ; elles semblent placées dans un bois d'olivier, de figuiers, de grenadiers, et sont entourées de grands nopals qui affectent des formes bizarres, et entassent en désordre les unes sur les autres leurs palettes épineuses. Du milieu de ce groupe confus d'arbres et de maisons se lancent les plus beaux palmiers d'Idumée.²⁵ » Il est frappant de constater comment les photographes du XIXe siècle à Menton et en Ligurie ont joué sur cet imaginaire de la Palestine qui commençait à intégrer les circuits du tourisme international.



La villa mentonnaise sous les palmiers photographiée par Davanne en 1862 suggère l'idée une thébaïde confortable, propice à la méditation, tandis que les vues de Bordighera jusqu'au début du XXe siècle, comme celle d'Ezio Benigni²⁶, présentent les paysages d'un Orient intemporel de palmeraie et de norias. C'est, d'ailleurs, dans la proche vallée du Sasso que se pratique la ligature des palmes sur une espèce endémique du *Phoenix dactylifera* pour la confection des palmes rituelles. Jusqu'au XXe siècle, les palmeraies d'Elche en Espagne et de

²⁵François René de Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, in *Oeuvres romanesques et voyages*, tome II, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1969, p. 976.

²⁶Cf. le catalogue d'exposition *Bordighera vista da Ezio Benigni*, Comune di Bordighera, 1992.

Bordighera fournissaient toutes les communautés chrétiennes et juives de Méditerranée occidentale, leur conférant une renommée teintée de cet exotique biblique que nous avons voulu suggérer.

La littérature des guides diffuse abondamment, par la description des paysages, l'imaginaire édénique qui sous-tend la propagande touristique des stations de la Riviera. Parmi ces ouvrages, celui d'Abel Rendu, consacré à Menton, retient l'attention par le développement inattendu d'un projet hôtelier au quartier du Piol en 1867. La villégiature maritime devient une entreprise capitaliste, annonciatrice de l'industrie du tourisme et du concept de club de vacances. Mais il n'est pas sans rappeler la communauté idéale des utopies sociales chères aux saint-simoniens et au fouriérisme : « Il faudrait qu'on procédât hardiment et qu'on élevât un monument véritable. Nous comprenons une hôtellerie immense où toutes les nécessités seraient prévues, tous les désirs seraient exaucés, toutes les aises, toutes les exigences satisfaites ; une hôtellerie telle, enfin, que la veulent les enfants du siècle. Divisée en deux parties distinctes, elle présenterait : ici, la maison des voyageurs, maison commode, faite pour les grandes et les petites fortunes ; là, celle des riches malades, laquelle offrirait toutes les ressources, toutes les distractions : potager, basse cour, vacherie, jardins, bosquets, bains, journaux, bibliothèque, chevaux, voitures, jeux variés ; enfin, barques avec leurs filets et leurs lignes. Oui, nous comprenons un établissement pareil, et nous ne savons pas de spéculation meilleure. A l'hôtel serait réservée une partie des voyageurs qui courent vers l'Italie, et pour lesquels Menton est une délicieuse station ; la maison de santé attirerait ces nombreux valétudinaires qui, pareils aux plantes des Tropiques que le moindre froid tue, se dérobent à l'hiver et cherchent à grand frais un climat qui leur rende la vie ...Pendant, l'été cette maison ne demeurerait point vide ; la plage qui s'étend devant elle serait foulée par les pieds les plus délicats, et l'on verrait cette partie du golfe, qui semble avoir été créée pour les plus timides baigneurs, battue en tous sens par les courtisans de la mer. Entre la société choisie qui en toute saison peuplerait cette maison modèle, et l'excellente société de Menton, il s'établirait un commerce charmant au profit de la santé et de l'intelligence. Le pays tout entier y trouverait son compte, et le pauvre ne serait pas oublié²⁷. »

Dans les décennies 1850-1860, Menton se voit donc promue au rang de station de villégiature internationale, la ville se tourne vers la mer. Les demandes d'ouverture sur la mer des habitations de la ville sont éminemment symboliques de cette mutation de l'architecture et des mentalités : ainsi, des propriétaires de maisons au rocher de la Ciapetta demandent à l'administration en charge de la conservation du domaine public maritime la permission d'établir des balcons aux fenêtres donnant sur la mer²⁸. L'Hôtel de Turin, place Napoléon, demande le droit d'ouvrir une porte coté Promenade du Midi en 1863²⁹. Ensermée dans ses limites médiévale jusqu'au milieu du XIXe siècle, la cité voit son centre de gravité se déplacer vers l'ouest en direction de l'embouchure du Carei, par l'urbanisation rapide de la proche campagne à partir de la décennie 1870. Les terrains en arrière de la plage qui sont compris dans les lais et relais de mer sont peu à peu lotis, de cette manière le tissu et le mode de vie urbains pénètrent l'espace rural par le front de mer. Les propriétaires de vastes parcelles les divisent pour la vente et la construction de villas entourées de jardins privés. On y édifie aussi, comme au lotissement Amarante en bordure de la Promenade du Midi³⁰, une nouvelle architecture de loisir motivée par le désir du rivage : il s'agit de kiosques ou gloriettes bâtis dans les jardins en bordure du bord de mer en manière de belvédère ou de poste d'observation.

L'espace public aussi devient un espace urbain : la grande affaire sera la construction de la promenade du Midi, sur le rivage s'étendant de la ville à l'embouchure du Carei dans un premier temps, aussitôt après 1860³¹.

²⁷ Abel Rendu, *op. cit.*, pp. 449-450.

²⁸ Voir ADAM, 2Q 167, dossier 1048, 2Q 168, dossier 1073 et 1089, 2Q 169, dossier 1116.

²⁹ Voir ADAM, fonds de l'administration des domaines, 2Q 167, dossier 1045.

³⁰ Voir ADAM, fonds du tribunal de première instance de Nice, 3U1/1158, rapport d'expert, 1886.

³¹ Voir ADAM, 3O 296, 3Fi 1029 et 10Fi 2317 (photos Charles Nègre), 10Fi 3521 (photo Neurdein).

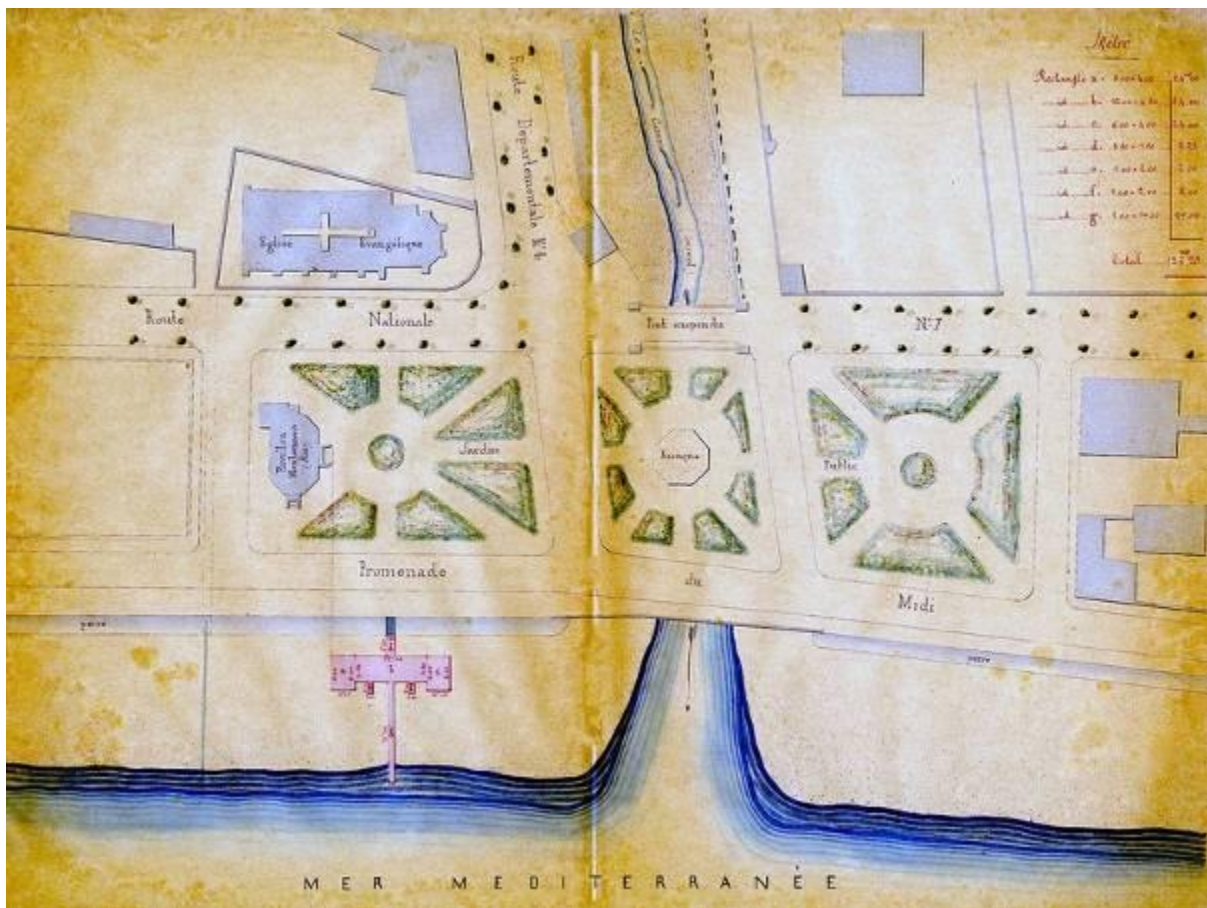


Il s'agit de l'équipement urbain indispensable, à l'instar de la Promenade des Anglais à Nice ou de la Croisette à Cannes, afin que Menton accède au statut de station balnéaire. Elles sont toutes les héritières du *pier* ou quai-promenade imaginé à Brighton au XVIII^e siècle. Sous le Second Empire s'opère la séparation de la terre et des eaux : une chaussée-digue surélevée est ainsi aménagée sur la plage et un port est construit entre le quai Bonaparte et le bastion, libérant la place de halage de sa fonction liées à la navigation achevant d'isoler la ville de l'élément marin.



La Promenade est conçue comme le lieu propice à la santé : on y pratique la marche et on s'expose aux embruns. Mais c'est aussi le centre des mondanités où la société des hivernants se retrouve, lors de promenades à cheval ou en calèche ou dans les premiers cafés et buvettes qui ouvrent. C'est sur la Promenade que les nouveaux hôtels se construisent. Dans les années 1880, le Carei est couvert à son embouchure et la municipalité aménage un jardin public qui vient orner et prolonger les Promenade³².

³²Voir ADAM, fonds de l'administration des domaines, 2Q 169, plan du dossier 1108.



Cette évolution du paysage vers l'urbain s'accompagne d'une standardisation certaine du littoral dans le souci de combler les désirs des hivernants. Ainsi, les palmiers sont plantés vers 1865. Il s'agit de l'arbre emblématique de la promenade maritime des stations de la Méditerranée. Enfin, on pose des bancs et des avant-corps en 1874 le long de la chaussée coté mer³³, afin de parfaire l'aménagement urbain du rivage et de s'aligner sur les aménagements des stations concurrentes.

Mais la société de la villégiature descend sur la plage et l'occupe dès les années 1860. Cette occupation se fait en fonction de deux motivations, d'une part la raison médicale, ce sont les établissements des bains de mer, les premiers équipements de la villégiature à occuper la grève. Puis, ce sera, à partir de la fin du XIXe siècle, une floraison d'installations liées aux loisirs des hivernants.

Les établissements de bains s'installent dès 1860. Les premiers apparaissent bien précaires. Leurs promoteurs proviennent du monde des artisans locaux qui veulent profiter d'une manne financière et saisonnière facile. On trouve ainsi, parmi les premiers propriétaires de cabine, le menuisier Lambert qui s'établit devant l'Hôtel de la Paix à Garavan³⁴.

³³Voir ADAM, fonds de l'administration des domaines, 2Q 168, dossier 1068.

³⁴Voir ADAM, fonds de l'administration des domaines, 2Q 167, dossiers 1054 et 1058.

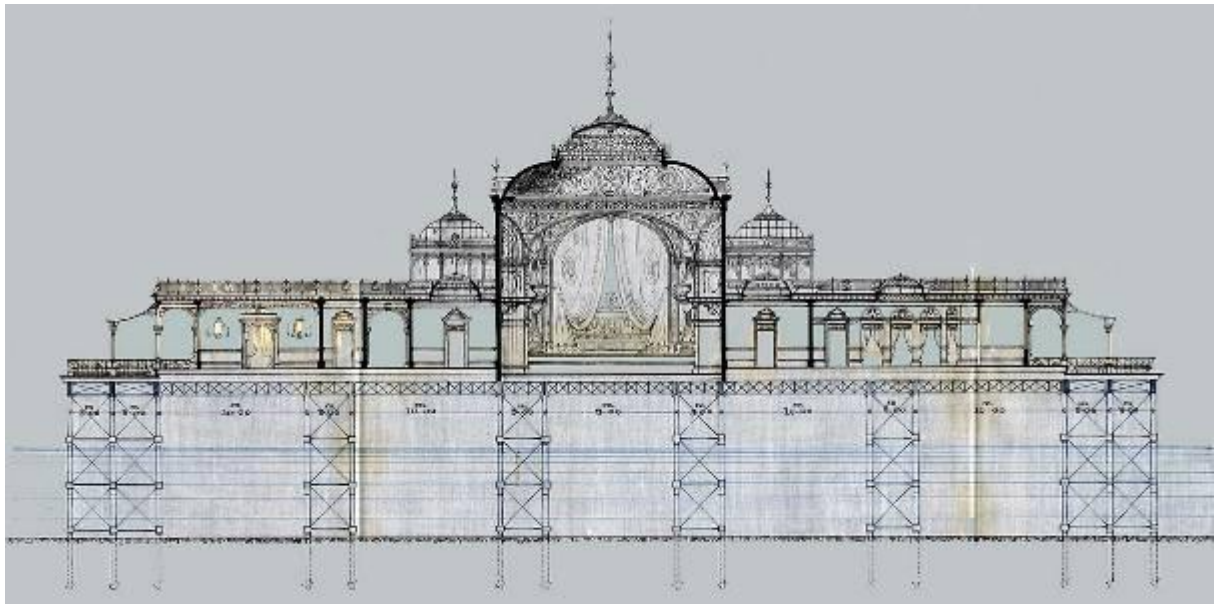


Il a toute facilité en effet, pour édifier ces fragiles constructions en planche. Ces premiers acteurs des loisirs balnéaires demeurent liés à leur ancienne activité. Notre menuisier a établi son atelier sur la plage, ainsi menuiserie et bains de mer vont de pair. Mais ces temps héroïques vont laisser place aux entreprises capitalistes où s'opère là aussi une standardisation des équipements. Des grands établissements voient le jour sur la baie de Garavan et le long de la Promenade du Midi dans les années 1880 en relation avec l'ouverture d'hôtels luxueux. Un projet d'établissement de bains à l'embouchure du Carei, devant les nouveaux jardins publics, est déposé par l'entrepreneur Anziano en 1886³⁵, tandis qu'à Garavan une vaste construction sur pilotis fonctionne en 1895 au service de la clientèle de l'hôtel des Anglais et du Grand hôtel de la Paix. On pratique différentes sortes de bains de mer, les bains froids, tièdes ou chauds dans des baignoires; On pratique aussi les bains à la lame qui consiste à plonger le patient brusquement dans les vagues, voire à l'immerger et à le retirer aussi rapidement et à le frictionner. Mais ces prescriptions médicales cèdent peu à peu le terrain aux pratiques ludiques ou sportives.

A la fin du XIXe siècle, la villégiature maritime abandonne son caractère thérapeutique pour un hédonisme assumé que le XXe siècle nommera la civilisation des loisirs. Les touristes hivernants veulent des distractions et des services sans cesse renouvelés. Au centre du dispositif de toute station balnéaire, jusqu'à nos jours, il y a le casino. Il est le monument balnéaire par excellence car il est moins précaire et plus luxueux que l'établissement de bain. Ensuite, si le jeu est une fonction centrale, il abrite une diversité d'activités de loisirs, spectacles musicaux, théâtre et restaurant, quelquefois un cabinet de lecture. Dans le sens de la standardisation, en 1882, le promoteur Despouy de Saint-Paul dépose un projet de casino sur jetée-promenade qu'il se proposait d'édifier sur pilotis devant le jardin de la promenade du Midi³⁶.

³⁵Voir ADAM, fonds de l'administration des domaines, 2Q 169, dossier 1108.

³⁶Voir ADAM, fonds de l'administration des domaines, 2Q 169, dossier 1095.



Il a à son actif le premier casino de la Jetée à Nice qui disparaît dans un incendie peu après son inauguration. Là encore, Brighton est la matrice. Prolongeant le quai-promenade mais perpendiculairement au rivage, une promenade artificielle est lancée sur pilotis au dessus des flots, conduisant à un établissement d'un type nouveau consacré aux loisirs.

Le casino prestigieux a partie liée avec le balnéaire. A Menton comme chez ses proches concurrentes, il occupe un emplacement stratégique : il doit être un point de convergence pour les hivernants, au centre du quartier de la villégiature maritime. Mais il matérialise souvent le passage du centre ancien à la ville nouvelle, comme s'il aspirait devenir le cœur même de la ville.

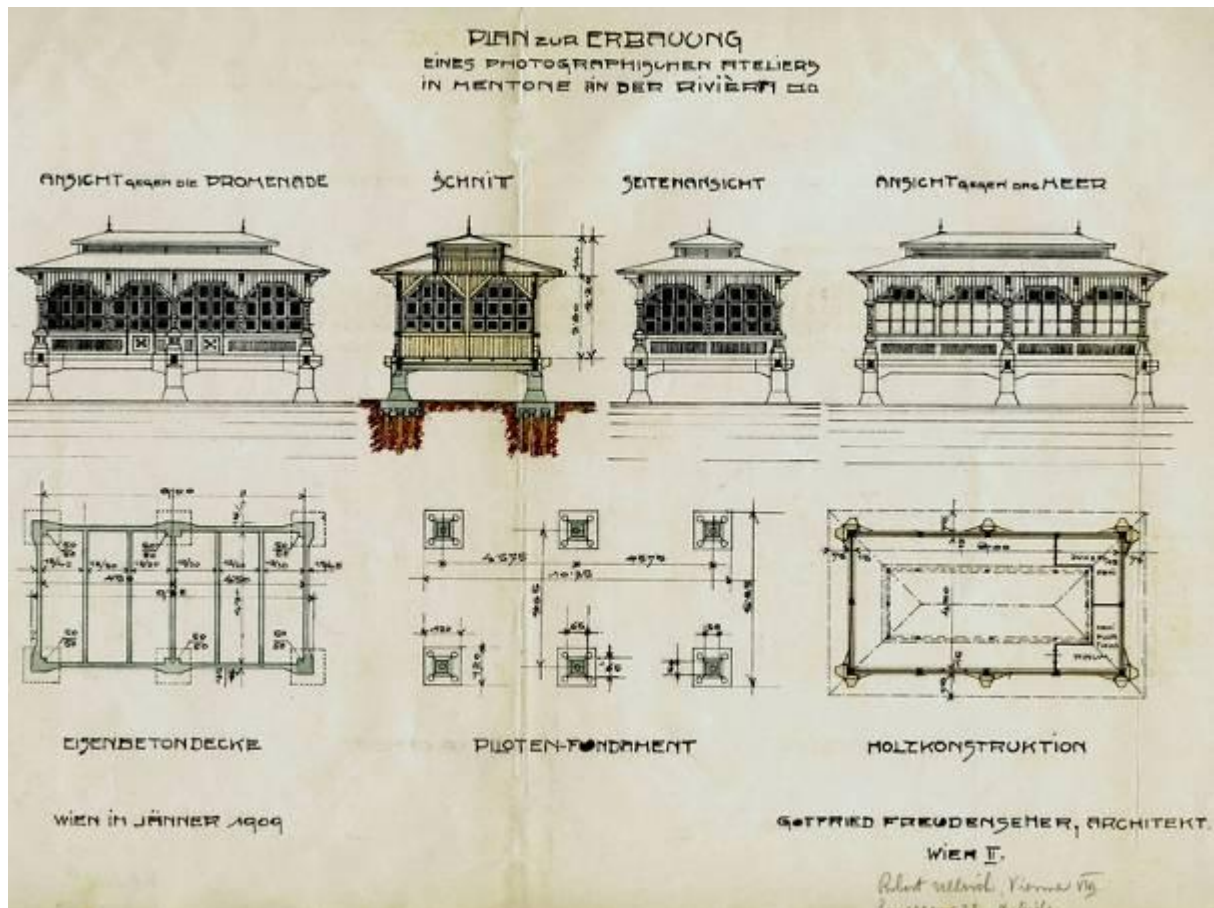
La plage de Menton devient le lieu de nouveaux loisirs ou de nouveaux services entre 1880 et 1914 où les entrepreneurs rivalisent d'inventivité dans des projets, des plus modestes aux plus ambitieux. Les installations les plus courantes consistent en terrasses édifiées en surplomb au dessus de la plage et de plein pied à hauteur de la chaussée. En 1927, un salon de thé de la promenade du Midi, le Pavillon Miramar, ouvre une terrasse de ce type sur la plage³⁷.

Des services de loisirs d'installent sur le front de mer, comme la location d'ânes pour la promenade³⁸. Plus inédit, le photographe autrichien Ulrich présente en 1909 un projet de studio photographique sur pilotis sur la plage³⁹. Le plus étonnant dans ce projet est l'architecture de la construction : il s'agit d'un kiosque préfabriqué viennois dont les plans et le programme décoratif ressortissent à l'Art nouveau ou Sécession viennoise.

³⁷Voir ADAM, fonds de l'administration des domaines, 2Q 169, dossier 1170.

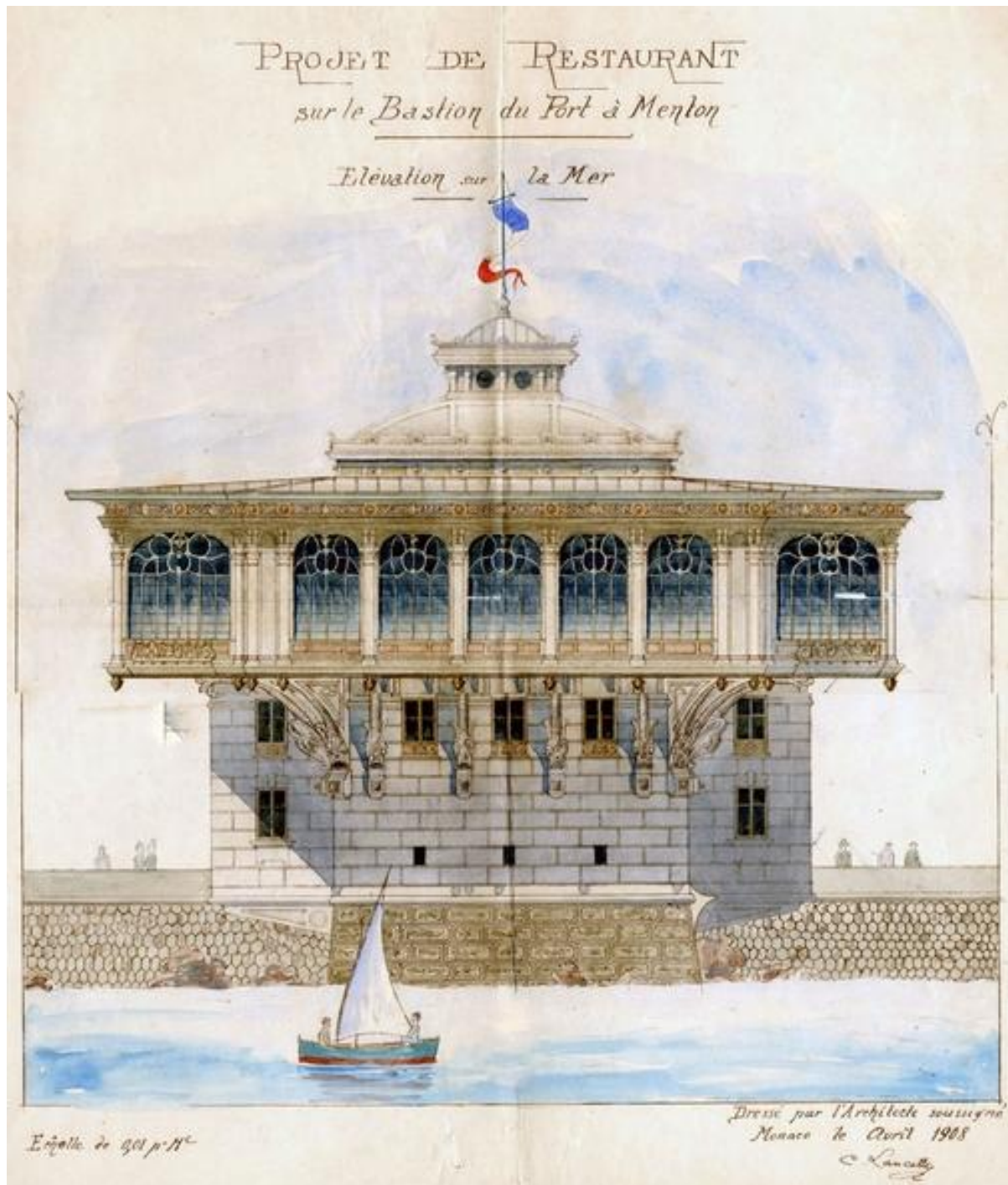
³⁸ Voir ADAM, fonds de l'administration des domaines, 2Q 169, dossier 1117 et 2Fi 1128.

³⁹Voir ADAM, fonds de l'administration des domaines, 2Q 170, dossier 1146.



Enfin, parmi les plus ambitieux et les plus utopiques, un projet de restaurant au sommet du bastion du port, conçu par l'entrepreneur Dongois en 1908⁴⁰. On y imagine la reconversion d'un élément d'architecture militaire du XVIIIe siècle en soubassement d'une verrière Art nouveau.

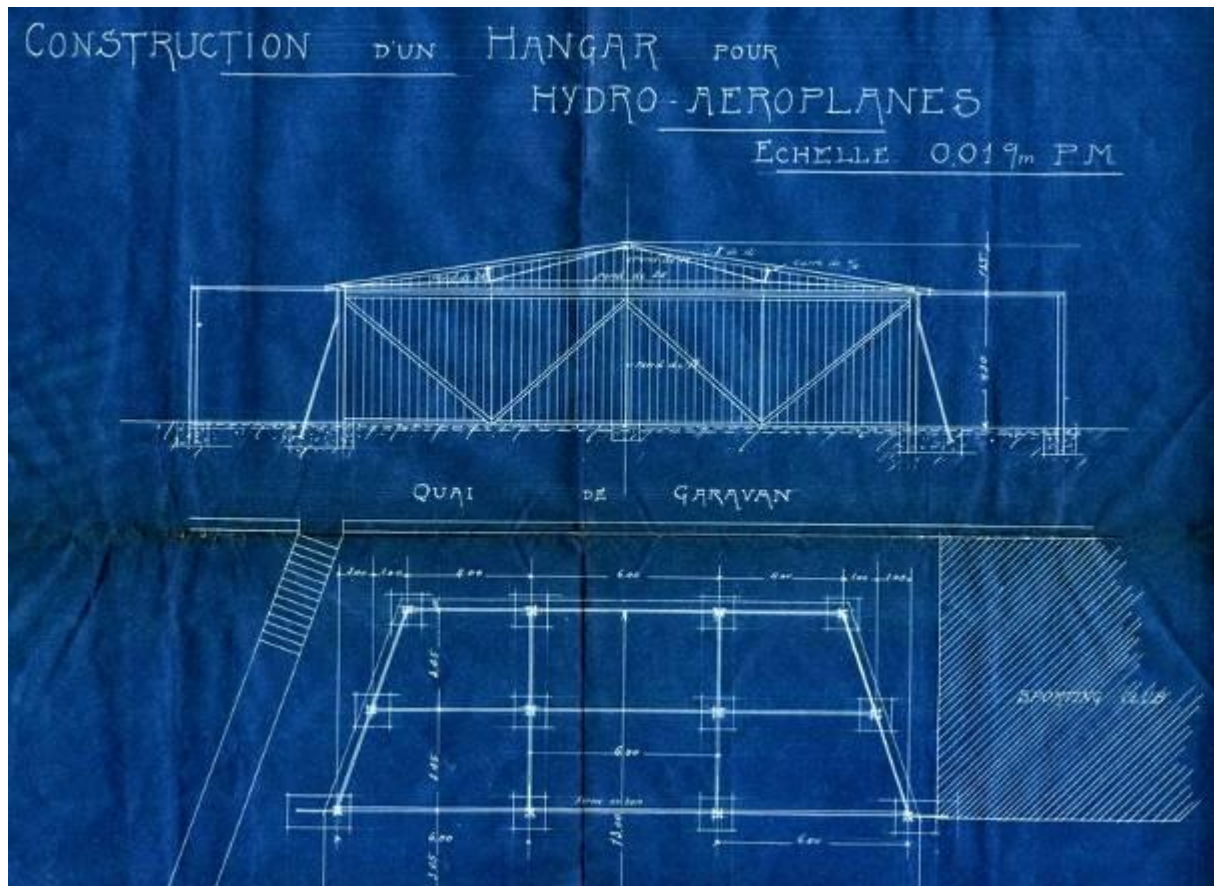
⁴⁰Voir ADAM, fonds de l'administration des domaines, 2Q 170, dossier 1144.



Les restaurants de bord de mer font des fruits de mer leur spécialité : avant le développement du transport frigorifique, ils possèdent des viviers et des parcs à huîtres. Mais une tendance nouvelle à Menton apparaît dans ce projet : le port devient alors un élément de paysage pittoresque propre à intéresser les touristes, la distinction entre quartier de marine dévolu aux professions de la mer, et quartiers de la villégiature tend à s'estomper.

Mais la construction d'un hangar pour hydravion sur la plage de Garavan en 1914 vient consacrer à la fois l'esprit d'inventivité des entreprises mentonnaises participant à la société des loisirs, mais aussi l'intégration de la plage dans cette économie touristique⁴¹. Les vols en hydravions sont proposés alors aux touristes pendant la saison d'hiver comme une attraction.

⁴¹Voir ADAM, fonds de l'administration des domaines, 2Q 170, dossier 1153.



De 1860 à 1914, la plage de Menton a été le théâtre d'un changement profond des activités humaines. Le rivage de la première moitié du XIXe siècle, comme la mer, fait partie de l'univers des gens de mer, pêcheurs, patrons de tartanes et charpentiers de marine. On s'y adonne à la pêche, à la collecte de matériaux déposés par les flots. La ville vit en osmose avec l'élément marin. L'arrivée du chemin de fer, de capitaux financiers extérieurs, à partir des années 1860, va propulser Menton dans le circuit international de la villégiature maritime et du tourisme balnéaire. Son microclimat particulièrement doux, mis en exergue par la géographie médicale puis par la propagande touristique, jouant sur l'imaginaire de l'exotisme, devient le socle d'une prospérité nouvelle. L'urbanisation à partir du front de mer gagne les quartiers ruraux et c'est une ville nouvelle qui naît à côté du centre ancien. Ces mutations des années 1860 sont les signes annonciateurs de la marche inéluctable vers la mono industrie du tourisme. La problématique actuelle d'un tourisme compatible avec une économie du développement durable traduit l'aspiration à entrer dans un cycle nouveau. Le contexte géographique et culturel de micro région que représente le Mentonnais en fait un champ de réflexion particulièrement pertinent pour l'avènement d'un tourisme nouveau.

L'EPOPEE DES CASINOS DE MENTON DE 1848 A 1934

Dominique Gorzala

A peine tolérés, les casinos du début du XIXème siècle sont consacrés aux divertissements et offrent timidement quelques jeux de hasard et d'argent à leur clientèle. En France, un décret du 31 décembre 1837 interdit les cercles et d'une manière générale les lieux où l'on joue de l'argent. Poussé par un mouvement moraliste fort, la fermeture des maisons de jeux durera longtemps. Avant le rattachement à la France, Menton fait partie intégrante de la Principauté de Monaco et les lois qui régissent les jeux sont tout autres.

Le 22 avril 1838, le Prince Honoré V reçoit une demande émanant d'un certain Monsieur Lafalle, demeurant 11 rue Saint-Honoré à Paris. Celui-ci propose au Prince, sur les conseils de maître Tourvisse, notaire de la famille princière, une affaire infaillible qui doit faire, si elle est menée à bien, la fortune de la Principauté. L'idée est très simple, les jeux de hasard sont interdits en France, ouvrons donc une salle de jeux à Menton et pourquoi pas dans les salons de l'ancienne résidence d'été des Princes : le Palais Carnolès. La lettre de Lafalle reste sans réponse. Cependant, l'idée rejaillit en 1848. Le Prince Florestan 1^{er} reçoit à son tour une demande à peu près identique de Langlois qui lui adresse une lettre en ces termes : « J'ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'ouvrir à Menton un bel établissement de bains et de m'accorder un privilège de 30 années pour y faire jouer des jeux de hasards. ». L'affaire sera réalisée cependant les 30 années d'exploitation n'iront pas à leur terme, ce qu'il convient néanmoins d'appeler le premier casino de Menton n'accueillera que très peu de joueurs et la réussite escompté par Langlois n'arrivera jamais.

En 1859 Menton compte déjà parmi les villes de villégiatures de la Riviera. Face à un nombre important de résidents étrangers souvent fortunés, le baron Ardoïno entreprend la construction d'un bâtiment qui deviendra le Cercle Philharmonique puis le Cercle des Etrangers enfin et d'une manière moins pudique, il prendra le nom de Grand Casino de Menton. C'est l'architecte départemental Victor Sabatier qui en est l'auteur. Sur la place bientôt appelée place Honorine, en l'honneur de la mère du baron Ardoïno, un petit kiosque à musique regroupera une foule très hétéroclite où se mêleront le temps d'un concert, résidents et Mentonnais. Les affaires du Cercle ne sont pas très florissantes aussi à la mort du baron, sa veuve et sa fille proposent à la ville d'acquérir le bâtiment. En 1898, la vente est conclue pour 12 000 francs. Quelques années plus tard, en 1901, on y installe les bureaux de l'hôtel de ville, ainsi que le greffe, le bureau du juge de paix, le tribunal et le musée. La salle des fêtes de l'ancien casino devenue salle du conseil municipal fut dévastée par un incendie le 7 avril 1915. Malgré les importants dégâts, elle a pu conserver une partie de ses décors notamment son plafond peint, (masques, instruments de musique). La scène et les cintres sont encore visibles et font directement référence aux activités festives et aux spectacles que l'on produisait pour la clientèle de passage.

En même temps que le Cercle des Etrangers, ouvre à proximité le Grand Casino inauguré le 5 janvier 1887 qui est décrit par Stephan Liegeard dans son livre *La Côte d'Azur* : « c'est un édifice de style mauresque renfermant un café-restaurant, un salon de lecture, une salle de jeux, une salle de concert et de spectacles ; construite, décorée et meublée en 6 mois, cette œuvre-vapeur s'élève au milieu de vastes jardins, faisant honneur à son architecte M. Helain et M. Novarro son décorateur. » Sarah Bernhardt y donne une représentation de « FrouFrou » le 21 février 1893. Ce Casino que les Mentonnais connaissaient sous le nom de Casino Villarey n'existe plus, détruit et remplacé par un projet immobilier.

A la sortie est de la ville, côté frontière italienne s'élèvera le Casino des Rochers Rouges, placé sous la masse des falaises du même nom. C'est un édifice monumental faisant face à la mer conçu par l'architecte niçois Dettlof. Le chantier ne sera jamais entièrement

terminé. Ce casino-restaurant, lieu de rencontre d'une clientèle essentiellement frontalière sera totalement détruit en 1940.

Le caractère festif de Menton s'affirme d'année en année. La brillante réussite du Casino de Monte Carlo donne des espoirs à Menton. L'image de la ville tente de se modifier, réputée pour son climat qui guérit la tuberculose, la cité tente de devenir ville de luxe et d'élégance. Un nouvel édifice s'impose au cœur même des nouveaux quartiers modernes. Le Casino-Kursaal tel qu'on le nommera plus tard sera le phare de la nouvelle vie mondaine de Menton. En juin 1908, il est construit en bordure des nouveaux jardins Biovès ; Il est monumental et imposant, ses dimensions en font, à l'époque, le plus grand casino de la Côte d'Azur. Hans Georg Tersling, architecte danois installé à Menton est aussi consul du Danemark. Cet homme bien introduit dans les cercles mondains de la ville veut faire de son casino le rendez-vous incontournable de la bonne société étrangère. Le 8 décembre 1909, il obtient l'autorisation d'ouvrir au public des jeux : Baccara, Chemin de fer, Whist, Petits Chevaux. Son style résolument moderne, spacieux, très éclairé, sans surcharge offre des proportions harmonieuses mais aussi des espaces dédiés à chaque distraction. On y accède par un grand escalier en façade qui ouvre sur un hall splendide ; il est entouré d'une superbe galerie où la colonie étrangère se donne rendez-vous à l'heure du thé en attendant le début du concert quotidien. En matinée, on peut aussi assister à des spectacles de ballet dans le théâtre spécialement conçu à cet effet. Le grand succès, c'est la salle de *roller skating*, salle de patinage. Elle ouvre ses portes de 8h à 12h00, une clientèle plus jeune et plus sportive s'y rencontre pour y patiner au son d'un orchestre. Pendant ce temps, d'autres fréquentent le salon de lecture et de correspondance avant d'aller déjeuner ou dîner au restaurant du 1^{er} étage, on vient de Cannes et de Nice pour goûter à la cuisine raffinée du chef Emilio. Dans la salle de music-hall, on pourra applaudir des artistes de passage en tournée parmi lesquels : Loïe Fuller, Isadora Duncan, Mistinguett et Maurice Chevalier.

Dès le début de la Première Guerre Mondiale, les casinos et les jeux sont interdits. Le service de santé des armées le réquisitionne et le transforme en hôpital militaire. D'une capacité de 400 à 800 personnes, l'hôpital complémentaire n° 29 dispose d'un bloc opératoire, d'une salle de radiologie ; les salles de jeux, de spectacle et le hall sont transformés en dortoirs. A l'extérieur, les parterres de fleurs et plantes exotiques ont été remplacés par un grand champ de blé qui s'étend tout le long des jardins où avant guerre les élégantes venaient se promener. Les années d'après guerre voient la lente agonie du Casino-Kursaal, de nombreux scandales, une mauvaise gestion, ou tout simplement de nouvelles habitudes font que ce lieu vit ses heures les plus noires. Les salons se dégradent et finissent par fermer. Pendant l'occupation, le gouvernement italien transforme les salles du rez-de-chaussée en entrepôts de marchandises on y organisera aussi quelques combats de boxe. Dans les années 1920, l'expansion touristique et économique connaît un réel ralentissement. La guerre a modifié considérablement les comportements et une clientèle nouvelle avide de soleil et de plaisirs nautique fréquente la Côte d'Azur. Les Américains remplacent les Russes que la Révolution de 1917 a ruinés, les Allemands et les Austro-Hongrois sont vaincus et sont moins les bien venus.

Poussé par les partisans d'un nouveau casino, le conseil municipal décide par délibération la construction d'un nouveau bâtiment le 13 mars 1933. Le chantier débute en novembre de la même année, ils seront achevés en février 1934. Ce nouveau casino comprenant également un dancing, une salle de cinéma et une piscine est construit à l'embouchure du Careï, sur l'emplacement de l'ancien kiosque à musique. L'architecte Roger Seassal, prix de Rome en 1913, auteur du Palm Beach de Cannes et du Sporting d'été de Monte Carlo est tout à fait dans l'air du temps. Ce bâtiment en béton, très fonctionnel répond aux attentes d'une clientèle qui cultive le bien être et qui voue un véritable culte à la beauté du corps. La piscine au sud de la salle de cinéma est alimentée en eau de mer. Le style de Seassal contraste totalement avec ce qui avait été construit auparavant en matière de casino à Menton. Très inspiré par l'Art Déco, le bâtiment s'ouvre au nord en faisant face aux jardins. Au sud

côté mer, une pergola en arcade est terminée par une rotonde, autrefois kiosque à musique. Dans la continuité vers l'ouest, l'aile occidentale abrite une salle de cinéma à toit ouvrant. A la mode et moderne, le nouveau casino municipal obtient un vif succès. En dehors des salles de jeux fréquentées par la société des noctambules, en journée et à la belle saison, le solarium et la piscine offrent à une clientèle plus jeune un espace de détente apprécié. En soirée c'est dans le même cadre qu'il est de bon ton de se montrer à des soirées de galas ou à des bals de bienfaisance.

C'est encore une fois une guerre mondiale qui va assombrir les jours de ce casino. Après de nombreuses années de fermeture, quelques affaires et scandales, le dernier casino en titre de Menton est racheté par le Groupe Barrière qui en assure la gestion.

TOURISME ET PALACES DURANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE À MENTON

Jean-Claude Volpi

1914

Janvier : Au Casino Municipal (actuel Palais de l'Europe), s'est tenu le traditionnel championnat du Cercle de l'Épée.

Février : Le carnaval, les batailles de fleurs et les végétations se sont déroulés jusqu'en mars

Mars : Le maire Fontana réunit, en mairie, des négociants et des hôteliers mentonnais MM. Feolde (Rives d'Azur), Sprotti (le Florence), Colonelli (Cécil Hôtel) pour former un Comité à partir du Comité d'Initiative. Il aura pour objet d'identifier les voies et les moyens de préparer une saison d'été. Ce n'est pas facile. Autre décision, dorénavant, plus de prélèvement de sable et de galets sur les plages pour les constructions d'immeubles.

Avril : Se sont déroulés les courses vélocipédiques et de motos, le « gymkhana et courses d'ânes », le tournoi de croquet et le tournoi de golf à Sospel. Comme chaque année, les hôtels, un à un vont commencer à se préparer à fermer. Le 27 avril, roulent les derniers trains de luxe qui reliaient la Côte d'Azur à l'Allemagne : - le « Riviera-Express », qui reliait Francfort, Berlin, Hamburg et Altona avec une correspondance avec Amsterdam et La Haye et passait par Belfort, Lyon, la vallée du Rhône, le Var avant d'arriver sur la Côte d'Azur ; le « Lloyd -Express » passait par la vallée du Rhin, le Palatinat, l'Alsace, la Suisse puis arrivait en Italie par le Saint Gothard à destination de Gênes.

Mai : Le concours hippique de Cap Martin et le tournoi international de tennis, rue de la Tour (actuelle rue Albert 1er) a réuni la gentry. La saison hivernale s'achève.

Juin-Juillet : Les travaux de deux nouveaux hôtels sont en cours : l'Atlantique qui deviendra le Palais Ausonia, et l'Hôtel Lutétia. Un 3ème, plus modeste n'en est qu'aux fondations. Les piliers du rez-de-chaussée sont en cours entre la rue Magenta et la Rue Victor Hugo à percer.

Le 2 août marque le début de la guerre. Le 20 août, Victor Fouilleron est le 1er Mentonnais tombé au Champ d'Honneur.

Septembre : Les Allemands qui sont restés sur Menton comme toutes les autres années, soit pour garder leurs biens ou ceux des compatriotes, essaient de s'enfuir. Or, la gare de Menton est mise en terminus. Trois échappatoires leur semblent possibles : Monaco, la route du Pont Saint-Louis ou le tramway vers Sospel avec pour objectif de rejoindre la Haute Roya italienne. Le 11, création de la soupe populaire et arrivée du premier train de réfugiés. Samedi 12 et dimanche 13, premier convoi de blessés en direction des classes du collège de garçons qui ont été transformées en salles pour les recevoir.

Octobre : En modulant les prix, une partie des hôtels mentonnais vont survivre en proposant un hébergement hospitalier « à l'année » aux populations françaises ou belges évacuées des zones de guerre : le Riviera Palace, le Windsor Cottage, le Magali,... D'autres ne rouvriront pas durant le conflit : le Balmoral-Hôtel, le Bristol, les Colonies, le Winter. Les grands hôtels, appartenant à des Allemands ou des Autrichiens, seront mis sous séquestre. Certains seront transformés en hôpital temporaire : le Louvre, l'Ambassadeur, le Victoria et des Princes, le Prince de Galles, l'Alexandra. D'autres auront des utilisations particulières tel l'Hôtel de Russie et d'Allemagne et l'hôtel de Malte, qui deviendront dépôts d'incorporation du 27ème bataillon de chasseurs alpins, l'hôtel du Parc et l'hôtel de l'Europe et du Terminus sont réservés à la réception de populations franco-belge évacuées. Certains petits hôtels et

villas appartenant aussi à des austro-allemands seront affectés à la réception des populations franco-belges évacuées.

1915

Seulement six grands hôtels sont restés ouverts pour l'accueil de la clientèle : l'Annonciata, le Bellevue, le Mont Fleury, le Regina Palace, le Royal Westminster et le Magali. Ils recevaient principalement des clients anglais (80% des arrivants) grâce à l'action soutenue de deux couples d'Anglais fortunés, résidents à Menton, M. et Mme Cochrane et M. et Mme Waleram. Mme Loubet, épouse du Président de la République, résidait l'hiver à Menton et l'été à Montélimar avec son époux. Elle a donné quelques réceptions d'entraide dans les salons de l'Hôtel Royal Westminster durant la guerre de 1914-1918.

Février : Arrivée des employés d'hôtels qui ont eu le malheur de se trouver en Allemagne au moment du début de la guerre. Ils sont hospitalisés à Monaco-Ville.

Le 24 avril, l'Union Régionale des Hôteliers de la Côte d'Azur adresse un questionnaire au ministre de la Guerre. Cette missive aura pour but de connaître de quelle manière seront versés les loyers et indemnités d'occupation dus aux hôtels de voyageurs des villes de saisons réquisitionnés comme hôpitaux temporaires. La même préoccupation est exprimée pour les hôtels dont certains n'étaient que des lieux de triage pour les populations franco-belges évacuées avant leur envoi dans diverses localités du département.

Juillet-août : Importante sécheresse. L'approvisionnement en denrées devient difficile. La viande fait l'objet de marchés parallèles. Du blé est planté dans les jardins Biovès. Mais cette expérience reste sans lendemain.

Octobre : Création de la ligue anti-germanique des Alpes-Maritimes (1200 adhérents dont de nombreux Mentonnais).

Le 11 novembre : Parmi les retours de clients dans les quelques hôtels restés ouverts pour les voyageurs : le compositeur de la Scala de Milan, Humberto Candiolo arrivé d'Italie. Autre réalité nouvelle : la gestion de l'inflation apparue fin 1914. Elle est d'abord modeste en cette année 1915.

1916

Pendant cette 2^{ème} année de guerre, l'inflation reste limitée. L'approvisionnement en denrées reste difficile. Certains secteurs de jardins d'hôtel sont transformés en potager. Le marché noir est réel. Un petit trafic de contrebande (alcools et cigarettes) se fait depuis l'Italie avec débarquement sur la plage au débouché du Careï. Il ne cessera qu'en 1917 en raison de l'importance qu'il avait pris et de la nécessaire intervention de la garde civile.

1917

Des pommes de terre sont plantées dans chaque carré de verdure municipale y compris dans les jardins Biovès. L'inflation atteint + 17,4 %

Le 24 octobre 1917, la défaite italienne de Caporetto, sur le front d'Isonzo, au nord-ouest de Trieste aura une incidence sur l'afflux d'Anglais, notamment ceux qui résidaient sur la côte ligure qui refluent sur Menton. A noter également, le transit des troupes anglaises en direction de l'Italie. Beaucoup d'entre-elles feront étape à Menton. Les officiers seront logés dans les hôtels ou dans les villas.

1918

A partir de juin, projet de création d'un hôpital américain de base-arrière. En septembre, il est opérationnel à 70%.

Le 11 novembre, quand le clairon sonnera la fin de la guerre, seul le Winter n'aura pas reçu de blessés et son aménagement est stoppé

Dès décembre, une nouvelle clientèle : les parents des soldats américains dont la venue est facilitée depuis les Etats-Unis.

Pour les fêtes de Noël et du Jour de l'an, plus de 2000 Américains résident à Menton, principalement des soldats blessés, convalescents ou en villégiature offerte par l'armée américaine. La municipalité mentonnaise voit son avenir forcément compromis comme ville de saison si l'activité de l'hôtellerie n'est pas en mesure de reprendre. Cela implique la dé-réquisition des hôtels et l'autorisation de réouverture des jeux. A l'absence du retour de la clientèle austro-allemande, de celle russe ou des Empires centraux, une autre cause du déclin de Menton sera l'envoi en masse de malades contagieux sur les diverses unités sanitaires implantées à Menton de 1915 à 1918. Les pauvres troupes sénégalaises revenues d'Orient feront également partie de ceux-là. Certains étaient atteints de la tuberculose, de la dingue ou d'autres maladies. Ils seront nombreux à en décéder. Ce qui n'était pas la meilleure des publicités pour une ville dont le slogan était tourné vers la qualité sanitaire de la contrée. Enfin, après cette période de nutrition précaire, la grippe espagnole provoque de nombreux décès.

1919

L'inflation est de + 14,9%.

Janvier : Six autres hôtels viennent rejoindre ceux déjà ouverts : le Balmoral-Hôtel, le Bristol, l'hôtel des Colonies, l'Astoria, le Windsor Cottage et le Trianon. Côté clientèles, elles sont anglaises à 60%, françaises à 20%, les clientèles américaines et de diverses nationalités représentant 10% chacune. Les hivernants allemands, autrichiens, russes ou des empires centraux ne sont plus là. La petite population italienne vient compenser l'absence de main d'œuvre hôtelière sans atteindre, la rigueur et la qualité austro-allemande. Les employés suisses d'origine alémanique ne sont plus les bienvenus.

Mars : Deux allers-retours sont rétablis entre Menton et Sospel par le tramway. 4 trains sont prévus entre Monte-Carlo et Paris. 6 trains omnibus ou rapides (aller-retour) desservent le parcours entre Cannes et Vintimille et un 7^{ème}, entre Menton et Nice. La *Berlitz School* rouvre son antenne au Palais Gléna, 4 avenue Thiers (avant guerre, elle était à la Villa sans souci promenade du Soleil. Les cochers tiennent encore le haut du pavé face aux nouveaux taxis automobiles.

Août : Les Parrains de Neuilly et les troupes sénégalaises quittent Menton. Réouverture des hôtels : Impérial, Riviera Palace, Garavan Palace, Les Mouettes, Winter Palace.

Années 1920

Une nouvelle concurrence apparaît pour les cochers, ces auxiliaires du tourisme et des hôtels, les autobus. Une grève est déclenchée en Janvier pour minimiser certains parcours. Mais pour eux, c'est la fin d'un monde.

Menton s'est rangée au côté de Vichy qui s'est insurgé contre la volonté du Gouvernement français de supprimer les casinos. Finalement, le 12 mai, l'autorisation de rouvrir les maisons de jeux est donnée.

Un nouvel hôtel vient d'être construit : l'hôtel Printania, avenue Riviera. En 1924, il prend le nom d'Edward's hôtel. La clientèle est devenue essentiellement anglaise.

Un Syndicat d'Initiative est créé. Il est installé dans le Pavillon Mentonnais qui avait été édifié pour l'Exposition internationale de Nice 1883/1884. Il avait été remonté à côté du kiosque à musique (emplacement actuel du Casino Barrière).

L'inflation n'est plus que de 10 % avant de se stabiliser tout en se perpétuant pour les années à venir.

D'octobre 1920 à octobre 1922, les hôtels des Anglais, Beau Rivage, Britannia, Europe et Terminus, Excelsior, d'Italie et Grande Bretagne, Iles Britanniques, Rives d'Azur sont rouverts. D'autres hôtels (les Ambassadeurs, le Cécil Hôtel, le Cap Martin Hôtel, le Carlton, l'hôtel Atlantic et Malte) ne rouvriront pas avant 1924/26. Finalement, pour la saison d'hiver 1925/1926, sur le fascicule édité par le nouveau Syndicat Commercial et Industriel de la Ville de Menton et du canton, 66 hôtels et 19 pensions sont ouverts soit un total de 85 établissements ; finalement deux de plus qu'avant guerre. On a perdu notamment l'hôtel Victoria et des Princes, av. Boyer, l'Albion, av. Riviera, l'hôtel climatique de Gorbio et huit petits établissements. D'autres petites unités, non rouvertes, étaient propriétés allemandes : les Pensions Bergfrieden, Wiener, Daheim, Francfurt, Picco, la Villa Frieda, les hôtels des Empereurs (non situé), du Nord (Impasse Botta). D'autres ont rouvert sous d'autres enseignes.

Avec la naissance et l'essor des sports d'hiver, le choc financier de 1929 et l'avènement des plaisirs de l'été, Menton va sombrer dans un véritable marasme hôtelier dont elle ne se remettra pas.

ENTRE LES DEUX GUERRES MONDIALES, POUR LE TOURISME ET LES PALACES, RIEN NE SERA PLUS COMME AVANT À MENTON

Jean-Claude Volpi

On peut supposer que cette époque d'après-guerre était redevenue idyllique pour tout le monde et porteuse d'espoirs nouveaux. Pour les employés d'hôtels, tout n'était pas si rose. Ils continuaient à vivre en décalé par rapport à la cité puisqu'eux-mêmes travaillaient quand les autres festoyaient. Leur temps de travail était bien supérieur à 12/13 heures par jour. Pour le personnel d'accompagnement des familles fortunées, cela n'était pas facile. Il logeait dans les étages supérieurs, les chambres mansardées ou bien les annexes. Bien souvent, ces employés étaient corvéables à merci. Et il ne fallait pas tomber malade ou enceinte. Après cet immense événement que vient de traverser l'Europe. Menton doit se redresser, et remettre en état les hôtels qui ont tant souffert de ces années de guerre. Les hôteliers vont s'endetter pour trouver le financement nécessaire. Mais n'est-ce pas déjà la fin d'un monde?... même si chacun veut renouer avec la Belle Epoque.

• On reprend les bonnes habitudes et pourtant que de changement

Les composantes sociales ou nationales des diverses clientèles sont modifiées. Les clients allemands, autrichiens et russes ne sont plus là. Il en est de même de ce personnel hautement qualifié issu de certaines de ces nationalités. Du fait de l'inflation apparue fin 1914, les bourgeois, clients potentiels d'avant guerre, ne peuvent plus vivre de leurs rentes aussi aisément. Les hôtels, malgré les difficultés du moment reprennent leurs habitudes annuelles. Rien n'est remis en cause. Ils continuent à fermer l'été hormis quelques rares hôtels ouverts à l'année : « La saison commençait à la chute des feuilles (entre octobre et novembre) et s'achevait avec les arbres en fleurs (courant avril) ». Les hôteliers continuent à avoir un 2ème hôtel ailleurs pour passer l'été. Bien souvent, les employés changent de ville en même temps que de saison et, surtout, ils suivent le patron. Les diverses brigades de cuisines, de restauration, ou celle des étages restent ensemble. Comme avant guerre, cet « exode » de printemps vide la ville. Il ne reste plus alors que quelques commerçants, des artisans, des administratifs dont le nombre se limite au minimum pour la bonne marche de la cité.

Dans les salles de bals des grands hôtels, les nouvelles danses, fox trot, quickstep, charleston sont arrivées des États Unis en 1917 avec les boys américains, le tango argentin et le paso-doble espagnol complètent la panoplie des danses mondaines européennes d'avant-guerre. Dans la ville, le nombre de médecins est stable 21 (1901) contre 22 (aucun médecin allemand ou autrichien. La seule particularité de ces années 1920 est l'apparition de deux chirurgiens spécialisés dont le docteur Leblanc, médecin-chef de la Place de Menton qui s'est installé dans la première clinique chirurgicale qu'il a ouverte à Menton (Clinique Saint-George dans le Careï, face à l'actuelle gare des autobus). Les trains qui arrivaient du coeur de l'Allemagne ont été supprimés. En 1922, la Compagnie des Wagons-lits met en place « le Train Bleu », un train de luxe uniquement de première classe avec voiture-restaurant et voiture-bar entre Calais (correspondance avec l'Angleterre) et Vintimille via Paris, la vallée du Rhône et la Côte d'Azur.

• Nouvelle hôtellerie tournée vers la mer et le soleil

En 1924, un bout de plage inconnue lance la grande mode des bains de mer. Juan-les-Pins est née. Ce genre nouveau amuse les hôteliers mentonnais. Par contre, lorsque de 1926 à 1929, le complexe du Monte-Carlo Beach est aménagé par l'architecte Charles Lestrosne sur la commune de Roquebrune-Cap Martin pour le compte de la Société des Bains de Mer de Monte-Carlo, ils commencent à se poser des questions. A plusieurs titres, cet ensemble

hôtelier est novateur et annonce les grandes orientations à venir. L'utilisation du béton armé en lieu et place des matériaux traditionnels, une construction très près du rivage, les meubles des chambres seront dorénavant, sobres, élégants, modernes, la présence d'une piscine et d'un restaurant avec des pergolas où il est possible de déjeuner en maillot court ou en pyjama de plage, cette mode vestimentaire qui vient d'être lancée...quelques courts de tennis à proximité. Les nouveaux architectes locaux auront pour nom Frédéric Orrigo, sis Palais Gléna, rue Guyau au lieu et place de l'ancienne étude de l'architecte Marsang, Antoine Gioan, L. Milon de Peillon sis 4 rue Dante à Nice, l'architecte monégasque Louis Jonquet. A part des extensions ou des surélévations, les commandes de l'hôtellerie sont réduites sur Menton. Certains de ces architectes deviennent les auxiliaires des directions de grands hôtels pour la maintenance du bâti. Ainsi M. Gioan pour l'Impérial, le Cap Martin Hôtel, la Société des Hôtels de Menton. Pour cela, il s'appuiera sur les entreprises suivantes : pour la décoration (stuc, plâtre, ciments et simili) les entreprises de M. Jean Vineix ou de M. Antoine Viale et fils, Villa « la Pomme » 34 av. des Alliés ; pour la décoration des intérieurs, Mongibello Frères et Palmaro, 21 rue Saint Michel ; pour les jardins, les Établissements horticoles « Regina » de Nice (M. Klein Gérard) ; pour le biseautage, l'argenterie et la taille des glaces, la miroiterie François Viglietti, sise 3 et 6 rue Guyau. Les hôtels s'équipent de dalles, pavés et tuiles en verre en complément des verres cathédrales, imprimés ou martelés.

Après la grande crise de 1929, les soldats américains vont revenir visiter les champs de batailles où ils ont combattu dans le Nord et l'Est de la France. Bien sûr, la saison idéale est l'été. Ils finissent leur périple par la Côte d'Azur. Monaco, Nice, Antibes et Cannes les reçoivent. A Menton peu nombreux seront les hôtels qui bénéficieront de cette manne. Dans les années 1930, la mer devient le décor principal. Tout doit être relié à la mer. Cette option forte est-elle comprise par nos hôteliers ?....Comment imaginer que pour la gente féminine, à la blancheur diaphane toute britannique, qui se protégeait des faibles rayons du soleil hivernal les années précédentes, le nouveau canon de beauté, c'est la patine du bronze obtenue grâce à l'huile de Chaldée lancée par Jean Patou en 1927? C'est une vraie révolution. Dorénavant, la construction des hôtels n'est plus tournée vers celle de paquebots de luxe, ces barres d'immeubles aux façades évocatrices surmontées de clochetons et flanquées de jardins paradisiaques. A Menton, les nouveaux hôtels qui apparaissent sont de dimensions modestes. Les prix sont tirés vers le bas afin de s'adapter à la période traversée.

● Le lancement de la Fête du Citron

Le 2 août 1931, les propriétaires des grands hôtels de la Côte d'Azur se réunissent à Nice. La décision est prise. Dorénavant, ils resteront ouverts l'été. La période hivernale va devenir la basse saison avec quelques pics de fréquentations grâce aux efforts des municipalités successives et à l'organisation d'une nouvelle manifestation : la fête du Citron. En 1928, une exposition d'agrumes a pour cadre Le Riviera-Palace. A côté de Mme Lydia Cheurlot propriétaire du Riviera-palace, M. Liautaud, propriétaire de l'Hôtel Richelieu et secrétaire général du Comité des Fêtes et des Sports, et M. Albert Braun, jardinier suisse nouvellement établi à Menton, qui s'occupe de l'entretien des jardins de palaces mentonnais, élaborent une présentation de paniers et cornes d'abondance en osier peint en doré ou argenté. Le fruit-roi y est mis en valeur accompagné de son cortège d'agrumes, oranges douces ou amères, mandarines et cédrats. 1929, M. Braun est à nouveau sollicité par des notables très actifs et quelques hôteliers entreprenants. Ensemble, ils vont organiser ce même type d'exposition, place de la Mairie, afin de faire une promotion moins confidentielle qu'au Riviera-Palace. C'est l'ébauche de la fête du Citron qui vient de naître. Devant le succès rencontré, un groupe de mentonnais s'érige en comité d'organisation à l'identique du Comité qui s'occupe du carnaval vieillissant. Il y a là, MM. Textas, Louis Moreno, François Férié (propriétaire de l'Hôtel des Pins), Chierico. Cette structure efficace va permettre à la fête du Citron, typiquement du terroir et inédite, de supplanter son prédécesseur carnaval qui sera

supprimé dès 1934. Il est remplacé officiellement par la fête du Citron, les 28 février, 3 et 4 Mars 1935. Jusqu'à la guerre, elle permettra d'attirer un fort potentiel de clients dans les hôtels et les commerces de la ville au cours du mois de février. Chaque année, le comité et la municipalité feront preuve d'imagination pour apporter une nouveauté afin d'étoffer cette fête du Citron.

● A partir de 1930, l'effondrement

Dès 1930, les recettes annuelles chutent fortement avec une diminution de 77% pour l'Impérial (seul palace de catégorie Luxe) dont les recettes annuelles passent de 3.831.760 fr à 729.645 fr en 5 ans tandis que le prix des nuitées diminue de 30 % en passant de 100 fr à 70 fr alors que les charges ne font qu'augmenter. Les recettes des hôtels de 1ère et 2ème catégories (en tout 42 hôtels) s'effondrent passant de 33.849.207 fr. en 1930 à 9.179.497 fr. en 1934 et à 7.780.750 fr. en 1935. Le prix de la chambre des établissements de 1ère catégorie régresse de 69,76 fr en 1929/30 à 68 fr en 1930/31, 60,35 fr en 1931/32, 55 fr en 1932/33 et 52 fr en 1933/34 pour plafonner à 46 fr. en 1934/35. Il en est de même pour la 2ème catégorie dont le prix des chambres passe de 54,10 fr en 1929/30, à 53,54 fr en 1930/31 puis à 49 fr en 1931/32, 40,50 fr en 1932/33 et enfin 39 fr en 1933/34 avant de se stabiliser à 35 fr pour la saison 1934/1935. Les hôtels de 3ème catégorie (en tout 25 hôtels) suivent le mouvement avec un total des recettes annuelles qui passe de 8.057.706 fr. en 1930 à 4.576.714 fr. en 1934 et à 3.174.824 fr. en 1935, le prix de la nuitée reculant de 39 fr en 1929/1930 à successivement 40,17 fr (1930/31), 37 fr (1931/32), 35 fr (1932/33), 31 fr (1933/34) et enfin 29 fr (1934/1935).

Les nouvelles lois, notamment celle du 19 juillet 1933 dite loi Justin Godart, plus politiques qu'économiques sont inopportunes au regard de la profession. Dès le début des années 1930 jusqu'à la déclaration de la guerre, cette situation ne permettra pas de dégager des bénéfices, les dépenses n'étant pas compensées par les recettes correspondantes. Les emprunts effectués après la Première guerre mondiale pour remettre les hôtels en état sont une charge importante. Le confort des palaces dans un ciel idéal, l'ancien slogan, véritable réclame de Menton ne suffira plus. Les statistiques des années 1930 font ressortir que dans les palaces, pour 100 chambres, il fallait compter 50 employés en période creuse et 70 quand l'établissement était complet dont 10% en salle de restaurant et de 11% à 13% en cuisine. La proximité de l'Italie, l'établissement d'un dispositif défensif autour de Menton, et les revendications territoriales de Mussolini rendent cette période peu propice aux investisseurs. En 1936, vers les rivages azuréens, de nouvelles catégories de clients vont converger. Des familles en congés payés qui gèrent leur budget au plus près, des jeunes gens actifs aux corps de bronze, envahissent les plages. L'hôtellerie mentonnaise avec ses suites, ses restaurants gastronomiques, ses grands jardins à entretenir, son personnel stylé n'est pas prête à recevoir ces nouvelles clientèles estivales. Ce n'est pas son fonds de commerce traditionnel.

En 1937, la ville dispose encore d'un parc de 69 hôtels représentant 3840 chambres : 24 hôtels de luxe et de 1ère classe, dont 7 sont ouverts à l'année d'une capacité de 2403 chambres ; 17 hôtels de 2ème catégorie dont 12 ouverts à l'année (capacité : 897 chambres) ; 26 hôtels de 3ème catégorie dont 9 ouverts à l'année (capacité : 526 chambres) ; 2 non classés (capacité : 14 chambres). Parmi les fermetures définitives de l'année les hôtels National, Alex-Floralies, Bedford et Calais. A l'instar de Nice, Cannes et Monte Carlo, le Casino de Menton va ouvrir 11 mois sur 12. De 1939 à 1945, l'hôtellerie mentonnaise va être à nouveau plongée dans une grande crise due aux convulsions européennes puis mondiales dont elle aura du mal à se remettre. De la trentaine de palaces⁴², édifices d'exception d'avant-guerre, peu survivront après 1945.

⁴² mot d'origine latine employé par les anglais ; Il vient de *paladium* cette colline au sommet arrondi qui est la plus haute des 7 collines de Rome où l'empereur Auguste avait fait construire son Palazzo.

Le film *Pension Mimosa* tourné à Menton, sera un précurseur sur la Côte d'Azur comme vecteur d'appoint pour garnir les hôtels et ajouter une plus-value pour l'image de la Riviera. En effet, le 18 janvier 1937 sort dans les salles françaises, ce film du réalisateur Jacques Feyder dont le jeune assistant est Marcel Carné. Le lieu de tournage : la Pension Mimosa, (actuel Hôtel Chambord) av. Boyer. Le scénario : Mme Noblet (Françoise Rosay), est l'épouse d'un croupier (André Alerne). Elle est la propriétaire d'une pension à Nice. Elle élève le fils d'un gangster, qui est en prison, et qui tourne mal lorsqu'il quitte ses parents adoptifs pour rejoindre la capitale. Parmi les autres acteurs, Paul Bernard, Lise Delamare, Paul Azaïs et une jeune débutante, Arletty, 3 ans avant le film qui la rendra célèbre aux côtés de Louis Jouvet « Hôtel du Nord » (1938) de Marcel Carné.

LE TOURISME À MENTON DURANT LES « ANNÉES NOIRES » (1939-1945)

Jean-Louis Panicacci

La saison touristique 1939 avait fort bien commencé grâce aux fêtes franco-britanniques correspondant au week-end pascal (la bataille de fleurs enregistra une affluence record, ce qui amena l'adjoint Edouard Siccardi à déclarer à la presse : « Ces manifestations si opportunes à la gloire de l'amitié des deux nations ont valu à notre ville un surcroît de notoriété et tout en constituant des réjouissances très appréciées de nos hôtes, ont été d'une portée publicitaire très grande pour notre station »⁴³) et, malgré la tension internationale perceptible depuis le milieu de l'été, la fête du Dahlia organisée le 16 août remporta un grand succès.

Quelques jours plus tard, le rappel des réservistes puis la déclaration de guerre à l'Allemagne signifièrent l'arrêt de l'activité touristique pour une période indéterminée, malgré la non-belligérance proclamée par l'Italie puisque Menton se trouvait désormais dans la Zone des Armées. Les mouvements de civils étant limités par les autorités militaires, la situation économique se dégrada rapidement avec la quasi disparition des revenus de la taxe de séjour, évoquée par le maire Jean Durandy devant le conseil municipal réuni le 14 octobre 1939 : « A Menton, ville-frontière et station climatique d'hiver et d'été, l'état de guerre a plongé dans la ruine complète l'industrie hôtelière et par suite le commerce local. Placée dans la zone avancée des Armées, Menton, depuis les premiers jours de la mobilisation, n'a reçu ni touristes, ni estivants, ni hivernants. Le rendement de la taxe de séjour depuis cette époque est presque égal à zéro. Nous ne savons comment le budget de 1940 pourra être équilibré, si les pouvoirs publics ne viennent pas apporter une aide financière et prompte à cet état de choses »⁴⁴.

Malgré un assouplissement des contraintes militaires et le passage régulier de visiteurs italiens par le pont Saint-Louis jusqu'à la fin du mois de mai 1940, la situation était alarmante malgré des articles rassurants parus dans la presse azurée le 4 septembre 1939 (« Des Anglais buvaient du whisky aux terrasses des cafés. « Nous allons commencer les travaux d'embellissement pour la saison prochaine » nous dit au passage l'administrateur du Casino. A part la circulation moins dense qu'à l'ordinaire, rien ne laissait apparaître qu'on se trouve dans une ville-frontière à l'heure où l'Europe est en armes (...) La frontière est ouverte depuis avant-hier à 14 heures. Le trafic est redevenu normal »⁴⁵) et le 19 mai 1940 (« Qui donc racontait que Menton était vide, évacuée, que la ville était occupée de Carnolès à la villa de Blasco Inanez par des troupes motorisées, des tanks, des cavaliers cuirassés ? La vie civile continue là comme ailleurs. Certes, il n'est guère question de tourisme. Mais tous les cafés sont ouverts, les magasins de luxe aussi. Aux « Arcades », on a installé dans l'hôtel, à côté du restaurant et du bar, l'un et l'autre animés, un Foyer du Soldat très fréquenté »⁴⁶). Depuis la fin du mois d'avril, les établissements fermant l'été (Royal Westminster, Winter, Iles Britanniques, Venise, Britannia et Beau Site) avaient fermé leurs portes, plaçant des panneaux de bois sur les verrières dans l'attente de l'ouverture de la prochaine saison hivernale⁴⁷.

Le 3 juin, l'évacuation préventive de la population sonnait le glas des minces espoirs entretenus par certains milieux économiques et/ou politiques. La parole allait être donnée aux armes et la « cité des citrons » allait pâtir des duels d'artillerie échangés de part et d'autre de la frontière du 19 au 24 juin, qui débouchèrent sur la destruction ou l'endommagement de 2800 immeubles, parmi lesquels plusieurs bâtiments à vocation touristique comme le Majestic, l'Alexandra, l'Amirauté, l'Astoria, le Prince de Galles, le Flora et le Rives d'Azur.

⁴³ *L'Eclaireur de Nice*, 11 avril 1939.

⁴⁴ Archives municipales de Menton, registre de délibérations 28 D, p. 164.

⁴⁵ *L'Eclaireur de Nice*, article de D. J. Mari.

⁴⁶ *L'Eclaireur de Nice*, article de Pierre Rocher.

⁴⁷ Volpi (Jean-Claude), *Quand Menton recevait l'Europe*, Menton, chez l'auteur, 2011, p. 30.

Pire, l'occupation de la « Perle de la France » par les soldats de la division Cosseria s'accompagna d'un pillage en règle, qui frappa les établissements hôteliers et débits de boissons, rapidement privés de vins fins, de champagne, de spiritueux, de vaisselle, d'argenterie, de tapis, de matelas, voire de mobilier. Le Majestic, déjà endommagé au niveau de la toiture par les duels d'artillerie, fut victime d'un incendie survenu quelques jours après la conclusion de l'armistice. Plusieurs établissements servirent de résidence à des administrations italiennes (Méditerranée pour le commissariat civil, Balmoral pour le commandement de la garnison, Malte pour les carabinieri, Excelsior pour les Douanes dès l'été 1940, Impérial pour le centre de convalescence des officiers blessés à partir de septembre 1941). Des procédures de séquestre de biens ennemis visèrent les hôtels appartenant à des Britanniques (Villa Louise, Flora-Albert 1^{er}, Côte d'Azur, New Club) puis, au début de 1942, à des Américains (Ambassadeurs, Britannia et Beau Site)⁴⁸ Quant au casino Kursaal, il fut transformé en coopérative d'achat La Provida. Aux dégâts conséquents enregistrés du fait des opérations militaires, objectivement peu propices au redémarrage d'une activité ludique s'ajouta un facteur politico-militaire avec la proclamation du Bando Mussolini, signé le 30 juillet 1940, relatif à la vie dans les territoires occupés par les forces armées italiennes, qui limitait beaucoup les déplacements de la zone non occupée à la zone occupée et consacrait une forme d'annexion déguisée, les conditions de vie empirant avec la cherté des prix, la raréfaction du courant électrique et de l'eau potable. La priorité était la reconstruction, voulue par les autorités italiennes et confiée à des entreprises transalpines qui mobilisèrent sur place environ deux mille travailleurs jusqu'au début de 1942.

Avec la nomination de l'ambitieux et influent commissaire civil Giuseppe Frediani, la reprise touristique fut à l'ordre du jour. Soucieux d'appliquer la volonté mussolinienne de redonner vie à « *l'italianissima Mentone* », il créa fin mars 1942 l'*Ente Turismo Costa Azzura di Mentone*, obtint l'ouverture d'un pavillon de Menton à la XXIII^e Foire de Milan, fit préparer par l'ENIT une affichette originale (« *Visitate Mentone e la zona di guerra di Ponte San Luigi* »)⁴⁹ devant inciter des Transalpins à une forme de tourisme militaire (bien que l'affichette eût été diffusée à quelques exemplaires dans la zone non occupée des Alpes-Maritimes) et convainquit des hôteliers de rouvrir pour Pâques, 17 établissements proposant alors 472 chambres et 690 lits⁵⁰. Frediani fit remettre en état les jardins publics, source d'attraction touristique, par la station d'horticulture de Sanremo dirigée par le professeur Calvino⁵¹, et obtint la multiplication des dessertes ferroviaires (quatre depuis Rome, six depuis Gênes, cinq depuis Milan, six depuis Turin) et routières (trois navettes au départ d'Imperia, trois de Sanremo et deux de Vintimille) destinées à favoriser la fréquentation touristique d'une commune fortement médiatisée dans la péninsule. L'Ingénieur en Chef de la Ville de Menton, Pascal Molinari, nota avec amusement dans son Journal de guerre : « 5 avril. Les nombreux touristes annoncés pour Pâques brillent par leur absence. C'est un coup dur pour « notre ami » Beghelli qui avait ouvert tout exprès le « Carlton » qui a d'ailleurs pris pour la circonstance le nom d' « Albergo Riva Bella ».

9 avril. La foule n'accourt toujours pas et ce pauvre Beghelli qui avait ouvert le « Carlton » et qui attendait de nombreux clients pour Pâques a dû rendre les provisions qu'il avait faites »⁵².

Les animations perdurèrent puisque du 14 au 18 mai, la troupe milanaise de *La Scala* vint présenter plusieurs œuvres lyriques de son répertoire (*La vie de bohème*, *La traviata*) et le commissaire civil écrivit à ce propos, dans ses Mémoires : « Ce furent des soirées de haute tenue artistique dans le théâtre du casino restauré »⁵³. Frediani obtint, début juin, l'ouverture à

⁴⁸ Volpi (Jean-Claude), idem, p. 31.

⁴⁹ Imprimée à Gênes par S.A.I.G.A. en mars 1942 après avoir reçu l'autorisation N° 93 du ministère de la Culture populaire et l'agrément de la préfecture de police de Gênes.

⁵⁰ Archivio centrale di Stato, Fondo CIAF, relazione semestrale del commissario civile di Mentone, 15 agosto 1942.

⁵¹ Frediani (Giuseppe), *La pace separata di Ciano*, Rome, Bonacci, 1990, p. 108.

⁵² Panicacci (Jean-Louis), *Menton dans la tourmente (1939-1945)*, 3^e édition, SAHM, 2004, p. 249.

⁵³ Frediani (Giuseppe), op. cit., p. 137.

Menton d'une agence de la *Compagnia Italiana per il Turismo* ainsi que d'une vitrine publicitaire à Turin. Durant l'été 1942, 25 hôtels étaient ouverts, proposant 990 lits⁵⁴, avec une affluence plutôt modeste par rapport à la publicité effectuée dans la péninsule.

Avec l'occupation généralisée survenue le 11 novembre 1942, Menton se transforma de vitrine de l'impérialisme fasciste en base arrière d'une armée d'occupation, plusieurs autres établissements hôteliers étant réquisitionnés pour les services de la 4^e Armée, notamment le *Riviera* qui accueillit le Quartier Général de l'armée occupant désormais tout le Sud-Est : 300 militaires occupèrent le vieux palace, dont la plus grande partie du mobilier fut entassée au dernier étage, tandis que la cave fut vidée de ses 8000 bouteilles tout en étant prolongée sous le rocher par un tunnel destiné à protéger l'état-major en cas de bombardement allié⁵⁵. Justement, le rapprochement du théâtre d'opérations militaires incita les Occupants à multiplier les abris antiaériens, qui concernèrent les sous-sols de cinq établissements hôteliers (*Régina*, *Reale-Royal Westminster*, *Astoria*, *Petersburg-Claridge*, *Moderne*)⁵⁶.

Le 30 août 1943, le banquier italien Angelo Donati, principal interlocuteur de la communauté juive azuréenne auprès de la Police aux questions raciales, souhaita que Guido Lospinoso obtienne l'installation à Menton d'une vingtaine de milliers de juifs français et surtout étrangers résidant auparavant dans les Alpes-Maritimes et dans les Basses-Alpes avant leur transfert en Libye. Le nouveau chef de la Police italienne, Carmine Senise, s'opposa, le 2 septembre, à ce que les hôtels mentonnais récemment évacués par des unités de la 4^e Armée⁵⁷ fussent utilisés pour loger les réfugiés juifs⁵⁸. Quelques jours plus tard, la capitulation transalpine favorisait le retour dans la souveraineté française de la « Perle de la France » mais la « cité des citrons » était désormais occupée par des troupes allemandes qui commencèrent à fortifier le littoral puis à évacuer les immeubles donnant sur le bord de mer, huit hôtels étant concernés⁵⁹ ; le général von Kohlermann installa le PC de la 60^e Panzergrenadier à l'hôtel du Parc du 10 au 13 septembre avant de se replier sur l'hôtel Métropole à Monte-Carlo, quelques hôtels abritant les services de la Standortkommandantur (*Mignon*), de la Feldgendarmarie (*Santa Maria*) ou de l'hôpital de campagne (*Astoria*). Un rapport sur la situation commerciale de Menton, rédigé le 12 novembre 1943, indiqua que sur les 355 commerçants présents, 82 appartenaient à la branche hôtelière (19 en 1^{ère} catégorie, 20 dont 2 Italiens en 2^e catégorie, 43 dont 5 Italiens en 3^e catégorie) mais l'activité était limitée. Malgré des aides financières conséquentes venues du chef-lieu, il n'était pas envisageable, au vu de la carte de guerre et des intentions de l'Occupant, de relancer quelque activité touristique que ce fût, malgré la venue du Commissaire au Tourisme Henry de Segogne et du directeur du Comité d'organisation du Tourisme Marcel Linarès en janvier 1944, lesquels comme à Nice vinrent surtout afin de préparer une reprise faisant suite à la fin des hostilités : « Le tourisme est mort, l'hôtellerie est en sommeil, mais la guerre finira bien un jour, aussi il faut se préoccuper de faire œuvre de prévoyance en préparant la reprise »⁶⁰.

Libérée le 6 septembre 1944 mais soumise durant 228 jours à des bombardements allemands provenant de Vintimille, qui atteignirent les toitures de plusieurs hôtels (*Bristol*, *Royal Westminster*, *Riviera*, *Pension Magali*, *Majestic*, *Queens*) et nécessitèrent deux évacuations successives de la population locale en octobre 1944 puis en février 1945, Menton se retrouva de nouveau sur la ligne du front, quelques hôtels subissant aussi des dégâts du fait de leur

⁵⁴ Archivio centrale di Stato, Fondo CIAF, relazione mensile del commissario civile di Mentone, 6 agosto 1942.

⁵⁵ Martini (Charles), « Le Riviera Palace de Menton », *Ou Païs Mentounasc*, N°88, 1998, p. 25-26.

⁵⁶ Volpi (Jean-Claude), op. cit., p. 31.

⁵⁷ Le quartier général avait été transféré de Menton-*Riviera* à Sospel-Saint Jean dans les derniers jours du mois d'août et plusieurs services avaient été repliés dans la vallée de la Roya et la province de Cuneo.

⁵⁸ Archivio centrale di Stato, Fondo Pubblica Sicurezza, A16 « Ebrei stranieri », busta 5C/14.

⁵⁹ Archives départementales des Alpes-Maritimes, série 147 W 25196 Evacuations.

⁶⁰ *L'Eclairneur de Nice*, 27 janvier 1944.

occupation controversée par des bataillons FFI⁶¹ chargés de défendre la côte de Garavan au Cap Martin. Il n'empêche qu'un état des hôtels potentiellement disponibles fut communiqué lors du conseil municipal du 24 mars 1945, à savoir 300 lits pour l'Impérial, 200 pour le Royal, le Venise, le Méditerranée, l'Astoria, le Winter et le Riviera, 150 pour le Régina et 50 pour le Globe⁶², lesquels furent mis à la disposition des rapatriés, pour une période de cinq jours maximum, en mai-juin 1945. En raison de sa libération tardive, Menton ne bénéficia pas, comme Nice, Antibes et Cannes, des 115 réquisitions hôtelières bénéfiques effectuées pour le compte de l'*United States Riviera Recreational Area*, lequel fit affluer treize mille permissionnaires américains chaque semaine de janvier à décembre 1945⁶³. En revanche, l'hôtel des Anglais accueillit, de mai à octobre 1945, le corps médical d'une unité de la nouvelle armée française⁶⁴.

Avec le retour graduel de la population à partir du 10 mai, on pouvait espérer une relance de l'activité touristique et le maire provisoire Michel Ozenda obtint même de l'organisme « Tourisme et Travail » l'envoi de congés payés dans la « cité des citrons » avant que les difficultés de ravitaillement ne vinssent torpiller cette louable initiative, justifiant un courrier alarmiste adressé au préfet des Alpes-Maritimes le 30 juillet : « J'ai l'honneur de vous faire part que, lors de mon récent voyage à Paris, où j'ai assisté à la conférence interministérielle qui s'est tenue sous la présidence de M. de Segogne, j'avais pu obtenir que l'organisme « Tourisme et Travail » envoie sur Menton quelques touristes dits « congés payés ». Je pensais ainsi contribuer, dans une petite mesure, à la reprise économique de notre station. Or voici que je remarque actuellement les difficultés insurmontables en ce qui concerne le ravitaillement de ces quelques dizaines d'estivants. Je vais donc, à mon immense regret, être obligé de prier les hôteliers d'annuler les contrats qui peuvent les lier à l'organisme précité. Je n'ai certes pas à souligner, auprès de vous, le tort encore plus moral que matériel que ce fait va apporter à la renaissance de la cité. C'est donc à vous que je m'adresse pour vous demander d'user de toute votre haute influence afin que les services du Ravitaillement veuillent bien tenir compte de la situation toute particulière de ma commune et aider la municipalité dans ses efforts incessants pour contribuer à une reprise extrêmement difficile. Les efforts de tous à Menton tendent vers ce but ; pourquoi faut-il qu'une semblable incurie administrative risque de les réduire à néant ? Cannes et Nice reçoivent des touristes et sont en mesure de les ravitailler. Pourquoi Menton ne serait pas capable de le faire également ? »⁶⁵.

Il y avait, en effet, une offre de 1250 chambres et 1500 lits au cours du second semestre de 1945, proposée par 24 établissements, les 43 autres existant en 1939-1940 ayant été endommagés de 50 à 80% ou complètement pillés (*Balmoral, Beau Rivage, Céline Rose, Majestic, Régina, Flora*), le montant des dommages représentant la somme de 450 millions de francs⁶⁶. Dans deux articles rédigés en juin 1946, Tony Bessi évoqua la reprise espérée : « Il est évident que l'intérêt des deux pays et plus particulièrement des deux régions voisines : Riviera italienne et Côte d'Azur française est, à l'heure actuelle, le même. A savoir la reprise économique, les relations touristiques et, notamment, l'échange des touristes. Et il est non moins certain qu'une ville comme Menton, durement éprouvée par la guerre et l'occupation, ne pourra retrouver rapidement son animation d'autrefois que si le passage de la frontière est facilité par la suppression notamment de la formalité du visa. »⁶⁷

⁶¹ *Journal* de Pascal Molinari, p. 85 ; témoignage de l'abbé Max Escazut ; contribution du capitaine Betemps in Sapin (et quelques autres), *Méfiez-vous du toréador*, Toulon, AGPM, 1987, p. 366 ; Oldoino (Maurizio), *Fronte delle Alpi Marittime 1944-1945*, Cuneo, Primalpe, 2004, p. 68-69.

⁶² Archives municipales de Menton, registre de délibérations 29 D, p. 483.

⁶³ Panicacci (Jean-Louis), « L'hôtellerie azurée dans la tourmente (1939-1945) », in *Mélanges Paul Gonnet*, Université de Nice, 1989, p. 250.

⁶⁴ Volpi (Jean-Claude), op. cit., p. 32.

⁶⁵ Archives départementales des Alpes-Maritimes, série 163 W 36, dossier Prix.

⁶⁶ Volpi (Jean-Claude), op. cit., p. 32.

⁶⁷ *Nice-Matin*, 12 juin 1946.

« Avec l'apport de touristes étrangers qui ne manquera pas de se faire, la ville aura alors retrouvé son « standing de vie » d'autrefois. La renaissance de Menton sera chose faite (...) Nous avons découvert, peu après la libération, une ville morte, silencieuse, comme inanimée. Nous avons retrouvé, ces jours derniers, un Menton frémissant de vie, en plein essor. De nombreux hôtels ont ouvert leurs portes. D'autres sont sur le point de le faire. Et le Casino Municipal fonctionne depuis plus de trois mois, encore que ses recettes ne couvrent pas toujours les dépenses (...) Sur la plage, des établissements de bains se montent. Le Comité des Fêtes a établi pour la saison tout un programme de manifestations artistiques, mondaines et sportives dont tout le monde parle. Avant la lettre, cela vous a déjà ...un petit air de fête »⁶⁸.

Au début de l'été 1946, Menton disposait de 28 hôtels et de 1680 chambres⁶⁹, puis de 52 hôtels⁷⁰ et de 1822 chambres à l'automne, période au cours de laquelle le Syndicat d'Initiative était incapable de fournir la date de réouverture de treize établissements⁷¹, mais il allait se poser avec acuité la question de l'adaptation du parc hôtelier à la nouvelle clientèle soucieuse de résider en bord de mer, ce qui devait déboucher rapidement sur la reconversion immobilière des palaces situés à l'intérieur des terres, phénomène que Nice avait enregistré au cours de la décennie précédente⁷².

⁶⁸ *Nice-Matin*, 13 juin 1946.

⁶⁹ Frediani (Solange), « Menton, ville-centre : un long cheminement vers la modernité » in Pellegrinetti (Jean-Paul, dir.), *Histoire de Menton*, Privat, 2011, p. 190.

⁷⁰ 2 hors-classe, 4 de 1^{ère} catégorie, 16 de 2^e catégorie et 30 de 3^e catégorie d'après la liste établie par le Syndicat d'Initiative de Menton, publiée par Jean-Claude Volpi, op. cit., p. 33.

⁷¹ *Riviera, Winter, Royal Westminster, Orient, Régina, Iles Britanniques, Menton Midi, Méditerranée, Bristol, Carlton, Britannia et Beau Site, Paris, Pins*.

⁷² Panicacci (Jean-Louis), « Cimiez, le cimetière des hôtels », *Lou Sourgentin*, N° 197, juin 2011.

TOURISME ET HÔTELLERIE MENTONNAIS DURANT LES TRENTE GLORIEUSES (1945-1976)

Jean-Claude Volpi

● L'après-guerre (1945-1954)

Menton, malgré elle, abandonne la clientèle de luxe à Monaco et à Cannes. Elle est dans l'obligation de s'orienter vers une clientèle beaucoup moins élitiste, plus familiale, plus « populaire ». Il va falloir innover afin de dynamiser l'hôtellerie et le commerce local en grande difficulté après les années noires de la guerre et de l'occupation italienne. Le nombre d'habitants est passé de 21000 en 1939 (Menton était alors la 4ème ville du département) à 13864 en 1945.

En 1945, l'Hôtel Annonciata est repris comme maison de repos et de convalescence dépendant des Œuvres Sociales des Industries Électriques et Gazières. En 1946, dans les hôtels, l'hivernant traditionnel fortuné a disparu. Sous l'impulsion de M. Stiffa, démarre la saison d'été pour compenser cette défection. Toutefois la clientèle estivale n'est pas la même qu'en hiver et ne comblera pas ce manque à gagner. Elle est certes moins âgée mais ni son importance ni son niveau de vie ne suffisent à relancer l'économie hôtelière. Cette transition va avoir des effets catastrophiques.

En 1947, une nouvelle nomenclature classe les 52 établissements proposant au total 1776 chambres qui ont rouvert depuis mi-1945 en 5 catégories : 2 hors classe équivalents à des 4 étoiles soit 240 chambres ; 4 de 1ère catégorie équivalents à des 3 étoiles soit 295 chambres ; 16 de 2ème catégorie équivalents à des 2 étoiles soit 613 chambres ; 24 de 3ème catégorie équivalents à des 1 étoile soit 524 chambres ; 6 sans classification soit 104 chambres. 12 hôtels sont toujours fermés : le Riviera Palace (200 chambres), le Royal Westminster (120 chambres), le Régina (90 chambres), l'hôtel du Midi (80 chambres), le Méditerranée (120 chambres), le Bristol (60 chambres), le Carlton (45 chambres), le Britannia-Beausite (140), les Hôtels de Paris (55), des Pins (25) et le Celine Rose (40) soit un total de 975 chambres. Six autres ne seront pas rouverts : l'Impérial (300 chambres), l'Alexandra (120 chambres), l'Orient Palace (150 chambres), le Winter Palace (220 chambres), les Iles Britanniques (125 chambres), Juliette (5 chambres) soit 920 chambres.

En février 1947, la Fête du Citron reprend timidement. Au cours de l'édition de 1948, Ingrand, commissaire du Tourisme y assiste. En 1948, également, 12 autres hôtels ont pu réouvrir. Ce qui porte leur nombre à 64 avec un total de 3095 chambres : 3 hôtels de 4 étoiles soit 490 chambres ; 9 hôtels de 3 étoiles soit 1000 chambres ; 26 hôtels de 2 étoiles soit 958 chambres ; 26 hôtels de 1 étoile soit 647 chambres.

En 1949, la durée du séjour continue à diminuer. L'Hôtel Gallia est repris par l'Association de l'Administration des Œuvres Sociales d'Outre-Mer. Le 3 août 1950, Menton accueille la 15ème étape du Tour de France cycliste. Le lendemain, le départ de la 16ème étape y est donné. Pendant 3 jours, les hôtels de Menton font le plein. La même année, les scènes du long-métrage « Caroline Chérie » de Christian Jacques, avec Martine Carol sont tournées à Menton. Les hôtels profiteront de la présence de l'équipe de tournage et des acteurs.

En 1953, la classification des hôtels demeure complexe avec 11 catégories différentes pour 70 hôtels, palaces et pensions. Les grands hôtels sont en net recul, ceux de milieu de gamme se maintiennent alors que des hôtels de petite capacité font leur apparition. Le nombre de chambres diminue passant à 2571. En fait, les menaces qui pèsent sur l'hôtellerie mentonnaise ne sont que le reflet de ce qui se passe en France pour ce qui concerne l'hôtellerie saisonnière.

En 1954, plusieurs campings sont ouverts l'été : au stade Saint-Roman (en fond de vallée du Careï), sur le terrain de la Palmosa, au Parc de la Madone, sur le Plateau Saint-

Michel et deux dans la vallée de Gorbio. Par contre le recul du parc hôtelier se poursuit, passant à 65 établissements.

• **L'embellie toute relative de l'hôtellerie mentonnaise (1954- années 1970)**

A partir de 1954, Menton voit passer à la frontière des norias de véhicules touristiques, dans les deux sens, entre l'Italie et la France (2600 véhicules dans chaque sens, le dimanche et le lundi de Pâques). Chaque congé engendre un trafic routier migratoire qui ne cessera qu'avec l'ouverture de l'autoroute A8. Entre-temps, les commerçants, les hôtels et les restaurants de Garavan profiteront de cette manne de passage. La fête du Citron de février est complétée par les « Fêtes Pascales de Printemps », et des batailles de fleurs. En été, un corso fleuri, la nouvelle Lanterne Parade (Fête de Nuit) et un corso carnavalesque apparaissent. Un théâtre de Verduze permet d'accueillir les artistes, d'abord Cours du Centenaire face à l'Hôtel Floréal puis au Parc de la Madone. Le nombre des hôtels, progressivement, s'est redressé grâce à l'apparition de nouveaux petits hôtels. En 1957, on compte 71 établissements dont 23 trois étoiles (soit 2090 chambres, 6 ouverts à l'année), 18 deux étoiles (soit 760 chambres, 14 ouverts à l'année) et 30 une étoile (soit 540 chambres, 28 ouverts à l'année). En 1959, on en compte 75, un nombre important mais trop souvent limité à de petites unités. Le nombre de chambres n'est que d'environ 2470 contre 3826 en 1937. Le 31 juillet 1959, le conseil municipal vote l'acquisition de l'ancien Casino-Kursaal et en 1961-1962, les travaux de rénovation vont bon train pour ce qui allait devenir « Le Palais de l'Europe ».

En 1962, les grands hôtels continuent à fermer, même si le nombre des hôtels reste stable (71), les ouvertures des petites unités impliquant une diminution du nombre de chambres (plus que 2208 chambres). La même année, on assiste à l'ouverture du lycée Paul Valéry qui prépare les jeunes aux métiers de l'hôtellerie. Auparavant, le centre d'apprentissage avec sa section hôtellerie était situé Avenue Cernuschi, pas très loin des hôtels de M. Stiffa qui en avait été l'un des principaux promoteurs. Aujourd'hui, chacun à la possibilité de rouler sur le foncier de ce bâtiment qui a laissé place au Cours du Centenaire, sur le tronçon compris entre le giratoire Pompidou et l'Avenue du Pigautier. Une nouvelle catégorie d'hivernants assez aisée, les retraités, commence à venir passer l'hiver à Menton. Ce qui renforce la demande en basse saison. Par ailleurs, les mois de juin et de septembre sont devenus des périodes de bonne fréquentation par le biais des actifs argentés qui veulent éviter le rush de l'été et qui n'ont pas d'enfants scolarisés. L'été, la clientèle française est bien représentée. Elle est originaire de Paris et de l'Île de France ou bien des régions situées au nord de la Loire. Si les Belges sont également bien présents, la clientèle anglaise a disparu. Quelques clients scandinaves séjournant à l'hôtel Viking mais ils n'ont rien à voir avec ces jolies étudiantes suédoises qui séjournaient en été à Garavan et qui, dans la mémoire collective des adolescents mentonnais de l'époque, ont laissé le souvenir de splendides naïades blondes.

Comme par le passé, les hôtels restent des lieux privilégiés pour accueillir diverses expositions-ventes ou bien des expositions de peinture ou photographiques. Le nombre de campings (hôtellerie de plein air) n'est plus que de 3 (camping municipal au plateau Saint-Michel, et 2 campings privés, dans la vallée de Gorbio). La ville ne connaît pas encore l'invasion des camping-cars. Le casino municipal offre une attraction permanente avec ses salles de jeux, son cinéma au toit ouvrant, son dancing et sa piscine avec restaurant-bar. L'offre-cinéma est complétée par 3 salles, le Rex, avenue Thiers, l'Éden, rue de la République, et le Villarey, rue Villarey dans l'ancien Casino Pontié. Quelques boîtes de nuit ou dancings attirent les danseurs endiablés. En 1963, désormais, Menton peut être fière d'avoir à disposition le Palais de l'Europe, atout majeur et indispensable pour organiser toutes sortes de manifestations. Ainsi, cette exclusivité n'est plus dévolue à Nice, Cannes ou Monaco. La cité du Citron a maintenant la capacité de se porter candidate à l'organisation de

congrès, d'événements culturels, politiques ou d'exposition de renom ; on prévoyait la venue de 400 000 visiteurs par an avec des retombées sur l'industrie hôtelière évidentes.

Le cinéma devient un vecteur de communication destiné à promouvoir l'image de la ville tout en remplissant les hôtels. Le 24 octobre 1964, le tournage d'une scène du film "Le Corniaud" du metteur en scène Gérard Oury permet d'accueillir dans les hôtels les principaux acteurs De Funès et Bourvil ainsi que l'équipe de tournage. On découvre à travers ce film la carte postale qui s'offre en arrivant depuis la frontière italienne, par le pont Saint-Louis : les montagnes, la vieille ville, cette baie unique. Comme d'autres sites de la Riviera, entre Nice et Monaco avaient déjà été retenus par des réalisateurs notamment par Alfred Hitchcock (on retient surtout La Main au Collet avec Grace Kelly et Cary Grant), Menton sera également choisie par de multiples metteurs en scènes comme lieu de tournage. Son panorama, sa vieille ville, ses jardins, son port, sont autant d'atouts qui en inspireront plus d'un. Cette préférence, qui perdure aujourd'hui encore à Menton, a incontestablement une répercussion importante sur l'activité locale, touristique, commerciale et la fréquentation hôtelière (les hôtels Riva, Ambassadeurs, Méditerranée et Napoléon et d'autres sont ainsi sollicités).

Le mouvement de reprise des hôtels, amorcé en 1945 (l'Annonciata) et en 1949 (Gallia-A.D.O.S.O.M), par des organismes sociaux ou des caisses de retraite pour accueillir leurs membres en Maisons Familiales de vacances ou Maisons d'accueil des retraités, se poursuit: sont ainsi acquis en 1965, l'Hôtel de Venise repris par la Mutuelle des P.T.T, en 1967, l'Hôtel Vendôme repris par le groupe d'Assurance AG2R, au début des années 1970, le Balmoral, en 1973, le Royal Westminster acquis par la Caisse de Retraite des Ingénieurs et Cadres et la C.R.C. Pharmaceutique. (dans les années 2000, trois de ces établissements deviendront hôtel-clubs ouverts à la clientèle de passage). A l'époque, ces rachats et la transformation du statut de ces d'hôtels sont mal perçus. Ils créent une concurrence aux hôtels sans contrepartie d'emplois pour les jeunes Mentonnais fréquentant la section hôtellerie du Lycée d'enseignement professionnel Paul Valéry ou bien de paiement de la taxe professionnelle. La fête du Citron s'étoffe et devient une manifestation majeure au sortir de l'hiver. Mais le parc hôtelier est vieillissant. Remettre aux normes ces anciens bâtiments coûte cher et les nouveaux textes de loi rendent obligatoires le maintien des unités hôtelières. Aussi, de nouvelles formules apparaissent comme l'addition d'un hôtel avec une partie réservée à la vente en copropriété d'appartements : il en sera ainsi du Viking, du Riva, du Dauphin, du Magali, de l'Amirauté, l'Orly et du Napoléon. La proximité de la plage, en front de mer ou à moins de 100 mètres, permettra le maintien d'hôtels de petite capacité. Le port de Garavan est terminé en 1969. Des plages privées sont créées ainsi que la grande plage publique des Sablettes jusqu'à l'ancien port auquel on a ajouté une jetée. Mais Menton souffre d'un paradoxe : comment concilier la quiétude de vie d'une station climatique avec l'animation nocturne d'une ville balnéaire estivale.

De 1960 à fin des années 1970, Menton bénéficie d'une clientèle de passage non négligeable avec les trains de pèlerins arrivant de Rome, d'Italie centrale, de Vénétie ou d'Autriche et se rendant à Lourdes. Ils doivent s'arrêter 2 à 3 heures à Vintimille, le temps d'atteler une locomotive à vapeur. Finalement le trajet étant trop important, les autorités ecclésiastiques négocient avec les hôtels mentonnais, un arrêt de transit dans notre ville. Cet arrêt pouvait comporter une ou 2 nuits. Le plus important des convois à mentionner a été de 1350 personnes. Sinon, ils variaient de 600 à 800 pèlerins. Ces convois étaient aléatoires, donc difficiles à gérer sur le plan local. Après l'électrification de la ligne ferroviaire en France, cette pratique hôtelière a cessé.

En 1978, le parc hôtelier mentonnais se limite à 45 hôtels et 1446 chambres.

Depuis 1945, les plus grands hôtels mentonnais ont fermés : le Malte, le Majestic, l'Impérial, le Riviera-Palace, le Winter-Palace, les Iles Britanniques, le National, le Louvre, le Régina, le Britannia-Beau Site, le Beau Rivage, le Grand Hôtel, les Ambassadeurs, l'Orient Palace, l'hôtel des Anglais. Ces bâtiments, certes très luxueux, étaient de structures anciennes et ne répondaient plus à une exploitation hôtelière moderne.

Une entreprise niçoise du bâtiment va faire de ces restructurations l'essentiel de son corps de travail dès 1937, de Nice à Cannes, l'entreprise familiale de bâtiment Victor Saglia et frères de Nice. Elle s'était spécialisée dans le rachat d'anciens hôtels pour les transformer en appartements ; surtout les palaces ayant des jardins autour afin d'y construire un immeuble à la place. Il procédait suivant la même méthode : rachat de l'établissement par une Société immobilière créée à cet effet. Ensuite, vente du matériel hôtelier ou bibelots divers aux enchères (certaines ventes ont remboursé le prix d'achat initial). Puis avant la restructuration du bâti en appartements, il faisait récupérer tout ce qui pouvait l'être (vieil appareillage électrique, métaux, bois, pierre de taille, etc) par une « équipe de nettoyeurs » rien n'était perdu. Victor Saglia s'intéressa à Menton dès 1947 à Impérial, l'Alexandra en 1952 suivi du Winter Palace et des Iles Britanniques en 1957, le Riviera Palace en 1959, le Princess en 1964 et le Magali en 1972. Le bâti ancien sera conservé (dans l'acte de cession, certains propriétaires ajouteront une clause de sauvegarde pour empêcher toutes modifications, extensions ou altérations extérieures).

Éventuellement, il faisait construire un nouvel immeuble dans un des jardins de l'hôtel qui ne se trouvait pas devant la façade principale de l'immeuble. L'ensemble de 3 blocs d'immeubles le Minerve sera construit dans les jardins de l'ancien hôtel Îles Britanniques (allée de Namur) ou à la place du Princess, une barre d'immeuble en L (copropriété le Soleil de Menton av. de la Madone). Seul le Magali sera remplacé par un bâtiment mixte (moitié copropriété/ moitié Hôtel All Seasons, rue Villarey) suite à la pression municipale.

Finalement, la grande page de l'hôtellerie de prestige sera tournée avec ce désossement organisé. Par bonheur, ces friches industrielles ont encore belle allure et ravissent le parcours du touriste lors du week-end annuel du patrimoine.

TABLE RONDE SUR L'HÔTELLERIE MENTONNAISE DE 1945 AUX ANNEES 1960

● Témoignage de M Jacques Rides, propriétaire de l'hôtel Le Dauphin

En 1950, mes parents achètent la Villa Mutina, en bord de mer sur la Place d'Armes à Menton, une maison de maître de 1890 avec des balustres, un rez-de-chaussée surélevé comprenant deux étages et 8 chambres. Ils créent un petit hôtel de charme de 2 étoiles, une véritable exploitation familiale, étant présents tous les deux, ma sœur et moi les aidant avec un personnel réduit : un cuisinier, une femme de chambre serveuse et une femme à la plonge, l'été. De 1951 à 1957, je m'inscris à l'Ecole Hôtelière et de Tourisme de Nice et fais mes premières armes en famille. Fin 1957, je termine mon service militaire et deviens hôtelier à plein temps durant 10 ans. En 1966, un groupe financier achète la villa et construit un immeuble, le Stella Mare, dans lequel il nous livre un hôtel moderne de 30 chambres, le Dauphin, ouvert en juin 1967. J'en assure la direction jusqu'en 2001 durant 34 ans.

En 1950, l'hôtellerie mentonnaise comptait 5000 chambres réparties entre de nombreux petits hôtels, les anciens grands hôtels comme l'Impérial, ayant été vendus en appartements. En 1984, il ne reste plus que 1500 chambres, la personnalité des hôteliers et la clientèle ayant changé. De 1950 à 1960, les clients français sont souvent parisiens auxquels viennent s'ajouter des belges, des anglais, des hollandais et des suisses. Après 1960, une importante clientèle israélite fréquente Menton durant tout l'hiver. Globalement, c'est une clientèle agréable, facile, heureuse d'être en vacances sur la Côte d'Azur. Fidèle, elle fait de longs séjours qu'elle renouvelle d'année en année. Curieuse, elle s'intéresse à l'activité locale, à l'arrière pays. Pour le paiement, pas de chèque sans provision car la clientèle paye en espèces, la seule difficulté rencontrée concerne les clients joueurs qui perdent tout au casino...Mais cela se règle, plus ou moins !

Les distractions locales passionnent la clientèle : les corsos de la fête du citron, le Festival de musique, la Biennale de peinture, la fête du chrysanthème, les corsos d'été, les régates, le Bol d'or... Avec une bonne cuisine familiale locale, les clients adoptent la pension complète durant les années 1950-1960. Mais peu à peu, le client vient en voiture, il se déplace (les séjours raccourcissent) et il préfère la chambre avec petit déjeuner (avec une possibilité de snack, le soir). A partir des années 1970, la demi-pension est privilégiée et après 1990, c'est la chambre, seule, sans petit déjeuner qui est préférée. Il faut s'adapter ! Ainsi durant les années 1950-1970, le petit déjeuner est demandé en chambre ; pour ces clients, c'était le summum du confort de prendre le petit déjeuner au lit ou sur la terrasse face à la mer. Après, les clients préfèrent descendre prendre le petit déjeuner au salon de thé, le buffet devenant à la mode. Dans mon 2 étoiles, entre 1950 et 1960, et même peu après, on accompagnait le client à son arrivée pour lui montrer sa chambre, on portait ses bagages, on cirait les chaussures déposées devant les portes de chambre, on « faisait les couvertures » et du rangement en fin d'après-midi (avec le bonbon sur l'oreiller). Et les clients ne partaient pas sans laisser un pourboire ! Lorsqu'ils revenaient, ils s'inquiétaient de retrouver le même serveur ou la même femme de chambre.

En conclusion : La gestion d'un hôtel, après la guerre, me laisse d'excellents souvenirs. La clientèle n'avait pas encore beaucoup voyagé et manifestait sans ménagement ses témoignages de satisfaction. Il me paraissait normal de les accueillir personnellement, d'être à leur écoute, de les conseiller pour gérer leur emploi du temps, de les aider à passer des vacances heureuses. Le personnel prenait plus à cœur sa disponibilité et la qualité de ses prestations. Avec les fournisseurs, essentiellement locaux, des Mentonnais souvent pittoresques, j'entretenais des rapports pressés et cordiaux. Que demander de plus à un hôtelier qui a connu cet âge d'or ?

• **Témoignage de Mme Jeanine Garraffo, fille de M et Mme Bellone, propriétaires de l'hôtel Côte d'Azur de 1943 à 1984**

Je suis née dans une famille de parents hôteliers en activité, à l'Hôtel des Flots, dans le quartier de Garavan. J'ai grandi dans cet hôtel. Mais il a été partiellement détruit durant la guerre et il n'a pas été possible de le rouvrir après la fin des hostilités. C'est pourquoi mes parents se sont alors rendu acquéreurs en 1943 de l'Hôtel Côte d'Azur, situé avenue Edouard VII dont ils ont gardé la direction et maintenu l'activité jusqu'au décès de ma mère en 1984, mon père étant décédé en 1952. Bien sûr, très tôt mon frère aîné et moi, nous nous sommes investis dans le fonctionnement de l'hôtel en aidant du mieux possible nos parents, ce qui nous a également permis de nous former aux métiers de l'hôtellerie.

L'étape de l'après-guerre, de 1944 à 1950, a été assez difficile car il était très compliqué de trouver, sur le marché, le matériel indispensable au bon fonctionnement des hôtels (du linge, de la vaisselle...). C'est la préfecture qui délivrait des bons pour que chaque hôtelier puisse se rendre à Nice chez Andréolis et Pocard, afin de racheter le minimum nécessaire à la remise en route des établissements. C'est à cette époque qu'une petite saison d'été a commencé à exister, grâce à l'instauration des congés payés pour les salariés. Ces clients venaient avec des bons de l'organisme « Tourisme et travail ». Puis, à partir de 1947-48, la saison estivale a régulièrement pris de l'importance, avec un allongement progressif de la durée des séjours. La saison hivernale, quant à elle, attirait une clientèle plus âgée, souvent constituée pour l'essentiel de personnes de confession israélite qui prenaient plaisir à se retrouver à Menton et à maintenir leurs traditions. Alors que l'été, il s'agissait plutôt d'une clientèle familiale, plus jeune, venant de l'ensemble de la France, notamment de la région parisienne.

Le métier était alors très prenant mais aussi très enrichissant, avec ses satisfactions comme le plaisir de rencontrer des gens et d'exercer une activité en pleine croissance, même si parfois, il y avait des périodes de doute, plus pénibles, dues aux multiples circonstances qui aujourd'hui encore ont un impact sur la vie hôtelière. Ainsi des clients fidèles devenaient, au fil des ans, des amis, presque des membres de la famille, tant leur présence était devenue habituelle, conduisant à des retrouvailles annuelles fort sympathiques. Un corollaire de cette situation était que ces clients avaient certaines exigences, attachés qu'ils étaient à retrouver leurs habitudes des années précédentes : même chambre, même table au restaurant et, si possible, même personnel. Cependant, ils avaient l'avantage de ne jamais créer de litige sur le plan financier ou concernant la qualité du service, signe de la confiance mutuelle qui régnait entre eux et l'équipe hôtelière. Le personnel de l'époque était assez respectueux du client, du travail et de la direction, prêt à satisfaire au mieux le désir de la clientèle, ce qui facilitait grandement les choses. Il faut comprendre que ces clients se considéraient vraiment comme chez eux, à l'hôtel. Tous étaient en pension complète malgré les nombreuses sorties qu'ils faisaient pour visiter notre belle région. Il y avait, par ailleurs, une bonne entente entre les hôteliers du Mentonnais et la collaboration avec les élus municipaux était de très bonne qualité.

A partir des années 1960, le métier prit une autre tournure et l'évolution de l'hôtellerie vers ce qui existe aujourd'hui s'amorça. La demi-pension était de plus en plus demandée, parfois même le client souhaitait seulement une chambre, voire même sans petit déjeuner. La durée des séjours commençait à raccourcir de plusieurs jours, préfigurant le mode de vacances adopté par une majorité de personnes aujourd'hui. Enfin le personnel devenait moins disponible, plus exigeant sur le plan des avantages personnels et parfois moins attentif aux attentes de la clientèle. Ces circonstances n'étaient pas sans conséquence sur l'organisation du travail et allait conduire à la fin d'une époque, notamment pour l'hôtellerie de petite et moyenne taille. Pour certains hôteliers soucieux du renouveau de l'hôtellerie à Menton, la « belle période » est désormais passée à partir des années 1970-75.

● **Témoignage de M André Faustini, ancien maître d'hôtel à l'Hôtel Royal Westminster**

L'après-guerre, peu à peu, a retrouvé le faste d'antan. Les nombreux hôtels, de la pension de famille au palace 4 étoiles, ont rouvert leurs portes et les clientèles française et étrangère en particulier ont repris leurs habitudes. A partir de 1947, les hôtels ont affiché complet pour la saison d'hiver. En effet, les établissements n'ouvraient que de décembre à avril. Pendant la période estivale, les employés quittaient Menton et rejoignaient les stations thermales telles que Châtel-Guyon, Evian, Vittel, Plombières etc... et assuraient le service dans les hôtels. Pendant ces mois de morte saison dans notre ville, les artisans mentonnais faisaient la maintenance des établissements fermés : ravalement, réfection des cuisines, remise en état de la plomberie, entretien du linge, des tapis....

J'ai eu la chance d'être employé dans un palace très renommé à Menton, le Royal Westminster. Faire partie de la brigade était un honneur et l'on ne pensait qu'à une chose, apprendre le métier vite et bien et gravir les échelons en partant du plus bas : commis débarrasseur puis commis de suite, de rang, demi-chef, chef de rang, maître d'hôtel de rang et enfin premier maître d'hôtel. Cela représentait quelques années de dur labeur. Quelle effervescence à l'ouverture avec la remise en place de tous les services ! Et pour moi, la mise en place du restaurant. L'argenterie (les couverts) qui malgré le lavage en machine était à nouveau plongée dans un bain spécial et essuyée pièce par pièce, et ce tous les jours ! La vaisselle en porcelaine aux dessins réservés à l'hôtel, les verres de cristal, le linge de table immaculé et une moquette qui « absorbait » le bruit de nos pas. Un véritable décor ! Le ton était donné. Le travail du personnel était dur, fatiguant ; les horaires plus chargés qu'actuellement. Mais nous étions tenus d'assurer un service de premier ordre où rien n'était laissé au hasard.

Service en salle et cuisine ne font qu'un. En effet, ces deux corps de métier travaillent ensemble. La mise en valeur des mets par un service impeccable est un atout majeur. Et je crois pouvoir écrire que l'ensemble du personnel faisait tout son possible pour satisfaire les clients dont il avait la charge...La cuisine raffinée, soignée, que la brigade des cuisiniers, aussi importante que la nôtre, sous la houlette d'un chef digne de ce nom, offrait à la clientèle retrouvée, après ces années d'exil, un bien être apprécié. Et le climat doux et tempéré de notre région favorisait les séjours, 15 jours ou un mois pour les uns, toute la saison pour beaucoup d'autres. Les Anglais très fidèles, les belges, les scandinaves et bien évidemment les français reprirent leurs habitudes d'avant-guerre et affluèrent à Menton. Durant ces années et ce, jusqu'en 1960-65, nous avons profité de cet art de vivre que les anciens nous contaient et avaient apprécié. « Les Anglais, disaient-ils, avaient gardé un style de vie d'avant-guerre ! ». Menton renaissait.

Vers 1960, le tourisme devenant plus important, bon nombre d'hôteliers ont choisi de maintenir ouvert toute l'année leur établissement. A l'époque, les petits comme les grands hôtels appartenaient à des propriétaires indépendants qui avaient à cœur de recevoir et d'offrir leurs meilleurs services aux hivernants. Mais au cours des années suivantes, de nombreux hôtels furent vendus pour cause de succession ou de mise aux normes exigée, et furent transformés en maisons de retraite ou en appartements. Menton a donc perdu un énorme potentiel touristique de qualité. Une page se tournait.... Nous gardons néanmoins le souvenir d'une belle époque enrichissante à tout point de vue. La génération montante, l'évolution de la vie sont...une nouvelle époque !

L'HÔTELLERIE MENTONNAISE À LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU SOUFFLE (1978-2011)

Jean-Claude Volpi

L'embellie des années 1960 et du début des années 1970 s'achève avec les divers chocs pétroliers. Au travers des offres qui se font jour dans tous les pays du monde, chaque hôtelier va mesurer combien la fidélité du client n'est jamais acquise. Il va devoir la mériter tous les jours. Il sait qu'il est un marchand de bonheur, tributaire du choix de ses clients. La réussite des vacances de ses hôtes va dépendre, en grande partie, de la magie de son établissement. Il va falloir s'adapter, y compris aux nouvelles technologies. Au début des années 1980, la clientèle à cibler est celle venue d'Italie. Après le pic de fréquentation de la fête du Citron, le top-départ de la saison estivale se profile autour du week-end de Pâques même si certaines années, côté climat, c'est encore un peu tôt, les professionnels du tourisme demeurant totalement tributaires de la météo. L'énorme événement sportif du Grand Prix Automobile de Formule 1 de Monaco au mois de mai remplit les hôtels mais confirme la nécessité d'un hôtel de luxe de 4 étoiles. En effet, en 1983, la ville compte encore 54 hôtels qui proposent 1554 chambres allant de 1 à 3 étoiles mais ne dispose plus d'un 4 étoiles : 7 hôtels de 3 étoiles d'une capacité de 346 chambres ; 30 de deux étoiles soit 816 chambres ; 16 d'une étoile soit 382 chambres et 1 non classé de 10 chambres.

Dorénavant, les hôteliers mentonnais participent au salon mondial du tourisme (MITCAR) de Paris, qui est la plus grande agence de voyages de France. La nouvelle clientèle des autocaristes est intéressante. Néanmoins, le problème du stationnement des bus est difficile à gérer. En 1984, le Syndicat des Hôteliers qui regroupe non seulement Menton et Roquebrune-Cap Martin mais aussi 15 communes, allant de Beausoleil à Tende (Vallée Roya) soit une centaine d'établissements, exprime la grogne de ses adhérents. D'octobre 1981 à mars 1984, les tarifs hôteliers ont certes augmenté de 18,77% mais en même temps, les salaires ont fait un bond de 40,12 %, les charges sociales de 46,77%, les charges générales de 41,33% pour l'électricité, de 26,67 % pour l'eau et de 22,55 % pour le gaz. Dans ce contexte, ces professionnels ont décidé de ne verser que la moitié de leurs cotisations au Syndicat National pour l'année en cours. Le 21 octobre 1985, le député-maire, Emmanuel Aubert et son conseil, s'appuyant sur un article modifié d'une loi du 5 avril 1884 et l'application du décret 55-579 du 20 mai 1955 relatifs aux interventions des collectivités locales dans le domaine économique, décide que dorénavant la ville pourra intervenir pour encourager la construction d'hôtels modernes, l'amélioration des anciens hôtels existants et dans certains cas, concéder des terrains en faveur de la construction d'hôtels. De toute évidence, la ville souhaite exercer un droit d'intervention par voie d'expropriation, si nécessaire ou imposer l'obligation d'obtenir son accord préalable avant toute mutation ou toute modification dans la destination de l'exploitation ou dans l'aménagement, la démolition ou la construction des hôtels de 15 chambres et plus.

Cette délibération, juridiquement difficile à appliquer concerne les 45 hôtels de l'époque soit 1476 chambres. En 1988, l'hôtel El Paradiso, en faillite, est racheté par l'Association Union pour les Vacances Familiales et les Résidences de Retraite. Cette vente a du mal à passer pour la municipalité en place. Elle contredit toute sa politique de sauvegarde du potentiel hôtelier. Malgré les tracas administratifs, ce projet privé aboutira et aujourd'hui encore, cet établissement est très actif. Bien rénové, l'immeuble a été sauvegardé dans son état d'origine. Ce qui sera aussi le cas de l'ex-hôtel Venise Orangerie, des hôtels-clubs Balmoral et du Royal Westminster (groupe APICIL « Vacances bleues », avenue Félix Faure) ou de l'ancien hôtel de l'Annonciade.

En janvier 1989, Menton est présente à Cannes au III^e International Travel Market, salon professionnel des tours operators et agents de voyage dont une délégation est reçue au Palais de l'Europe pour faire la promotion des 54 hôtels qui sont implantés sur Menton. En

1990, est lancé un projet de création d'un hôtel deux étoiles dans le cadre de l'aménagement du centre de commerce et d'animation, de l'Espace Saint-Roman dans la zone d'activités de Menton-Castellar qui prévoyait la construction d'une patinoire avec salles de bowling et de squash ainsi qu'un centre commercial avec 30 boutiques. Un ensemble ambitieux qui fait défaut à Menton. Pour l'hôtel 2 étoiles, il s'agissait de construire au-dessus de l'actuel Intermarché 52 chambres avec une salle de conférence pour 50 personnes. Bien que la société Campanile soit intéressée, le projet d'hôtel Saint-Roman n'a pas abouti. Cette même année, 4 hôtels ferment : les Ambassadeurs un 4 étoiles de 100 chambres qui avait rouvert, et trois 2 étoiles : le Christie (12 chambres), l'Hôtel des Pins (17 chambres) et le Stella Bella (32 chambres).

Du 5 août 1990 à fin février 1991, la guerre du Golfe, déclenchée à la suite de l'invasion du Koweït par les troupes irakiennes de Saddam Hussein, plonge à nouveau l'hôtellerie mentonnaise dans un véritable marasme. La fête du Citron de 1991 est purement et simplement annulée.

Le changement de statut de l'office de tourisme et la volonté de M. Jean-Claude Guibal, député-maire sont générateurs d'une politique touristique vigoureuse qui porte ses fruits tout au long de l'année et pas seulement à certaines périodes. Néanmoins le nombre d'hôtels continue à baisser. Il n'est plus que de 39 pour 1290 chambres. La durée des séjours suit également le mouvement. En 2002, des 83 hôtels et pensions de 1910 (5000 chambres), il ne reste plus que 35 hôtels et 1137 chambres : 1 de 4 étoiles soit 47 chambres ; 12 de 3 étoiles soit 564 chambres ; 14 de 2 étoiles soit 368 chambres ; 5 de 1 étoile soit 73 chambres ; 3 hôtels de tourisme (non classés) d'une capacité de 85 chambres. L'activité des résidences de tourisme, hôtelières ou assimilées concurrence les hôteliers mentonnais.

En 2003, comme sur l'ensemble de la Côte d'azur, un euro devenu trop fort pénalise le possible retour de clients dont ce n'est pas la devise, notamment des britanniques. Entre 2001 et 2007, Menton a souvent été choisie comme décors de tournage de plusieurs films ou de téléfilms. Le 9 décembre 2007, dernier voyage du mythique Train bleu que la Compagnie des Wagons-lits avait mis en place en 1922, entre Calais (correspondance avec l'Angleterre) et Vintimille via Paris et la Côte d'Azur. A partir de 2008-2009, une nouvelle crise secoue le monde. Lors de la 5ème édition de « Rendez-vous en France 2010 », du Premier Salon professionnel international de l'offre touristique française, qui s'est tenu à Nice-Acropolis, les 30 et 31 mars 2010, l'Office de Tourisme de Menton a invité des tours opérateurs et de nombreux journalistes spécialisés venus des 5 continents à visiter Menton et juger de la qualité des 30 hôtels qui peuvent proposer 933 chambres et 16 suites : 13 hôtels de 3 étoiles avec 515 chambres et 16 suites, 11 hôtels de 2 étoiles avec 287 chambres ; 3 hôtels de 1 étoile avec 51 chambres ; 3 non classés avec 80 chambres. Pour être complet sur la capacité d'accueil de Menton, il faut ajouter : 3 résidences hôtelières proposant 69 chambres, 32 studios et 19 deux-pièces ; 3 résidences de tourisme avec 79 studios, 107 appartements.

Le nouveau classement des hébergements touristiques induit par la loi du 22 juillet 2009 sur le développement et la modernisation entre en application au travers de son décret 2009-1650 du 23 décembre 2009. Ces nouvelles dispositions réglementaires ont pour but de contribuer à l'amélioration de la qualité des équipements et des services pour tous les modes d'hébergement. Au travers d'un dispositif de contrôle, tous les hôtels mentonnais et résidences de tourisme devront s'y soumettre afin de conserver leurs étoiles ou d'en acquérir une supplémentaire. Par ailleurs, les commissions municipales de sécurité se dirigent vers un durcissement en matière de contrôle. Ces démarches, quoique contraignantes y compris sur le plan financier, ont pour but de permettre l'amélioration des équipements dans le cadre du développement durable ainsi que l'adaptation des services au client, y compris l'amélioration de l'accessibilité.

Depuis 40 ans, les municipalités successives ont considéré que Menton se devait d'avoir une locomotive à son hôtellerie et que celle-ci devrait être suffisamment puissante pour s'inscrire dans la durée sans affaiblir les survivants de cette industrie, naguère florissante.

Pour dynamiser l'attraction de la destination de Menton, le projet d'un complexe hôtelier de 5 étoiles (96 chambres de 40 m² minimum et 8 suites) est envisagé en 2010 à Garavan (ancien emplacement de la Pension Laurenti). L'architecte retenu est M. Jean Michel Wilmotte, le paysagiste étant M. Jean Mus. La clientèle ciblée est celle venant des pays émergents : Chine, Japon, Inde, Brésil et Russie. Autre atout, un musée national Jean Cocteau, qui abrite la plus grande collection du monde consacrée à cet artiste français. Il a été édifié dans un écrin vivifiant et intégré en cœur de ville, dans le centre ancien, au côté du marché municipal, de la rue piétonne, du port et des plages, et de 3 hôtel-clubs prestigieux (Royal Westminster, Balmoral et Orangerie). Ce bel outil architectural, inauguré le 5 novembre 2011 est, lui aussi, porteur de l'espoir d'un renouveau touristique en devenir.

L'OFFICE DE TOURISME DE MENTON : EVOLUTION DEPUIS LES ANNEES 90 ET ADAPTATION A LA MONDIALISATION

Danièle Le Goff

Le premier syndicat d'initiatives est créé le 2 mai 1889 à Grenoble dans l'intérêt du Dauphiné. En 1918 : on compte déjà 500 syndicats d'initiatives. En 1919, 23 fédérations régionales se regroupent en une Union des Fédérations des Syndicats d'Initiatives reconnue d'utilité publique le 27 août 1921. On voit ainsi la création d'un réseau national reconnu. En 1952, le besoin se fait sentir de créer et d'officialiser les unions départementales des offices de tourisme et syndicats d'initiatives. En 1992 les offices de tourisme sont reconnus par le législateur comme étant les structures locales chargées de l'accueil, de l'information, de l'animation, de la promotion et du développement touristique. Leur réseau de 3600 offices de tourisme et syndicats d'initiatives s'étend sur tout le territoire de la métropole et des DOM-TOM. Aujourd'hui, c'est une fédération nationale regroupant 28 fédérations régionales, 97 unions départementales et près de 3600 OT/SI. Toutefois, les 97 unions départementales subissent actuellement une mutation et certaines, comme celle de notre département, sont ou seront progressivement intégrées dans d'autres structures comme les CRT. Quels que soient leurs structures et leurs effectifs, l'office de tourisme et le syndicat d'initiatives sont devenus des pôles d'animation économique dans le secteur du Tourisme dont l'importance est de plus en plus reconnue. Ils sont, chacun dans leur mesure, l'un des maillons pour maintenir la compétitivité du tourisme français.

Jean-Claude Volpi, a retrouvé une trace de ce qui devait être le premier syndicat d'initiatives de Menton dans les années 20. Il occupait un kiosque « le Pavillon mentonnais » à l'emplacement de la brasserie du Casino Barrière. A l'origine de l'office de tourisme actuel, il y avait 3 associations municipales de types « loi 1901 » créées entre 1978 et 1979 : l'Office Municipal de Tourisme (OMT), l'Office Municipal d'Animation et de Promotion (OMAP), l'Office Municipal Jeunesse et sports (OMJS). Ces 3 associations avaient en charge la promotion de la ville de Menton par le biais de grandes manifestations et autres évènements culturels, touristiques et sportifs. Elles regroupaient 28 personnes. En 1990 l'OMT et l'OMAP étaient équipés d'un énorme ordinateur IBM 36 qui occupait une salle avec son imprimante matricielle à feuillets perforés. Il servait à la comptabilité, à l'enregistrement du courrier et contenait la base de données des contacts de la fête du Citron. En 1992, selon les préconisations du code des communes, la municipalité décide de dissoudre les 3 associations municipales et de créer un EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial) nommé « Office de Tourisme de la Ville de Menton » dont les budgets et les comptes sont délibérés par un comité de direction et soumis à l'approbation du conseil municipal. Le maire de la ville en est le Président de droit. L'OT est chargé de promouvoir le tourisme dans la station. Il assure la coordination des divers organismes et entreprises intéressées au développement de la ville ; il est consulté sur les projets d'équipements collectifs d'intérêts touristiques ; il est chargé de l'exploitation d'installations touristiques et sportives, d'organisation de fêtes et de manifestations artistiques et évènements culturels. Mais sa principale mission est l'accueil et l'information aux touristes

En 1993 l'OT obtient son classement en 3 étoiles (sur une échelle de 4). En 1995 la majorité des postes est équipée d'un ordinateur et le fax a remplacé le télex. Plusieurs minitels sont alors répartis dans les services et l'OT commence à se développer rapidement. C'est la même année que la Maison des Loisirs, gérée jusqu'alors par les services de la mairie, est intégrée à l'Office de Tourisme. Hébergement collectif, sous forme de dortoirs, elle gérait également de nombreuses activités culturelles et sportives proposées aux Mentonnais. Elle est retournée au sein de la mairie qui a confié ses diverses activités à Menton Plus en 2010. En 1998 la Base Nautique rejoint l'Office de tourisme. En 2000 la gestion du Festival de Musique est confiée à l'OT et le service « Réservations » en charge de la vente de la

billetterie est créé. Cette même année, le personnel de l'OT compte 38 personnes en raison de l'intégration des nouveaux services et du passage aux 35 heures.

En 2001 il est décidé de créer un pôle Internet avec l'embauche d'un webmaster et la conception du site Internet de la ville et de l'OT. En 2006 intervient l'harmonisation des connections Internet sur tous les postes de Tourisme. Avec le développement d'Internet l'activité va s'accélérer rapidement et le tourisme entrer dans l'ère de la mondialisation. En effet, les demandes d'informations et de devis vont désormais transiter majoritairement par ce moyen en réduisant considérablement les temps d'attente, aussi bien pour la clientèle privée que pour les professionnels. La réactivité des services devient indispensable. Les petites entreprises familiales avec une activité « Autocariste » vont progressivement disparaître et certaines vont se regrouper ou être rachetées permettant la création de grands groupes implantés dans différentes régions (Autocars Michel, Faure Tourisme, Dunois Voyages...). Le même phénomène interviendra chez les Agences de Voyages et les Tours Opérateurs avec l'association ou le rachat d'enseignes, provoquant l'apparition de groupes internationaux tels que le rachat du TO français Jet Tours par l'allemand Thomas Cook qui donnera naissance au troisième Tour Opérateur national derrière le groupe TUI-Nouvelles Frontières (qui est un autre exemple de rachat) et derrière le Club Méditerranée. La base de données contenant les contacts professionnels de l'OT, obtenus en participant aux salons nationaux et internationaux du Tourisme, va passer de 8000 à 6000 contacts environ, du fait des disparitions et regroupements précédemment cités. Les salons traditionnels vont être peu à peu délaissés, par les professionnels et le grand public, au profit d'Internet. Ainsi l'OT, qui participait à 8/10 salons français et étrangers par an pour la promotion de la ville, va progressivement réduire sa participation au profit d'actions via Internet sur son propre site et les sites de partenaires tels que le Comité Régional du Tourisme ou de Maison de la France, groupement d'intérêt économique créé en 1987 pour promouvoir la destination « France » sur le territoire national et à l'étranger.

En 2007 l'OT obtient son classement en 4 étoiles, classement le plus haut. En 2008 il obtient le label 4 handicaps pour ses aménagements en faveur des handicapés ainsi que le label Qualité Tourisme. Cette même année, l'OT crée ses propres réseaux sociaux sur Facebook et Twitter avec lesquels nous atteignons les 11.000 contacts aujourd'hui. Il faut noter que le monde compte 1 milliard 608 millions d'internautes, ce qui représente 23,9 % de la population mondiale, pourcentage qui atteint 27,1 % en 2009. En 2009 l'OT publie sa première brochure de produits touristiques à destination des professionnels et du grand public. Les principaux événements tels que la fête du Citron ou le Festival de Musique et plus de 50 activités y sont proposées (visites guidées, excursions, cours de cuisine, soirées, ateliers, activités nautiques...). La même année ces produits sont mis en vente en ligne sur le site de l'OT et la centrale de réservation hôtelière de l'OT est créée. En 2010 l'OT obtient la Norme AFNOR NF Service, référence de qualité. Cette même année, le personnel de l'OT compte 46 personnes réparties en 7 services. L'OT participe toujours à des manifestations de promotion touristique très ciblées telles que « Rendez-vous en France » dont les visiteurs sont des Tours Opérateurs français et surtout étrangers qui programment la France ; le salon le Monde à Paris Pro qui est le plus grand salon français du voyage en groupes ; et des opérations fédérant les partenaires « Côte d'Azur ». En effet, Internet ne remplacera jamais la confiance établie lors d'un contact humain, c'est-à-dire le relationnel. Aujourd'hui, Menton bénéficie d'une clientèle internationale et la ville est dans les programmes de plus de 300 professionnels de 19 pays différents dont bien évidemment les pays limitrophes comme l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, la Suisse, la Belgique mais aussi le Japon, les Etats-Unis et l'Australie...

MENTON, UNE PLACE A PART SUR LA PLANETE TOURISME

Jean-Claude Guibal député-maire de Menton

« Menton, la ville aux pommes d'or, le moderne jardin des Hespérides. »

(Jean Cocteau)

« Et jamais peut-être un pays, sinon la Méditerranée, ne m'a porté à la fois si loin et si près de moi-même. »

(Albert Camus, *Amour de vivre*)

Il est généralement admis que le tourisme a pris son envol l'année 1860, une année charnière dans l'histoire de Menton :

- soit un an après que le Docteur James-Henry Bennett ait publié un guide louant les vertus climatiques du pays mentonnais sur la santé, et surtout la sienne puisqu'il y arriva à bout de forces à la recherche d'un « coin tranquille pour mourir » et ressuscita en quelques mois ;

- soit un an avant le rattachement de la cité à la France, après un demi-millénaire, quasi-ininterrompu, de tutelle des Princes de Monaco.

La concomitance entre deux événements qui allaient bouleverser le destin de ce village au bord de la Méditerranée, n'est pas sans influence sur l'essor instantané du tourisme à Menton : il a littéralement transformé la ville en tout juste cinquante ans, de 1860 à 1910, le dernier grand projet lié au développement touristique étant, en 1909, la construction de l'actuel Palais de l'Europe, alors l'un des plus grands et des plus élégants des casinos de la Riviera.

Oui, on peut dire qu'il y a eu une synergie extraordinairement positive entre deux faits, a priori, indépendants l'un de l'autre, James-Henry Bennett se souciant peu d'ailleurs, dans un premier temps, de l'évolution politique de Menton qu'il continuait à situer vaguement... en Italie.

Alors que James-Henry Bennett faisait connaître Menton au monde, principalement aux Britanniques et aux Européens du Nord, l'Empire permettait dans le même temps le déblocage de dossiers qui stagnaient, comme la construction de la Promenade du Midi, du port ou l'arrivée du chemin de fer...

• Conjonction heureuse de deux événements indépendants

La conjonction d'un « plan de communication » ayant un retentissement mondial, notamment auprès des « people » de l'époque, souvent des têtes couronnées, et d'une politique de grands travaux menée tambour battant eut un effet retentissant, dont les Mentonnais mesurèrent immédiatement les effets et s'y adaptèrent tout aussi aisément.

Si cette présentation de l'avènement du tourisme à Menton n'est pas fautive, il convient de préciser que la cité était déjà mondialement connue pour l'exportation de ses agrumes – jusqu'à 45 millions de fruits les belles années ! – et de milliers de litres de jus de citron, seul remède efficace contre le scorbut.

Et, au risque de bouleverser quelques idées reçues, il faut également préciser que, bien avant l'intervention du Docteur Bennett, elle était déjà considérée comme un petit paradis.

Les voyageurs à destination de l'Italie y faisaient une halte appréciée, à l'image de Gustave Flaubert sous le charme, alors que dès le milieu des années 1700 on avait inventé, Outre-Manche, la saison d'hiver sur la Riviera à l'attention des personnes de santé fragile qui n'étaient pas, fort logiquement, des touristes mais des... hivernants.

Dans le milieu des voyageurs, Menton avait donc déjà un nom et était souvent portée aux nues. Le récit d'un voyageur suisse, en 1775 est typique de l'état d'esprit des Nord-Européens à l'égard de la cité : « Menton est une gracieuse petite ville, agréablement située (...) Les gens, bien habillés, étalent un air de santé et de contentement... »

Le nom de Menton, ville de villégiature, ville de passage, ville de santé, prospère dans les esprits. Tout était réuni pour qu'elle « explose » à la suite de la conjonction des deux éléments que nous avons évoqués en préambule.

• Cinquante ans pour bâtir le nouveau Menton

Et Menton devint, sinon le centre du monde, du moins celui de l'Europe, réussissant à ne subir ni l'ombre de la Principauté ni celle de sa puissante voisine niçoise. Il est remarquable que, en quelques décennies seulement, une ville nouvelle ait vu le jour, grâce à l'intervention des meilleurs architectes du moment, sollicités par des particuliers ou des sociétés le plus souvent à capitaux étrangers, suisses, allemands ou russes, pour réaliser villas, palaces, casinos et hôtels.

Parallèlement l'autorité communale, en plus des grands travaux initiés par Napoléon III, accompagnait le mouvement en ouvrant des voies nouvelles, en couvrant les vallons, en multipliant les jardins, en instaurant un système d'assainissement performant, en créant des espaces de détente...

Ce patrimoine architectural est parvenu jusqu'à nous, j'oserais dire quasiment intact, même si la destination des bâtiments a été, à travers le siècle et demi qui vient de s'écouler, souvent changée : les hôtels sont devenus des résidences, les grandes demeures particulières ont été aménagées en appartements, musées voire, à l'image de la maison du Baron Ardoïno, en bâtiment communal... Mais peu importe, l'essentiel, l'âme de la ville, l'esprit du lieu a été préservé grâce à la protection et à la valorisation du bâti, rénové sans que les éléments originaux – frises, couleurs et autres balustres ou dômes – n'aient été trahis.

Mais il est tout aussi remarquable que, dans ce tourbillon, la cité historique, la vieille ville, ait réussi à se protéger de l'invasion pacifique – et économique – des hivernants, de leurs us et coutumes importés dans nos rues, comme ces boutiques à l'anglaise ou les terrains de « croquet ».

Blotti au pied de son Campanin qui protège la cité et ses habitants, Menton n'a rien renié, bien au contraire... Sans se fermer aux autres, la ville a su rester elle-même, ce qu'elle fut à travers les siècles afin que son identité ne soit pas dévoyée au risque de disparaître.

• Menton possède les atouts pour attirer un tourisme culturel haut de gamme

Ces deux villes qui aujourd'hui encore cohabitent sur un terrain somme toute restreint font le charme de Menton, son élégance, sa spécificité car, sans chauvinisme excessif, sur la Côte d'Azur elle occupe une place à part.

C'est cette place à part, ces particularismes que je me suis toujours attaché à protéger, et à valoriser, tout en faisant la part belle au tourisme, qui est le moteur économique le plus performant de notre cité.

Il fallut, et le combat ne fut pas simple, sauver le parc hôtelier ou ce qu'il en restait. J'ai ainsi signé un arrêté municipal interdisant aux promoteurs rachetant les hôtels existants de les transformer en résidence d'habitations... Sans atteindre les 90 hôtels et pensions de la Belle Epoque, Menton, avec 30 établissements – soit près d'un millier de chambres – a préservé l'essentiel.

Je compte beaucoup, pour conforter cette économie, sur l'ouverture prochaine d'un cinq étoiles à Garavan. Il sera le navire amiral d'un secteur hôtelier de grande qualité et d'autres qui doivent faire l'objet de toutes les attentions afin d'être aux normes européennes et accéder aux meilleures classifications.

La qualité de nos établissements fut notre marque de fabrique. Plus que jamais je suis convaincu qu'elle sera un atout essentiel, demain, pour attirer de nouveaux clients, français et surtout étrangers, avec un fort pouvoir d'achat. Le plus souvent issus de pays émergents à forte croissance, Russes et Arabes du Golfe hier, Chinois et Indiens ou Brésiliens demain, ces

nouveaux hôtes doivent se voir proposer un confort de niveau international confortant leur choix.

Sans vouloir attirer un tourisme d'élite exclusivement, nous avons toujours veillé à ce que le visiteur mentonnais, loin de n'être intéressé que par la plage et le soleil, se montre naturellement respectueux de notre ville qui lui propose quelque chose de différent, qui s'articule autour de deux axes privilégiés : l'identité mentonnaise et la culture.

● **La vraie modernité se construit sur le respect de la culture du lieu**

Au-delà du patrimoine architectural sauvegardé, l'identité mentonnaise c'est la fête des citrons, qui est une vitrine à travers le monde mais c'est aussi l'extraordinaire collection de parcs et jardins qui font de Menton « *une serre à ciel ouvert* » comme a pu le titrer le journal Le Monde. Dans ce domaine, notre commune est unique en France, voire en Europe ; elle se renouvelle sans cesse et installe des coulées vertes sur l'ensemble de son territoire. Elles forment un lien naturel entre les jardins remarquables et autres jardins d'exception qui font sa renommée.

Mais Menton peut aussi s'enorgueillir d'un tourisme culturel, sans qu'il faille voir dans cette appellation une connotation élitiste, parfois synonyme d'exclusion. Le festival de musique au cœur de l'été est reconnu et prisé, de même, d'inspiration plus récente, que le festival de tango... En cette année 2011, c'est sur Jean Cocteau, qui avait fait de Menton l'une de ses terres d'inspiration et de création, que je souhaiterais mettre l'accent puisque l'ouverture du Musée Cocteau – Fondation Séverin-Wunderman – sera le temps fort de l'hiver. Le bâtiment, remarquable d'inventivité et d'intégration au site, signé Rudy Ricciotti, sera le point d'orgue d'un itinéraire Cocteau dont on connaît déjà le Bastion et la Salle des Mariages. Ce musée monothématique concentrera, en un seul lieu, le plus grand nombre d'oeuvres signées du père du Testament d'Orphée.

Enfin – nos ancêtres n'y pensaient pas ! – il me faut, pour conclure ce rapide tour d'horizon, évoquer le tourisme de croisière, qui a pris une place non négligeable dans l'impact touristique contemporain. Des aménagements spécifiques en mer et au port permettent de développer un genre en pleine expansion, l'accueil de yachts de croisière, la Méditerranée nous accompagnant, une fois encore, dans notre expansion.

L'organisation, dans notre ville, d'un colloque sur « Menton, exception azurée » dans le monde du tourisme et de l'hôtellerie, témoigne du rôle central que nous tenons encore aujourd'hui, alors que se développe un autre type de tourisme, le tourisme dit d'affaires, différent de celui que nous connaissons, mais complémentaire et économiquement intéressant tant pour les hôteliers que pour les commerçants locaux. Mais c'est un aspect du sujet qui mériterait, à lui seul, un développement spécifique.

Que les organisateurs, le Centre d'Etude et d'Histoire du Tourisme de la Côte d'Azur et de la Méditerranée, présidé par Monsieur Alain Callais, ainsi que Jean-Claude Volpi, auteur d'un livre remarquable sur le sujet, « Quand Menton recevait l'Europe », soient remerciés de s'être souvenus de la contribution de la cité à l'aura de notre Riviera.

**LE POIDS DES IMPOSITIONS EN
PAYS DE PROVENCE AU
DERNIER SIÈCLE DE L'ANCIEN-
RÉGIME**

Michel DERLANGÉ

Necker considérait la Provence⁷³ comme la province la moins imposée de France compte tenu de sa richesse surtout de nature commerciale par suite du rayonnement du port de Marseille. La raison en était fondamentalement son statut de Pays d'Etats qui s'interposait entre la direction monarchique et les communautés d'habitants, villes et villages, et qui négociait le montant des impositions et les répartissait essentiellement sur des revenus de biens- fonds sous- évalués par rapport aux réalités. La Provence s'adossait à ses libertés, franchises et privilèges maintenus lors de sa réunion au royaume de France à la mort de son dernier comte, Charles III et garantis par son Parlement. Tout un mouvement de juristes, principalement J.J.Julien « *Nouveau commentaire sur les statuts de Provence* » (1772) et l'abbé de Coriolis "*Traité de l'administration de Provence* (1786), travaillèrent à en synthétiser les principes sous l'appellation de « constitution provençale ». Y figure en tout premier lieu le droit à consentir l'impôt, sans quoi il ne serait pas reconnu comme provençal et Coriolis estimait que « les subsides imposés sur les Pays d'Etats et levés de leur consentement sont des dons volontaires ». La taille en Provence n'est d'ailleurs connue que sous le nom de « don gratuit. »

Ces Etats furent suspendus sine die en 1639 par un Richelieu excédé devant leurs réticences à concourir à l'effort de guerre. Ils survécurent sous la forme d'une assemblée générale des communautés du Pays de Provence représentative du Tiers-Etat, le seul à être soumis aux impositions générales et composé de la bourgeoisie de trente-cinq villes et bourgs. Chaque année sous la présidence théorique de l'archevêque d'Aix, dirigée par ses procureurs du Pays elle répond avec plus ou moins de bonne grâce aux impératifs présentés par l'intendant. Devenu provençal l'impôt était validé par le Parlement comme ne contrevenant pas aux statuts fondamentaux du Pays et au besoin il formulait ses remontrances.

Faisant figure de pouvoir intermédiaire les services de la procure du Pays répartissent les montants entre chaque communauté d'habitants et laissent à cette dernière le soin d'en faire la perception à sa guise pourvu que le compte y soit. La communauté en est responsable en corps et ses consuls passibles d'amendes et d'emprisonnement. Ce contrat est d'autant plus impératif qu'il assure la crédibilité de l'abonnement de l'imposition « faculté imprescriptible » selon l'abbé Coriolis. Un procédé à l'avantage des deux parties : la monarchie y voyait l'acquiescement définitif de l'impôt et se débarrassait du poids des arrérages pris en compte par le Pays ; ce dernier cherchait à en obtenir un rabais consolidé et débarrassait les habitants des exactions des traitants. Les mésaventures de la première capitation dont le contrôleur général voulut faire de l'intendant l'agent général, le confortèrent dans l'efficacité de ces abonnements. Ceux -ci, appelés parfois convention, seront de règle tout au long du XVIII^e siècle. A la longue les débats s'estompèrent et l'intendant se conforma à la procédure.

L'abonnement conduit à sa répartition en fonction d'un étalon appelé feu équivalent à 50000 livres porté après 1776 à 55000 livres. Chaque communauté d'habitants fut visitée par des commissaires qui en établissent son montant considéré alors comme représentatif de sa capacité contributive. Les commissaires avaient pris en compte le nombre d'habitants et de maisons, relevés l'estimation du cadastre en fonction du marché, ajoutés les revenus des biens patrimoniaux, déduits les charges féodo-seigneuriales et vaguement estimés les commodités et incommodités, foires, éloignement, ravages naturels ... Le tout donnait pour chaque communauté son allivrement, (Saint-Jeannet 2 5/6, Cagnes 7, Vence 15 1/2, Antibes 26 1/2, Grasse 72 ...). Une opération qui était longue et coûteuse. Pour notre époque il n'y eut que les affouagements de 1698 et celui de 1729 à la suite de l'invasion de 1707, le grand gel de 1709 et la peste de 1729. Cet affouagement avait fixé son total à 3032 1/2 feux, soit une valeur imposable d'un peu plus de 15 millions de livres, ce qui servit de base lors des négociations

⁷³ La Provence, administrativement en fonction de son historique, se subdivise en Pays de Provence dite aussi des vigueries et en terres adjacentes, les régions d'Arles, Salon, Grignan, le val de Barcelonnette et la ville de Marseille Cette étude ne concerne que le Pays proprement dit, les terres adjacentes étant imposées séparément.

des abonnements. Il restera en vigueur jusqu'à la Révolution à l'exception de quelques communautés se désertifiant dans le haut pays et de quelques villes qui s'étaient développées. C'est en réduisant les sommes globales négociées au nombre de livres par feu que l'on peut le mieux approcher le poids de la fiscalité sur chaque communauté et par son analyse monographique sa réalité sur ses habitants.

● La régularisation des impôts de la monarchie

A la taille, impôt universel sur tous les roturiers s'ajouteront pour subvenir aux charges des guerres la capitation sur toutes les personnes lors de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, puis avec la Succession d'Espagne un dixième sur tous les revenus. Supprimés une fois la paix revenue ils réapparurent à la première occasion pour finir par se perpétuer jusqu'à la chute de la monarchie. Chacun d'eux fut accepté sous la pression des intendants à la suite de négociations pour en obtenir un abonnement.

Dès 1683, Colbert ayant souhaité stabiliser la taille pour ne pas compromettre l'équilibre économique d'un pays à l'époque majoritairement rural, la Provence en obtint un abonnement perpétuel sous forme de « don gratuit » de 700 000 livres, soit 285 livres le feu et donc reconduit comme tel jusqu'à la Révolution. Réparti sur les biens-fonds, avec le temps il était loin de représenter la valeur réelle du produit rural de la Provence; celle-ci avait donc fait une bonne affaire.

La capitation fut imposée en 1695 pour concourir à l'effort de guerre. Supprimée au retour de la paix, elle reparait aussitôt dès 1702 pour s'installer définitivement jusqu'à la chute de la monarchie. Le gouvernement voulut en assurer répartition et perception sous la responsabilité de son intendant. Cet impôt typique d'une société d'ordres la hiérarchisait en 22 classes, se réduisant en Provence aux nobles d'épée et de robe, aux acteurs gradués de la vie civile, et surtout aux bourgeois, marchands-négociants, artisans, propriétaires subvenant à leurs besoins (les ménagers), et travailleurs en quête d'emploi. C'était à chaque communauté d'habitants d'en établir le dénombrement et les qualités sociales. Les consuls répugnant à cet « impôt servile » déprécièrent les qualités et gonflèrent le nombre des plus besogneux de telle sorte que la somme calculée et trop élevée (1 000 000 de livres) ne pouvait plus correspondre à son rendement. L'intendant Lebret pourtant très énergique dut avouer son impuissance. On peut mettre en prison les consuls disait-il, mais ensuite... Comme il ne lui était pas possible de contrôler les déclarations fournies, les arrérages s'accumulèrent, cette fois non garantis par le Pays. Le contrôleur général persista. Ce sera sur ces arrérages que la couronne accordera par la suite des dégrèvements à la suite de l'invasion de 1707 puis du grand hiver de 1709, comme lors de la peste de 1720 ou envers les communes sinistrées par suite de l'invasion de 1737, et il en restera encore à récupérer en 1789.... Cet impôt exceptionnel, puisque contrevenant aux principes provençaux ne souleva de protestation de la part de l'assemblée générale qu'à partir de 1756 à l'annonce de son augmentation lors du début de la guerre de Sept ans. « Son autorité absolue blesse les maximes du Pays et s'allie mal avec les lois dont l'esprit général est la conservation de la liberté légitime. ». L'intendant accepta en 1769, un accord faisant figure d'abonnement d'un montant de 500 000 livres en temps de paix et de 700 000 en temps de guerre mais en gardant le contrôle de sa perception par son trésorier.

Avec la guerre de Succession d'Espagne apparut en 1710 un impôt d'un dixième sur tous les revenus, gages, rentes, profits du commerce et de l'industrie, ce qu'un consul de Fayence appelait si joliment les sommes détenues en « porte-feuille ». Un impôt qui visait encore toute la société, nobles compris. Il fut accepté pour « le bien de la cause commune ». L'expérience de la capitation d'une perception sous la responsabilité de l'intendant et du trésorier de la généralité détermina rapidement les deux parties à s'accommoder sur la base de 277 500 livres pour le Pays des vigueries, la plus grosse part retombant sur les « terres adjacentes » et Marseille. Pour les répartir la procure proposa d'augmenter d'un 1/10^e la contribution particulière de chaque communauté selon son affouagement, ce qui excluait

principalement tous les revenus du commerce et de l'industrie et de ce fait trahissait l'esprit initial de l'impôt puisqu'il ne reposerait plus que sur le seul revenu des biens fonciers.

La paix revenue, l'impôt survit au taux d'1/50^e pour se ranimer lors de la guerre de succession de Pologne, puis d'Autriche. Avec la fin des hostilités commence alors un nouveau bras de fer entre le Pays et l'intendant pour la mise en chantier d'un nouveau 1/20^e. Il voulait le reprendre à son compte de manière à l'ajuster à la réalité. Mais presque tous les métiers indiqués sur les rôles de la capitation, ne concernaient que des travailleurs qui se drapaient derrière un qualificatif plus reluisant de maçon, menuisier tailleur, muletier...et dont l'emploi n'était qu'occasionnel. Et comme pour la capitation ces cotes demeurèrent improductives et près de 50 000 livres restèrent « en arrière » tandis que 200 000 autres furent délaissées pour rembourser les frais de guerre. Lors de la guerre de Sept ans l'intendant finit par accepter l'abonnement au montant de 340 000 livres que la procure s'empessa de répartir sur les biens-fonds. Ce vingtième abonné servit alors automatiquement de référence pour le calcul d'un deuxième vingtième lors de la guerre de l'Indépendance et même en 1772-73 d'un troisième. Au total les seuls grands impôts de la monarchie s'élèveraient pour le seul Pays des vigueries à quelques 4 600 000 de livres, s'alignant grosso modo sur la base de l'affouagement général.

Le Pays, de son côté sut profiter des difficultés de la Couronne pour lui racheter toute une série de « vieux droits » de nature féodo-seigneuriale, en 1697 l'albergue, la cavalcade, la quiste, sorte d'aide aux quatre cas, les régales et les leydes sur les grains ; en 1703, abonner le taillon pour l'entretien des gens d'armes, le fouage, contribution extraordinaire des guerres et les subsides taxant le commerce des vins. Il fallut discuter ferme pour les huiles et les savons.... Ces rachats seront portés à la charge de chaque communauté. C'était conforme à la politique d'éviction des traitants.

Chaque conflit, outre la hausse des impositions, amenait une série d'expédients dont les plus néfastes pour la Provence furent les offices municipaux « pour raison de finance ».

Ces offices perpétuels concernent les charges publiques et semi-publiques. En Provence, celles de maire-consul avec leur lieutenant, de greffier, de trésorier, de contrôleur des comptes et autres lieutenants de police détruisaient tout le système politique des communautés reposant sur des élections annuelles. Si la raison en était purement financière, le préambule à la création des offices de 1733 ajoute une autre préoccupation: « n'étant point redevables de leurs charges aux suffrages des particuliers...d'ailleurs étant perpétuelles (ils) seront en état d'acquérir une connaissance plus entière des affaires concernant notre service ». Les remontrances du Parlement arguant des libertés de la province restèrent sans effet : « Leurs communes ne sont point des concessions, leurs élections ne sont point des privilèges, leur possession n'a point de commencement et ne saurait avoir fin sans oppression manifeste » (in Coriolis,).

Sans entrer dans les détails, près d'une vingtaine de charges différentes remettant en cause le régime des communautés furent mises en vente à chaque crue de 1690-1709, 1722-23, et 1733. Lors de la première crise, le roi fit pression en menaçant de nommer d'office les consulats qui n'avaient pas trouvé preneur. La procure du Pays était directement concernée puisqu'elle était représentée par les trois consuls d'Aix et leur assesseur, procureurs-nés. Ils finirent par obtenir le principe du rachat en corps de communauté étendu par la suite à toute la Provence. Il reste que douze ans d'instabilité par suite de rachats incomplets marquent les dernières années de Louis XIV. A peine un groupe d'offices rachetés que le contrôleur général leur substituait des doublons tout aussi néfastes, tels ces célèbres consuls et greffiers alternatifs mi-triennaux. Le Pays aura durant cette seule période déboursé 4,5 millions de livres en y ajoutant une multitude d'offices secondaires. Pour ce faire, il aura fallu emprunter et déséquilibrer les trésoreries communales en proportion de leurs feux respectifs, mais le sentiment était fort d'avoir sauvé les libertés provençales.

1722 vit arriver en pleine paix une avalanche de ces mêmes offices. En fait il s'agissait d'une mesure technique destinée à éponger le surplus des billets dépréciés de la défunte

banque de Law. Le rachat pouvait se faire en utilisant ces billets. Particuliers et le Pays surent en profiter et seront remboursés en livres consolidées en 1725.

Avec la crue de 1733, recouvrant toujours les mêmes charges municipales, l'on assista à une réaction de rejet. D'après Coriolis, le Pays invité à s'abonner par rachat en corps, tergiversa « rebuté de tant de traités devenus inutiles...et il ne s'empessa point d'acheter et pour tout dire on se flatta que cet expédient usé demeurerait sans effet et les charges sans débit ». Le roi suspendit les élections et prorogea d'office par commission les derniers consuls en charge. Ce bras de fer prit fin en 1757, le Pays liquidant l'affaire pour 1.798 459 livres en réunissant les offices invendus et en remboursant les 23 communautés qui avaient cédé devant la menace d'un postulant indésirable. L'opération fut d'autant plus avantageuse que ces offices rachetés n'ayant pas été supprimés, restèrent propriété du Pays, ce qui paralysa l'offensive de 1772, l'intendant en reconnaissant l'argument juridique. Il est vrai que l'on n'était plus au temps de l'intendant de combat Leuret et que la monarchie était devenue avec les deux Gallois de La Tour de plus en plus de nature administrative. La Provence aura su profiter du déclenchement de la guerre de la Succession d'Autriche pour régulariser les montants de la capitation, du vingtième et liquider les offices pendants de 1733. Mais elle aura acheté fort cher ses privilèges de libertés communales. En se bornant aux seules finances dites « abonnées », et pour l'ensemble du siècle, l'on peut avancer la somme approximative de 8 millions de livres qu'il aura fallu emprunter et faire rembourser à chaque communauté.

Enfin comme toutes les provinces frontalières, la Provence était imposée pour l'entretien des « troupes réglées » stationnant dans différentes garnisons dont les plus importantes étaient celles de Marseille, Toulon, Antibes et Seyne les Alpes et dont la contribution varie au gré des circonstances mais n'excèdent pas les 50 livres par feux. Avec la guerre le roi exige en plus une contribution de solidarité pour ses troupes en campagne, quel que soit leur champ d'action : 333 livres par feux pour la Ligue d'Augsbourg, 257 pour la Succession d'Espagne, 146 avec Louis XV par suite de l'amélioration de la gestion des conflits et 177 pour l'Indépendance américaine. Lors des mouvements de troupes, passages, étapes, quartiers d'hiver, réquisitions et corvées, ce sont les communautés en première ligne qui assurent des frais immédiatement exigibles en attendant un remboursement sans cesse différé et le plus souvent inférieur à la réalité, victimes de fermiers-traitants fort habiles à surévaluer les effectifs et tromper sur les prestations. Une fois encore le Pays venait au secours de leurs trésoreries en avançant les sommes immédiatement exigibles et pour cela en empruntant. Le tout était enregistré sur le compte des deniers du Roi et du Pays et répercuté sur les impositions communales. Il en fut ainsi lorsqu'en 1750 il fallut créer un fond spécial pour les milices et garde-côtes.

● Les deniers du roi et du pays

Outre ces contributions imposées par la monarchie, les habitants des communautés avaient aussi à participer à la gestion du Pays de Provence votée par l'assemblée générale des communautés lors de leur assemblée annuelle à Lambesc. Cette trésorerie particulière inclut le don gratuit comme s'il était devenu sa propriété, les gages et frais de services qui vont s'épaissir avec la prise en charge de nouvelles responsabilités ainsi qu'un volant de « cas inopinés » réceptacle de diverses contributions. Le poste de fonctionnement s'élèvera au fur et à mesure de la multiplication des bureaux passant de 25 livres le feu à 199 en fin de règne. Par contre trois postes nouveaux d'importance vont s'y ajouter.

Tout d'abord l'amortissement de la rente avec deux périodes élevées, 1710- 1733, incluant les emprunts de guerre, des offices, et les secours lors de la peste de 1720, et 1763-1789, dominés aussi par les guerres et l'invasion de 1757. Puis l'entretien des ponts et chemins dont l'origine fut encore la défense des libertés de Provence, au détriment des grands voyers de France qui inspectaient les voies stratégiques et en fixaient le montant des réparations. Après une âpre bataille, les procureurs obtinrent ce droit d'inspection et de

financement en 1714, ce qui sera confirmé à la suite d'une nouvelle attaque en 1782. On se contenta d'abord à transmettre le fardeau aux vigueries, chacune responsable pour leur secteur, mais « l'économie mal entendue faisait souvent renvoyer à des tems moins durs des réparations qui devenaient urgentes ». Le règlement de 1757 classa la voirie en quatre catégories, les chemins péagers à la charge de leur propriétaire, les chemins vicinaux à la charge des usagers sous le contrôle des consuls, les chemins de deuxième classe concernant les liaisons locales, toujours sous la responsabilité des chefs de viguerie, mais réparés et financés sous la directive de l'ingénieur du Pays, enfin ceux de première classe reliant les principales villes de la province: Marseille-Aix vers Avignon, Aix -Tarascon vers le Languedoc, Sisteron vers le Dauphiné, Toulon, et Antibes vers Nice. C'est ce réseau qui sera officialisé par la suite en route nationale. Ce poste s'est enflé par la suite jusqu'à équivalant aux 35 % des deniers du Pays, soit 222 livres le feu: une prise de conscience de l'importance des communications pour le développement de la province assorti d'un service compétent d'ingénieurs et bien dans l'esprit de la physiocratie du temps et de la notion de Bien-Public.

Dans le même esprit de ce siècle éclairé apparaît en 1762 un contingent pour secourir les hôpitaux en charge des bâtards et enfants abandonnés. Certes il appartenait toujours à la communauté concernée d'en assurer la charge, mais dans la pratique la discrétion imposait l'abandon dans une ville. Pour aider leurs hôpitaux le Pays créa une masse de 120 livres par an et par enfant qu'il fallut élever à 100 000 livres pour ceux d'Aix et de Marseille et qui sera répartie comme pour les vingtièmes. En 1783, tous les hôpitaux étaient en déficit et l'on pris sur les cas inopinés. En 1788 la masse des bâtards s'élevait à 140 000 livres sans pour autant avoir assaini les trésoreries depuis bien longtemps privées de la bienfaisance publique qui avait été à leur origine.

● **L'impact des impositions sur les communautés**

Par l'abonnement, le Pays a pris à son compte la répartition des impositions royales, à l'exception de la capitation restée sous la responsabilité de l'intendant, ainsi que les charges afférentes à son fonctionnement, celui des services publics et le remboursement des emprunts insérés dans les « deniers du roi et du pays ». Le tout est attribué à chaque communauté selon son degré de feu fiscal, (l'allivrement) dans un esprit de solidarité équitable. Dans le courant du mois de mai, les consuls reçoivent une notification synthétisée des impositions à prélever sur les habitants de manière impérativement suffisante sous peine de poursuite en « leur propre et privé nom ». Ce document s'est rationalisé avec la diffusion des arrêts de vérification des dettes à partir de 1718 et impose une marche à suivre commune pour toutes les communautés.

Ce conseil général pour les impositions examine d'abord les recettes supputées qui pourront venir alléger des impositions qui devront être réparties au prorata des biens fonds. Il faut y ajouter les « impenses » propres à la communauté, en général, la pension féodale, les rentes constituées par l'arrêt concernant des fondations religieuses et charitables, le plan d'extinction des dettes, les besoins de la collectivité et un volant pour les « cas inopinés ». Les consuls sont ainsi amenés à une rigueur budgétaire qui éloigne définitivement les pratiques anciennes, transférant les charges de l'année sur l'année suivante sous le prétexte de « l'impuissance » des habitants, ce qui avait conduit à un fort endettement et à l'établissement de ces fameux arrêts prévoyant leur extinction sur une dizaine d'années, et par la même occasion, réglant les charges municipales. Mais ces sommes allouées aux communautés pour leurs besoins ayant été établies une fois pour toute : gages des officiers, du régent des écoles de la sage-femme ou du chirurgien ... bloquaient toute nouvelle entreprise. Il fallait alors en passer par la cour des comptes, l'intendant et s'il y avait emprunt, détailler un plan d'amortissement qui ne compromettait pas l'intégrité des perceptions royales. Ainsi le Pays satisfaisait son engagement sans faille, mais en contrôlant toutes les initiatives, ce dispositif a conduit à une sorte de sclérose dans la plupart des villages aux maigres ressources.

Les bourgades et les villes, les plus endettées avant l'arrêt de vérification, avaient dû brader une partie de leur patrimoine, essentiellement les fours, les moulins, des herbages. Celles qui avaient pu les sauver ou les récupérer au près de leurs créanciers, ont repris la voie de l'affermage avec obligation de banalité et adjonction d'une « réve » sorte de taxe à la consommation. Le piquet de la farine fortement contesté reste l'exception mais la généralisation des réves à la ferme de la boulangerie ou de la boucherie était entrée dans les mœurs. Pour alléger le prélèvement sur les biens fonds, on modulait leur montant, ou bien l'on en créait d'autres, sur le vin, les denrées... Cannes avec ses dix réves couvrait les 78 % de ses impositions, Toulon, la totalité ; mais toutes ne disposaient pas de réseaux commerciaux : la bonne moyenne des bourgades s'inscrit dans un éventail de 15%. Ces différentes tactiques ont pu faire l'étude de stratégies de nature sociale ou économique.

L'on ne peut approcher la pression fiscale que par une étude monographique, croisant la capacité contributive de la communauté telle qu'elle nous est présentée par l'allivrement général, et reportée ensuite sur celle de chaque habitant par ses possessions foncières évaluées au cadastre, le rôle de la capitation qui définit les qualités sociales et le procès-verbal du conseil de l'imposition. Toutefois un sondage portant sur quatre types de communauté apporte des indications générales éclairantes : Opio, village totalement rural sans artisans et négociants, Valbonne, village aux activités ouvertes à une certaine économie de marché, Saint-Paul, bourg rural et Antibes, ville de garnison et d'activité maritime. Dans tous les cas, l'essentiel des impositions est supporté par les bourgeois, grands propriétaires, les grands négociants qui ont investi dans la terre, les "bons" ménagers et en ville un certain nombre d'artisans, soit un peu moins que la moitié de la population (42 % à Opio, 40 % à Valbonne, 42 % à Antibes, seule Saint-Paul à fort contingent de bourgeois et de gradués en droit et de médiocre activité artisanale atteint les 55%. Sont constamment et largement épargnés les petites gens, veuves, travailleurs, travailleurs-artisans et petits exploitants, 26% des artisans de Valbonne, 40% de ceux de Saint-Paul et même 32% à Antibes sans compter la totalité des « matelots » ne serait-ce que par le risque que représenterait l'improductivité de leurs cotes, génératrice d'arrérages que de toute manière la totalité de la communauté devra prendre à sa charge. Il en découle que la constitution des habitants politiquement et administrativement en corps de communauté implique une solidarité collective, les plus aisés prenant en charge les plus démunis et récupérant partiellement leur dégrèvement par le jeu des réves à la consommation des produits de première nécessité, le pain de la boulangerie et la viande de la boucherie, ce que les juristes considèrent comme une juste imposition associant ainsi toute la population en fonction de ses possibilités. L'on saisit fort bien alors le pourquoi de ces « plus apparens », les plus imposés, et par suite considérés comme les plus « intéressés » aux affaires publiques veillant à restreindre au mieux leur contribution foncière, par le jeu des réves mais aussi en comprimant au plus juste les dépenses locales, rejoignant ainsi la principale préoccupation de l'intendant pour préserver l'intégrité et la régularité des impositions du roi.

Sur le temps long de notre siècle, l'organigramme, même simplifié des impositions montre les deux pics des guerres de Louis XIV, dus en partie par les créations de la capitation et des dixièmes et ceux des dernières guerres, encadrant deux autres à l'impact relativement modéré, malgré la courte invasion de 1747. Des périodes de paix, la première est entachée par la peste de 1720-22 qui désorganisa le commerce marseillais et toulonnais. Peste, remboursement des rentes (210 livres le feu) et remboursement des dettes n'ont pas favorisé une reprise économique dans un climat atone. La seconde est consacrée à l'épuration des séquelles de la guerre d'Autriche. A la paix suivant la guerre de Sept ans, la rente des emprunts s'élève à 190 livres le feu, mais paradoxalement, les deniers du Pays gonflent rapidement de plus de 90 livres pour répondre à ses investissements que la guerre de l'indépendance ne semble pas avoir compromise.

Une province plus riche qu'il n'apparaissait bénéficiant de l'envolée économique de cette fin de siècle.

Enfin l'on peut s'interroger sur les limites de la fiscalité dans les dernières années de la monarchie, aggravant au maximum ses impositions (double capitation, troisième vingtième, contribution exceptionnelle des plus aisés) alors que dès la fin de la guerre d'Indépendance, le pays s'engage dans une politique de Bien -Public. Le principe de la réalité du droit romain, institutionnellement respecté par les intendants de la monarchie de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, réduisant à l'aune de la valeur des biens fonciers restés sur les mêmes bases que celles établies par l'affouagement de 1729, permit à la Provence d'échapper aux évaluations pragmatiques fondées sur la perception approximative de la saturation contributive des autres provinces, restées sous l'impérieuse autorité de leur intendant.

Qu'en est-il de l'assertion de Necker sur une Provence à la fiscalité non représentative de ses revenus ? Rappelons qu'il y a deux Provence, l'une dite du Pays, l'autre constituée des terres adjacentes restées en grande partie sous l'autorité directe de l'intendant, mais bénéficiant des arrangements conclus par le Pays parce qu'approuvés et légalisés par le Parlement. Ce dernier ne cesse d'élever des remontrances sur les atteintes aux privilèges et libertés du comté de Provence et sur « l'impuissance » de la province. La Provence s'appuie sur la réalité des fonds traduits en forme de feu en totalisant en 1698 3036 et quelques fractions, et révisé en 1729 à 2927, 1/2, 1/7, 1/16, 1/21, 1/30, 1/50°....A 50000 livres le feu, la capacité contributive du Pays s'élevait à environ 15 millions de livres. La révision partielle de 1772, l'élève à 55000 livres, soit 16 millions et demi de livres. Une légère augmentation due au développement commercial de quelques grandes villes et bourgs, sans doute loin de la réalité faute de véritable moyen de contrôle, sans répercussion sur l'accord conclu pour le montant des vingtièmes et sans incidences pour la majorité des villages.

La pression fiscale de la monarchie s'en est trouvée paralysée d'autant que par commodité le contrôleur général des finances à fini par accepter la méthode de l'abonnement avec une taille immuable tout au long du siècle, et une série d'accords conventionnels pour une durée déterminée pour la capitation et les dixièmes-vingtièmes et qui ne pouvaient s'affranchir totalement de la référence de l'affouagement. Si le gouvernement a pu jouer sur les fractions des vingtièmes, il a du recourir à des expédients pour combler son déficit plus ou moins amenuisés par les rachats en corps. Ce sont ces rachats pour le bien des privilèges du Pays qui en définitive ont le plus pesé sur la fiscalité des communautés d'habitants. Mais l'esprit de corps reposant sur la solidarité des plus imposés dans un esprit encore communautaire, a su limiter les misères des plus pauvres; un esprit déjà bien entamé par l'évolution d'une économie de marché dans les grandes villes qui sera détruit par l'individualisme libéral issu de la Révolution.

Bibliographie:

Michel Derlange, les communautés de Provence au dernier siècle de l'Ancien-Régime (Toulouse-1987)

L'impôt indirect dans les communautés provençales (Bulletin d'histoire économique et sociale de la Révolution française -1971)

Le choix du mode d'imposition au XVIII^e siècle dans les communautés provençales (Provence historique - 1973)

Les Procès verbaux de réaffouagement de 1728 (Provence historique 1974)

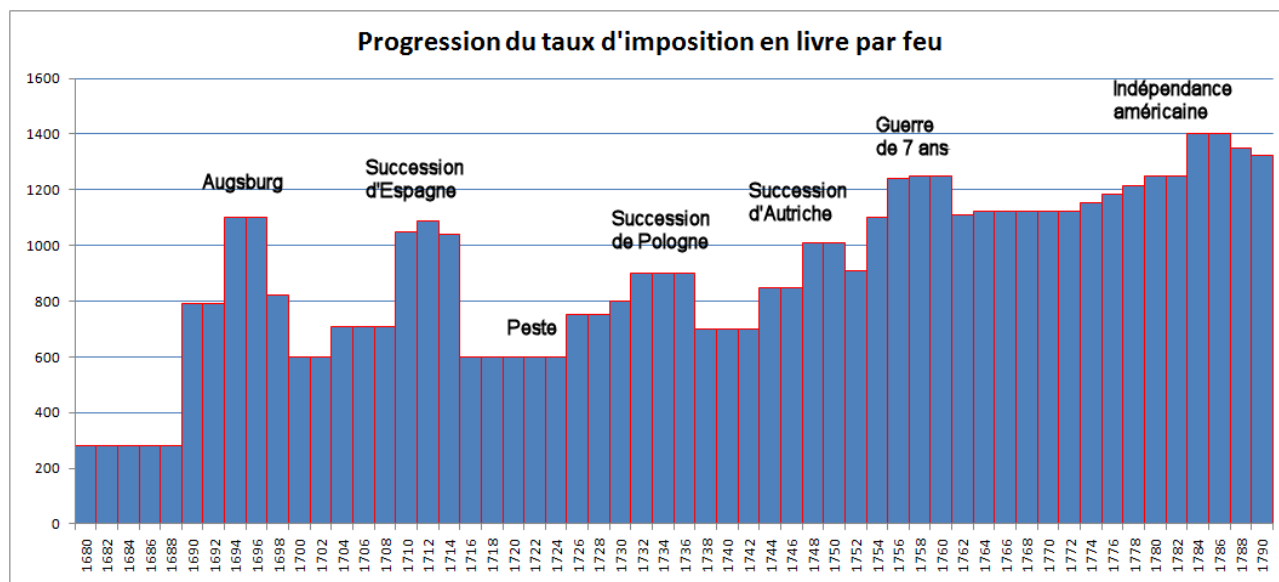
De la répartition fiscale de la, capitation à la définition d'un corps social en Provence (Annales du Midi, Toulouse 1980)

Abbé Coriolis Traité de l'administration de Provence, T III, 1786-88, à la bibliothèque de Cessole (Musée Masséna)

Exemple d'un budget communal: Vence 1778

Revenus des domaines		Dépenses	
Moulins à blé	3890	Rentes du Malvans	49
fours	4590	de l'Hôpital	523
moulins à huile	7150	des pères de la doctrine chrétienne	347
Moulin à recence	420	du Saint-Sacrement	15
eau d'arrosage	78	Pension féodale des Villeneuves	122
herbe et terre du Malvans	500	de l'évêque	4
		Gestion de la communauté	
		Agents, Régent, chirurgien,sage-femme	1073
Réves		Somme accordée pour les imprévus	600
boulangerie	1335		
boucherie	1200	Rentes diverses	3012
Total	19163	Total	5145

Impositions			
deniers du roi et du pays	12400	Bilan: dépenses	25212
taillon,fouage,subsidés	589	revenus	19163
Lattes et inquant	40		
Double vingtième	3726		
		Il sera délibéré une taille sur les biens-fonds et le bétail de	6649 livres
Capitation	2500		
Viguerie	300		
Garde-cotes	112		
Bâtards	40		
Total	20067		



**L'IMPLANTATION DE LA MARINE
RUSSE À VILLEFRANCHE EN 1858.
UN EXEMPLE DE
REPOSITIONNEMENT
STRATÉGIQUE DE LA RUSSIE EN
MÉDITERRANÉE**

Igor DELANOË

L'histoire de l'implantation de la communauté russe sur la Côte d'Azur au XIXe siècle, puis de son développement ultérieur, a fait l'objet de nombreux et riches travaux qui ont bien souvent abordé cette thématique sous un angle culturel, littéraire, scientifique ou religieux. L'Année de la Russie en France a été ainsi l'occasion pour les habitants de notre département de découvrir ou redécouvrir le patrimoine local lié à cette ancienne présence russe à Nice : l'Eglise Saint Nicolas et Sainte Alexandra⁷⁴ de la rue Longchamp, la cathédrale Saint Nicolas du boulevard du Tsarévitch⁷⁵ ou bien encore les nombreux palais construits par l'aristocratie russe dans la seconde moitié du XIXe siècle. Elle a également été l'occasion de raviver et de matérialiser les liens qui unissent notre région à la Russie à travers la réouverture de la ligne de chemin de fer Moscou-Nice et l'arrivée en gare de Nice le 25 septembre 2010 du premier train⁷⁶.

Haut lieu de la présence russe dans la région, la commune de Villefranche-sur-Mer est aujourd'hui surtout célèbre pour son Cap Ferrat ainsi que pour sa magnifique rade. Au-delà de la beauté saisissante du cadre qui la caractérise, la rade de Villefranche possède une autre spécificité : elle a abrité dès la fin des années 1850 et pendant plusieurs décennies ce que les autochtones ont rapidement baptisé une base navale russe. Il convient plutôt de parler de point d'appui ou de port de relâche dans la mesure où les infrastructures alors concernées étaient tout de même limitées, comme nous l'évoquerons plus loin. Néanmoins, bien qu'elle fût limitée, la facilité navale dont ont bénéficié les Tsars à Villefranche à partir de novembre 1858, a contribué non seulement à cristalliser une présence russe déjà implantée, mais également à densifier les liens entre la Russie et le Piémont d'une part, et la Russie et la France d'autre part, avec notamment un volet scientifique représenté par la création d'un observatoire océanographique à Villefranche qui fonctionne dès 1884⁷⁷.

L'historiographie consacrée au phénomène de la présence russe sur la Côte d'Azur s'est focalisée sur différents de cette implantation, et notamment sur le volet mondain lié aux réguliers séjours à Nice de membres de la famille impériale. Des études ont également été consacrées à l'impact de leurs activités sur la vie locale : architecture, musique, peinture, mais aussi activités politiques, caritatives ou religieuses⁷⁸. Très peu de travaux ont été en revanche consacrés aux volets naval et géopolitique liés pourtant directement à l'implantation d'un point d'appui pour la flotte de guerre russe dans la rade de Villefranche, alors que cet événement ne doit rien au hasard. La dernière étude francophone consacrée dans son intégralité au sujet est celle de LeRoy Ellis, publiée en 1964 dans la revue *Nice Historique*⁷⁹. Plus récemment, en 1999, Olivier Vernier⁸⁰ a rédigé un article consacré aux liens entre Villefranche-sur-Mer et la marine de guerre, toujours dans *Nice Historique*, intitulé « Villefranche et la marine à l'époque contemporaine : du port de guerre à l'escale mondaine 1814-1839 »⁸¹, mais on n'y trouve qu'un bref paragraphe consacré aux activités russes.

Les ressources locales nous apportent un certain nombre d'éléments de réponse. Les archives municipales de Villefranche-sur-Mer⁸², où il est possible de se procurer les procès

⁷⁴ Construite entre 1857 et 1858, l'église russe de la rue Longchamp a été consacrée en janvier 1860.

⁷⁵ La cathédrale St Nicolas, située boulevard Tsarévitch, a été consacrée en décembre 1912. Il s'agit de l'édifice religieux orthodoxe russe le plus important en dehors de Russie ; il reçoit jusqu'à 150.000 visiteurs par an. Cette église dépend du patriarcat œcuménique de Constantinople, au grand dam de celui de Moscou qui souhaiterait la récupérer, d'où le procès en cours.

⁷⁶ Cette ligne a été ouverte en 1864 et a fonctionné jusqu'en 1914, date à laquelle elle a cessé d'être exploitée pour des raisons évidentes.

⁷⁷ Les 125 ans de la station océanographique de Villefranche ont donné lieu à des manifestations culturelles entre les 14 et 16 octobre 2010.

⁷⁸ Ralph Schor, « Solidarité chrétienne ? Orthodoxes russes et catholiques français dans les années 1920 », *Cahiers de la Méditerranée*, 63 | 2001.

⁷⁹ LeRoy Ellis, « La base russe de Villefranche », *Nice Historique*, n°3, 1964, pp.67-83.

⁸⁰ Olivier Vernier est professeur à l'université de Nice, membre du laboratoire Ermes.

⁸¹ Olivier Vernier, « Villefranche et la marine à l'époque contemporaine : du port de guerre à l'escale mondaine 1814-1839 », *Nice Historique*, n°1/2, 1999, pp.57-71.

⁸² En particulier la série 1D.

verbaux des conseils municipaux, y compris ceux de l'époque sarde, ne nous révèlent malheureusement que bien peu choses sur ce sujet. En revanche, les archives départementales des Alpes-Maritimes⁸³ nous éclairent bien plus sur cette présence : on y trouve de très nombreux documents relatifs aux questions d'ordre stratégique soulevées par la présence de la marine de guerre russe à Villefranche. Il s'agit essentiellement de documents émanant du Consulat de France à Nice, durant la période 1853-1860, qu'il s'agisse de la Direction politique ou des affaires commerciales. Sont également disponibles les dépêches de l'antenne consulaire de France à Villefranche même⁸⁴. Ces documents prennent bien souvent la forme de rapports relativement précis indiquant les mouvements de navires russes⁸⁵. On trouve également des documents issus de la Légation de France à Turin, qui traitent plutôt du volet diplomatique de l'affaire. Il est aussi possible de consulter la presse ancienne, et les journaux niçois francophones qui abordent la thématique de la présence russe à Nice et Villefranche⁸⁶. Les archives diplomatiques de La Courneuve nous aident quant à elles à inscrire cette implantation dans le contexte géopolitique de l'après Guerre de Crimée⁸⁷. Il existe enfin un certain nombre de documents, essentiellement iconographiques, disponibles à l'Observatoire Océanographique de Villefranche.

En se référant à ces sources, nous en apprenons un peu plus sur la nécessité pour les Tsars de disposer d'une telle facilité navale, ainsi que sur l'utilisation que comptait en faire la Russie. Défaite par les armées anglaises, françaises, ottomanes et sardes lors de la guerre de Crimée, l'Empire russe cherche dès 1856 à disposer de nouveau d'un accès direct à la Méditerranée pour sa flotte de guerre. Cet accès lui a en effet été interdit par le traité de Paris qui neutralise la mer Noire⁸⁸. L'absence de moyens navals en Méditerranée risque alors de sérieusement compromettre l'influence et les activités russes dans le bassin méditerranéen, au grand bénéfice des puissances victorieuses.

Dans la mesure où le déploiement de vaisseaux russes dans le port de Villefranche représente aujourd'hui encore un cas unique en Méditerranée⁸⁹, on peut se demander en quoi la facilité navale accordée par le Piémont à l'Empire russe dans la rade de Villefranche constitue un exemple de repositionnement stratégique de la marine russe en Méditerranée ?

Il s'agit de comprendre dans un premier temps pourquoi la Russie choisit Villefranche et non un autre port pour sa flotte. Ensuite, une fois ce choix arrêté et le bail obtenu, il convient de s'intéresser aux activités de la Marine russe ainsi qu'aux activités induites par la présence de la flotte russe dans la rade de Villefranche.

● Pourquoi la Marine de guerre russe s'implante-t-elle à Villefranche en 1856 ?

La guerre de Crimée a opposé la Russie impériale à une coalition composée de la Grande-Bretagne, de la France, du Piémont-Sardaigne et de l'Empire ottoman. Déclenchée par le Tsar Nicolas Ier en octobre 1853 à la suite d'un conflit au sujet des Lieux Saints qui l'opposait à Napoléon III⁹⁰, cette guerre a pour principal théâtre d'opérations la Crimée où les troupes coalisées débarquent en septembre 1854. Leur objectif est la forteresse de Sébastopol qu'ils assiègent pendant près de onze mois et demi. C'est Alexandre II qui a la lourde charge

⁸³ Principalement la sous-série 1Z.

⁸⁴ Cette antenne fonctionne jusqu'en 1860.

⁸⁵ Ces informations portent sur le nom, la provenance, la cargaison, le nombre de canons, l'équipage et souvent la destination du navire.

⁸⁶ Citons *L'Avenir de Nice* et *Le Journal de Nice*.

⁸⁷ Notamment la correspondance politique des consuls et les Mémoires et documents portant sur la Russie.

⁸⁸ L'article 11 du traité neutralise la mer Noire.

⁸⁹ Et probablement dans le monde : la Russie ne disposera plus de telles facilités navales à l'étranger en temps de paix jusqu'en 1958, avec le port albanais de Pashaliman, en pleine guerre froide. Et encore, cette facilité lui sera accordée jusqu'en 1961.

⁹⁰ Le prétexte est une polémique sur la détention des clefs du temple de Bethléem par les orthodoxes ou les catholiques

de terminer la guerre commencée par son père. Il signe le traité de Paris le 30 mars 1856 dont les clauses sont dramatiques pour la Russie puisque selon l'article 11, la mer Noire est neutralisée, ce qui implique la disparition de toutes les flottes de guerres qui y sont présentes, principalement les flottes de guerre russe et turque. La flotte russe de la mer Noire est donc condamnée, et avec sa disparition, c'est un véritable outil de puissance que l'Empire russe perd. Conséquence de l'article 11, l'article 13 stipule que tous les arsenaux militaires maritimes et bases navales doivent être démantelés, ce qui concerne notamment les installations militaires de Sébastopol et d'Odessa. Enfin, afin de garantir les clauses du traité, une commission européenne temporaire est créée ; elle est composée de délégués britanniques, français, sardes, turcs, russes et autrichiens (article 16).

C'est toute l'influence de la Russie en mer Noire et au-delà, en Méditerranée, qui est ainsi remise en question en 1856, dans la mesure où l'Empire ottoman conserve des capacités d'évolutions directes en Méditerranée à travers ses ports sur l'interface sud. Tout l'effort d'expansion de l'influence russe, acquise depuis Catherine II et confirmée encore à Andrinople en 1829, est compromis dans la mesure où sans flotte de guerre, la Russie ne peut plus protéger ses intérêts en Méditerranée, ni se donner les moyens de mener une diplomatie efficace.

Les intérêts russes dans le bassin méditerranéen sont alors principalement de trois ordres. Les intérêts stratégiques d'abord, avec la mission d'assistance et d'appui aux troupes du Caucase qui incombait à la flotte de la mer Noire. En outre, depuis Pierre le Grand, la Russie a constamment cherché à disposer de débouchés directs sur les mers chaudes, et plus particulièrement sur la Méditerranée, ce qui passe par la garantie de la liberté de circulation de ses navires de guerre à travers les Détroits⁹¹. Avec le traité de Paris, cette circulation devient de fait illégale. Viennent ensuite les intérêts économiques, avec le commerce des céréales russes depuis les ports de la mer Noire. Ce commerce est garanti par le traité de Paris avec l'article 12 qui stipule clairement que les activités commerciales en mer Noire peuvent se poursuivre et ne sont pas concernées par les clauses restrictives. Mais comment protéger ses routes commerciales sans marine de guerre ? La route des céréales russes est d'autant plus importante pour la Russie que ce commerce constitue l'essentiel de ses exportations en Méditerranée⁹². L'Empire russe possède également des intérêts politico-religieux qui sont doubles. D'abord, la mission de protection des Chrétiens orthodoxes de l'Empire ottoman, qui se rattache directement au « projet grec » de Catherine II de prendre Constantinople et d'y fonder *Tsarograd*. Là aussi, comment maintenir une forme de pression suffisamment efficace et crédible sur les Ottomans sans l'outil maritime ? N'oublions pas que la plus grande victoire navale remportée par les Russes contre les Ottomans s'est déroulée à Tcheshmé en 1774, au large de l'île de Chios, presque au cœur politique de l'Empire ottoman. Par ailleurs, comment assister les Serbes et les Grecs en cas de soulèvement sans capacités navales ? Enfin, la Russie entend contribuer à la protection des Lieux Saints à Jérusalem.

Au lendemain de la signature du traité de Paris, ce sont tous ces intérêts qui sont donc profondément compromis, et le prestige de la Russie, fortement entaché. Dès lors, quelle peut être la place de Villefranche dans ce bref tableau des intérêts russes en Méditerranée ?

L'Empire russe a besoin de trouver une solution alternative à celle de ses installations en mer Noire afin de déployer sa flotte en Méditerranée dans la mesure où elle ne renonce pas à la protection de ses intérêts. Il se tourne alors vers la partie occidentale du bassin méditerranéen dans la mesure où le bassin oriental relève de l'influence de l'Empire ottoman et de celle de la Grande-Bretagne qui sont deux puissances clairement hostiles à Saint Pétersbourg. Les efforts de la diplomatie russe se concentrent dans un premier temps sur la France de Napoléon III, car Alexandre II entretient de bons rapports personnels avec l'empereur des Français. Les griefs au sujet des clefs des Lieux Saints sont rapidement

⁹¹ Cette libre circulation est assurée depuis le traité russo-turc de 1774.

⁹² Il s'agit du blé des plaines ukrainiennes.

oubliés et les premiers contacts semblent encourageants, mais le rapprochement s'échoue sur le récif de la crise polonaise de 1863.

Parallèlement, la Russie active ses réseaux en direction du Piémont-Sardaigne. Plusieurs raisons expliquent cette orientation sarde. Même si la Maison de Savoie a participé directement au conflit, cette participation s'est avérée tardive puisque le Piémont entre en guerre près d'un an après la France et la Grande-Bretagne, en janvier 1855, et sa participation est surtout politique et logistique. Aussi, les relations personnelles entre Victor-Emmanuel II et la cour de Russie demeurent-elles très bonnes. Dès le mois de novembre 1856, la Grande Duchesse Hélène de Russie vient séjourner à Nice, soit quelques semaines seulement après la signature du traité de Paris⁹³. Elle précède de quelques jours l'impératrice douairière de Russie, Alexandra Feodorovna. Au mois de janvier 1857, le Grand Duc Michel débarque à son tour à Villefranche, peu de temps avant que le Roi de Sardaigne n'y vienne également. Le Grand Duc Constantin se rend quant à lui à Villefranche au mois de mars 1857. Ce défilé des membres de la famille impériale témoigne de la volonté de la Russie, au lendemain de la défaite en Crimée, de créer une forme de partenariat avec le Piémont. La rapidité avec laquelle les anciens « ennemis » se retrouvent et se réconcilient au cours de réceptions fastueuses données dans les villas⁹⁴ où séjournent les membres de la famille impériale russe ou sur les navires mouillés dans la rade de Villefranche, illustre en fait le poids des attentes mutuelles en termes de politique étrangère.

Les Russes, à la recherche d'une facilité navale susceptible d'accueillir leur escadre méditerranéenne, connaissent l'existence de la rade de Villefranche depuis presque un siècle. En effet, en 1769, Catherine II envoie deux escadres en Méditerranée depuis les ports du Nord⁹⁵ afin d'appuyer des opérations contre la Turquie. En 1770, la seconde escadre, commandée par l'amiral Orlov, relâche dans la rade de Villefranche. L'amiral peut alors constater l'intérêt militaire représenté par ce site. Progressivement, des sujets russes se mettent à fréquenter, ponctuellement encore, la région niçoise. Dix ans plus tard, le frère de l'amiral, le prince Grigori Orlov, vient ainsi séjourner à Nice. En juillet 1783, Catherine II établit un consulat russe pour Nice et Villefranche⁹⁶. L'écrivain russe Nicolas Gogol séjourne également à Nice en 1843. Certaines familles niçoises nouent des alliances avec des familles aristocrates russes au cours de la première moitié du XIXe siècle: citons les Orestis, les Fricero ou les Gubernatis⁹⁷.

De son côté, la Maison de Savoie a alors également intérêt à se réconcilier avec la Russie. Sa participation à la guerre de Crimée, bien qu'elle fût limitée, lui a tout de même permis de tirer un certain prestige de la victoire sur une grande puissance comme la Russie.

Ce prestige permet à Cavour d'envisager à court terme l'unification de l'Italie sous la bannière du Piémont. Toutefois, dans la perspective d'un conflit imminent, il faut éviter que le principal obstacle à cette unification, l'Autriche, ne s'allie avec d'autres puissances, et notamment avec la Russie, dont elle était très proche avant la guerre de Crimée. Par conséquent, la volonté du Tsar de disposer d'un point d'appui pour sa flotte en Méditerranée tombe à point nommé et la rade de Villefranche se trouve à la croisée des attentes des deux Etats d'autant plus qu'à cette date, elle n'est plus utilisée militairement par la Maison de

⁹³ Archives départementales des Alpes Maritimes, sous-série 1Z, 1Z23, correspondance du Consulat de France à Nice avec le Ministère des Affaires Etrangères, 1853-1858.

⁹⁴ La villa Bermond était située à côté de l'Eglise russe de la rue Longchamp. La villa Orestis était située à l'époque sur le boulevard Gambetta. La villa Avigdor se trouvait à l'angle de la rue Andrioli et de la rue de France.

⁹⁵ La Russie ne dispose alors pas d'interface maritime direct sur le bassin méditerranéen, ce qui lui sera octroyé par le traité de 1774.

⁹⁶ L'impératrice nomme comme consul Lukas Valsamakia, un Grec qui avait participé à la guerre russo-turque de 1768-1774.

⁹⁷ Jean-Claude Braconnot, Isabelle Palazzoli, Madeleine Servera-Boutefoy, *Villefranche sur Volga : les Russes sur la Côte d'Azur à partir de 1850 et la naissance d'un institut scientifique*, Nice, Serre, 2004, 40 pages.

Savoie qui lui préfère les ports de La Spezia ou de Gênes⁹⁸. Les intérêts des deux Etats reposent donc bien sur des impératifs d'ordre stratégique et politique, et la présence, encore limitée, de sujets russes à Nice a servi de point de départ puis de catalyseur pour leur rapprochement en facilitant les négociations.

Aussi, lorsque les membres de la famille impériale débarquent à Villefranche en cette fin d'année 1856, ce n'est pas seulement pour passer l'hiver à Nice, mais c'est aussi et surtout pour mettre au point l'accord russo-sarde concernant la facilité navale accordée à la Russie dans la rade de Villefranche.

● Villefranche : un point d'appui naval russe en Méditerranée occidentale?

La facilité navale est officiellement accordée par le gouvernement sarde au gouvernement russe le 16 novembre 1858⁹⁹. L'accord porte sur l'ancien bagne, appelé bâtiment des Galères, ainsi que sur la bâtisse attenante, appelée bâtiment de la Forge¹⁰⁰. Les Russes disposent des plans de la baie et de ceux de Villefranche depuis l'année précédente car l'ambassadeur de Russie à Turin, le comte de Stackelberg, les a reçus de Cavour lors de la phase de négociation, ce qui témoigne de la bienveillance initiale du Piémont vis-à-vis du projet d'installation des Russes à Villefranche¹⁰¹.

La Russie obtient donc l'usufruit de ces deux bâtiments : le premier sert de lieu de stockage et d'hôpital pour les marins russes malades et le second bâtiment est transformé en dépôt de charbon, de toiles et de vivres pour la marine russe. Les Russes y installent également une forge. Par ailleurs, ils se livrent à quelques travaux afin d'agrandir les installations déjà existantes : ils construisent notamment un plus grand débarcadère afin que des navires plus imposants puissent accoster, et ils se livrent également à la réhabilitation des locaux qui sont vétustes car inutilisés par les Sardes depuis plusieurs décennies¹⁰².

Lors des phases de négociation préalable à cet accord, la France a été consultée. En effet, Napoléon III se prépare à la guerre contre l'Autriche au côté de la Maison de Savoie, et ne souhaite pas voir s'installer près du futur théâtre des opérations une puissance potentiellement hostile. La Russie, qui a été abandonnée par l'Autriche en 1856, donne des garanties de neutralité en cas de conflits avec Vienne. D'ailleurs, lorsque la guerre est gagnée, et que le comté de Nice est rattaché à la France en 1860, le gouvernement français, loin de remettre en question la facilité navale accordée à la Russie, autorise tacitement la marine russe à continuer d'utiliser les installations dont elle a l'usufruit depuis deux ans.

Le grand vainqueur de 1856, la Grande-Bretagne, surveille de très près, par l'intermédiaire de son consul à Nice, les activités russo-franco-sardes à Villefranche. Londres craint, avec Vienne, de voir s'établir une alliance franco-russe, dont la Sardaigne serait l'entremetteur. Les Anglais et les Autrichiens se trompent tout en ayant près de 25 ans d'avance sur les faits¹⁰³. Les Britanniques, qui espéraient avoir évincé les Russes de Méditerranée orientale avec la victoire en Crimée, comparent Villefranche à un « mini

⁹⁸ Olivier Vernier, « Villefranche et la marine à l'époque contemporaine : du port de guerre à l'escale mondaine 1814-1939 », 1999, *Nice Historique*, pages 59.

⁹⁹ Archives départementales des Alpes maritimes, sous-série 1Z, 1Z55, correspondance de l'agence consulaire française de Villefranche avec le Consulat de France à Nice, 1856-1860.

¹⁰⁰ Voir Annexe 1, page 12.

¹⁰¹ LeRoy Ellis, op.cit., page 69.

¹⁰² C'est Amédée VIII qui fortifie la rade de Villefranche en 1388 et lui confère ainsi une vocation militaire. Plus tard, en 1543, la rade sert de base navale temporaire à l'escadre franco-turque (130 galères) venue assiéger Nice. Plus tard, elle est connue pour abriter un nid de corsaires. Toutefois, la rade de Villefranche sert régulièrement de point de relâche pour des escadres étrangères qui y font halte avec l'accord de la Maison de Savoie. Turin préfère en effet les ports de Gênes ou de La Spezia pour ses activités commerciales et militaires, ce qui a contribué à occulter l'intérêt de développer des infrastructures militaires à Villefranche. Voir Michel Bottin, « La politique navale de la Maison de Savoie en Méditerranée, 1560-1637 », *Nice Historique*, n°1/2, pages 12-24. Voir pages 13 et 14.

¹⁰³ Il y aura bien une alliance franco-russe, mais en 1892.

Sébastopol » à partir duquel la marine du Tsar pourra opérer dans l'Archipel et sur les côtes du Moyen-Orient¹⁰⁴. Le Piémont, qui réagit par l'intermédiaire de *la Gazette Piémontaise*, tente de rassurer les Britanniques en déclarant que les installations de Villefranche sont une concession accordée à la Russie à titre gratuit, et qu'elles doivent servir à stocker charbon et vivres¹⁰⁵. Et après tout, les Etats-Unis ont bien obtenu un entrepôt à La Spezia peu de temps auparavant, sans que cela ne soulève autant d'appréhension.

Aussi, à partir de 1858, la marine russe reprend-elle ses évolutions d'escadre en Méditerranée orientale. Les rapports laissés par les consuls de France à Villefranche¹⁰⁶ sur les mouvements des navires russes dans ce port sont clairs et précis¹⁰⁷ et font apparaître que la rade de Villefranche se trouve au centre d'une route maritime très régulièrement empruntée par les navires de guerre russes. Cette route relie Cronstadt au bassin oriental de la Méditerranée. Les ports où s'arrêtent régulièrement les navires russes, sont Cadix, Barcelone, Marseille, Toulon, Gênes, La Spezia, Civitavecchia, Gaète et Messine. A partir de la Sicile, les navires se dirigent vers Raguse, mais ils voguent aussi en direction de Smyrne, et pour certains d'entre eux, jusqu'à Nikolaïev, en mer Noire, pour emmener certains membres de la famille impériale¹⁰⁸. Les zones d'évolution des escadres russes sont, comme avant 1856, l'Adriatique, l'Archipel, la Syrie et les Echelles du Levant¹⁰⁹.

La présence de ressortissants russes avant même la création du point d'appui naval russe à Villefranche est attestée. Cependant, à partir de la fin des années 1850, l'implantation de la marine de guerre aidant, cette présence se cristallise. Les rapports des responsables de l'antenne consulaire de France à Villefranche indiquent qu'à partir de 1858, on compte très régulièrement en stationnement dans la rade de deux à cinq navires de guerre russes. Ainsi, pendant plus d'une décennie, la rade de Villefranche devient le théâtre d'un ballet incessant d'allers et venues de navires de guerre russes qui y transitent en venant ou se rendant en Méditerranée orientale ou vers Cronstadt. Les séjours réguliers des membres de la famille impériale contribuent également à ancrer cette présence russe et à faire de la région niçoise un lieu de villégiature des élites russes. Qu'il s'agisse de têtes couronnées, de marins, de fonctionnaires ou de commerçants, la présence accrue des Russes à Nice met en évidence un nouveau besoin : celui de disposer d'un lieu de culte orthodoxe approprié, tout comme il existe par exemple des temples pour la communauté protestante locale. Ainsi, l'église russe de la rue Longchamp est construite, presque de façon concomitante aux négociations russo-sardes, entre 1857 et 1858, avant d'être consacrée en janvier 1860.

Une fois que les Russes disposent des bâtiments au fond de la rade, non seulement ils les réparent et les repeignent comme nous l'avons évoqué, mais ils élaborent également un certain nombre de projets d'infrastructure. Dès le mois d'octobre 1859, il est ainsi question d'établir une ligne télégraphique qui relierait Nice à Villefranche¹¹⁰. On imagine que cette ligne s'est très vite avérée nécessaire pour la transmission de diverses informations, d'intendance par exemple, entre les navires mouillés à Villefranche et les lieux de résidences des officiers russes ou des membres de la famille impériale à Nice. Ce projet est achevé

¹⁰⁴ Ces informations sont relayées par la presse niçoise et notamment par *l'Avenir de Nice*.

¹⁰⁵ LeRoy Ellis, op.cit., page 73.

¹⁰⁶ La France y possède une antenne consulaire depuis 1854. A.D.A.M., sous-série 1Z, 1Z376 : Consulat de France à Nice, affaires diverses, 1854.

¹⁰⁷ Ils donnent notamment leur provenance, leur destination, leur cargaison éventuelle, des informations sur l'équipage et sur le commandement.

¹⁰⁸ Voir Annexe 2, page 12.

¹⁰⁹ Voir Annexe 3, page 13.

¹¹⁰ « Il est question d'établir une ligne télégraphique entre Nice et Villefranche pour l'usage des Russes principalement. Le fil viendrait aboutir à l'entrée au pavillon situé à l'entrée du bassin, à gauche ». A.D.A.M., sous-série 1Z, 1Z45 : Correspondance avec l'ambassadeur de France à Turin, avec le consul de France à Gênes, avec les agences consulaires de Monaco, Villefranche, Menton, Vintimille, Bordighera, San Remo, Port Maurice et Oneille, 1856-1859.

quelques semaines plus tard, au mois de novembre 1859¹¹¹. Plus important, la requête transmise par les Russes au gouvernement sarde au sujet de l'obtention de la concession d'une ligne de chemin de fer reliant Villefranche à Cuneo¹¹². Même si ce projet n'aboutit pas, il témoigne de la volonté initiale des Russes de développer leur installation de Villefranche en y créant des infrastructures de taille. Enfin, la ligne Nice-Moscou est inaugurée en 1864.

Une telle activité à Nice et dans ses environs n'a pu laisser la population locale sans réaction. La réception de l'installation de ressortissants russes, puis des activités de la marine russe à Villefranche et Nice, ont notamment été couverts par la presse niçoise¹¹³ et par les services consulaires français. L'opération de « séduction diplomatique » entreprise par l'impératrice de Russie lors de son voyage en 1857 ne s'est de fait pas limitée aux dignitaires sardes. Lors de la semaine sainte d'avril 1857, l'impératrice s'est en effet livrée à de nombreuses dépenses en faveur des nécessiteux et des plus pauvres à Nice. Elle a ainsi fait don de près de 20 000 francs à la ville qu'elle a souhaité voir utilisés pour des hospices et pour la fondation d'une caisse d'épargne¹¹⁴. Cette attitude de mécène favorise l'image d'une souveraine charitable et pieuse et n'a pu que séduire la population niçoise qui lui témoigne sa reconnaissance en l'acclamant chaudement lors de son départ de Villefranche à la fin du mois d'avril 1857¹¹⁵. L'influence positive acquise par l'impératrice lors de son séjour à Nice, qui dure six mois, lui est d'autant plus utile qu'une fois partie, elle se rend d'abord à Rome puis surtout à Turin, où elle a très probablement évoqué le dossier de Villefranche avec les autorités piémontaises. La presse niçoise mentionne également les activités russes à travers des dépêches qui traitent de thématiques bien spécifiques comme la religion et les fêtes religieuses orthodoxes ou les banquets et réceptions données par des personnalités russes. Lorsque la famille impériale russe séjourne de nouveau à Nice devenue française en 1865, sa popularité ne semble toujours pas se démentir. Dans son édition du 1^{er} et du 2 mai 1865, *Le Journal de Nice* accorde quelques colonnes à la cérémonie qui marque le départ du couple impérial russe pour la Russie. Celle-ci se déroule en gare de Nice dans une « *ambiance d'attendrissement général* » et lorsque le train quitte la gare, c'est sous les « *hourrahs chaleureux [des sujets russes] et les cris non moins énergiques de Vive l'Empereur ! poussés par l'assistance française [...]* »¹¹⁶. La popularité apparente des hôtes, ainsi que leur volonté de pérenniser leurs bonnes relations avec les habitants de Nice et de ses environs, peut se mesurer à l'aune de leurs activités durant leur séjour à Nice. L'Empereur a notamment remis de nombreuses décorations aux élites locales, comme aux maires de Nice et de Villeneuve¹¹⁷, mais également au préfet des Alpes-Maritimes¹¹⁸. Alexandre II a par ailleurs fait don de la somme de 3 000 francs à la commune de Villefranche, qu'il a souhaité voir consacrer à l'assistance aux plus pauvres¹¹⁹.

¹¹¹ A.D.A.M., sous-série 1Z, 1Z46 : Correspondance avec l'ambassadeur de France à Turin, avec le consul de France à Gênes, avec les agences consulaires de Monaco, Villefranche, Menton, Vintimille, Bordighera, San Remo, Port Maurice et Oneille, 1856-1860.

¹¹² Roy Ellis, op. cit., pp. 74-75.

¹¹³ Nous nous appuyons ici essentiellement sur deux titres francophones : *L'Avenir de Nice*, et *Le Journal de Nice*.

¹¹⁴ « Pendant les six mois qu'elle a passé en cette ville, elle n'a négligé aucune occasion de secourir les malheureux ; des sommes considérables ont été dépensées par elle en aumônes de tout genre et elle a laissé, en partant, à la municipalité une vingtaine de mille francs destinée à des œuvres pieuses. Six mille francs aideront à la création d'une caisse d'épargne, et le reste sera réparti entre divers hospices ». A.D.A.M., sous-série 1Z, 1Z23 : correspondance du Consulat de France à Nice avec le Ministère des Affaires Etrangères, 1853-1858.

¹¹⁵ « Une grande partie de la population s'était également transportée au lieu d'embarquement. Quand sa majesté a quitté la terre, de vives et nombreuses acclamations ont éclaté de toutes parts. », A.D.A.M., sous-série 1Z, 1Z23 : correspondance du Consulat de France à Nice avec le Ministère des Affaires Etrangères, 1853-1858.

¹¹⁶ *Le Journal de Nice*, 1^{er} et 2 mai 1865, A.D.A.M., presse ancienne, P 0466.

¹¹⁷ Respectivement M. Malaussena, et M. Ducrest, qui ont été décorés de la croix de commandeur de l'Ordre de Ste Anne. Ibid.

¹¹⁸ M. Gavini a également reçu la même distinction. Ibid.

¹¹⁹ *Le Journal de Nice*, 1^{er} et 2 mai 1865, A.D.A.M.

Les aspects économiques et notamment les retombées liées aux activités russes sont également abordés par les journaux locaux. Ainsi, dès l'été 1858, alors que la probabilité d'implantation d'un port russe à Villefranche tend à se préciser, on comprend en parcourant *L'Avenir de Nice* que cette perspective semble plutôt bien accueillie par la presse locale : « Villefranche y puiserait une nouvelle vie industrielle et commerciale qu'elle a depuis longtemps perdue, et Nice serait enfin délivrée de ce triste voisinage d'un lazaret... »¹²⁰.

Lorsqu'il est clairement admis que ce sont des marins russes qui seront amenés à séjourner occasionnellement aux abords de Nice, la presse évoque également le fait que ces marins ont laissé leur linge à des blanchisseuses niçoises¹²¹. Plus généralement, les journaux retranscrivent la satisfaction générale que paraît éprouver la population à l'égard de la présence désormais régulière des marins russes. LeRoy Ellis indique dans son article que « *La satisfaction de la population était peut être réellement unanime à l'arrivée des bateaux russes, puisque le commerce local avait immédiatement tiré tout le parti possible de cette clientèle de marins [...]* »¹²². Un autre exemple de mise à contribution du tissu économique local par les hôtes russes : le catafalque du Grand Duc Nikolaï Alexandrovitch, décédé au mois d'avril 1865 à Nice, était décoré de compositions florales qui sont l'œuvre Alphonse Karr, le célèbre fleuriste niçois, arrangées par les soins de ses jardiniers¹²³. Les questions de souveraineté, et les réactions suscitées par la présence, même limitée, d'une armée étrangère aux abords de Nice, ont rapidement été abordées par la presse locale. Dans son édition du 26 novembre 1858, *L'Avenir de Nice* annonce que « [...] *les Russes ont pris possession d'une partie des locaux que notre gouvernement leur a concédé... à la satisfaction unanime de la population* »¹²⁴. On ne trouve finalement que peu de traces, dans la presse locale, de préoccupations liées à l'implantation d'éléments d'une force armée étrangère au voisinage de Nice.

La Russie poursuit ainsi ses évolutions d'escadre en Méditerranée orientale, et se sert du port de Villefranche comme point d'appui logistique. Toutefois, dès 1870, la situation diplomatique européenne évolue et la Russie retrouve l'usage de la mer Noire et des Détroits pour sa marine de guerre.

Dès le lendemain de la signature du traité de Paris en 1856, la diplomatie russe, par l'entremise du prince Alexandre Gortchakov, cherche à récupérer ses capacités militaires en mer Noire. La Russie est seule, isolée sur la scène diplomatique européenne, son unique allié d'avant la guerre étant l'Autriche qui n'a pas bougé pour lui venir en aide lors de la guerre de Crimée. Comme nous l'avons évoqué, Alexandre II se tourne d'abord vers Napoléon III, mais le rapprochement échoue sur les affaires de Pologne et la révolte de 1863. La cause polonaise est également activement soutenue par la diplomatie britannique et par Vienne. Le seul Etat à donner des signaux d'ouverture vers Moscou est la Prusse de Bismarck qui non seulement soutient, mais aide la Russie à résoudre la crise polonaise. En retour, Alexandre II n'intervient pas lorsque l'Autriche est défaite à Sadowa en 1866 ou lorsque le Second Empire s'effondre à Sedan en 1870. La stratégie prussienne de Gortchakov paie puisqu'à la suite de la guerre franco-prussienne, la Russie déclare unilatéralement au mois d'octobre 1870 qu'elle ne s'estime plus liée par les contraintes du traité de Paris, et dans cette démarche, elle est soutenue par Bismarck. C'est une question de prestige pour la Russie que de pouvoir circuler librement le long de ses propres côtes et c'est en ce sens que le chancelier allemand justifie son soutien à la cause russe : « Nous prîmes volontiers le parti de la Russie en 1870, afin de la délivrer des restrictions imposées par le traité de Paris. Elles n'étaient pas naturelles et

¹²⁰ *L'Avenir de Nice*, 18 août 1858, cité par LeRoy Ellis, op. cit., page 72.

¹²¹ *L'Avenir de Nice*, 23 novembre 1858, op. cit., page 75.

¹²² Op. cit., page 75.

¹²³ *Le Journal de Nice*, 1^{er} et 2 mai 1865, A.D.A.M., P 0466.

¹²⁴ *L'Avenir de Nice*, 26 novembre 1858, cité par LeRoy Ellis, op. cit., page 76.

l'interdiction de circuler librement près de son propre littoral était, pour une puissance comme la Russie, insupportable à long terme, parce qu'humiliante »¹²⁵.

Réunies à Londres au mois de mars 1871, les puissances européennes avalisent la position russe en la généralisant à tous les Etats de la mer Noire. Dès lors, la Russie retrouve également la libre et complète utilisation de ses infrastructures « criméennes », tout en retrouvant son prestige mis à mal en 1856.

Quelle est désormais la place de Villefranche dans tout ce tumulte diplomatique européen ?

La disparition du Second Empire laisse la place à la III^e République naissante qui reconduit elle aussi tacitement la concession de Villefranche à l'Empire russe. L'idée pour les nouveaux dirigeants français est de ne pas se priver d'un allié potentiel en cas de nouveau conflit avec la Prusse. Par ailleurs, en mal de reconnaissance sur la scène diplomatique européenne, la III^e République ne peut s'accorder le luxe de rejeter un hypothétique partenaire, d'autant plus que les relations entre l'Allemagne et la Russie se dégradent rapidement, alors que dans le même temps, les liens entre Paris et Saint-Pétersbourg s'intensifient.

La marine russe ayant retrouvé sa liberté de mouvement en mer Noire, l'importance stratégique de Villefranche diminue considérablement au cours des années 1870, même si des vaisseaux russes continuent d'y relâcher régulièrement jusqu'à la fin de la décennie. En effet, à la suite de la guerre russo-turque de 1878-1879 que la Russie remporte, l'Angleterre décide unilatéralement d'empêcher le franchissement des Détroits aux navires de guerre russes. Les Anglais ont pénétré en mer de Marmara dès la signature de l'armistice d'Andrinople avec un seul objectif : empêcher les Russes de s'emparer de Constantinople. Les tensions qui caractérisent alors les relations anglo-russes en Méditerranée trouvent non seulement leurs origines dans la volonté de l'Angleterre de maintenir coûte que coûte en vie « *l'homme malade de l'Europe* » et de s'opposer ainsi à une mainmise russe sur les Détroits, mais également dans la lutte d'influence que se livrent les deux puissances en Asie centrale¹²⁶.

L'abandon progressif par la marine russe des installations navales de Villefranche révèle un certain nombre d'éléments sur la façon dont les élites russes considèrent alors la place de la Russie en Méditerranée. Pour Saint-Pétersbourg, le centre de gravité des intérêts se situe en Méditerranée orientale, et plus spécifiquement dans les Balkans. La solution de Villefranche apparaît dès lors comme une solution temporaire devant palier une impossibilité envisagée elle aussi comme temporaire de pouvoir faire évoluer les escadres en Méditerranée à partir de la mer Noire. Enfin, les infrastructures vitales à toute marine de guerre, se situent sur le rivage russe de la mer Noire : les chantiers navals, les arsenaux et les forts forment un chapelet d'ouvrages sur les côtes russes en mer Noire. Aussi, l'implantation militaire russe de Villefranche périclite-t-elle progressivement et devient dès 1884 une station scientifique océanographique.

L'implantation de navires de guerre russes à Villefranche est un exemple unique de repositionnement stratégique de la flotte russe de la mer Noire en Méditerranée occidentale. Facilitée par une diplomatie qui trouvait ses relais au sein de la communauté russe déjà présente à Nice, ainsi que par la présence personnelle et les activités de membres de la famille impériale, le point d'appui naval russe à Villefranche constitue une originalité historique et stratégique dans les relations entre la Russie et l'Occident. Jamais la Russie des Tsars n'avait jusque là bénéficié d'une telle facilité navale en territoire étranger et il faut attendre l'alliance entre l'URSS et l'Albanie de Enver Hodja pour voir de nouveaux des navires russes s'implanter dans la partie occidentale du bassin méditerranéen entre 1958 et 1961.

¹²⁵ Cité par Michel Heller, *Histoire de la Russie et de son empire*, Paris, Plon, 1997, page 806.

¹²⁶ La Russie et la Grande-Bretagne en viennent presque à un conflit direct en 1885 lorsque les Russes atteignent l'Afghanistan. Par ailleurs, les deux puissances se livrent également une lutte d'influence en Iran.

S'inscrivant dans le contexte géopolitique méditerranéen de la seconde moitié du XIXe siècle, cette implantation navale répond aux besoins des Tsars de disposer d'une force de présence afin de pérenniser la protection des intérêts russes en Méditerranée malgré les clauses restrictives du traité de Paris. Même si cette position se trouve géographiquement éloignée du centre de gravité des intérêts russes qui se situe dans les Balkans, elle permet à la Russie de ne pas être purement évincée dans les rapports de forces méditerranéens. Du côté du Piémont, l'accueil de vaisseaux russes à Villefranche répond à l'impérieuse nécessité de s'accorder les bonnes faveurs de la Russie dans la perspective d'une guerre avec l'Autriche devant conduire à l'unification de l'Italie.

Si elle ne dure pas dans le temps, cette implantation aura néanmoins contribué à cristalliser la présence russe dans la région niçoise et à favoriser le développement de relations privilégiées entre la France et la Russie : les deux pays signent en effet une alliance militaire en 1892 et envoient leurs escadres visiter les ports de Cronstadt pour les Français, et Toulon pour les Russes.

Aujourd'hui, les unités de la flotte de la mer Noire se remettent progressivement à sillonner les eaux méditerranéennes via les Détroits, dont le franchissement est réglementé par la convention de Montreux depuis 1936. La marine russe cherche aujourd'hui encore à s'implanter directement dans le bassin méditerranéen, et elle a trouvé dans cette démarche un écho favorable du côté de l'ancien partenaire syrien qui lui a ouvert le port de Tartous où la Russie construit actuellement une base navale. Cette implantation nouvelle devrait servir à garantir les intérêts russes en Méditerranée au cours des prochaines décennies.

Sources et bibliographie :

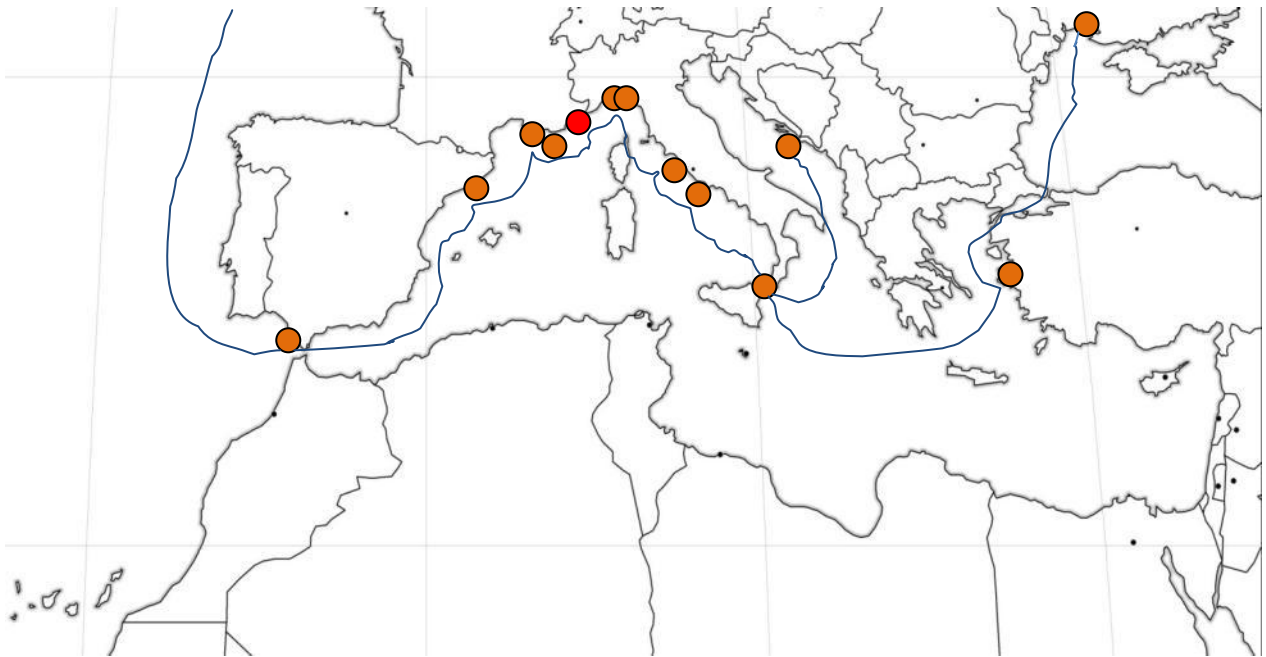
Centre des Archives Diplomatiques de La Courneuve : Mémoires et documents : Russie : Volume 42 : Déclaration de guerre, blocus, contrebande, course, prises..., 1853-1856, [P18048].

Archives départementales des Alpes-Maritimes : 1Z22, 23, 34, 35, correspondance du Consulat de France à Nice avec le Ministère des Affaires Etrangères, 1850-1860 ; 1Z45 et 46, correspondance avec l'ambassadeur de France à Turin, avec le consul de France à Gênes, avec les agences consulaires de Monaco, Villefranche, Menton, Vintimille, Bordighera, San Remo, Port Maurice et Oneille, 1856-1860 ; 1Z48 : correspondance de la légation de France à Turin, 1851-1860 ; 1Z55 : correspondance de l'agence consulaire française de Villefranche avec le Consulat de France à Nice, 1856-1860 ; 1Z58 et 59, correspondance entre le Consulat de France à Nice et les autorités sardes, 1850-1856 ; Archives municipales de Villefranche-sur-Mer ; 1D21bis : délibération du conseil municipal, 1784 -1860.

Ouvrages et articles

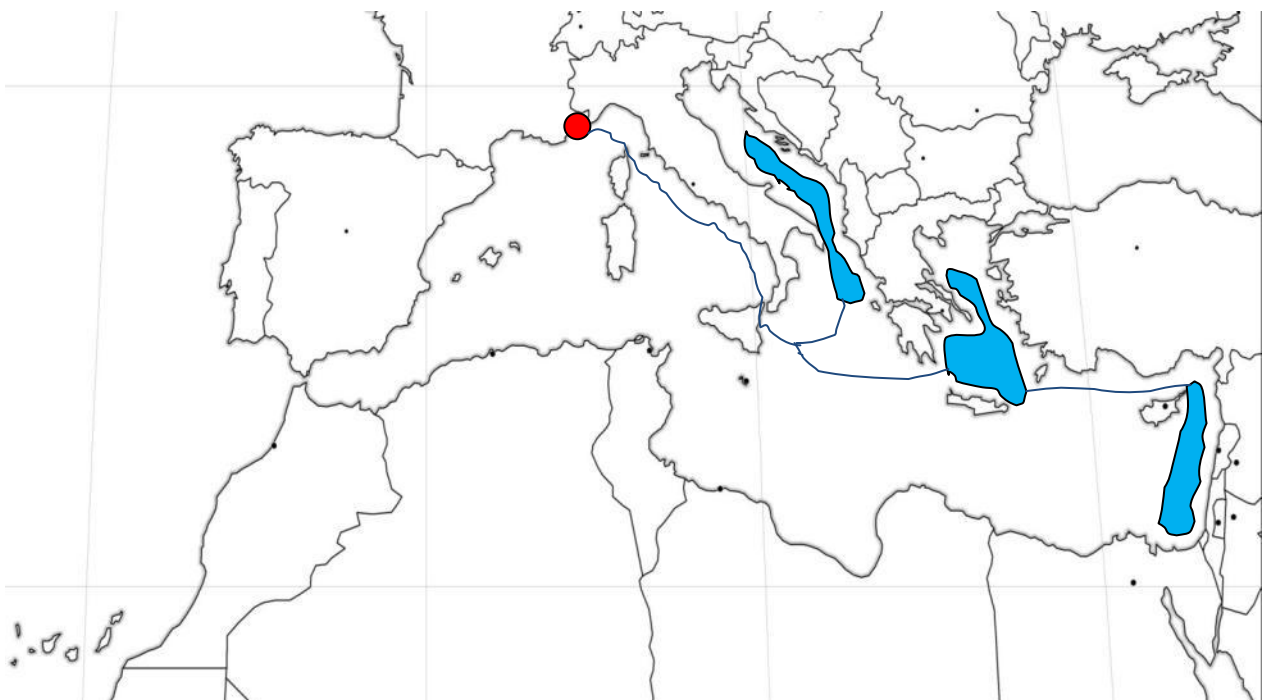
- Jean-Claude Braconnot, Isabelle Palazzoli, Madeleine Servera-Boutefoy, *Villefranche sur Volga : les Russes sur la Côte d'Azur à partir de 1850 et la naissance d'un institut scientifique*, Nice, Serre, 2004, 40 pages.
- Michel Heller, *Histoire de la Russie et de son Empire*, Paris, Plon, 1997, 986 pages.
- Michel Bottin, « La politique navale de la Maison de Savoie en Méditerranée, 1560-1637 », *Nice Historique*, n°1/2, 1999, pages 12-24.
- LeRoy Ellis, « La base russe de Villefranche », *Nice Historique*, n°3, 1964, pp.67-83.
- Olivier Vernier, « Villefranche et la marine à l'époque contemporaine : du port de guerre à l'escale mondaine 1814-1939 », *Nice Historique*, n°1/2, 1999, pages 58-72.

Villefranche :
un point d'appui stratégique sur la route méditerranéenne de la marine russe.



Les frontières indiquées sur la carte ne correspondent pas à celles de l'époque.
Igor Delanoë, 2010.

Zones d'évolution des escadres russes au départ de Villefranche.



Les frontières indiquées sur la carte ne correspondent pas à celles de l'époque.
Igor Delanoë, 2010.

SPÉRACÈDES :
DU HAMEAU À LA COMMUNE
(1884-1910)

Michel Froeschlé

Spéracèdes a été un hameau de Cabris jusqu'en 1910. La création de la commune marque la fin d'une évolution. Au Moyen Age vers 1200, sur le territoire de Cabris se trouvaient trois villages fortifiés : Cabris, le Mostayret et le Tignet.¹²⁷ Au XVe siècle, après la grande peste, les épidémies et les guerres, les villages sont désertés et mentionnés comme inhabités dès 1400. Avec l'acte d'habitation de 1496, qui marque un nouveau départ, le nid d'aigle de Cabris est à nouveau habité. Cet acte est passé entre Balthazard de Grasse, seigneur de « Cabris, Mostayret et du Tignet » et 52 familles venues de la région de Menton et de Ligurie. Cabris se repeuple et son terroir comprend aussi les bastides dispersées des hameaux de Spéracèdes et de Peymeinade. Le Mosteyret restera inhabité jusqu'à nos jours tandis qu'il faudra attendre le milieu du XVIIIe siècle pour que Le Tignet compte une centaine d'habitants.¹²⁸ Le terroir du Tignet deviendra une commune en 1790 dans le cadre de la nouvelle organisation administrative de la France.

Le développement économique au XVIIIe et au XIXe siècles, principalement de l'agriculture, se fait dans les zones les plus propices de l'aval de Cabris dont les hameaux s'émancipent progressivement de la tutelle du chef-lieu historique. La commune de Peymeinade fut érigée en 1868¹²⁹ et celle de Spéracèdes le sera en 1910.

Racontons la longue « saga » des Spéracèdois pour obtenir « leur indépendance ».

● 1848, Spéracèdes nouveau chef-lieu de la commune ?

En 1848, la commune de Cabris s'étend sur un vaste territoire allant au sud jusqu'à la Siagne (Auribeau), et bordé au nord par Saint-Vallier à l'ouest par Saint-Cézaire et Le Tignet et, à l'est, par Grasse.

Ce territoire a une superficie de 1865 hectares et, au recensement du 18 juillet 1846, la commune compte 1785 habitants qui se répartissent en de nombreux hameaux. Le tableau ci-dessous montre que 60% de la population se regroupe en trois lieux : Cabris (chef-lieu), Spéracèdes (hameau) et Peymeinade (hameau).

Cette dispersion des hommes dans ce vaste espace escarpé pose immanquablement la question de la localisation du chef-lieu.

L'évènement que nous évoquons s'est passé sous la Seconde République issue de la Révolution de 1848. Ce nouveau régime a eu une existence très brève (1848-1851). Il consacra la chute de la monarchie constitutionnelle censitaire de Louis Philippe. Les républicains de 1848 voulaient une République humaniste et démocratique. Ainsi, ils abolissent la peine de mort pour des faits politiques, l'esclavage et la contrainte de corps pour dettes. Le gouvernement provisoire abolit aussi les lois liberticides sur la presse et la liberté de réunion. Enfin et surtout, il établit le suffrage universel. Le nombre des électeurs passe de 200 000 à plus de 9 millions.

C'est dans ce contexte que le conseil municipal de Cabris, nouvellement élu, se réunit le 17 septembre 1848 pour proposer de déplacer le chef-lieu de Cabris à Spéracèdes. Jacques Daver, maire de la commune, rappelle que le conseil a été élu « par le concours unanime des habitants ». Nous devons, dit-il, faire tout notre possible « pour concourir aux besoins de tous » : « Je viens donc vous soumettre une proposition qui doit tendre à ce but. Vous savez Messieurs que la commune de Cabris à laquelle nous appartenons tous, est composée de différents hameaux plus ou moins distants les uns des autres ; sa population est de 1800 habitants à peu près. Depuis longtemps le hameau reconnu sous dénomination de Cabris a été le chef-lieu, c'est à dire l'endroit où s'assemble le conseil municipal et où se tiennent les archives de la commune. Il est cependant bien démontré que c'est le point le plus éloigné des

¹²⁷ Honoré Bouche, la chorographie ou Description de la Provence..., Aix, 1664, p. 298.

¹²⁸ Edouard Baratier, La démographie provençale du XIIIe au XVIe siècle, Paris, 1961, p. 168.

Le Tignet : 1471, 1540 : inhabité ; 1698 : nombre de chefs de famille 9 ; 1765 : nombre de maisons 23, population 109.

¹²⁹ Guy Feynerol, Histoire de Peymeinade, ed. Serre, 2009, p. 109.

autres hameaux et d'accès le plus difficile, en ce sens que le terrain de cette commune est extrêmement raboteux et d'un parcours pénible ».¹³⁰

Ensuite le maire, donne plusieurs exemples qui montrent, selon lui, que les distances qui séparent Cabris et les différents hameaux sont à l'avantage de Spéracèdes. Il s'appuie sur un relevé fait par un géomètre. Ces distances sont répertoriées dans les deux tableaux ci-dessous.

Il note : « En effet MM. n'est-il pas à votre connaissance que par exemple le hameau de Peymeinade est distant de celui de Cabris de 4 kilomètres et toujours en montant. Ne vous est-il pas bien démontré que le hameau des Jaisous est à une distance même plus considérable et en montant par une pente très rapide, tous n'ignore pas que la Moulière est au moins à 6 kilomètres du chef-lieu ; vous savez encore que celui d'Espéracèdes est à trois kilomètres de Cabris. Il y a plus, le hameau de l'Apié situé à l'extrémité sud de la commune est distant du chef-lieu actuel de 10 kilomètres au moins ».

Le second argument utilisé par le maire pour déplacer le chef-lieu de Cabris à Spéracèdes est la répartition de la population sur le territoire. Sans peine, il démontre que les deux tiers au moins de la population de la commune se trouvent en dehors du village de Cabris, situé à l'une des extrémités du territoire. Cette population se trouve, dit-il, « dans la dure et très dure nécessité de parcourir une partie plus ou moins éloignée de ce territoire pour se rendre à l'hôtel de ville, à l'effet d'y faire enregistrer les actes de l'état civil et y prendre aux archives les renseignements dont ils peuvent avoir besoin ». A la suite de ce discours, le conseil unanime demande que « le chef-lieu de la commune de Cabris soit fixé au hameau d'Espéracèdes qui est le point le plus central ».¹³¹

Cette décision de « bon sens » n'est pas acceptée par les Cabriens. Nombre d'entre eux signent une pétition qu'ils adressent « au citoyen préfet du Var et aux citoyens président et membres du conseil général ».¹³² D'abord, ils nient la représentativité du conseil car, disent-ils, sur 545 électeurs, seulement 181 ont voté aux dernières élections municipales. Les gens « paisibles » se sont abstenus d'aller aux urnes. Ils ne voulaient pas renouveler les désordres qui, « durant les mois d'avril et mai derniers avaient jeté la consternation dans ce pays et affligé le cœur paternel du citoyen sous-préfet. C'est encore par les mêmes considérations que les habitants n'ont pas formé d'opposition aux dernières élections municipales, bien qu'elles fussent entachées de nullité par divers motifs ». Pour eux, un examen attentif du plan cadastral de la commune montre que le chef-lieu occupe le point le plus central du territoire et agglomère près du tiers de la population. Ainsi, « le déplacement projeté nuirait aux deux tiers environ des habitants du pays, créerait pour tous des charges nouvelles et ne serait à peu près avantageux que pour Spéracèdes qui devrait savoir enfin borner ses prétentions, puisqu'il n'y pas plus de quatre ans qu'il a été érigé en paroisse séparée de celle de Cabris qui est chef-lieu de la commune depuis un temps immémorial ».

Les Spéracédois ne tardent pas à répliquer. Ils écrivent à leur tour au préfet du département du Var. Par une pétition signée de plus de 140 habitants, ils appuient la délibération du conseil municipal et demande au préfet « qu'il daigne accueillir favorablement leur juste demande et y faire droit ».

Les peymeinadois s'opposent aussi à l'audacieux projet. Ils adressent au préfet une lettre dans laquelle ils « protestent contre cette étrange proposition parce que Peymeinade est plus éloigné de Spéracèdes que de Cabris, chef-lieu actuel, parce qu'un torrent, formé de plusieurs vallons, rendrait dangereuse, sinon impossible, la communication de Peymeinade avec Spéracèdes durant les grandes averses et, enfin, parce que ce changement donnerait lieu à de fortes dépenses qui opprimerait tous les habitants en aggravant leurs charges ».

Le conseil d'arrondissement est saisi le 14 octobre 1848. Il donne un avis défavorable à ce transfert et demande que les archives et les bureaux de la mairie soient « maintenus dans la maison commune qui existe depuis un temps immémorial au lieu primitivement habité ».

¹³⁰ A.D.A.M. 01 M 397

¹³¹ A.D.A.M. 01 M 397

¹³² *ibidem*

Le sous-préfet ne peut que se rallier à cet avis. Il écrit au préfet en lui demandant de ne donner aucune suite à la délibération du 17 septembre 1848. Mettant en cause les conditions de la dernière élection municipale, il conclut ainsi sa missive : « Craignant que de grands désordres ne survinssent à l'occasion des élections municipales, les habitants du chef-lieu renoncèrent à y paraître. Ensuite de cette réserve, tous les conseillers municipaux ont été choisis en dehors du chef-lieu, et ceux-ci par orgueil ou par vengeance désireraient dépouiller la primitive et principale habitation.

J'estime qu'aucun motif ne justifie la demande du conseil municipal de Cabris ».

• 1884-1899 - Première démarche des Spéracèdois pour obtenir une commune

Etablie à la suite de la guerre de 1870 qui mit fin au régime de Napoléon III, la Troisième République a eu une existence chaotique à ses débuts. Après l'écrasement de la Commune (mai 1871) et la chute de Thiers, l'Assemblée nationale vote en 1875 une Constitution Républicaine. La République n'était jusqu'alors qu'une monarchie déguisée. En vingt ans (1881-1905), les républicains votent des lois de plus en plus libérales, démocratiques et laïques. Le gouvernement adopte une série de lois qui deviendront les piliers de la République : lois sur la liberté de la presse et sur la liberté de réunion (1881), loi syndicale et loi municipale (1884), loi sur la libre association (1901) et enfin loi de séparation des Eglises et de l'Etat (1905).

La France à cette époque est essentiellement rurale. En 1911, à Cabris, les cultivateurs propriétaires et les ouvriers agricoles représentent 81% de la population active.

La « nouvelle loi municipale », promulguée le 5 avril 1884, constitue le véritable point de départ de l'affirmation progressive de l'autonomie des communes face au pouvoir central, toujours réticent à « octroyer » un réel pouvoir de décision aux conseils municipaux. Elle crée un régime uniforme pour toutes les communes de France et structure leur mode de fonctionnement sur le modèle départemental. Chaque commune comprend :

- 1- un organe délibérant, le conseil municipal qui adopte les délibérations.
- 2- un organe exécutif, le maire, chargé de l'application des décisions du conseil municipal.
- 3- un représentant de l'Etat en la personne du maire.

L'article premier de la loi stipule que « le corps municipal de chaque commune se compose du conseil municipal, du maire et d'un ou plusieurs adjoints ». Ce conseil municipal, élu au suffrage universel pour une durée de 4 ans, est renouvelable intégralement. Le maire est élu par le conseil municipal. La tutelle du préfet s'exerce à la fois sur le maire et sur les actes administratifs de la commune. Une clause générale de compétence est attribuée aux communes.

L'article 61 décrète que « Le conseil municipal règle, par ses délibérations, les affaires de la commune ». Par ailleurs, « les fonctions de maire, adjoints, conseillers municipaux sont gratuites ». Enfin, « le budget de chaque commune est proposé par le maire, voté par le conseil municipal et réglé par le préfet ». La loi précise les dépenses obligatoires des communes.

Elle fixe (article 10, chapitre 1, titre II) la composition des conseils municipaux. Pour les communes de 500 habitants et au-dessous, le nombre de conseillers est fixé à 10 membres et à 12 dans celles dont la population est comprise entre 501 à 1500 habitants.

Aux élections municipales de mai 1884, le conseil de Cabris compte 12 membres (7 pour la section de Cabris et 5 pour la section de Spéracèdes). Au cours de la réunion du 18 mai, Antoine Pelisse est élu maire à l'unanimité des présents, de même que Louis Court, 1^e adjoint et Honoré Roustan, adjoint spécial pour Spéracèdes.

La loi définit par ailleurs (articles 3 et 4) les conditions à remplir pour qu'une section d'une commune puisse s'ériger comme nouvelle commune. Le préfet devra être saisi « d'une demande à cet effet, soit par le conseil municipal de l'une des communes intéressées, soit par

le tiers des électeurs inscrits de la commune ou de la section en question ». Muni de cette demande, il ordonnera « une enquête sur le projet en lui-même et sur ses conditions ». Enfin, si le projet concerne une section de commune, le préfet pourra prendre un arrêté de création d'une commission syndicale chargée de défendre le point de vue des requérants.

• La pétition

En s'appuyant sur ces nouvelles dispositions, les habitants de Spéracèdes adressent au préfet une pétition lui demandant la création d'une nouvelle commune.¹³³ Ils appuient leur demande sur les considérations suivantes : « La section de Spéracèdes possède tous les éléments nécessaires à une existence indépendante. En effet, elle a au milieu d'elle tout ce qui est nécessaire à la vie administrative : église, presbytère, maison d'école, salle pour l'état civil, cimetière, et tous les éléments de l'existence matérielle, boulangers, bouchers, marchands de comestibles, débit de tabac, etc... Aucune dépense n'est donc nécessaire. La population se compose de 403 habitants ; L'agglomération, comprenant outre Spéracèdes, la Moulière, Ravanelle, Cadenière, Guimotte, et Virat est de 180 feux. Elle est d'une superficie de 467 hectares et son revenu est de 869 francs 85 centimes parfaitement suffisant pour faire face à toutes les charges... »¹³⁴

La pétition n'oublie pas de mentionner que l'accès au chef-lieu (Cabris) est difficile par la nature du terrain et par la distance (« plus de deux kilomètres »). Elle se termine en soulignant fortement qu'il existe depuis de nombreuses années un antagonisme entre Cabris et Spéracèdes, « antagonisme qui se traduit par une répartition sans proportion aucune des fonds communaux, employés d'une façon presque exclusive dans l'intérêt du chef-lieu... ». La plupart des chefs de famille signent cette pétition. Les 149 signataires espèrent que leur demande sera accueillie favorablement par l'autorité administrative, « gardienne des intérêts publics ».

A peine est-il en possession de la pétition que le sous-préfet demande au préfet d'entamer la procédure prévue par la loi de 1884 et appuie fortement la démarche des électeurs de Spéracèdes, « demandant l'érection de ce hameau en commune distincte ». Il insiste sur l'antagonisme entre les habitants de Cabris et ceux de Spéracèdes : « ...les relations entre les deux sections sont difficiles, et dans ces derniers temps, ont pris un caractère d'hostilité très marqué. Cette demande de séparation n'est donc pas le résultat d'un accès de mauvaise humeur passagère, mais bien celui d'un état de choses devenu intolérable. J'ai eu plusieurs fois la visite des conseillers municipaux d'Espéracèdes avant le dépôt de leur demande ; j'ai vraiment tenté la conciliation. D'ailleurs, je ne crois pas que Cabris fasse une opposition sérieuse à la séparation, je crois même qu'il la désire afin de mettre un terme aux difficultés qui se produisent à chaque réunion du Conseil Municipal ».¹³⁵

• L'enquête *commodo et incommodo*

En application de la loi, le préfet ordonne une enquête *commodo et incommodo* pour confirmer ou infirmer la possibilité que le hameau de Spéracèdes puisse devenir une commune. Il désigne Nicolas Maubert, de Grasse, pour remplir les fonctions de commissaire enquêteur. Au début de l'année 1885, l'administration a réuni le dossier qui doit être présenté aux habitants de la commune de Cabris. La pièce essentielle est le plan qui montre la « frontière » entre les futures communes. Le désaccord est total entre les deux parties.

¹³³ Le 20 septembre 1884.

¹³⁴ A.D.A.M. 01 M 0373, année 1884.

¹³⁵ *Ibidem*, lettre du sous-préfet du 15 octobre 1884

Le dossier est mis à la disposition des habitants pendant huit jours. L'enquêteur reçoit en mairie de Cabris, le 26 avril 1885, de 8 heures du matin à 7 heures du soir, les dépositions des uns et des autres. Les Cabriens sont unanimes à s'opposer à la séparation.

Dans une longue déposition, le maire de Cabris reprend l'ensemble des arguments que les Cabriens opposent aux Spéracédois :

1- La distance entre Cabris et Spéracèdes

« Dans le temps, les agglomérations de Cabris, Spéracèdes, Peymeinade et Le Tignet ne formaient qu'une seule commune. A des époques diverses, Le Tignet puis Peymeinade demandèrent ...leur autonomie à cause de la distance qui séparaient ces centres d'habitations d'avec le chef-lieu. Aujourd'hui la section de Spéracèdes sollicite la même faveur, mais ne peut faire valoir les mêmes raisons. L'agglomération de Cabris, centre de la commune, est à moins de trois kilomètres de tous les sommets du polygone irrégulier formé par son territoire. Celle de Spéracèdes est à moins de 2 kilomètres du chef lieu et les plus éloignés des quelques petits hameaux qui en dépendent à moins de 2500 mètres du dit chef-lieu.

2- La dépopulation de la commune

Depuis moins de vingt ans, la population tant de Cabris que de Spéracèdes a diminué d'environ cent électeurs soit 350 habitants et cela par suite de la persistance des mauvaises récoltes. Si ce malaise se prolongeait encore quelques années (et rien n'en fait prévoir la fin), il serait presque sûr que cette diminution s'accroîtrait davantage. Les ressources communales diminueraient d'autant et la vie administrative ne serait plus possible.

3- Les finances de Spéracèdes et de Cabris

La situation financière actuelle ne permet pas la dislocation. Beaucoup de travaux neufs ont été exécutés ces dernières années (cimetièrre à Spéracèdes, fontaine à Cabris, maison d'école pour l'un et l'autre, le tout pour environ 7000 à 8000 francs). Les ressources communales sont épuisées. Ces travaux terminés, il nous restera de 10 à 12000 francs de déficit. L'union est de toute nécessité pour faire face à la situation.

4- La nouvelle route entre Spéracèdes et Cabris

Enfin, j'ajouterai que Spéracèdes et les hameaux dépendants sont échelonnés sur la route de grande communication N°13 en parfait état de viabilité.

5- L'antagonisme entre Cabriens et Spéracédois

Quant à l'ostracisme dont se plaignent les habitants de Spéracèdes et au prétendu antagonisme qui règnerait entre les deux sections, à mon point de vue, ce n'est que fantaisie ». ¹³⁶

Au cours de l'enquête, du côté de Spéracèdes, les dépositions sont nombreuses à se plaindre de l'inégale répartition des revenus communaux au profit exclusivement du chef-lieu comme en témoigne la lettre ci-dessous, de Léon Daver, cosignée par 17 spéracédois :

A l'issue de la consultation, le commissaire enquêteur fait un rapport circonstancié qui reprend point par point les arguments des uns et des autres.

Il conclut que « l'état d'esprit est tel qu'il n'y a pas lieu d'attendre un rapprochement entre gens divisés d'intérêts, de mœurs même, dont les uns affirment être lésés de parti pris par les autres qui s'en défendent naturellement ».

Après un examen attentif des déclarations des Cabriens, il pense que ceux-ci se sont faits une raison mais qu'ils refusent, à juste titre, le plan de « sectionnement qui tend à attribuer à la future commune d'Espéracèdes une partie considérable du territoire appartenant à des propriétaires de Cabris et constituant pour la commune, à cause de cette importance, une source de revenus précieuse ». Les élus de Cabris craignent de ne plus pouvoir faire face à leurs obligations financières.

L'enquêteur récuse l'argument, souvent employé, de la trop grande distance entre le hameau et le chef-lieu, au motif que la route qui relie les deux sections est parfaitement entretenue. De même, il ne pense pas que les habitants du hameau aient été spoliés par une

¹³⁶ A.D.A.M. 01 M 0373, année 1885, déposition du maire de Cabris. Les sous-titre de cette déposition ont-été rajoutés par nous.

mauvaise répartition des recettes communales. Il reconnaît « que jusqu'ici la plus stricte impartialité [a] présidé à cette répartition ».

Cependant il craint qu'à l'avenir la section de Spéracèdes ne soit obligée de se soumettre à la section de Cabris « à laquelle la loi attribue 7 conseillers municipaux contre 5 ». En conséquence, il termine son rapport en estimant que « donner satisfaction à la demande des habitants d'Espéracèdes serait faire acte de bonne et sage administration ».

Les conseillers municipaux de la section de Cabris s'insurgent contre cette conclusion et écrivent au préfet pour l'exhorter à ne pas prendre une décision néfaste pour l'une et l'autre commune : « Les finances de la commune sont, disent-ils, dans un état déplorable par suite de travaux neufs. Elles sont ou seront obérées avant la fin des travaux de vingt à vingt cinq mille francs. La commune pourra difficilement y faire face. Aujourd'hui toutes ses ressources consistent au produit du rôle des pâturages, des permis de chasse et des fleurs aromatiques. Ces produits disparaîtront ou à peu près dès que les terres communales seront partagées. Le projet de sectionnement est inadmissible tel qu'il a été joint à l'enquête. La limite de la nouvelle commune serait à moins de 300 mètres de l'agglomération de Cabris. Sans compter que les propriétés ainsi englobées appartiennent exclusivement à des habitants de Cabris et qui tous ont protesté à l'enquête ».

Ce dernier appel aux autorités ne sera pas entendu. Malgré la crainte, émise par deux conseillers, de voir les deux communes dépourvues des ressources nécessaires, le conseil d'arrondissement donne un avis favorable à l'érection de la nouvelle commune. Le conseil général donne aussi un avis favorable.

Le principe de la séparation étant acquis, il restait deux points importants à préciser, faire un tracé précis de la limite entre Cabris et Spéracèdes d'une part et, d'autre part, faire une étude financière pour confirmer que les deux communes auront des ressources suffisantes pour faire face à leurs obligations. « Devant la gravité de ces questions », le préfet demande un complément d'instruction et soumet cette affaire à une nouvelle enquête *commodo et incommodo*.

Pour la délimitation entre les deux territoires, un rapport préalable est demandé à l'agent-voyer cantonal qui se rend à la mairie de Cabris pour essayer de rapprocher les points de vue. Le maire de la section de Cabris campe sur ses positions et indique que la délimitation qu'il a proposé « représente actuellement les sections électorales, paroissiales et de l'état civil de Cabris et de Spéracèdes ». Avec cette division, la superficie du territoire de la section de Cabris est de 605 hectares et de 258 hectares pour la section de Spéracèdes. La proposition de l'adjoint spécial du hameau est très différente : 511 hectares pour Cabris et 352 hectares pour Spéracèdes. Au cours de cette seconde enquête les populations ne font pas ou peu de dépositions. Pour les Cabriens et pour les Spéracédois, tout a déjà été dit. Aussi, dans son rapport, Paul Sénéquier, le commissaire enquêteur, en convient d'autant que le conseil d'arrondissement et le conseil général se sont déclarés favorables à la séparation. Il ne fait que proposer une nouvelle délimitation qui mécontentera, dit-il, toute les parties. Il attribue à Cabris 532 hectares et 331 à Spéracèdes en annexant au rapport la carte ci-dessous :

La procédure se poursuit par la consultation du conseil municipal.¹³⁷ Au cours de la séance, les élus de la section de Cabris rejettent la nouvelle délimitation. « Ils la considèrent comme ne remédiant à rien, ayant en plus des autres l'inconvénient de mécontenter tout le monde ». Ils précisent « qu'il est moralement impossible de créer deux communes distinctes dans le terroir de Cabris. Les deux nouvelles communes seraient les deux plus petites du département ». Les élus de Spéracèdes, présents à la même séance, maintiennent « la demande de distraction ». Ils indiquent que leurs arguments ont déjà été développés le 20 septembre 1884.

¹³⁷ Archives communales, séance du 25 janvier 1887.

● Election d'une commission syndicale

Les points de vue sont toujours très éloignés. Aussi, en application de l'article 4 de la loi du 5 avril 1884, le préfet demande l'élection d'une commission syndicale qui devra émettre un avis motivé sur le projet de séparation. Dans ce but, le premier mai 1887, les électeurs de la section de Spéracèdes sont appelés à élire trois représentants.

Sur les 147 inscrits de la liste électorale, 120 se rendent au bureau de vote : Marcellin Roustan obtient 120 voix, Grégoire Daver 118 et Pierre Hugues 119. Cette commission, à nouveau, « sollicite l'érection du hameau de Spéracèdes en commune distincte ». Toutefois, elle accepte le projet de délimitation proposé par Paul Sénéquier.

Le conseil municipal se réunit le 10 juillet 1887 en présence de 6 conseillers seulement. L'adjoint spécial et les élus de Spéracèdes sont absents. Le compte rendu de la séance montre une certaine résignation chez le maire de Cabris, Antoine Pelisse. Cependant le conseil continue à récuser « cette animosité, cette haine de clocher, que l'on dit être toujours si notoires, [et qui] n'existent que dans l'esprit de quelques meneurs (a-t-il été déjà dit) ce sont des mythes inventés pour les besoins de la cause, et nous n'en parlerons plus ».

Contre le projet de répartition les conseillers invoquent l'exode rural : « Il y a dix ans la population de Cabris dépassait 1000 habitants. En 1882 elle était encore de 907 et en 1886 (30 mai), elle n'est plus que de 825. Spéracèdes pendant ces quatre dernières années a perdu 53 habitants. Si aujourd'hui un nouveau dénombrement se faisait, il accuserait une diminution d'encore au moins 30 habitants. (Ces chiffres sont officiels) Voudrait-on diviser une commune qui ne comptera bientôt plus que quelques centaines d'habitants... »¹³⁸

Cependant en ce qui concerne la future « frontière » entre les deux communes, ce conseil restreint pose la règle qui doit permettre un partage en « respectant avec un soin scrupuleux les droits de chacun » : « Dans toute zone de terrain où les habitants de Spéracèdes posséderont soit le tiers de la surface du sol, soit des propriétés représentant le tiers de la valeur de la zone, la municipalité de Cabris consent à ce que cette zone leur soit attribuée lors de la délimitation ».

Le maire réclame « comme devant faire partie de la section de Cabris les quartiers de la Messuguière, du Ribas et du Laurens où la population de Cabris possède les 24/25 du sol (chiffre rond 49 hectares sur 51) . Tant que ce principe de découpage ne sera pas appliqué le conseil donne un avis contraire au projet de séparation ».¹³⁹

Le conseil d'arrondissement, réuni en juillet 1887, ne tient pas compte de cette délibération et, après avoir examiné le dossier, émet l'avis « que le hameau de Spéracèdes soit érigé en commune distincte et qu'il lui soit attribué le territoire indiqué par M. Sénéquier, juge de paix ».

Le conseil général doit donner aussi son avis comme l'exige l'article 5 de la loi du 5 avril 1884. Pour préciser la situation des deux futures communes, le préfet fournit aux conseillers généraux le tableau ci-dessous qui rassemble les différents projets :

Les conseillers adoptent le projet de Paul Sénéquier pour ériger la section de Spéracèdes en commune distincte, tout en « regrettant profondément les divisions qui existent entre les deux fractions de la commune de Cabris et estimant que le seul remède à ce mal est leur séparation ».

Le dossier est à présent complet. Le préfet, confiant, transmet la demande de séparation au ministère de l'intérieur le 20 janvier 1888. Le mois suivant le conseiller d'état, directeur de l'administration départementale et communale, lui renvoie le dossier : « L'examen de cette affaire m'a donné lieu de constater que les divers motifs sur lesquels se basent les habitants de

¹³⁸ A.D.A.M. 01 M 0373, année 1887

¹³⁹ *ibidem*

Spéracèdes pour réclamer leur autonomie, sont peu sérieux ou insuffisamment mis en lumière par la double instruction à laquelle le projet a donné lieu depuis 1884 ».

Il rappelle que, d'après la jurisprudence du Conseil d'Etat, « l'antagonisme des divers groupes qui composent la plupart des communes rurales n'est pas, en thèse générale, une raison suffisante pour justifier la dissolution du lien municipal ».

Il demande que l'on démontre clairement que les intérêts des deux sections sont antagonistes.

Il se plaint de l'insuffisance des données financières fournies dans le dossier, notamment en ce qui concerne les emprunts contractés pour la construction des deux groupes scolaires. Comment, après la séparation, les deux sections pourront-elles faire face à leurs besoins ?

Enfin il exige qu'on fournisse un plan cadastral détaillé qui devra être certifié par le directeur des contributions directes. Faute de réponses convaincantes à ces interrogations, il affirme « que le projet n'aurait pas de chance d'être accueilli par le Conseil d'Etat ».

Pour répondre aux remarques du ministère de l'intérieur, le 8 décembre 1888, la commission syndicale remet un nouveau mémoire très solidement argumenté. Les membres de la commission syndicale répondent, avec énergie, aux points litigieux soulevés par le conseiller d'état:

L'antagonisme des deux « villages s'explique par leur situation géographique.

« La commission croyait avoir démontré suffisamment dans sa première délibération du 28 juin 1887 que l'antagonisme entre Spéracèdes et Cabris était le résultat, non de difficultés passagères, mais bien de la divergence d'intérêts. Il y a entre ces deux hameaux une différence de niveau de 162 mètres, pour une distance de 2 kilomètres seulement : la conséquence en est une situation topographique toute différente, un climat plus chaud, des cultures plus variées. Les communications, plus faciles à Spéracèdes qu'à Cabris, ont en outre une direction différente et tandis que les habitants du chef-lieu découlent leurs produits à Grasse, ceux du hameau vont de préférence à Cannes, centre qui leur procure des avantages plus sérieux pour leurs produits particuliers. Un seul fait démontrera la différence qui existe entre les cultures de Cabris et de Spéracèdes. Le premier est complètement privé d'eau, tandis que le second possède des sources abondantes, qui favorisent singulièrement la culture maraîchère et celle des fleurs. Nous pouvons même dire, sans crainte qu'on puisse nous prouver le contraire, que Cabris appartient à la zone montagneuse de l'arrondissement, tandis que Spéracèdes fait déjà partie du littoral, qu'elle commence.

Ces faits, qu'une simple visite démontrerait mieux que les plus longs discours, font bien voir que les intérêts des deux hameaux ne sauraient être les mêmes ; et il faut bien qu'il en soit ainsi pour que l'antagonisme entre les deux pays ait depuis [de] longues années résisté à toutes les tentatives.

L'antagonisme des deux « villages » est une réalité ancienne.

Cet antagonisme date en effet de loin et il s'est religieusement transmis de père en fils, sans que rien puisse l'amoinrir ni ramener la conciliation entre les deux hameaux, dont les intérêts sont aussi dissemblables. A différentes époques, des rixes ont éclaté entre les habitants de Cabris et de Spéracèdes ; en 1852 entre autres, les électeurs de ce dernier hameau revenant de voter au chef-lieu de canton, comme ce fut un moment l'usage, furent maltraités par les habitants de Cabris, leur drapeau fut déchiré, il y eut rixe et l'inimitié que cet incident causa, est venue s'ajouter aux vieilles haines locales. La commission cite ce fait ; elle pourrait en mentionner d'autres, mais elle croit devoir s'abstenir. Ce qu'elle veut simplement prouver, c'est que depuis [de] longues années, il n'y a pas de relations sociales possibles entre Cabris et Spéracèdes, que les relations obligées par les affaires communales ont toujours été plutôt mauvaises ; que la lutte s'est constamment perpétuée sur le terrain municipal et qu'à l'époque où toute la commune votait au scrutin de liste, le maire fut tantôt à Cabris, tantôt à Spéracèdes, ce qui chaque fois amenait des querelles intestines nuisibles en premier chef aux intérêts généraux des habitants.

Le hameau de Spéracèdes a toujours été négligé.

Spéracèdes en outre a toujours été sacrifié et il devait l'être nécessairement. Tous les fonds, soit pour les chemins, soit pour les améliorations intérieures, ont été dépensés dans le terrain de Cabris et cela depuis [de] longues années. On a bien fait quelque chose pour nous, mais de loin en loin et comme pour nous faire patienter. Nous n'insisterons pas sur ce point que le Conseil d'Arrondissement et le Conseil général ont sanctionné par leurs avis unanimement favorables. Toutefois nous devons ajouter que depuis 5 années, qu'il est question de l'érection de notre hameau en commune distincte, à peine 200 francs y ont été dépensés sur un chiffre de ressources extraordinaires ou d'excédents de recettes de plus de 1100 francs. Le reste, comme toujours, a été absorbé par Cabris ».¹⁴⁰

Ce plaidoyer se poursuit par un exposé sur la situation financière des deux « hameaux » à partir de documents fournis par le percepteur. Pour la commission syndicale, les deux budgets proposés sont exacts et acceptables car ils permettent de faire face aux dépenses courantes et de dégager des excédents. Elle conclut que « les deux futures communes auront donc des ressources plus que suffisantes pour subvenir à leur administration ». En ce qui concerne l'emprunt contracté par la commune pour la construction des écoles édifiées à Cabris et Spéracèdes, la commission propose d'accepter le partage par moitié de la somme restant à rembourser. Par ces compléments apportés au dossier, les membres de la commission syndicale sont confiants et espèrent « que la création de la commune de Spéracèdes sera proposée et adoptée par le Parlement ».

Le 26 mai 1889, le conseil municipal prend connaissance de ce rapport que le maire réfute, à nouveau, point par point¹⁴¹ : « La commission syndicale, répondant aux observations de M. le Ministre, a mis en avant, faute d'arguments sérieux, une foule de considérations aussi fantaisistes que peu fondées. C'est d'abord la vieille rengaine de l'antagonisme dont le culte est, paraît-il, religieusement conservé au sein des familles. Drôle de culte en tous cas... Le seul fait que la commission syndicale ait pu citer à l'appui de son dire ne prouve rien moins que le contraire. Voyons plutôt : c'était en 1852, l'année du crime.¹⁴² Alors que le désordre était partout, surtout dans le Var ; un soir d'élection, tandis que les électeurs revenaient en cœur du chef-lieu du canton où avait eu lieu le vote. Et le vin à cette époque ne coûtait que deux sous la pinte ».

Le maire récuse aussi les plaintes des Spéracèdois concernant l'éloignement du chef-lieu et se moque des affirmations sur les climats : « ...On passerait l'hiver à Spéracèdes puis par une belle [journée] de printemps, on grimperait à Cabris où l'on se trouve dans des sites de la Suisse et de l'Ecosse. »

Il ne manque pas de rappeler que les cultures maraichères de Spéracèdes sont faites principalement par des Cabriens propriétaires de la terre, qu'une pétition vient de lui être remise à ce sujet. Les propriétaires demandent que les « quartiers du Laurens, du Ribas, de la Mésuguière, du Clos d'Entoure et de la Reynaude » restent au sein de la commune de Cabris.

Il conteste le sort réservé aux Spéracèdois dans les budgets de la commune. « Parlant de la répartition des fonds. La commission syndicale trouve que Spéracèdes a toujours été sacrifié et que fatalement il devait l'être. Dire cela c'est tout au moins exagérer. Et puis à qui la faute ? Voilà tantôt quatre ans que les membres du conseil municipal de la section Spéracèdes n'assistaient plus aux séances des conseils ; puis, comme des enfants boudeurs, ils ont refusé d'employer les fonds que toutes les années on mettait à leur disposition. Ainsi ils ont refusé leur part de la somme affectée aux fêtes publiques ; ils ont refusé par deux fois cents francs votés pour réparations à la fontaine de Spéracèdes. Et puis, à quoi ont été employés les quelques ressources disponibles ? A réparer les rues de Cabris qui étaient dans un état pitoyable. Et pourquoi n'en a-t-on pas fait autant à Spéracèdes ? C'est que l'unique rue du village est entretenue avec les fonds avec les fonds des chemins vicinaux... »

¹⁴⁰ A.D.A.M. 01 M 0373, année 1888. Les sous-titre ont été ajoutés par nous.

¹⁴¹ A.D.A.M. 01 M 0373, année 1889.

¹⁴² En 1852, la Provence orientale se soulève contre le coup d'Etat de Napoléon III.

A la suite de cette longue réfutation, le conseil municipal rejette l'ensemble du dossier malgré l'avis contraire des conseillers municipaux de la section de Spéracèdes présents.

Le préfet demande au ministre de l'intérieur de réexaminer le dossier en tenant compte des nouveaux arguments présentés par les deux parties. Dans sa réponse du 3 juillet 1891, le ministre de l'intérieur, absolument pas convaincu par le complément d'instruction fourni, rejette la demande de la section de Spéracèdes¹⁴³ : « Le supplément d'instruction qui vous avait été demandé avait notamment pour but de me permettre d'apprécier, d'une manière définitive, la valeur des motifs invoqués à l'appui de ce projet ... Un nouvel examen du dossier m'a amené à reconnaître que ces motifs sont les uns insignifiants, les autres non établis et que, d'autre part, la séparation proposée soulève des objections capitales. On ne peut considérer comme sérieux l'argument tiré de l'antagonisme qui existerait entre Cabris et Spéracèdes ; aucun fait décisif n'a pu être invoqué à l'appui. Il n'est pas davantage établi que les intérêts de Spéracèdes soient méconnus par le chef-lieu, tant au point de vue des chemins qu'à celui de l'exécution de travaux indispensables. La section possède un groupe scolaire, une église, un presbytère et un cimetière ; elle est d'ailleurs représentée aujourd'hui par six Conseillers sur douze dans l'assemblée communale. Quant à la distance de 2 km qui sépare les deux groupes, elle n'est pas suffisante pour qu'on puisse en tirer argument, étant donné surtout qu'il existe à Spéracèdes un adjoint spécial. De même les deux agglomérations sont trop peu éloignées l'une de l'autre et les propriétés trop confondues entre les habitants de Cabris et de Spéracèdes pour qu'il y ait lieu de s'arrêter au motif d'une divergence d'intérêts qui résulterait de la différence des cultures, des habitudes et des relations d'affaires. En un mot, la nécessité de la séparation n'est pas démontrée. Le Conseil d'Etat serait, en outre, certainement frappé par l'objection suivante dont la gravité s'impose : Cabris, qui a déjà subi un démembrement par la distraction d'une autre section érigée en commune, celle de Peymeinade, et qui, en outre, a vu sa population tomber progressivement de 920 habitants qu'elle comptait en 1881, à 829 en 1886 et à 779 en 1891, n'en conserverait que 442. Spéracèdes n'en aurait que 337, chiffre notablement inférieur à celui qui est exigé pour la création d'une commune nouvelle (500 à 600). Dans ces conditions, il me serait impossible de présenter un projet qui soulève d'aussi fortes objections. J'estime donc qu'il n'y a pas lieu d'y donner suite et je vous laisse le soin d'en aviser les intéressés... »

● 1904-1911 Dernière démarche des Spéracèdois pour obtenir une commune

La déception est très forte parmi les habitants de Spéracèdes. Il faudra encore attendre 10 années pour que Spéracèdes devienne une commune. De 1900 à 1910, la vie municipale fut chaotique. Sans que cela paraisse dans les comptes rendu des séances du conseil municipal, les relations entre les élus des deux sections sont exécrables. Les élus de la section de Spéracèdes n'assistent qu'épisodiquement au conseil municipal. Les démissions de leur adjoint spécial se succèdent. Pourtant, malgré cette animosité, il arrive qu'un élu de Spéracèdes devienne maire de la commune. Ainsi, à l'élection générale de 1900, après trois tours de scrutin, André Pourcel et Jeanin Macarry recueillent toujours le même nombre de voix pour le fauteuil de maire. Pourcel est élu maire de Cabris au bénéfice de l'âge.

Les Spéracèdois, voulant à tout prix sortir de cette situation préjudiciable pour tous, demandent au préfet d'examiner, à nouveau, leur requête de devenir une commune indépendante. Ils lui adressent une nouvelle pétition le 14 juin 1904. La lettre reprend les arguments déjà développés en 1884. Par exemple, ils reviennent sur l'argument de l'antagonisme entre les deux hameaux : « si cet antagonisme n'avait pour cause que des motifs futiles nous comprendrions qu'il n'en soit pas tenu compte ; mais il provient de ce que les intérêts des deux sections sont divergents, que la section de Spéracèdes est sacrifiée au

¹⁴³ A.D.A.M., 01 M 373

profit de la section [du] chef-lieu et alors nous pouvons d'autant moins nous expliquer les motifs du rejet qu'il a été établi que chacune des deux sections possède des éléments suffisants d'organisation et d'existence distincts ».

La pétition rejette aussi la jurisprudence qui fixerait la population nécessaire à la création d'une commune à 500 ou 600 habitants, « ce n'est point une règle qui ne se puisse fléchir en raison de circonstances particulières ». L'arrondissement de Grasse compte, écrivent les rédacteurs, 31 communes dont la population est inférieure à 500 habitants. La liste est jointe à la pétition. On y trouve les noms de Peymeinade (481), Séranon (299), Le Tignet (160) et de Caussols (17). Ils s'étonnent que l'administration centrale ait rejeté leur demande alors que le conseil d'arrondissement et le conseil général soutenaient l'initiative.

Ils concluent : « Que faut-il de plus ? Est-ce, comme certains l'ont prétendu, parce qu'aucune personnalité politique n'est intervenue en notre faveur que le projet a été repoussé ? Nous ne le pensons pas. Nous aurions pu solliciter la haute intervention de Monsieur Rouvier, notre éminent ministre des finances, mais nous n'avons pas demandé son bienveillant appui, persuadés que notre demande suffisamment justifiée aurait reçu un accueil favorable ».

Les signataires affirment qu'ils ne sont nullement découragés car ils sont convaincus d'avoir autant de droits que d'autres hameaux semblables érigés en commune depuis leur dernière demande. « C'est pour cela, Monsieur le Préfet que nous renouvelons aujourd'hui notre demande d'érection du hameau de Spéracèdes, en vous priant de vouloir bien ordonner l'enquête *commodo et incommodo* ».

La pétition est transmise au ministère de l'intérieur qui s'étonne de cette nouvelle demande qui n'apporte aucun argument nouveau. Cependant il y a lieu d'instruire l'affaire suivant les dispositions de l'article 3 de la loi de 1884. La lourde machine administrative se met à nouveau en route.

• L'enquête *commodo et incommodo*

Au mois de mai 1905, une enquête *commodo et incommodo* est ouverte pour « connaître l'opinion des habitants sur les avantages et les inconvénients qui pourront résulter de la réalisation de ce projet ».¹⁴⁴ Un ancien notaire à Grasse, Jean Maire, est nommé commissaire enquêteur. Les résultats de l'enquête sont conformes aux prévisions. A Spéracèdes, le registre de l'enquête compte 112 déclarations en faveur du projet et aucune déclaration contre. Celle de Victor Majoullier est ainsi rédigée : La section d'Spéracèdes possédant les éléments nécessaires pour s'administrer elle-même. Je pense qu'il serait temps de nous affranchir de la tyrannie que le chef-lieu fait peser sur nous depuis si longtemps. Je suis par conséquent d'avis que la séparation est incontestablement nécessaire car elle seule pourrait faire cesser la discorde qui [...] entre le chef-lieu et Spéracèdes.

Le ton est plus sévère : Majoullier parle de « la tyrannie que le chef-lieu fait peser » sur Spéracèdes.

A Cabris, le résultat est inverse. Sur le registre, les 94 déclarations sont contraires au projet et aucune en sa faveur. Jean Maire remet au sous-préfet un avis à la suite de l'enquête. Il souligne que les futures communes auront des territoires où les terres cultivables sont rares : « La commune de Cabris n'a qu'une superficie d'environ 400 hectares de terres cultivables, tout le surplus de son territoire consiste en collines rocheuses absolument incultes ; ces terres cultivables seraient partagées à peu près en parts égales entre les deux communes, chaque commune n'aurait donc qu'un territoire productif de 200 hectares environ, c'est peu et si la commune de Cabris actuelle n'est pas riche, les deux communes le seront encore moins. Malgré cela, vu l'impossibilité de trouver une combinaison qui puisse contenter les habitants

¹⁴⁴ A.D.A.M. 01 M 381 année 1905

en maintenant la commune de Cabris dans son intégrité, je crois devoir appuyer le projet de séparation dont la réalisation peut seule ramener un peu de tranquillité dans l'esprit des habitants de cette pauvre commune de Cabris ».¹⁴⁵

● Election d'une commission syndicale

Le 13 août 1905, une nouvelle Commission syndicale est élue. Elle est composée d'André Pourcel président, de Léopold Maubert et d'Ernest Daver. Le 4 septembre elle remet son rapport et donne un avis entièrement favorable à la séparation. Pourcel, le rédacteur du rapport, reprend tous les éléments qui pourraient encore faire obstacle à la séparation et fait des propositions concrètes pour le partage des biens communaux mais aussi pour le partage des emprunts. Il réaffirme que les ressources financières de la future commune sont équilibrées. « En effet, d'après le budget que Mr le Percepteur vient de dresser pour la section de Spéracèdes, les recettes ordinaires seraient plus que suffisantes pour faire face aux dépenses obligatoires, ce qui prouve que le hameau de Spéracèdes pourra facilement s'administrer lui-même, et dans de bonnes conditions, sans le concours de Cabris ».¹⁴⁶

La commission approuve le plan de partage du territoire qui lui est soumis, et décide que les dettes de la commune seront partagées à part égale.

Le 15 septembre 1905, appelé à donner son avis, le conseil municipal de Cabris se réunit bien qu'il ne se compose que des 6 conseillers du chef-lieu, la section de Spéracèdes n'ayant élu aucun représentant aux élections de 1904. Il s'oppose énergiquement au projet aussi bien dans l'intérêt de Spéracèdes que dans celui de Cabris. Dans son réquisitoire, le maire n'accepte pas le partage proposé par le commissaire enquêteur qui ne laisse aux Cabriens que 200 hectares de terres cultivables et qui leur impose en outre la charge de la totalité des chemins vicinaux. Il écarte d'un revers de main « l'antagonisme invoqué par quelques protestataires ». Pour lui, les intérêts de la section de Spéracèdes ont toujours été sauvegardés : « vu que Spéracèdes est représenté depuis de longues années par un nombre égal de conseillers dans l'assemblée communale ». Malicieusement, il rappelle que, au mandat précédent, le maire a été élu parmi les conseillers de Spéracèdes et, « comme bien l'on pense, [il] a dû ne pas gérer les finances entièrement au profit de Cabris ».

Comme en 1884, le Conseil d'arrondissement donne un avis favorable au projet de séparation, alors que le rapporteur au Conseil général conclut en demandant le maintien du *statu quo*. D'autres conseillers généraux prennent le parti de Spéracèdes. L'assemblée est divisée. Aussi, le préfet, pour clore l'incident, tente une dernière réconciliation entre Cabris et Spéracèdes.

Le 6 février 1906, le sous-préfet réunit les protagonistes de l'affaire.¹⁴⁷ La section de Cabris est représentée par Lavenne, maire, et Cavalier, conseiller municipal, et pour la section de Spéracèdes par Maubert, adjoint spécial et Pourcel, président de la commission syndicale. Au cours de cette réunion, le sous-préfet pose à ses interlocuteurs une dizaine de questions qui cherchent à préciser les reproches faits aux Cabriens par Spéracèdes. C'est un dialogue de sourds.

Les délégués de Spéracèdes ne veulent plus exposer ce qu'ils répètent depuis des décennies. Ils proposent que les dettes actuelles de la commune soient supportées par moitié par chacune des sections et que les actifs soient partagés dans les mêmes conditions. Leur stratégie consiste à affirmer que le divorce est maintenant acté. Ils n'assisteront plus au Conseil municipal de Cabris et ne se présenteront plus aux élections municipales. Ainsi à la question : nous allons donner lecture des budgets (lecture est donnée). Avez-vous des observations ?

¹⁴⁵ A.D.A.M. 01 M 381 année 1905

¹⁴⁶ *ibidem*

¹⁴⁷ A.D.A.M. 01 M 381 année 1906

Les représentants de Spéracèdes répondent : « Nos plaintes ne concernent pas tel ou tel budget mais la situation générale. Nous continuerons de nous abstenir de prendre part à la vie municipale tant que nous n'aurons pas notre existence distincte. C'est de multiples détails journaliers que nous souffrons. Il est insupportable de monter à Cabris avec un chemin dur et difficile par les grandes chaleurs principalement pour tous les actes de la vie publique ».

Les représentants de Cabris envisagent enfin la séparation : « Nous déclarons aussi que nous accepterions la séparation si nous étions assurés qu'il ne s'en suivrait pas d'augmentation d'impôts mais les communes seront si petites que nous craignons qu'elles ne puissent vivre sans s'imposer de nouveaux centimes ».

Le préfet se rend en personne dans les deux villages pour recueillir les avis des populations intéressées et n'observe aucun signe d'apaisement entre les points de vue. Dans un rapport au ministre de l'intérieur, il écrit : « J'ai rapporté de cette visite la conviction absolue qu'aucune entente n'est possible entre les habitants des deux sections. L'argument principal, et pour ainsi dire le seul invoqué par les pétitionnaires à l'appui de leur demande de séparation, est l'antagonisme existant entre la population de Spéracèdes et celle de Cabris. Cet antagonisme ne peut être contesté, il existait déjà en 1884 au moment où la première demande de séparation a été présentée et on le rencontre dans tous les actes de la vie administrative ».

Lors de la séance du 10 octobre 1906 du conseil général, Antoine Maure, rapporteur, après avoir rappelé avec beaucoup de détails l'ensemble des démarches entreprises pour réconcilier les deux hameaux, plaide pour une séparation la plus rapide possible afin de retrouver un fonctionnement municipal satisfaisant. Il propose, en accord avec la commission des finances de l'assemblée départementale, « de partager l'actif d'après le nombre de feux existants dans chaque section, et le passif d'après le principal des quatre contributions au moment de la promulgation de la loi ».

L'assemblée adopte avec une très large majorité les conclusions du rapport de Maure et se déclare favorable à la séparation. Il faudra attendre encore quatre années

Fin d'une longue saga :

La commune de Spéracèdes est promulguée le 28 décembre 1910

Le 23 avril 1910, le ministre de l'intérieur et des cultes informe le préfet que le projet de loi tendant à l'érection de Spéracèdes en commune a été envoyé le 8 avril à l'examen du Conseil d'Etat.

La loi qui crée la commune de Spéracèdes est publiée le 28 décembre 1910. Son article premier consacre la division de la commune de Cabris :

« – Le territoire de la commune de Cabris (Canton de Saint-Vallier, Arrondissement de Grasse, Département des Alpes Maritimes) est divisé en deux communes dont les chefs-lieu sont fixés à Cabris et à Spéracèdes et qui porteront respectivement les noms de ces deux localités.

La limite entre ces deux communes est déterminée par le liseré rouge figuré au plan annexé à la présente loi ».

**AVENTURES ET PASSIONS DE
FRANCOIS BONJEAN
UN NIÇOIS «TEMOIN DE
L'ISLAM».**

Suzanne CERVERA

Bien oublié à Nice où il vécut un temps comme professeur et homme de lettres, François-Joseph Bonjean (1884-1963), ne l'est pas à Chambéry, ville d'origine de la lignée paternelle, dont la médiathèque est riche d'un fonds Bonjean alimenté par les archives familiales, ni au Maroc où ses ouvrages réédités font encore recette.

On retrouve dans sa destinée à rebondissements la brutale coupure qu'infligea à sa génération la première guerre mondiale. Les uns y perdirent la vie, d'autres le goût de vivre. François J. Bonjean, après quarante-six mois de captivité, se sépara de son épouse, quitta Nice, et entama une carrière de professeur à l'étranger. Des rencontres, des goûts de plus en plus affirmés, le rêve d'un syncrétisme entre Occident et Orient, le conduisirent à privilégier des pays musulmans et principalement le Maroc où il vécut et mourut¹⁴⁸.

• Une famille savoissienne éminente

On retrouve des traces de cette famille savoissienne dès le XIV^e siècle, avec une lignée d'orfèvres et d'apothicaires, dont une descendance nombreuse survit à chaque génération. Elle accède à la notoriété avec le pharmacien naturaliste Joseph-Louis Bonjean (1780-1846), botaniste de l'Impératrice Joséphine, marraine en 1811 de son fils, le futur chimiste Joseph Bonjean (1810-1896). Celui-ci, élève de l'École de Médecine de Paris, doyen de l'Académie de Savoie, se fit connaître par ses recherches, d'une brûlante actualité lors des famines provoquées en Europe par la maladie de la pomme de terre, sur les toxiques de ce tubercule et du seigle. Mieux, il composa le célèbre «Elixir Bonjean», recommandé contre les vomissements et les maux d'estomac, aujourd'hui encore fabriqué et commercialisé par une autre officine. Le plein succès de ce produit, non seulement en Savoie, mais dans le reste de la France, sans doute accentué par la teneur de son excipient, l'éther, assura pour plusieurs générations l'aisance de la famille.¹⁴⁹

Quant au président Louis-Bernard Bonjean (1804-1871), cousin du précédent, député puis sénateur sous le Second Empire, dont les opinions avaient pris une teinte de plus en plus libérale, otage de la Commune, il fut exécuté par Louise Gimet¹⁵⁰ rue Haxo en même temps que monseigneur Darbois le 21 mai 1871¹⁵¹. Il semblerait que cette fin tragique, loin de susciter l'indignation de sa famille contre les communards et la pensée qui les anima, incita nombre de ses membres à une action sociale. En effet, le fils du président, Georges (1848-1918), magistrat, animateur d'amitiés judéo-chrétiennes en pleine affaire Dreyfus, fonda dans l'Eure la colonie pénitentiaire d'Orgeville, destinée aux jeunes délinquants, foyer de futures œuvres philanthropiques¹⁵².

• La filière paternelle: un publiciste engagé

Prêt à embrasser une carrière juridique, François-Ernest Bonjean, 22 ans, fils du chimiste Joseph Bonjean, étudiant en droit à Lyon, déclare la naissance d'un fils, François-Joseph, le 26 décembre 1884, sous le témoignage de François Bailly, coiffeur et de Jean-Antoine Gournand, employé au bureau militaire¹⁵³, peut-être rencontré lors du recensement.

¹⁴⁸ G.Roger, «François Bonjean témoin de l'Islam, Association des Amis de François Bonjean, Imprimerie Jouve, rue Racine, Paris, 1961. Henri Bosco, « François Bonjean, confident de l'Islam », *Le Figaro*, 3/11/1941.

¹⁴⁹ Pierre Girard, *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, Année 1983, Vol. 71, N° 259, p.287 à 297.

¹⁵⁰ Louise Félicie Gimet, épouse du capitaine fédéré Pigerre, membre de l'Etat-Major de Dombrowski, participa aux combats de la Commune déguisée en homme sous le nom de capitaine Pierre. Elle se vanta plus tard d'avoir abattu treize prêtres. Repentante et convertie, elle prononça ses vœux en 1890. (Jean-Paul Martineau, «La Commune de Paris, l'Assistance publique et les hôpitaux en 1871», Editions de l'Harmattan, 2004)

¹⁵¹ Gaétan Bernoville, «La vie ardente du Président Bonjean», Editions Alsatia, 1 rue Garancière, Paris, VI^{ème}, 1871. Pascale Quincy-Lefebvre, «Entre monde judiciaire et philanthropie: la figure du juge philanthrope au tournant des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles», *Hors série Histoire et justice*, CHEC Université de Clermont Ferrand, p.128 à 139)

¹⁵² Pascale Quincy-Lefebvre, «La colonie pénitentiaire d'Orgeville», *Trames*, 1997, N° 2.

¹⁵³ Archives municipales de Lyon, Registres paroissiaux d'Etat-civil, 3^{ème} arrondissement. Naissances 02/01/1884-31/12/1884.

La mère est une jeune fille de 19 ans, Joséphine Boimond, née à Cruseilles (Haute Savoie), près d'Annecy, qu'il a sans doute connue dans sa région d'origine. La famille s'agrandit vite; François-Ernest se lance à Lyon et en Savoie dans la carrière de publiciste, rapidement happé par la politique : il participe à la campagne électorale de Georges Brialou (1833-1897), député d'extrême gauche, d'abord en 1883 dans le département du Rhône, puis en 1885 dans celui de la Seine.¹⁵⁴ En même temps il se partage entre Annecy, Chambéry, et Nice où ses éditoriaux du *Phare du Littoral* (1865-1914) tranchent par leur brillant et leur inspiration patriotique¹⁵⁵. Les articles de François-Ernest Bonjean, regroupés en 1893 en brochure¹⁵⁶ sous le titre «Treize ans dans la presse républicaine», sont dédiés à ses fils, précaution touchante : ce jeune homme de moins de trente ans, dont les fils ont sept et huit ans, tient à leur transmettre une pensée politique originale.

«J'ai conservé inébranlables mes convictions républicaines. Je suis bien loin des rêves de la vingtième année, mais je veux rester le champion désintéressé de la justice sociale et le défenseur dévoué de la République. Je dédie cette brochure à mes fils, afin qu'ils y puisent tout jeunes un ardent amour de la Patrie, de la Justice et de l'Humanité, et qu'ils soient prêts à lutter un jour, s'il le faut, pour la République, gardienne de nos libertés.»

La révision de la «Constitution» de 1875, la consolidation de la République par des institutions démocratiques fortes, une économie moins ouverte au capitalisme des compagnies, l'extension de l'exemple de la Révolution française à l'Europe et l'imminence d'une révolution en Russie, l'inutilité de congrès internationaux capables de justifier l'annexion inique de l'Alsace ou l'ingratitude de l'Italie vis-à-vis de la France, un vif intérêt pour des tenants de la mouvance socialiste comme Benoît Malon¹⁵⁷ ou Amilcare Cipriani¹⁵⁸, enfin une profonde indignation pour le sort des humbles, bagnards, ouvriers de Fourmies, victimes de la fusillade du 1er mai 1891, filles-mères, et colonisés, sont les centres d'intérêt d'éditoriaux installés en première page. Intitulé «Les races inférieures», un article sur les populations d'Algérie fait de François-Ernest Bonjean un pionnier du mouvement indigénophile, précurseur de la sympathie que son fils aîné, François-Joseph, le futur enseignant marocain, témoignera aux «indigènes» d'Afrique du Nord. Regrettant la politique des bureaux arabes créés par Napoléon III et bien adaptés au contexte, l'éditorialiste constate que les Arabes sont bien plus malmenés par un régime civil sans justice, qui fait d'eux des «serfs du Moyen Age taillables et corvéables à merci».

¹⁵⁴ A. Robert et G. Cougny, *Dictionnaire des Parlementaires français de 1789 à 1889*.

¹⁵⁵ Ce quotidien, fondé en 1865 dans un esprit d'opposition à l'Empire, est à la pointe du combat contre une droite réticente devant l'idée républicaine. Il fait la promotion de l'Alliance française, née en 1883 sous la houlette de Ferdinand de Lesseps, Louis Pasteur, Jules Verne, ou Paul Cambon alors en poste en Tunisie, qui veut promouvoir le patriotisme et une idée noble de la colonisation. (N. Nishiyama, «Pierre Foncin, fondateur de l'Alliance française et l'enseignement de l'histoire: la formation intellectuelle d'un républicain au XIX^{ème} siècle». *Revue japonaise de didactique du français, études francophones*, Vol.3 N° 2 p.42-59. 2008).

¹⁵⁶ François Bonjean, publiciste, ancien vice-président du Syndicat de la presse quotidienne de Nice, «Treize ans dans la presse républicaine», Imprimerie de Hérisson (Annecy), 1893. Prix: 50 centimes.

¹⁵⁷ Benoît Malon (1841-1893) : De souche paysanne, il doit à son frère instituteur et au séminaire un bon niveau d'instruction. Ouvrier à Puteaux, dirigeant avec Eugène Varlin de la Section française de l'Internationale, journaliste à *La Marseillaise*, député démissionnaire en 1870, il fuit la France après la Semaine sanglante et devient en Suisse en 1872 le compagnon de la romancière féministe André Léo. Après l'amnistie de 1880 il anime la *Revue socialiste* et écrit de nombreux ouvrages sur ce thème. (François-Ernest Bonjean, «La mort de Benoît Malon». *Le Phare du Littoral*, N° 8189, 15 septembre 1893. Michel Cordillot et Claude Latta, «Benoît Malon, Le mouvement ouvrier, le mouvement républicain à la fin du Second Empire», Jacques André Editeur, Lyon, 2010. Ph. Chaniel, «L'ère altruiste ou le socialisme selon Benoît Malon», *Revue semestrielle du MAUSS*, 2008.)

¹⁵⁸ Amilcare Cipriani (1843-1918): Patriote italien, que l'on dit baptisé par son père «avec de la poudre à canon», va d'une aventure à l'autre, mêlé à l'épopée garibaldienne, puis de la Grèce à l'Égypte, de Londres à la Commune de Paris. Déporté en Nouvelle-Calédonie, expulsé, arrêté en Italie, il finit sa vie comme journaliste à *l'Humanité*, puis discrètement à Montmartre, vieux révolutionnaire à barbe blanche, l'un des premiers à avoir crié «Guerre à la guerre!». (Emiliani, *Storia d'Italia*, VI, 2003).

«Vienne une guerre européenne, et les trois millions d'Arabes de l'Algérie s'empresseront de secouer le joug français et de nous jeter à la mer... La seule chose à faire, la seule méthode à employer, c'est de nous attacher à la gagner par de bons procédés, par la justice et par l'humanité... Les Arabes sont assez nombreux pour qu'on puisse dire qu'en Algérie ce n'est plus nous qui tenons garnison chez eux, mais eux qui tiennent garnison chez nous; la chose est grave, si nous persistons longtemps à les traiter comme des brutes. Ce n'est pas ainsi, selon nous, que doit en agir une grande République comme la nôtre.»

Le mariage à la mairie de Nice le 27 juillet 1893¹⁵⁹ de François-Ernest avec Joséphine Boimond lui permet de légitimer les trois enfants qu'il a déjà, François-Joseph, notre personnage, Raoul-Eugène(1886-1941), plus tard commerçant installé à Vence, Alice(1889-1918), morte de la grippe espagnole, avant la naissance de Marie-Anne (1894-1925), qui sera la deuxième épouse de Virgile Barel, ami fidèle de la famille, et celle de Maurice(1896-1934), futur médecin.

• Un jeune homme de lettres à Nice et le *Cahier des Poètes*

François J. Bonjean termine ses études à Nice comme surveillant d'internat au Lycée, en 1911 il est nommé professeur à l'Ecole normale de garçons¹⁶⁰. Mais entre temps domicilié à Lorgues, dans le Var, il a rencontré et épousé Victoria (Lucienne Fanny Mélanie, Césarine) Faraud, née le 21 mars 1886, décédée le 2 avril 1983)¹⁶¹, fille du «maître d'école» Victor Paul Jacques Faraud, un original qui en est à son cinquième mariage. François et Victoria vivent chez la mère de cette dernière, 3 place de la Liberté (aujourd'hui Place Wilson) où grand-mère et tantes s'occupent du bébé, le petit Georges, né à cette adresse le 2 août 1909.

Comme il le raconte dans le *Cahier des Poètes*¹⁶², il a fait connaissance, dans un salon ami où se déroulent des expériences de spiritisme, peut-être sur les hauteurs de Cimiez, à la Maison Rose, au dessus de l'Abbaye de Saint Pons, achetée par la famille du Comte Prozor, proche des théosophes nombreux alors à Nice¹⁶³, d'un jeune homme modeste autant que talentueux, qu'anime une flamme littéraire, préposé au guichet de la poste voisine, place de la Liberté, Charles Calais, et, avec lui, d'un cénacle de modestes littérateurs, postiers et surveillants d'internat; il a également rencontré Francis Carco, déjà bien lancé dans le microcosme parisien, venu se mettre «au vert» à Nice chez sa grand-mère, madame Veuve Roux, où il écrit son roman «Jésus-La-Caille», à l'abri des tentations montmartroises.

Sous l'impulsion de ce dernier, bien au fait des mœurs éditoriales, François convainc Charles, trop discret, de la nécessité de publier bien vite des écrits qui ne peuvent rester ignorés du public. C'est alors leur premier recueil, *Quelques poèmes*, que publie l'éditeur Clinchamps¹⁶⁴, plus désireux de mécénat que de réussite financière. Avec Francis Carco, ils prennent la décision de publier, à partir de 1912, à l'instar des nombreuses revues poétiques qui, dans la France provinciale, se donnent pour mission de lutter, par leur fantaisie et l'originalité de leur inspiration, contre les vérités premières de la génération précédente, le *Cahier des Poètes*. Les quatre premiers numéros sont consacrés à de jeunes poètes hommes et femmes de la lignée des Fantaisistes, à Francis Carco qui se fait ainsi mieux connaître, à Paul Fort qui vient d'être proclamé Prince des Poètes. La mort de Charles Calais en février 1914

¹⁵⁹ Etat-civil de Nice, Actes de mariage 1893 N° 361.

¹⁶⁰ Annuaire des Alpes Maritimes, Guide des villes de saison, Bulletin des eaux minérales, Programme des fêtes et manifestations, Nice, Monaco, Menton, Imprimerie Alfred Rossetti, 43 boulevard Dubouchage, 15-17 rue Deloye, Nice. 1901-1912.

¹⁶¹ Archives municipales de Lyon, registres paroissiaux et d'Etat-civil, acte N° 2195, mention marginale du 24 septembre 1908. Nice, état-civil, 1908, acte de mariage N°707.

¹⁶² F.J.Bonjean, «La vie et l'oeuvre de Charles Calais», *Cahier des Poètes*, N°5.

¹⁶³ L'une des filles du Comte Prozor (1848-1928), Marthe Elsa (1887-1935), plus tard épouse du docteur Azimour, familière de l'oeuvre d'Hélène Blavatsky (1831-1891) et d'Edouard Schuré (1841-1929), traduit de l'allemand de nombreuses oeuvres du théosophe Rudolf Steiner (1861-1925).

¹⁶⁴ «Quelques poèmes», Editions Clinchamps, Paris, 1912.

préfigure la dispersion du Cénacle. La cinquième livraison des *Cahiers*, publiée en août 1914, est consacrée par François Bonjean, qui abandonne alors son pseudonyme de Jean Savoye, à son ami Charles¹⁶⁵.

● Prisonnier de guerre: la remise en cause des valeurs

Dès les premières semaines de la guerre, François Bonjean, sergent au 31^e régiment d'infanterie, caserné à Antibes, est fait prisonnier dès les premières semaines de la guerre et incarcéré dans le camp de représailles de Grafenwöhr en Bavière, chez les «Hyperboréens» comme ironise Sévrier, le principal héros de son livre de souvenirs. Il y reste quarante-six mois. Ce type de camp met les captifs, 20000 dont 12000 Français, dans des conditions difficiles ; certains prisonniers sont contraints au travail forcé. La Convention de la Haye de 1907 n'est guère respectée. Les prisonniers souffrent d'autant plus de la faim que l'Allemagne est soumise à un blocus et ne dispose déjà pas de rations suffisantes pour ses propres nationaux. A partir de 1915, la Croix-Rouge intervient pour faire transférer les malades en Suisse, et finalement le camp, dont les prisonniers sont décimés par les épidémies, est fermé le 1^{er} avril 1918. François Bonjean, relevant du typhus, est donc enfin libre.

A son retour à Nice il a du mal à se réinsérer. Son fils Georges, qui n'avait que cinq ans à son départ au front et s'est pourtant manifesté par une correspondance régulière ne le reconnaît même plus; il renoue difficilement avec Victoria, sa femme, dont il a évoqué avec une douceur amère le visage immobile, sorte de masque mortuaire, que lui a laissé le souvenir depuis les ultimes moments de leur séparation; il songe alors rapidement à divorcer. Il se remarie à Nice en 1918¹⁶⁶, avant de mettre fin par un départ à ce qu'il ressent comme une suite de mascarades. Malgré les interdits, François a écrit en captivité, prenant des notes pour «L'Impasse», qu'il publiera en 1922, sous le titre d'«Une histoire de douze heures»¹⁶⁷. Il s'agit d'une série de conversations philosophiques entre camarades prisonniers, orchestrée comme un roman sans pittoresque excessif et cherchant à définir le sens de la guerre, «tragédie de la pensée d'Occident» suivant la formule dont Romain Rolland¹⁶⁸ use dans la préface. Ce huis-clos, évocation de l'enfer, avec ses démons, les surveillants allemands, se déroule dans une chambrée sordide qui préfigure ce que sera l'univers concentrationnaire de la Seconde Guerre mondiale. Les protagonistes se posent la question de la sincérité et de l'utilité de leur engagement qu'ils voient après coup comme le pas d'un homme nouveau vers l'espoir d'un monde meilleur. Une langue savante n'assurera pas à ce texte la diffusion populaire des œuvres de Roland Dorgelès ou d'Henri Barbusse¹⁶⁹, dont Romain Rolland n'avait d'ailleurs pas apprécié le ton familial. Le retour en France de François Bonjean en 1924 lui permettra d'être jusqu'en 1929 directeur littéraire des Editions Rieder qui s'étaient chargées de publier son roman.

¹⁶⁵ François Bonjean n'a pas voulu renier la forte identité savoisienne qu'il tient de ses père et mère et dont il témoigne à toute occasion. Ainsi *Le Petit Niçois* du 7 avril 1913 relate-t-il le banquet des Savoyards de l'avant-veille: après un repas savoisien et un sketch en dialecte de M. Duisit, professeur en retraite, intitulé «Le Conseil de Révision», M. Savoye, directeur du *Cahier des Poètes* lit quelques vers dont il est l'auteur. François Bonjean a également fait jouer en juin 1914 une pièce en un acte, «Rouflaquin», inédite à ce jour, de même qu'un roman, «Jérôme Peyrat, Souvenirs du fils d'un Républicain».

¹⁶⁶ Il épouse Elena Dorine Penne, qui était, suivant les sources orales dont nous avons disposé, son infirmière ou une voisine. Il s'en séparera très vite, sans divorcer, gardant de bonnes relations. Il épousera après sa mort en 1938 sa compagne marocaine, Mejouba Tilali Al Oudihi, dite Lalla Touria, décédée en 2003 à Rabat (Maroc). Victoria Faraud, sa première épouse, est décédée à Tourettes-Levens (Alpes-Maritimes) le 2 avril 1983.

¹⁶⁷ F.J. Bonjean, «Une histoire de douze heures», préface de Romain Rolland. Collection Prosateurs français contemporains, F. Rieder et Cie, éditeurs, 7 place Saint Sulpice, Paris, 1922.

¹⁶⁸ Romain Rolland (1866-1944), Prix Nobel de Littérature en 1915 pour son oeuvre et particulièrement son roman «Jean Christophe», passionné d'art, de musique et d'idées, il est à l'époque surtout connu pour ses positions humanitaires et pacifistes, et son approche des civilisations de l'Inde.

¹⁶⁹ «Le feu», d'Henri Barbusse, Prix Goncourt, chez Flammarion, en 1916, et «Les croix de bois», de Roland Dorgelès, Prix Fémina, chez Albin Michel en 1919, furent de grands succès de librairie.

● La rencontre de l'Orient musulman et l'influence de René Guénon

Mais dès 1919 il a été nommé professeur de français à l'École Normale du Caire. Séduit par l'Égypte et une première approche de la religion musulmane il écrit avec la collaboration du docteur Ahmed Deif un roman d'initiation, *Mansour*, récit des déboires d'un enfant à l'école coranique, premier volume d'une trilogie, couronnée en 1930 par le Prix de la Renaissance¹⁷⁰; le dernier volume se fera sans son principal informateur, ulcéré de ne pas bénéficier davantage des retombées du succès de l'œuvre.

Dans le même temps il participe à la publication de revues qui foisonnent en ce temps de paix retrouvée. La revue *Europe*¹⁷¹, créée à Paris en 1923 sous l'influence de Romain Rolland, qui le met en rapport avec le dessinateur belge Paul Colin, son fondateur, et avec Jean-Richard Bloch¹⁷², comme lui ancien combattant sans conviction de la guerre, participe de l'espoir exprimé dans l'*Histoire de Douze heures*, celui d'une guerre constructive de futur et d'amitiés entre les peuples. François Bonjean, principal témoin du monde musulman dans cette revue, se spécialise dans l'analyse du «néo-exotisme», regard du voyageur éclairé qui refuse de rester «périphérique», veut retrouver les sources de la Tradition vivante, et susciter dans le prolétariat des pays visités de propres raisons de vivre, au lieu d'une imitation servile de l'Occident dans ses pires côtés. Il craint la laïcisation de l'Orient : « L'Orient doit profiter de sa révolte contre l'Occident pour redevenir l'Orient, retrouver la vérité qui semble le fond commun du Brahmanisme, du mysticisme tibétain, du Taoïsme et du Confucianisme, du Mosaïsme de la Kabbale, du Christianisme de Saint Thomas d'Aquin, de Dante, des Rose-Croix, et peut-être de Descartes lui-même, comme de l'Islam des grands soufis.»

Rentré à Paris en juillet 1924 en exécution d'une loi qui licencie les professeurs étrangers, il fréquente les mercredis du docteur Tony Grangier¹⁷³, qu'il a peut-être eu l'occasion de rencontrer à Nice, où ce dernier a séjourné en 1901-1902, et fait connaissance de René Guénon¹⁷⁴, personnage qui va jouer un rôle fondamental dans sa réflexion, et dans le

¹⁷⁰ François Joseph Bonjean et Ahmed Deif, «Mansour», Editions Rieder, 1924. «Mansour à l'Azhar», id., 1927. François Joseph Bonjean, «Cheikh Abdou l'Égyptien», id., 1929. *Ouest France*, 7/5/1930: «Le Prix de la Renaissance, d'un montant de 6000 francs, a été remis à M. François Bonjean, âgé de quarante-cinq ans, pour son livre «Cheikh Abdou l'Égyptien». Il a d'autre part écrit une pièce en trois actes, «Le Parent pauvre», et une comédie en un acte et un vers, «Rouflaquin», présentée à Nice en 1914.»

¹⁷¹ François Bonjean, «Une Renaissance égyptienne», *Europe*, 15 juillet 1923, N° 6, (le premier de l'un des nombreux articles publiés dans la revue *Europe*). *Europe*, N°1, 15 février 1923, Collection Espaces littéraires, revue mensuelle, F.Rieder et Cie éditeurs, Place Saint Sulpice, Paris VIème. Philippe Niogret, «La revue *Europe* et les romans de l'entre-deux-guerres, 1923-1939», Editions de l'Harmattan, 2004, 318 p.

¹⁷² Jean-Richard Bloch (1884-1947), agrégé d'histoire, engagé en 1914, quoique pacifiste, blessé trois fois, en relations avec Romain Rolland, adhère au Parti communiste dès 1921, collabore à différentes revues et à la création en 1923 de la revue *Europe*. Militant, il séjourne en URSS de 1941 à 1945, est élu avant sa mort conseiller de la République, c'est-à-dire député chargé d'élaborer la nouvelle constitution. Sa fille France Bloch, héroïne de la Résistance, est décapitée à Hambourg en 1943.

¹⁷³ Tony Grangier (1868-1952), médecin pour le compte des Messageries maritimes, découvre l'Inde, le Tonkin, correspond avec Sri Aurobindo (1872-1950), philosophe spiritualiste et militant nationaliste indien, ouvre un cabinet médical dans le Vaucluse puis à Nice. Il y fréquente un milieu tenté par l'occultisme. Installé à Paris à partir de 1907, après l'interruption de la guerre où il se comporte avec héroïsme, il réunit à partir de 1922 chez lui les mercredis, souvent autour de René Guénon (1886-1951), un groupe de personnes que fascine l'ésotérisme. Après l'installation de René Guénon en Égypte, Tony Grangier correspond régulièrement avec lui. (Marie-France James, docteur es Lettres, Préface de Jacques Albert Cuttat, *Esotérisme et occultisme autour de René Guénon*, Nouvelles Editions latines, 1978. Marie-France James, *Esotérisme, occultisme, franc-maçonnerie et christianisme au XIXème siècle*, 2 tomes, Collection dirigée par Alice Machado, Editions Lanore, 2008. Michel Chazotte, «Correspondance avec Tony Grangier, René Guénon et la Provence», *Les Cahiers verts*, Grand Prieuré des Gaules, Editions du Simorgh, Nouvelle série, N°4, janvier 2009.).

¹⁷⁴ Né à Blois en 1886, René Guénon, fils d'architecte, adolescent brillant mais fragile, abandonne la préparation à l'École polytechnique pour s'intéresser successivement aux voies ouvertes par les diverses traditions ésotériques, maçonnerie, taoïsme, religions occidentales, autant pour faire son profit de leurs ouvertures que pour en démystifier les douteuses obscurités, ce qu'il fait dans une importante production éditoriale, (Collection «Tradition» chez Gallimard) puis, à partir de 1925 dans la revue *Le Voile d'Isis*. Ses recherches le conduisent à privilégier l'ésotérisme islamique ou soufisme, auquel il est initié sous le nom de Cheik Abdel Wahid Yahia. Il

courant qui traverse alors la pensée occidentale. Le jugement de François Bonjean, encore neuf, s'enrichit au contact d'orientalistes, et conforte le rejet de la bourgeoisie d'Occident qu'il a éprouvé à son retour de captivité. Les *Cahiers du Sud*¹⁷⁵ lui sont aussi une façon d'exprimer ses idées, particulièrement dans le numéro spécial de 1935, «L'Islam et l'Occident», repris en 1947.¹⁷⁶ S'inscrivant en faux contre une influence gréco-latine qui prétend nier l'influence arabe au profit de la colonisation, les *Cahiers du Sud* font de la mer intérieure un lieu privilégié de métissage culturel, utopie qui se concrétise dans les métropoles cosmopolites que sont Alger, Marseille, Alexandrie ou Istanbul, et qui connut son apogée à l'heure de la «tolérante Cordoue» : « Pendant trois siècles, grâce à l'Islam, un climat unique de l'âme a régné dont il est difficile de ne pas avoir la nostalgie ».

• L'amitié avec Henri Bosco

Bien que tenté par l'hindouisme, François Bonjean est à partir de 1927 nommé successivement professeur à Alep, en Syrie, à Constantine, en Algérie, dont le site spectaculaire et mystérieux le fascine, puis en 1929 à Fez, au Maroc, qui deviendra son port d'attache jusqu'en 1937 avant Marrakech puis Rabat. Il en profite pour parcourir le pays dans une «roulotte» automobile¹⁷⁷ avec Lalla Touria, sa compagne marocaine, qui l'initie à la «séculaire culture orale des illettrés». « Dans cette culture ont vécu, pendant des millénaires, des esprits droits et des cœurs purs. »

On peut laisser à Ahmed Sefrioui¹⁷⁸ la parole pour décrire le professeur que François Bonjean fut et l'impact que pouvait avoir alors l'enseignement français au Maroc : «Je vous vois toujours derrière le bureau, le front auréolé de lumière, parlant avec bonté ou expliquant un de ces beaux morceaux que vous seul savez choisir, vous seul savez expliquer. Ainsi vous nous avez préparés à la vie... Votre œuvre à Fez restera vraiment unique. Les jeunes collégiens qui vous ont connu parleront plus tard avec enthousiasme du professeur, du psychologue et de l'homme que vous êtes ».

Sa maison de Fez, Dar El Kohen, dans le quartier du Derb Aqbet es-Sebad (la Montée du Lion) ressemble à celle qu'il décrira dans *Confidences d'une fille de la nuit*, la maison de Malika. C'est, comme il le dit, «sous le signe du destin», qu'il lie connaissance en 1935 avec Henri et Madeleine Bosco, point de départ, dira Henri Bosco, d'«une amitié que j'estime une

s'installe définitivement en Egypte à partir de 1930, veuf, y épouse une jeune femme égyptienne. Il en adoptera la nationalité en 1949. Adeptes d'une certaine austérité de mœurs, critique du monde moderne, Il estime que le fait de considérer la religion comme un simple fait social, sans enseignement doctrinal sérieux, est une régression intellectuelle; il fascine nombre de ses contemporains dont un petit groupe islamisé gravite autour de lui, et meurt au Caire en 1951, enseveli au cimetière de Darassa, dans la Cité des Morts.(P. Chacornac, *La vie simple de René Guénon*, Editions traditionnelles, 1957).

¹⁷⁵ Fondée en 1914 par le jeune Marcel Pagnol sous la dénomination de *Fortunio*, la revue fut reprise en 1919 et nommée *Cahiers du Sud* sous l'égide de Jean Ballard (1893-1973), peseur juré au marché de Marseille. Une jeune poétesse et traductrice, Georgette Camille (1900-2000), en fit un tremplin pour les surréalistes et lança des numéros spéciaux, comme «L'Islam et l'Occident» en 1935, remanié en 1947, auquel participa François Bonjean, ainsi entre autres que René Guénon, Louis Massignon, ou le chartiste Emile Dermenghem. *Les Cahiers de la Barbarie*, à Tunis, *Rivages*, d'Edmond Charlot et Albert Camus à Alger, *Aguedal* d'Henri Bosco à Rabat, furent les émules des *Cahiers du Sud*. («Rivages des origines», *Archives des Cahiers du Sud*, Préface de Jean Tortel, Archives de la Ville de Marseille, 1981. Alain Paire, «Chronique des Cahiers du Sud, 1914-1966». Collection L'Édition contemporaine, IMEC 1993, 460 p.)

¹⁷⁶ François Bonjean, «Quelques causes d'incompréhension entre l'Islam et l'Occident», et «Culture occidentale et culture musulmane», *Cahiers du Sud*, N° spécial, L'Islam et l'Occident, 1947.

¹⁷⁷ François Bonjean, «L'Âme marocaine vue au travers des croyances et la politesse», Office marocain du Tourisme, 1948. Maquette et dessins d'Edy Legrand. François Bonjean, «Au Maroc en roulotte», Paris, Hachette, 1950.

¹⁷⁸ Ahmed Sefrioui (1915-2004), écrivain marocain de langue française, fils d'un meunier de Fez, élève de l'école coranique et de l'école française, se partagea entre journalisme, métiers artistiques et écriture. «La boîte à merveilles» roman autobiographique (Seuil, 1954) relate son parcours. «Le chapelet d'ambre» recueil de nouvelles mystiques lui valut en 1947 le Grand Prix littéraire du Maroc. Lettre inédite, 13/1/1938.

des plus riches de ma vie»,¹⁷⁹ et d'une correspondance qui s'étalera de juin 1935 à 1963, de plus en plus familière sous la signature d'Abou (François), et de Touria, qui n'écrit certes pas mais inspire.

François Bonjean est alors précédé, grâce à son *Histoire de Douze heures*, d'une réputation flatteuse de romancier à succès apprécié de commentateurs connus, Romain Rolland, Jean-Richard Bloch et Georges Duhamel¹⁸⁰. Henri Bosco, professeur au lycée Gouraud depuis 1930, plus jeune de quelques années (1888-1976), est alors seulement l'auteur de *L'âne-culotte*, et c'est sur la suggestion flatteuse de collègues, dont Roger Le Tourneau¹⁸¹, qui a connu François Bonjean à Fez, qu'il envisage de faire paraître dans la revue qu'il vient de fonder, *Aguedal*, la première partie d'un roman de Bonjean, encore en gestation, que ses amis lui annoncent comme un futur grand succès. En effet il trouve que sa revue manque d'écrivains spécifiquement marocains. C'est alors le problème de cette littérature «coloniale» au regard superficiel et exotique, et d'écrivains qui ne sont ni complètement francophones ni arabophones. Il lui semble que François Bonjean, qui vit depuis plusieurs années «au coeur du moi oriental», guidé par «son Antigone», Lalla Touria, connaît bien «les chemins semés d'embûches qui du dehors mènent vers le dedans, de la périphérie vers le centre, de l'apparence vers la réalité, du décor changeant vers les principes immuables», et qui font de lui un initié. Henri Bosco écrit donc à Bonjean et prend connaissance avec enthousiasme du premier chapitre de ce qui deviendra *Confidences d'une fille de la nuit*, «de ce que vous savez dégager d'humain de ces hommes qui n'ont inspiré aux meilleurs que du pittoresque».

Considéré aujourd'hui par le monde littéraire marocain comme l'un des rares écrivains français, comme Albert Camus, à avoir tenté, en vain, d'échapper aux stéréotypes de l'identité coloniale, François Bonjean est injustement oublié¹⁸². Mais la grande confiance qu'Henri Bosco a en lui – il lui fait lire les épreuves de son difficile roman *Hyacinthe*, et *Le Mas Théotime*¹⁸³, et en accepte les critiques –, la parenté de leur inspiration et le souffle spirituel qui les anime sera pour eux deux d'un grand réconfort dans la solitude à laquelle les auteurs d'œuvres difficiles sont parfois condamnés.

« Vos réserves sont celles d'un homme de l'art qui sait faire un livre et qui cependant n'exige pas que les autres composent les leurs comme lui les siens : la compréhension du critique s'inspire de la maîtrise du romancier, sans excès, de façon à garder le don de sympathie. Nous nous entendons fort bien justement à cause de cela. »

● Le choix marocain

Henri Bosco a fondé à Rabat la *Société des Sciences, Lettres et Arts*, et le siège de sa revue *Aguedal*, vivante de mai 1936 à août 1940, avec un court rebond de février 1943 à janvier 1944, est tout simplement son domicile de Rabat, sa belle maison et surtout sa

¹⁷⁹ Henri Bosco, Lettre 170, «Henri Bosco, François Bonjean, Correspondance, 1935-1963, Le chant profond d'une amitié», *Cahiers Henri Bosco*, numéro spécial, Edition établie, présentée et annotée par Claude Girault et Jean Pierre Luccioni, L'Amitié Henri Bosco, 1998.

¹⁸⁰ Jean-Richard Bloch (1884-1947), issu de la bourgeoisie juive, agrégé d'histoire, engagé en 1914 et blessé de guerre, communiste en 1921, milite aux côtés de Romain Rolland et écrit dans la revue «Europe». Pendant la Seconde Guerre mondiale il vit et écrit en U.R.S.S. Sa fille est une héroïne de la résistance en Allemagne. Georges Duhamel (1884-1966) académicien depuis 1935, avait lui aussi écrit deux romans sur la guerre, sous des pseudonymes, dont l'un, «Civilisation», avait reçu le prix Goncourt en 1918. Il préside à partir de 1937 l'Alliance française, organisme fondé en 1883 et chargé de faire rayonner la culture française à l'étranger.

¹⁸¹ Roger LeTourneau (1907-1971) soutint ensuite sa thèse sur «Fès avant le Protectorat, étude économique et sociale d'une ville de l'Occident musulman», Publication de l'Institut des Hautes Etudes marocaines, Casablanca, 1959.

¹⁸² Abdeljlil Lahjomri, «Le Maroc des Heures françaises», Marsam Editions, 2008.

¹⁸³ Henri Bosco, Lettre 34, «Henri Bosco, François Bonjean, Correspondance, 1935-1963, Le chant profond d'une amitié», *Cahiers Henri Bosco*, numéro spécial, Edition établie, présentée et annotée par Claude Girault et Jean Pierre Luccioni, L'Amitié Henri Bosco, 1998.

bibliothèque 14 rue de Marrakech. Avec ses amis, fonctionnaires, érudits, il anime une communauté de poésie dont François Bonjean fait bientôt partie et qu'il influence, en se faisant le représentant de René Guénon et de son désir de syncrétisme, devenant leur «inspirateur de spiritualité». D'après René Guénon et sa théorie des «Cycles», un monde nouveau sortira de cette période sombre. Avec leur collègue Gabriel Germain¹⁸⁴, qui rapproche dans ses recherches des récits de l'Inde ancienne, des mythes odysseens et des éléments folkloriques marocains, ils pourront considérer que l'œuvre d'Henri Bosco, *Le Mas Théotime*¹⁸⁵, et *Yamna*¹⁸⁶ de François Bonjean portent dans leur genèse la marque de la spiritualité propre à René Guénon et d'un amour idéalisé qui se sublimerait dans l'au-delà. Des excursions à Fez, à Marrakech, dans le Haut Atlas, en des lieux montagnards et poétiques, soudent davantage ce groupe d'amitié. Georges, le fils de François, séjourne un temps comme magistrat au Maroc et y participe.

Confidences d'une fille de la nuit, sorte de pendant secret des *Mille et une nuits*¹⁸⁷, reçoit en 1940 le Grand Prix de l'Empire, mais n'a, dans les circonstances que traverse la France, qu'un rayonnement limité. Il évoque l'initiation d'une jeune femme de Fez, Malika; elle échappe à la tyrannie d'un mauvais mari, qui représente la corruption et la brutalité, pour symboliser une Tradition vivante qui exalte la condition de l'homme, et, en l'occurrence d'une femme, dans son ascension vers l'idéal. A force d'amour, elle découvre l'unité des puissances visibles et invisibles qui la cernent.

Les tragiques événements de 1940 («L'infernal coup de massue de l'Armistice avait ôté leur voix aux poètes », dit François Bonjean chargé pour la revue *Forge* d'évoquer *Le Mas Théotime*)¹⁸⁸ resserrent les liens intellectuels et affectifs entre les deux écrivains, « une fraternelle amitié », dont Henri Bosco considérera qu'elle fut « l'une des plus riches de sa vie »¹⁸⁹. *L'Antiquaire*, publié en 1954, la concrétise par un personnage, François Méjean, coïncidence peu fortuite quand on sait le soin qu'Henri Bosco apportait au choix des noms des protagonistes de ses œuvres ; à la fin de ce roman tragique, François Méjean, qui a secouru le héros, Baroudiel (en arabe « Baroud » signifie le combat, la lutte), au cours des épisodes de sa vie, en commente ainsi la conclusion : « Baroudiel est entré dans le silence. Ici donc l'amitié, seule, parle encore de lui. Fallait-il qu'à son tour elle se tût ? »¹⁹⁰.

La correspondance des deux amis contient bien peu d'allusions aux événements politiques. D'abord essentiellement préoccupés de leur œuvre, limités dans leur expression par une forme d'autocensure, ils vivent au Maroc, loin du drame national. En 1941, Henri Bosco dressera dans le *Figaro*¹⁹¹ un portrait de François Bonjean, le nommant « confident de l'Islam » et saluant son effort de compréhension de ce monde mystérieux aux Occidentaux, auquel il l'a fait accéder. Une dédicace d'Henri Bosco révèle son influence sur l'écrivain : « Latin, grec, je le suis », écrit-il à Bonjean, « mais affilié aux religions de Mystère. J'eusse

¹⁸⁴ Gabriel Germain (1903-1978), *Genèse de l'Odyssee, Le fantastique et le sacré*, Paris, Presses Universitaires de France, 1954. Alors que les théories classiques, comme celle de Victor Bérard, cherchaient à ancrer les voyages d'Ulysse dans le réel, il démontra qu'ils étaient complètement imaginaires. Collègue à Rabat, helléniste discret, il a été l'exécuteur testamentaire de François Bonjean. Ses documents personnels et poèmes sont déposés à la Bibliothèque universitaire de Nice (fonds Gabriel Germain).

¹⁸⁵ Henri Bosco, *Le mas Théotime*, Editions Charlot, 1945, Prix Théophraste Renaudot 1945.

¹⁸⁶ François Bonjean, *Yamna*, tome 1 et 2, Collection L'Amitié par le livre, Association des Amis de François Bonjean, 1969.

¹⁸⁷ Ouvrage publié à Paris en 1939 aux Editions du Sablier, puis en 1942 à Alger aux Editions Baconnier dans la collection de *La Chamelle* dirigée par François Bonjean, réédité en 1968 aux Editions marocaines et internationales. Voir aussi G.Roger, «François Bonjean témoin de l'Islam, Association des Amis de François Bonjean, Imprimerie Jouve, rue Racine, Paris, 1961.

¹⁸⁸ François Bonjean, «L'Afrique dans "Le Mas Théotime"», *Forge*, N° 1, Cahiers de littérature nord-africaine, Alger, décembre 1946.

¹⁸⁹ Henri Bosco, Lettres 13, 170, 172, «Henri Bosco, François Bonjean, Correspondance, 1935-1963, Le chant profond d'une amitié», *Cahiers Henri Bosco*, numéro spécial, Edition établie, présentée et annotée par Claude Girault et Jean Pierre Luccioni, L'Amitié Henri Bosco, 1998.

¹⁹⁰ Henri Bosco, *L'Antiquaire*, NRF Gallimard, 1954, 500 p.

¹⁹¹ Henri Bosco, «François Bonjean, confident de l'Islam», *Le Figaro*, 3/11/1941.

aimé Pythagore, les Orphiques, Eleusis. Au fond, vous et moi, nous sommes essentiellement des esprits religieux, des Aryens graves, en qui est encore efficace quelque soupîr du grand souffle védique »¹⁹².

Entre 1944 et 1946 François Bonjean est nommé professeur au collège de Pondichéry, alors comptoir français, où il peut rencontrer Sri Aurobindo. Il écrit alors en collaboration avec son épouse, passionnante conteuse dépositaire de la tradition orale, quoique illettrée en français, *Reine Iza amoureuse* (1947), s'inspirant des traditions védiques, puis les *Contes de Lalla Touria*, *Oiseau jaune et oiseau vert*.¹⁹³

Tandis que les Bosco regagnent définitivement la France en avril 1955 après les troubles de Rabat, François Bonjean et sa femme restent au Maroc. Les amis se revoient à Lourmarin où Henri Bosco est devenu propriétaire d'un bastidon en janvier 1947, avant la «Maison rose» achetée à Nice en janvier 1955. En 1958 les amis se rencontrent à Châteauneuf-de-Contes où les Bonjean ont loué une petite maison pour l'été. Henri Bosco trouve François, dont le cœur fragile le met à la merci d'un accident, «amenuisé»; il vit «comme si sa vie n'était déjà qu'une survie précaire», «l'âme orientée vers le départ.»¹⁹⁴ La santé de François lui interdit ensuite le voyage vers la France. Il écrit toujours des poèmes mais se plaint de n'avoir pas assez de temps pour faire tout ce qu'il désire. Son cœur lui joue un tour ultime¹⁹⁵. Henri Bosco nous permet de conclure et de répondre à certaines questions : «François Bonjean, notre ami, est mort à Rabat le dimanche 12 mai 1963. Son fils Georges était près de lui¹⁹⁶. Sentant sa fin arriver, quinze jours avant de mourir, il avait demandé à voir un ami jésuite. Il est mort chrétiennement... Madeleine et moi devons beaucoup à Bonjean... Il nous a révélé Guénon et le Soufisme, - l'Hindouisme aussi. Mais plus encore il nous a appris combien la simple personne d'un homme très intelligent, très cultivé, très bon, très doux d'âme, pouvait reconforter, éclairer, enrichir, ouvrir aux plus hauts soucis religieux même des gens qui, comme nous, avons sur ces chemins découvert bien des lumières. Mais la sienne brillait très paisiblement sur ce point très secret du cœur où la pensée se fond dans l'amour, où l'Amour transfigure la pensée. Ce fut un Sage, mais un Sage resté humain, un Sage qui avait ses faiblesses, qui ne les cachait pas, et elles n'altéraient en rien la beauté morale de sa figure. C'est pourquoi on l'aimait. Il ne se plaçait au dessus de personne. Mais il lui suffisait d'être ce qu'il était pour qu'on le distinguât aussitôt des autres. Il ne dominait pas, il rayonnait. Nous ne pouvons pas le pleurer. Il n'est pas de ces hommes qu'on pleure. On les regrette, et on pense à eux, et dès qu'on pense à eux, c'est eux qui pensent en nous. Ils deviennent notre propre pensée. C'est leur mystérieuse façon de nous manifester cette amitié d'outre-tombe qui donne tant de prix à la connaissance des morts- de ces morts qui peuvent revivre.»¹⁹⁷

¹⁹² J.P. Luccioni, «François Bonjean-L'Unité spirituelle», *Revue Loess*, J.P. Roque-St Martin-de-Cormières-12290 Pont-de-Salars).

¹⁹³ François Bonjean, «Reine Iza amoureuse», Genève, Editions du milieu du Monde, 1947. «*Contes de Lalla Touria*, *Oiseau jaune et oiseau vert*». Casablanca, Editions Atlantide, Paris, distribué en France par Plon, 1952, 255 p.

¹⁹⁴ Henri Bosco, *Diaire*, 1958, inédit, p.297.

¹⁹⁵ G.Roger, «François Bonjean, témoin de l'Islam», Association des Amis de François Bonjean, 1961. articles repris de précédentes publications. La revue marocaine *Confluent* (mai 1961) constate que si ses rapprochements humanistes entre l'Hindouisme, l'Islam et le Christianisme se révèlent intéressants pour comprendre différences et ressemblances possibles, ils sont plus délicats en matière de dogme.

¹⁹⁶ Georges Bonjean (1909-1978) avait fait une carrière de magistrat au Maroc puis en métropole. Il fut Président du Tribunal de Grande instance de Nice entre juin 1959 et décembre 1963, puis maire de Tourettes-Levens (Alpes- Maritimes) entre 1971 et 1976. (*Nice-Matin*, Notice nécrologique du 9 janvier 1978).

¹⁹⁷ Henri Bosco, *Diaire*, 1963, inédit. p. 297-299. *Cahiers Henri Bosco*, numéro spécial, Edition établie, présentée et annotée par Claude Girault et Jean Pierre Luccioni, L'Amitié Henri Bosco, 1998. Voir aussi G.Germain, «In Memoriam François Bonjean», dans Charnay J.P. (sous la direction de), «Normes et valeurs dans l'Islam contemporain», Paris, Payot, 1960. Gabriel Germain, «François Bonjean», *Cahiers du Sud*, N° 373-374, sept-oct-nov. 1963, 50e année, T.LVI.

**COMPTES RENDUS
BIBLIOGRAPHIQUES**

La mémoire individuelle est un capital, une banque de données constamment enrichie par l'expérience de la vie, transmise du passé par divers canaux, histoire même de chacun et de sa vision de la société et du monde, elle enserme le révolu, l'espace des morts, survivant par l'esprit des vivants. Or le rapport entre centre et périphérie s'est dédoublé puisque les bourgs qui tenaient lieu de portiers des Alpes, Grenoble, Chambéry, Albertville et Locarno subissaient à leur tour l'attraction des villes relais entre la Méditerranée et l'Europe dans les piémonts montagnards de Lyon, Genève, Turin et Milan¹⁹⁸. « *Seguendo le tracce del Grande Emanuele Filiberto, uno de' primi rigenatori, e fondatori di una soda e stabile Monarchia* », cet élan reçu d'abord une impulsion par le général Eugène de Savoie qui avait sommé en 1706 en ces termes Parme et Plaisance, « *Ai noti sacerdoti il signor luogotenente colonnello può dire alla corte che se non sborsano subito il denaro io mi rifaro in altra maniera tre volte tanto* » si bien qu'en 1726 une alliance matrimoniale fut entrevue entre le duc de Guastalla Antonio Ferdinando Gonzaghe et Filippina d'Assia Rheinfels la jeune nièce de Charles-Emmanuel II¹⁹⁹, puis avec le traité d'Utrecht de 1713 « *Sorgeva in forma perfettamente triangolare, e fù scelta con consiglio tal figura, si in riguarda alla Figura Geografica della Sicila, che è triangolare, si in riguardo a' tre Stati principali di S.M., cioè di quà, e di là dall'Alpi, ed Oltre Mare, che sono Piemonte, Savoia e Sicilia. Dove ritrovar Egli Reame paragonabile à quel Gran Popolo, ristretto all'ora del Mondo, fu esso solo, fu la Sicila, il Granajo, il Giardino, l'Emporio : munitissimo Arsenal, io dovea ancor dire, dell'impero Romano. Che se à tempi di Arcadio (cui recarono i messinesi per la difesa di Tessalonica poderossimi ajuti) onorata da quell'imperatore Messina, come Costantinopoli dell'Italia ; non meno Palermo, nella nobiltà, e splendizza de' Sacri, Religiosi e specialmente nella immensità inestimabile Romana (per nulla dire di que' massimi privilegji), de' quali per il merito de suoi Rè, dalla Santa Sede fu cotanto arricchià la celebre Monarchia) meritamente vien detta la Roma della Sicilia* »²⁰⁰, et par ailleurs Victor Amédée II étendit les provinces piémontaises au Montferrat, accru des cités d'Alessandria et Valenza, ainsi que de la Lomellina et Valsesia détachés de la Lombardie, et après la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748 Charles-Emmanuel III repoussa encore ses limites à Voghera, Vigevano, et au Alto-Novarese, pour atteindre le fleuve Tessin. Le 24 juillet 1814²⁰¹ Victor-Emmanuel 1^{er} accordait à Giuseppe Davico et Vittorio Picco le privilège d'entreprendre l'édition d'une collection des lois des Savoie. Afin d'assurer la continuité avec le précédent ouvrage la *Raccolta per ordine di materie delle leggi, provvidenze, editti, manifesti ecc. Pubblicati dal principio dell'anno 1631 sino agli 8 dicembre 1798 sotto il felicissimo Dominio della R. Casa di Savoia per servire di continuazione a quella del senatore Borelli*. Ce même jour Charles-Emmanuel IV quittait Turin, via Florence, pour l'île de Sardaigne en quête d'une guérison des profondeurs de l'humain. Le monde du livre appartenait à la mouvance des hommes nouveaux apparus après l'armistice Cherasco signé par Victor-Amédée III avec le général Bonaparte le 27 avril 1798 et formés dans les institutions culturelles de Victor-Amédée II, *Biblioteca oltremontana, Società patria, Accademia reale delle scienze*²⁰². Une première fois, durant l'année 1800, ils avaient obtenu de s'associer au projet de « *servire fedelmente alla storia della patria legislazione* »²⁰³. Peu auparavant, en 1797, la passion de Giuseppe pour la filiation de la mémoire lui offrit un fils, Alessandro. Puis vint la période française et les deux éditeurs restèrent à Turin où ils continuèrent à rassembler en 59 volumes les *leggi, editti e provvidenze correnti*, publiés du 9 décembre 1798 au 20 mai 1814. Compromis dans les événements piémontais de 1821 il s'exila en Espagne, mais prompt à perpétuer la querelle sur un autre territoire national, les Français le chassèrent ; il s'établit alors en 1825 négociant en liqueur à Bahia au Brésil avant de rentrer à Turin en 1843 à la faveur de l'amnistie royale ; on jurerait l'entendre en l'hiver 1848²⁰⁴. Itinéraire trajectoire des bannis de 1821, Giacomo Durando et ses jeunes de *Congiura del Cavalieri della libertà* suivirent un parcours voisin en 1831²⁰⁵ et le nom et la figure de Giuseppe Garibaldi, de retour d'Uruguay en Italie, au côté de sa compagne indienne Anita ravivent encore le souvenir de

¹⁹⁸. Marie-Claude Fourny, « L'identité alpine : un enjeu géopolitique pour les villes » *Histoire des Alpes*, 2000, 5, pp. 251-260.

¹⁹⁹. Eugenio Bartoli, « Italia dinastica nella prima metà del Settecento : possibili matrimoni sovrani tra Torino e Guastalla », dans *Bollettino Storico-Bibliografico Subalpino*, 2008, I, pp. 121-160.

²⁰⁰. Pietro Giovanni Zapatta, *Compendioso ragguaglio delle solenne feste celebrate nella città di Torino, e della esaltazione del reale sovrano Vittorio Amedeo al Trono della Sicilia*, Torino, 1713.

²⁰¹. Regie patenti, 29 juillet 1814, dans *Regj editti, patenti, manifesti e proclami*, Archives départementales des Alpes-Maritimes, Fonds sarde.

²⁰². Gian Paolo Romagnani, *Prospero Balbo intellettuale e uomo di Stato. T.I, Il tramonto dell'antico regime (1762-1800)*, Torino, 1988, pp. 217-232 ; Maria Fubini Leuzzi, « Gli studi storici in Piemonte dal 1766 al 1846 », dans *Bollettino Storico-Bibliografico Sbalpino*, 1983, I, pp. 113-128.

²⁰³. *Raccolta per ordine di materie delle leggi, provvidenze, editti e manifesti ecc. pubblicati dall'anno 1681 sino agli 8 dicembre 1798, sotto il felicissimo Dominio della R. Casa di Savoia per servire di continuazione a quella del senatore Borelli*, T.I, Torino, 1818, p. IX.

²⁰⁴. Gioglio Marsengo, Giuseppe Parlato, *Dizionario dei Piemontesi compomessi nei moti del 1821*, T.I, Torino, 1982, p. 157.

²⁰⁵. Paola Casana Testore, *Giacomo Durando in esilio (1831-1847). Belgio, Portogallo, Spagna nelle sue avventure nei suoi scritti*, Torino, 1979.

ces pérégrinations²⁰⁶. La responsabilité de l'ouvrage fut par lettre du 29 juillet 1814 confiée à Giuseppe Maria Nasi, président de la Chambre royale des Comptes, *Collaterale*, Conservateur général du Tabellion et membre du *Magistrato di Sanità*. Auparavant, au mois de mars 1800 il s'était opposé aux réformes monétaires du Contrôleur général des Finances Prospero Balbo qui avait préconisé l'accroissement de la monnaie fiduciaire afin de former la « *comune dei cambi dell'argento contro a biglietti* »²⁰⁷. La persistance des liens dynastiques dans la tourmente révolutionnaire montre l'étendue des relations de la Maison de Savoie : Charles-Emmanuel IV marié à Marie-Clotilde-Adelaïde, fille de Louis XV, sœur de Louis XVI, régna du décès de son père Victor-Amédée III le 26 octobre 1796 à son abdication en 1801 au profit de son frère Victor-Emmanuel 1^{er} qui avait épousé en 1789 Marie-Thérèse de Modène-Este petite-fille de Marie-Thérèse d'Autriche, dont le règne fut emporté par les événements de janvier 1821 à la suite desquels il nomma sur le trône le 19 avril 1821 le dernier né de cette fratrie Charles-Félix marié à Marie-Antoinette-Fernande de Bourbon, fille de Philippe V d'Espagne. Son règne fréquemment ponctué de villégiatures à Nice en 1822, 1826 au cours de laquelle il fit une halte au Trophée de La Turbie et posa une borne sur la voie *Julia Augusta*, et 1828 et réhabilita la nécropole familiale de l'abbaye de Hautecombe²⁰⁸. C'est son neveu Charles-Albert, dont le séjour à Paris marqua sans aucun doute sa jeunesse si bien qu'il reçut même le 22 février 1810 par décret impérial pour les services rendus par les Carignan à la France étant donné la saisie de leurs biens par le domaine et la précarité de leur situation, le titre de comte avec une rente annuelle de 100 000 francs, qui lui succéda le 27 avril 1831 et avec lui la possible issue d'une la solution piémontaise²⁰⁹ qui se déploya dès 1844 de la sorte « *che malgrado le disposizioni di tempo in tempo emanate pel ragguaglio della lira di Milano colla lira antiche di Piemonte* » devait cesser « *il valore abusivo e commerciali della lira di Milano, il quale presenta per sua natura continue oscillazioni, sembra quasi prevalere al valore legale di quella moneta* »²¹⁰ et se poursuivit le 25 avril 1848 afin que « *cessa presso i magistrati d'appello l'ingerenza che era ad essi affidata riguardo alle concessioni dell'Exequatur alle provvisioni di Roma, e delle dispense dal disposto del paragrafo Collegis delle antiche Costituzioni di Milano* »²¹¹ jusqu'à poser le premier jalon du *Risorgimento* après le diplôme du 1^{er} août 1848 par lequel « *sull'altare dell'indipendenza d'Italia che ha da trionfare* » Charles-Albert fit rouvrir pour une durée indéterminée le « *Prestito volontario nazionale* » frappé du sceau de la croix blanche sur fond rouge de la dynastie coiffée d'une couronne et entouré de deux drapeaux tricolores italiens²¹², ce qui bien laissa planer le redoutable doute de sa continuité lors de la dite collusion de Victor-Emmanuel III avec le fascisme jusqu'au 8 septembre 1943.

Thierry Couzin

Colangelo (Vito Angelo), *Cronistoria di un confino. L'esilio in Lucania di Carlo Levi raccontato attraverso I documenti*, Scrittura e Scritture, Napoli, 2008, 133 p.

Né à Turin en 1902 Carlo Levi témoigna dès la fin de son parcours scolaire d'un goût peu commun pour la littérature et l'art qui le conduisirent par le biais de rencontres importantes, d'abord en 1918 avec le jeune intellectuel militant du méridionalisme Piero Gobetti fondateur de la revue *Energie Nove*, puis quatre ans plus tard avec le peintre Felice Casorati, à une formation culturelle précoce. Mais alors qu'il terminait son service militaire comme élève officier du corps médical auquel il était rattaché depuis son diplôme de *laurea* de 1923 il se lia en 1924 avec Nello Rosselli, alors que débutait dans la péninsule la période de l'*Aventino* suite à l'assassinat de Giacomo Matteotti²¹³. Amitié décisive dans sa prise de conscience politique et bientôt dans son engagement aux côtés de Carlo Rosselli et d'autres dans le mouvement *Giustizia e Libertà* fondé à Paris en 1929. Quoique vivant chichement il fut arrêté une première fois par la police à Alassio en 1934 mais n'en poursuivit pas moins sa correspondance avec la revue *La Cultura* qui lui permit de collaborer avec Leone Ginzburg, Cesare Pavese, Luigi Einaudi, Luigi Salvatorelli et Noberto Bobbio. Mais le 15 mai 1935 une nouvelle arrestation à Turin pour son activisme antifasciste le condamna à la résidence surveillée dans la province de Matera en Basilicate, qui depuis 1932 avait repris son nom ancien de Lucanie, destination privilégiée de quelques 2 800 exilés politiques entre 1928 et 1943. Carlo Levi fut ainsi conduit le 3 août 1935 par les autorités dans le bourg de Grassano qui comptait alors 7 252 habitants et autant d'émigrés aux Etats-Unis

²⁰⁶. Francesco Alberoni, *Amore e innamorato*, Milano, 1979 ; Lorenzo Caratti, « Le genealogie di Giuseppe Garibaldi », dans *Rassegna Storica del Risorgimento*, 1979, IV ; « Garibaldi » dans *Rassegna Storica del Risorgimento*, 1983, II.

²⁰⁷. Mémoire 7 aprile 1800, cit. dans Gian Paolo Romagnani, op. cit., p. 594.

²⁰⁸. Giuseppe Locorotondo, « Carlo Emanuele IV » et « Carlo Felice », dans *Dizionario biografico degli Italiani*, Vol. 20, Roma, 1977, pp. 357-372.

²⁰⁹. Giuseppe Talamo, « Carlo Alberto », Ibid., pp. 311-312

²¹⁰. Manifesto Regia Camera de'Conti, 12 ottobre 1844, dans *Raccolta degli Atti del Governo di S.M. il Re di Sardegna*, Archives départementales des Alpes-Maritimes, Fonds sarde.

²¹¹. Regio Decreto 25 aprile 1848, Ibid.

²¹². Decreto 1^{er} agosto 1848, Ibid.

²¹³. Antonio Gramsci, *Vita attraverso le lettere (1908-1937)*, Giuseppe Fiori (a cura di), Torino, 1994, pp. 75-76

regroupés pour l'essentiel à New York, mais trop proche de la population pour la tutelle fasciste il fut transféré le 18 septembre 1935 dans le village d'Aliano peuplé de 1 964 habitants, et s'installa plus précisément à Alienello à l'extrémité de la route carrossable à quelque distance à pied ou à dos de mulet où il vécut l'expérience du *pesantissimo ozio alianese che non conosce altri tempi che le attese del niente*. Il se rendit utile en ce pays où sévissait le paludisme en soignant de proche en proche la malaria. Durant sa détention sa correspondance limitée à quelques membres de sa famille et Alberto Moravia fut contrôlée mais il put cependant se consacrer à la peinture et à la poésie jusqu'à la fin de sa peine le 26 mai 1936. « *Sono passati molti anni, pieni di guerra, e di quello che usa chiamare la Storia. Spinto qua e là alla ventura, non ho potuto finora mantenere la promessa fatta, lasciandoli ai miei contadini, di tornare fra loro, e non so davvero se e quando potrò mantenerla. Ma chiuso in una stanza, e in un mondo chiuso, mi è grato riandare con la memoria a quell'altro mondo, serrato nel dolore e negli usi, negato alla Storia e allo Stato, eternamente paziente, la sua immobile civiltà, su un suolo arido, nella presenza della morto* »²¹⁴. Le temps du témoignage arriva lorsque au moment de l'occupation nazi à Florence entre décembre 1943 et le mois de juillet 1944 il écrivit son récit prodigieux de réalisme qui parut en 1945. Carlo Levi adhéra à l'*Associazione italiana contro l'analfabetismo* et en avril 1947 entreprit un voyage aux Etats-Unis afin de recueillir des fonds²¹⁵. Lors de la célébration du centenaire de l'Unité en 1961 il participa à l'exposition qui se tint à Turin afin d'exprimer en quelque sorte la durée de sa sensibilité envers la *Lucania che è in ciascuno di noi* comme des tante *Lucanie sparse nel mondo*. Elu sénateur en 1963 Carlo Levi prit l'initiative de créer en 1967 la *Federazione Italiana Lavoratori Emigrati e Famiglie*. Il prononça le 17 décembre 1969 le discours suivant : « *Ci sono due modi di considerare il grande fenomeno, due modi opposti, due modi di essere nell'emigrazione o per lo meno due fasi, due periodi storici, due diversi opposti concetti, due diverse opposte realtà dell'emigrazione, che corrispondono a due momenti diversi delle condizioni politiche, sociali e culturali del mondo e del nostro paese, che corrispondono al cambiamento rivoluzionario del mondo nel nostro tempo, a questo processo di conquista della realtà da parte di popoli e di classi e di gruppi sociali nuovi, alla crisi creativa dei valori e degli istituti di una società che sul suo rifiuto del suo passato di antiche servitù va cercando le nuove strade* »²¹⁶. Il rédigea enfin le 6 janvier 1975 dans *L'Unità* un article intitulé *Non più esiliati ma protagonisti* avant de s'éteindre peu après non sans avoir sa vie durant porté le fardeau du Sud à l'existence *senza peccato e senza redenzione*.

Thierry Couzin

Fethi Benslama, *Soudain la révolution ! De la Tunisie au monde arabe : la signification d'un soulèvement*, Denoël, Paris, 2011, 117 p.

L'histoire immédiate nous oblige à considérer que la révolution en Tunisie a commencé le 17 décembre 2010 lorsque Mohammed Bouazizi un modeste marchand de fruits et légumes plusieurs fois humilié par la police s'est immolé par le feu devant le siège du gouvernorat de la petite ville agricole de Sidi Bouzid. L'événement en soi n'avait rien de prémédité sinon le désespoir mais a été réapproprié par ce qu'il convient d'appeler l'opinion publique. Celle-ci remonte au mouvement des « Jeunes Tunisiens » créé en 1906, se poursuit par la parution de l'organe de presse du parti Destour par Habib Bourguiba « Les voix du Tunisien » en 1930 et la Tunisie fut représentée au Congrès arabe et musulman de Jérusalem par le Grand Mufti al-Hâjj Amin al-Husayni²¹⁷ qui se raffermit lors de la proclamation de l'indépendance en 1956 et l'adoption l'année suivante de la République en Tunisie par ce même Habib Bourguiba qui en demeura le président jusqu'à son décès le 6 avril 2000. Or c'est justement son successeur Zine El-Abidine Ben Ali qui a suscité le martyr immanent de Mohammed Bouazizi au double sens du mot *chahid*. du témoignage. Le 29 décembre 2010 une manifestation au cri de *Fahrt Hached* l'ancien dirigeant syndicaliste du mouvement de libération nationale assassiné en 1952 par un groupuscule colonial armé favorable aux colons français fut réprimée. L'information fut diffusée de proche en proche via Internet. L'attachement au paradigme de la communication fait comprendre l'importance de la notion de génération puisque les adultes qui ont mené le soulèvement sont nés après l'année 1975. Or la relation entre la baisse du taux de fécondité, qui atteignait 7,3 enfants par femme au recensement de 1975 3,5 enfants par femme en 2005 et 2,1 enfants par femme en 2011, résultat exceptionnellement faible seulement comparable aux 2 enfants par femme du Liban, et le taux d'alphabétisation de 80%. montre qu'en Tunisie la population a atteint avec la diminution de la mortalité un régime démographique dit moderne équivalent par exemple à celui de la France et des Etats-Unis. Les conséquences culturelles de ce phénomène se sont accompagnées d'une sorte de réidentification de l'Islam par le biais d'un consumérisme qui a contribué à une sécularisation excessivement rapide. C'est ainsi l'accélération par la prise de parole qui a entraîné non sans quelques 219 morts la chute du président Ben Ali le 14 janvier 2011 accusé de corruption et d'ostentation. Un processus comparable a embrasé l'Egypte et provoqué le renversement du président Hosni Moubarak avant de toucher la Libye du colonel

²¹⁴. Carlo Levi, *Cristo si è fermato a Eboli*, Torino, 2010, p. 3.

²¹⁵. Nicola Longo, « Carlo Levi cittadino del mondo », dans *Oltre la paura. Percorsi nella scrittura di Carlo Levi*, Gigliola De Donato (a cura di), Roma, 2008, p. 105

²¹⁶ Margherita Martelli, « Levi e gli emigrati », Ibid, p. 112.

²¹⁷. André Miquel, *L'islam et sa civilisation*, Paris, 1990, p. 359.

Kadhafi. Au fond il faut rendre grâce au poète Basset Ben Hassan qui le 10 mai 2010 présagea de l'avenir en ces termes : « Jetez les prisons en prison, la parole sera délivrée ».

Thierry Couzin

Payne (Stanley), *La guerre d'Espagne. L'histoire face à la confusion mémorielle*, Les Editions du Cerf, Paris, 2010, 615 p.

La légitimité de la Seconde République instaurée le 14 avril 1931 fut acceptée par Alphonse XIII au gouvernement de laquelle participa le Parti socialiste ouvrier espagnol et la Confédération espagnole des droites autonomes. Elle fut rapidement débordée sur sa gauche par des insurrections menées par la Confédération nationale du travail dès 1932 et 1933 puis décisivement par l'Union générale des travailleurs en 1934 notamment aux Asturies sévèrement réprimée par la police faisant 1500 tués et 15 000 prisonniers prélude au plébiscite électoral des 16 et 17 février 1936 qui conduisit le Front populaire à emporter 67 pour cent des sièges au parlement soutenu par un large mouvement de manifestations d'enthousiasme dans la population. Le 13 juillet 1936 l'assassinat de José Calvo Sotelo le porte parole de l'opposition monarchiste fut le point d'orgue d'une longue chaîne de violences entre phalangistes et socialistes qui provoqua le soulèvement de l'armée préparé par le général Emilio Mola et bénéficia de la rébellion le 18 juillet 1936 des troupes basées au Maroc sous le commandement du général Francisco Franco. Ce dernier fut investi du pouvoir dictatorial le 1^{er} octobre 1936. Le 6 novembre 1936 il donna l'assaut contre Madrid que l'armée populaire formée par José Giral et Largo Caballero, équipée par des livraisons soviétiques, renforcée par les Brigades internationales, repoussa en mars 1937. Le 26 avril 1937 la petite ville de Guernica fut pilonnée par l'aviation allemande et italienne. Les combats dégénèrent dans les régions les plus industrialisées avec l'opposition du parti nationaliste au Pays Basque et en lutte ouverte entre les partis de gauche en Catalogne. La guerre civile dura jusqu'à la victoire du général Franco dont le régime fut reconnu le 27 février 1939 par l'Angleterre et la France en échange de la neutralité de l'Espagne dans le conflit européen ; le 1^{er} avril 1939 Franco déclara dans un communiqué : « La guerre est finie ». L'Espagne adopta une structure corporative et se retira des développements tant du libéralisme que du socialisme. Dès le 9 février 1939 Franco avait fait promulguer une loi dite des responsabilités politiques définissant les critères des délits passibles de poursuites pénales permettant de traduire devant les tribunaux toutes les personnes ayant adhéré à un parti de gauche pondérée le 1^{er} octobre 1939 par une amnistie envers les membres de l'armée républicaine qui n'avaient pas encouru de peines supérieures à six mois qui fut complétée le 1^{er} mars 1940 par une loi dite de suppression de la franc-maçonnerie et du communisme, et enfin le 2 mars 1943 par une mesure d'exception permettant d'assimiler toute forme d'infraction aux lois sur l'ordre public à une rébellion militaire.

Thierry Couzin

RECHERCHES RÉGIONALES

se propose de faire mieux connaître les Alpes-Maritimes et les contrées limitrophes telles qu'elles apparaissent au travers des recherches en sciences humaines et sociales.

La revue publie, dans un esprit multidisciplinaire, des travaux originaux, des résumés de thèses ou de mémoires de maîtrise, des documents d'archives, des données statistiques, des notes de lecture, toutes les informations qui font progresser la connaissance ou facilitent les études ultérieures.

En assurant ce périodique, la Direction des Archives du Conseil général des Alpes-Maritimes reste fidèle à sa mission qui est essentiellement de fournir aux chercheurs les instruments de documentation indispensables à la réalisation de leur œuvre.

FONDATEURS

*Etienne Dalmasso
Andrée Devun*

COMITÉ DE RÉDACTION

*Jean-Bernard Lacroix
Loïc Rognant
Ralph Schor*



CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES-MARITIMES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
CENTRE ADMINISTRATIF DÉPARTEMENTAL
06206 NICE CEDEX 3 - TÉL. 04 97 18 61 71